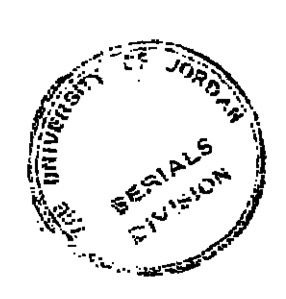




Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15 — BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14616 – 6 F — VENDREDI 24 JANVIER 1992 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'arrestation du principal dirigeant islamiste

L'armée algérienne est déterminée à mettre au pas le FIS

Le gouvernement algérien vient de franchir un degré supplémentaire dans la lutte contre les intégristes, en faisant procéder, mercredi 22 janvier, sur plainte de l'armée, à l'arrestation de M. Abdelkader Hachani, président du bureau exécutif provisoire du Front islamique du salut qui la veille avait appelé les militaires « à se débarrasser de l'allégeance aux despotes ». Le général Khaled Nezzar, ministre de la défense, a déclaré que l'armée – qui se montre déterminée à mettre au pas le FIS – « appliquera la loi dans toute sa rigueur ».

ALGER

de notre correspondant

M. Hachani a été arrêté, mercredi en fin d'après-midi, alors qu'il circulait en voiture dans le quartier populaire de Bachdjarah, célèbre bastion islamiste. L'un des avocats du FIS, Mᵉ Zouita, qui était à ses côtés, a fait l'objet d'une vérification d'identité, avant d'être relâché peu après. M. Hachani, qui risque d'être maintenu en détention, sera vraisemblablement poursuivi pour incitation de militaires à la désobéissance. Dans un entretien accordé à plusieurs journaux espagnols, publié mercredi, il avait déclaré : « *Je sais que, dans les prochains jours, je peux être jeté en prison et j'y suis prêt. Mais s'ils décident* [d'interdire le FIS], *le peuple aura le dernier mot.* »

M. Hachani avait connu la prison pendant la période de l'état de siège consécutif aux troubles du mois de juin 1991. Arrêté le 27 septembre, poursuivi pour « *propos séditieux portant atteinte à corps constitués et incitant à la violence* » – il avait notamment comparé l'armée algérienne à l'armée israélienne, – M. Hachani avait été libéré un mois plus tard, après avoir bénéficié d'un non-lieu.

GEORGES MARION

Lire la suite et nos informations page 4

La fiction du légalisme

L'ARMÉE tient sa promesse de mettre au pas les « barbus ». M. Abdelkader Hachani a ainsi rejoint en prison, mercredi 22 janvier, sept autres dirigeants du Front islamique du salut (FIS), parmi lesquels les deux « stars » du « parti de Dieu », MM. Abassi Madani et Ali Benhadj. Certes, le président du bureau exécutif provisoire avait déjà appelé les militaires à se tenir aux côtés du peuple, mais c'est la première fois, qu'il les a incités, presque ostensiblement, à la désobéissance aux « despotes ». Ce qui lui a valu d'être immédiatement interpellé et présenté au parquet pour « incitation des soldats à la désertion ».

De toute manière, les jours du FIS sont comptés. L'armée, qui, pour frapper fort, tablait sur un coup de colère des islamistes au lendemain de la suspension du processus électoral, en a été pour ses frais car la modération l'a alors emporté. Mais, très attentive aux « dérapages » verbaux des dirigeants du « parti de Dieu », elle savait qu'elle n'aurait pas grand mal à trouver le prétexte qui lui permettrait de les faire taire.

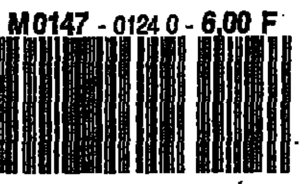
S'IL n'en avait tenu qu'à elle, l'armée ne se serait pas embarrassée de beaucoup de considérations politico-diplomatiques pour empêcher les islamistes de nuire. Mais, comme elle cherche à entretenir, vis-à-vis des Algériens aussi bien que du monde extérieur, la fiction d'un certain légalisme, et comme elle « partage » le pouvoir avec des civils plus politiciens, pour ne pas dire plus policés, qu'elle, la nomenklatura militaire se voit contrainte d'user de quelques formes pour en arriver à ses fins.

L'arrestation de M. Hachani a coïncidé avec l'annonce d'un « programme de redressement » qui vise à mettre un terme à « la dégradation multiforme de la fonction sacrée des maisons de Dieu », selon les termes du ministre des affaires religieuses. Cette reconquête – presque physique – du terrain abandonné depuis de longs mois aux « fous d'Allah » passe notamment par la prise de contrôle des mosquées avec la nomination de nouveaux imams, et par l'interdiction des prêches à ciel ouvert, lors de la grande prière du vendredi.

LE nouveau pouvoir évitera-t-il, du moins dans l'immédiat, de prononcer la dissolution du FIS qui pourrait provoquer une explosion de colère longtemps contenue ? La simple application des textes en vigueur – la loi sur les mosquées, votée au mois d'avril, interdit tout prêche partisan dans les mosquées, – qui sont demeurés lettre morte, peut déjà permettre aux responsables algériens de contrer le « parti de Dieu ».

Plutôt que de lancer ses troupes dans un combat inégal contre le pouvoir en place, le FIS préférera-t-il prendre date, attendre un pourrissement de la situation dont il saura tirer profit ? Les islamistes ont l'éternité devant eux pour installer sur terre le royaume d'Allah. Mais la nouvelle équipe aux affaires n'a en principe que deux ans pour tenter de soigner au fond, par des remèdes socio-économiques, le mal intégriste. On peut douter que ce délai soit suffisant pour remettre l'Algérie sur pied et la guérir de ses fantasmes.

M 0147 - 0124 0 - 6,00 F



Les Etats-Unis en désaccord avec l'Europe

Le contrôle de l'aide à la CEI divise les Occidentaux

Les participants à la conférence sur l'aide aux Républiques de la CEI, qui devait s'achever jeudi 23 janvier à Washington, devraient se retrouver au printemps à Lisbonne pour une nouvelle réunion organisée sous l'égide de la CEE. Les divergences entre Européens et Américains se sont confirmées mercredi, à propos notamment du rôle que les Etats-Unis souhaitaient faire jouer à l'OTAN en matière de coordination de l'aide. M. Bush demandera au Congrès une augmentation de 645 millions de dollars de la contribution américaine.

WASHINGTON

de nos correspondants

Il y eut de beaux discours et de nobles propos, en somme une généreuse rhétorique. Mais au-delà des allocutions de bonne volonté, il était difficile, mercredi 22 janvier, à l'issue de la première journée de la conférence de coordination sur l'assistance aux nouveaux Etats indépendants (ceux de l'ex-URSS) réunie à Washington, de ne pas poser une question à laquelle les Etats-Unis, organisateurs et hôtes, n'ont pas vraiment répondu : à quoi sert cette manifestation ?

Tous les invités étaient au rendez-vous et devaient se séparer jeudi en fin de matinée. L'assemblée a fière allure : ministres ou vice-ministres des affaires étrangères de quarante-sept pays (dont le Japon, les pays d'Europe et ceux du golfe arabo-persique), représentants de sept grandes organisations internationales (ONU, OCDE, Fonds monétaire, Banque mondiale, OTAN, entre autres), appuyés par une armée de quelque sept cents hauts fonctionnaires et techniciens. A en croire le *Washington Post*, c'est une des plus importantes conférences internationales jamais convoquées dans la capitale fédérale.

ALAIN FRACHON et SERGE MARTI

Lire la suite page 6

Promoteurs et « ripoux »

L'effarant feuilleton policier et immobilier de la revente de la tour BP à la Défense

par Erich Inciyan et Edwy Plenel

A première vue, c'est une histoire incompréhensible, un feuilleton abracadabrant qui mêle torchons et serviettes, petits « flics » et grands promoteurs, trafic artisanal d'alcool et milliers de mètres carrés, découverts bancaires vertigineux et astronomiques retraits en liquide, étrange lettre anonyme et mystérieuse sacoche noire. L'affaire liée à l'achat puis à la revente de la tour British Petroleum (BP) de Courbevoie, face au quartier d'affaires de la Défense (Hauts-de-Seine), déroute et dérange.

Ses ingrédients – l'argent, l'immobilier, la police et deux cadavres – semblent ceux d'une « Série noire ».

Lire la suite page 11

La vraie révolution du siècle

Militaire ou civil, l'atome n'a pas fini de bouleverser les rapports internationaux

par André Fontaine

La plus grande révolution de ce siècle, ce n'est pas celle d'Octobre, ni le second 89 qui, en un rien de temps, a enterré les régimes communistes d'Europe et fait imploser l'héritage des tsars et la Yougoslavie. C'est celle qui a libéré l'énergie contenue dans l'atome. On n'a pas fini d'en mesurer les effets.

a) « *Aujourd'hui, la guerre est définitivement gagnée ; la prochaine phase verra le relèvement de l'Allemagne par les Alliés, et je crains bien que la seconde ne soit une grande guerre entre la Russie et l'Amérique* », avait dit le général de Gaulle, au soir de Pearl-Harbor, au chef de ses services secrets, le colonel Passy. Si la seconde de ces prédictions ne s'est pas réalisée, c'est parce que l'existence de la bombe a convaincu les belligérants en puissance qu'il n'y avait plus de commune mesure entre le profit que l'on pouvait attendre d'une agression et le risque encouru par celui qui la déclencherait. Contrairement à ce que l'on croit trop souvent, ce n'est pas Yalta qui a partagé le monde, c'est Hiroshima, qui lui est de six mois postérieur.

b) Après s'être regardés, une semaine durant, « *dans le blanc des yeux* » (Bobby Kennedy), les deux belligérants en question se sont juré, au lendemain de la crise des fusées de Cuba, en octobre 1962, de ne plus jamais se remettre dans une situation ne laissant d'autre choix qu'entre la capitulation et l'apocalypse. « *Dieu n'étant pas parvenu à réconcilier les adversaires,* avait déjà dit Platon, *il les attacha par leurs extrémités.* »

c) Ils n'en ont pas moins continué chacun à se ruiner pour empêcher l'autre d'obtenir une supériorité stratégique susceptible de lui donner la victoire. C'était vrai des armements de toutes natures, et notamment des fameux euromissiles, de l'espace, un moment menacé de devenir le théâtre d'une hollywoodienne « *guerre des étoiles* » et accessoirement du tiers-monde, réputé grand fournisseur de matières premières et de bases militaires. Sans doute était-il logique, bien qu'on ait mis du temps à le comprendre, qu'à ce jeu ce soit le plus pauvre qui jette le premier l'éponge.

Lire la suite page 8

Les décharges publiques en sursis

Protection de l'environnement



Lire page 12 l'article de MARC AMBROISE-RENDU

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espa[gne] … G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA …

DÉBATS

Cinéma et société

L'exclusion dans les têtes

par Olivier Mongin

APRÈS tant de deuils infligés par une histoire tempétueuse, les Français s'accrochent à la République. Dernière valeur susceptible de les rassembler et de les préserver de la « régression », l'appartenance républicaine n'a jamais été autant louée. Mais il y a une fausse note : la vertu essentielle de la République étant d'intégrer tout citoyen potentiel, comment peut-elle s'accorder avec l'existence de « poches de non-citoyenneté » aux alentours de la Cité ?

Si l'explosion des banlieues a braqué les projecteurs sur l'exclusion, rien n'autorise pourtant à dire que les exclus se multiplient à un rythme dramatique et que les grandes villes se ghettoïsent. Mais qu'importe, la peur de l'exclusion progresse dans les esprits. Pour beaucoup elle n'est plus l'affaire des seuls paumés, des décrochés, des victimes de la guerre économique, elle affecte tous ceux qui se sentent menacés professionnellement et craignent de perdre le bénéfice précaire de la reconnaissance sociale. Dans ces conditions, le langage de la discrimination (la lutte des classes d'hier) laisse la place à celui de la ségrégation (le ghetto humain). Et le vocabulaire de la victime gangrène lentement celui de la citoyenneté.

D'un tel glissement témoignent entre autres deux films récents qui ne mettent pas en scène la banlieue : *J'embrasse pas*, d'André Téchiné, et *Paris s'éveille*, d'Olivier Assayas. Le premier raconte les désillusions d'un provincial angélique – innocent et volontaire – qui croit s'en sortir dans la capitale grâce à des rencontres féminines au théâtre ou au travail. Il subit une succession d'échecs, lâche son boulot de plongeur dans un hôpital, puis décide de se prostituer au bois de Boulogne. Mais quand l'ange se diabolise, la violence et la lutte à mort l'emportent. Pas d'autre issue pour Pierre que de revenir à la case départ, de redescendre vers sa province. C'est l'histoire encore romanesque d'une intégration impossible, la dérive d'un personnage balzacien qui s'est trompé d'époque. Comme Jean-Pierre Léaud à la fin des *Quatre Cents Coups*, Pierre regarde finalement l'océan. Y cherche-t-il de l'énergie avant de repartir à la conquête de la ville ? Ou va-t-il rejoindre ses Pyrénées de peur d'être a nouveau expulsé de la Cité ?

Si un décor et un climat romanesque subsistent dans *J'embrasse pas*, ce n'est plus le cas du film d'Assayas où les frontières du privé et du public, le sentiment d'un dedans et d'un dehors s'estompent. Hors du coup, insensibles aux espaces qu'ils traversent, aux lieux qu'ils habitent, Clément et Adrien ne ressentent aucun sentiment d'échec. Au personnage du perdant, s'est substitué celui de la victime innocente. Au récit d'une « passion » succède la description d'existences passives. Les perdants n'ont même plus conscience de l'être, ils se traînent au rythme de sentiments confus, et la différence des générations se défait, le père et le fils se partageant l'un après l'autre les bras de Louise. Ils ont perdu le fil du temps et perdu le sens de l'espace : il ne se passe rien, tout se brouille comme des images. Subsiste seulement le désir de partir au loin, l'utopie d'un autre espace. Adrien part en Argentine, et son père accompagne des touristes au Sahara. Le désert du corps et de l'esprit se projette naturellement dans le désert géographique.

Non seulement survivre

Seule Louise, la « désenchantée » (1) d'hier, cherche à s'en sortir. Prête à tout pour réussir, elle finit en Madame Météo sur une chaîne de télévision. Concordance des deux scénarios : la réussite est à chaque fois liée à un personnage qui travaille à la télévision (l'antipathique Zablonsky ou le pathétique Romain), comme si l'écran incarnait une dernière chance de recoller avec une image de soi.

Ces deux scénarios montrent comment l'exclusion s'est installée dans l'imaginaire français (voir aussi *Août* de Henri Herré qui se passe à la Défense). Mais de quelle exclusion s'agit-il ? Ne peut-on imaginer que l'échec de Pierre, la descente aux enfers de l'ange provincial, ou bien que la déchéance volontaire d'Adrien et Clément ? Ces images de l'exclusion reviennent à expulser les exclus de l'histoire commune, à les désincarner et à les désocialiser un peu plus.

Que l'exclusion psychique – une exclusion sans limites – prenne le dessus sur l'exclusion sociale, on en prend toute la mesure si on compare ces films français à *Riff Raff* (terme qui signifie « canaille », « rebut ») du cinéaste britannique Ken Loach. On y voit des travailleurs au noir qui bossent sur des chantiers dans d'incroyables conditions d'insécurité. Mais ces personnages sont en chair et en os, ils ont du corps, ils aiment et ils rient, ils savent que « la classe ouvrière n'ira plus au paradis », mais ils ne se contentent pas de survivre. Ne se complaisant ni dans le rôle de l'innocent, ni dans celui de la victime, ils essaient de s'en sortir, se révoltent. Exclus, ils le sont, mais ils n'ont pas renoncé à leur dignité. Pourquoi l'Angleterre d'après Thatcher donne-t-elle l'impression que les individus ont encore une histoire, si désocialisés, marginalisés soient-ils ? Pourquoi montre-t-elle, mieux que la France, que la question sociale n'a pas disparu subitement ?

Cette comparaison éclaire une faiblesse française : à ne voir trop souvent dans l'exclusion qu'une affaire d'individus au destin malheureux, on oublie que l'exclusion a une signification sociale et politique. C'est pourquoi l'orthodoxie républicaine tournera à la prédication si elle ne rappelle pas que sa tâche est de prévenir la ségrégation sociale. Oui, la République doit intégrer, mais il ne suffit pas de le crier sur tous les toits ; la République doit se confronter à l'exclusion et accompagner les déplacements sensibles de la question sociale.

Dans la dernière séquence de *Paris s'éveille*, Louise retrouve son amie Agathe, une immigrée d'origine asiatique, qui travaille dans un restaurant. Personnage bizarre, elle croit qu'elle peut s'intégrer sans devenir Madame Météo. Et d'autant plus bizarre qu'elle est d'origine étrangère. C'est peut-être là que la bât blesse : on préfère le personnage du perdant, de l'exclu solitaire ou du gagnant médiatique, à celui du « personnage ordinaire » qui s'acharne à trouver une place dans une société française qui la fait cher payer. Images de la France !

(1) Titre d'un film de Benoît Jacquot où jouait l'actrice Judith Godrèche (Louise).

▶ Olivier Mongin est directeur de la revue *Esprit*. Il vient de publier au Seuil *la Peur du vide*, essai sur les passions démocratiques.

COURRIER

Retornados

L'article de Jean-Louis Andréani publié le 6 décembre sur les immigrés portugais (« Le temps des retornados ») nécessite une remarque car son titre prête à confusion.

« Retornado » signifie littéralement « celui qui est rentré », c'est-à-dire en l'occurrence « rapatrié ». Or, dans le Portugal d'aujourd'hui, ce terme évoque encore bien davantage le rapatrié d'Angola ou du Mozambique, dont l'indépendance remonte à 1975, que l'immigré rentré au Portugal, sur lequel porte l'article.

Il aurait pu, toutefois, y avoir là matière à article. En effet, « retornado » est au Portugal un terme sulfureux, presque tabou, dans la mesure où il a existé et existe toujours un drame social des « retornados », qui s'apparente plus au problème des harkis qu'à celui des pieds-noirs.

Comme les pieds-noirs, ces centaines de milliers de Portugais, d'origine le plus souvent modeste, s'étaient installés dans un pays qu'ils durent quitter dans des conditions dramatiques, après avoir connu des années de guerre. Mais ils connurent l'humiliation de rentrer dans un Portugal qui ne voulait pas d'eux car la double circonstance de l'euphorie révolutionnaire et de la crise économique en faisait des indésirables, des perdants de l'Histoire, dont la réintégration fut particulièrement difficile.

Vivant toujours dans une sorte de fusion sentimentale avec l'Afrique, ces « retornados » restent très souvent, seize ans après, en marge de la vie économique portugaise dont vous avez célébré le dynamisme nouveau. Je crois que leur cas, occulté par la presse portugaise, méritait d'être évoqué à l'occasion de ce titre à demi trompeur.

FABRICE LANDRY
Rouen

L'Europe, et la paix

Tous ceux qui, comme François Mitterrand, ont grandi dans les récits des horreurs de la première guerre mondiale et subi sur le front ou sous l'Occupation les conséquences de la deuxième, reconnaissent avec lui le prix de ce demi-siècle de paix dont nous venons de jouir, en même temps d'ailleurs que les peuples d'Europe centrale et d'Europe orientale, du moins jusqu'au conflit yougoslave.

L'Europe occidentale, qui a profité des avantages du développement en plus de ceux de la paix, n'a-t-elle pas été en définitive la principale bénéficiaire de l'ordre que les régimes communistes ont maintenu au centre et à l'est de l'Europe, dans les zones d'où sont justement partis les deux derniers conflits mondiaux ? Que les tensions entre Serbes et Croates aient dégénéré en guerre ouverte au moment où prenait fin l'ordre communiste donne à réfléchir et justifie que la question soit au moins posée.

JEAN LLASERA
Ville-d'Avray

Arrangement

Gilles Perrault, dans *le Monde* du 9 janvier, fait semblant de croire que François Mitterrand a adressé au roi des *« plus vifs remerciements »* qui étaient sincères. Dans ce genre d'affaire, il est évident que le « deal » (pardon !), l'arrangement, inclut diverses mesures et engagements soigneusement négociés, y compris, et dans le moindre détail, les *« plus vifs remerciements »* qui font partie du prix à payer en échange de la libération des frères Bouréquat. Il en est de même pour leur déclaration : *« Sa Majesté ne sait pas tout »*, mais, en principe, tout cela ne trompe personne, ni le roi ni le président...

BERNARD VOLKER

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

REVUES — FRÉDÉRIC GAUSSEN

Les femmes et la violence islamiste

Les islamistes algériens veulent supprimer la mixité et ramener la femme au foyer. Pour eux, l'émancipation féminine est le symbole de la menace que fait peser l'Occident sur la communauté musulmane.

LES femmes algériennes doivent-elles rendre grâce aux militaires qui, par leur coup d'Etat, ont empêché les islamistes de prendre le pouvoir ? C'est ce que doivent penser bon nombre d'entre elles, quand on considère le programme du FIS, prônant l'instauration de la loi coranique, la suppression de la mixité dans les lieux publics et le retour de la femme au foyer.

Le sort réservé aux femmes dans le monde arabe et musulman – et qui, pour l'Algérie, a été pratiquement officialisé par le Code de la famille adopté en 1984 – est proprement incompréhensible aux Occidentaux. Faut-il y voir, comme le fait la sociologue Juliette Minces dans le numéro de la revue *Psychanalystes* intitulé « L'islam au singulier », un simple archaïsme, le rapport de ces sociétés à la sexualité pouvant se comparer au puritanisme de la bourgeoisie catholique européenne du dix-neuvième siècle (sacralisation de la virginité, maintien de la femme à la maison, distinction entre l'épouse qui assure la descendance et les « femmes légères » qui donnent le plaisir...) ?

L'explication pourrait avoir quelque chose de rassurant, en laissant espérer que la libération des mœurs viendra naturellement avec le développement économique et le progrès social. Mais, en attendant cette heureuse conjoncture, on ne peut que rester confondu par l'exemple de l'Algérie, qui, trente ans après sa libération et après avoir été un exemple, pour le tiers-monde, de socialisme, d'industrialisation et d'urbanisation, est maintenant aspirée par la régression intégriste et l'obscurantisme religieux. Que les femmes apparaissent comme les premières victimes de la faillite du FLN, elles qui, au temps de la clandestinité n'ont pas hésité à s'engager dans ses rangs, apparaît comme une bien sinistre revanche du machisme sur l'Histoire...

Professeur d'économie à l'université d'Oran, Fatiha Hakiki-Talahite explique, dans un numéro des *Cahiers de l'Orient* consacré à l'Algérie, comment s'est faite cette évolution. Ecartelées entre le discours officiel moderniste, qui les appelait à participer à la construction du pays, et la pression traditionaliste, qui maintenait, dans les faits, les pratiques familiales et les modes de vie anciens, les femmes n'ont jamais eu le soutien du pouvoir politique, dans un pays où l'État de droit n'existait pas. Limitée à une élite urbanisée, l'émancipation des femmes heurtait l'opinion publique, avant d'être franchement combattue, lorsqu'elle s'est identifiée à l'échec d'un modèle de développement qui détruisait les racines culturelles et religieuses de la communauté et créait des besoins impossibles à satisfaire.

Incapables de lutter seules contre l'indifférence des pouvoirs publics et la violence quotidienne dont elles étaient victimes dès qu'elles manifestaient leur autonomie, les femmes sont rentrées dans le rang – c'est-à-dire à la maison. Ce retrait volontaire, qui, pour certaines d'entre elles, va même jusqu'au soutien affiché aux thèses du FIS, signifie-t-il une totale soumission à la loi des hommes ? Fatiha Hakiki-Talahite n'en est pas sûre et voit dans cette passivité apparente une part de ruse. Elle note avec amusement que les jeunes femmes ont spontanément adopté le *hijab*, voile n'appartenant pas à la tradition algérienne, mieux adapté au travail et à la mixité que le *haïk* de leurs mères, et qui leur permet de respecter les convenances, tout en se distinguant des anciens. Mais, pour l'auteur de l'article, cette coquetterie a, en fait, une signification plus profonde. En choisissant elle-même son vêtement, la femme algérienne manifeste que sa soumission à Dieu ne passe pas par sa soumission à l'homme. Elle revendique son autonomie religieuse et s'affirme comme une personne à l'égal de l'homme. *« Revendiquer sa soumission directe à Dieu, sans passer par la médiation de l'homme peut être interprété comme une affirmation de soi, un début d'émergence de la femme en tant qu'individu, dans une société où l'individu lui-même n'en est qu'à ses balbutiements. »*

Il y a aussi, évidemment, une autre explication, plus simple, au port du voile, qui est le désir d'avoir la paix, et, en banalisant la portée du geste, d'en réduire au minimum la valeur symbolique.

« L'absolutisme du pur »

Les contraintes qui règlent la vie familiale et les relations entre les sexes ne pèsent pas que sur les femmes. Le rigorisme sexuel, la hantise de la virginité, l'abstinence et la responsabilité morale exercent sur les hommes une pression qui peut devenir insupportable, lorsqu'elle est confrontée aux sollicitations de la vie moderne. C'est cette armature qui, généralement, saute en éclats, lorsque le couple est transplanté de l'autre côté de la Méditerranée. Des articles publiés dans *Dialogue*, revue de l'Association française des centres de consultation conjugale, montrent les difficultés psychologiques auxquelles sont confrontés les migrants, vivent dans un monde où les relations conjugales, les conduites entre les générations, les rapports au travail, à l'argent ou à l'espace sont déterminés selon des normes entièrement différentes.

La révolte des femmes qui découvrent la modernité et ne sont plus soumises au contrôle permanent de la communauté, peut déséquilibrer gravement les hommes, comme le montre le cas, rapporté par Abdessalem Yahyaoui, de ce mari qui n'avait *« pas le droit de tomber malade »*, parce que son épouse lui interdisait de rester à la maison. Celle-ci ne supportait pas qu'il vienne encombrer un espace réservé aux femmes...

Cet éclatement de la personnalité, cet émiettement de la virilité dans une société sans règles ni repères, ce mélange délétère entre les sexes et les communautés.... c'est bien contre cela que veulent lutter les intégristes de l'islam. C'est pourquoi ils rêvent de fixer de façon intangible le comportement des croyants et la place des femmes dans la société.

Sans doute est-ce là le fondement du geste fou de l'imam Khomeiny, condamnant à mort l'écrivain Salman Rushdie, dont *les Versets sataniques* rappellent l'épreuve du Prophète, son seul faux pas face à la ruse des femmes – c'est-à-dire de Satan. Rushdie, ce musulman impie, qui a écrit, rappelle Claude Lefort dans l'hommage qu'il lui consacre dans *Esprit* : *« Les Versets sataniques chantent l'hybridité, l'impureté, le mélange, les transformations nées de combinaisons nouvelles et inattendues entre les êtres humains, les cultures, les idées, la politique, les films, les chansons. Ce livre célèbre le métissage et redoute l'absolutisme du pur. »*

L'absolutisme du pur.... c'est bien ce qui a failli régner en Algérie.

▶ *Psychanalystes*. Revue du Collège de psychanalystes. Octobre 1991. 95 F. 3, rue Ernest-Cresson, 75014 Paris.

***Les Cahiers de l'Orient*. Nº 23, troisième trimestre 1991. 80 F. 80, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.**

***Dialogue*. Recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille. Nº 113, 3e trimestre 1991. 85 F. AFCCC. 44, rue Danton. 94270 Kremlin-Bicêtre.**

***Esprit*. Nº 178, janvier 1992. 75 F.**

Avant la conférence « multilatérale » à Moscou

L'Etat hébreu rechigne à aborder le problème des réfugiés

Les Israéliens ont fait connaître, mercredi 22 janvier, leur point de vue sur la conférence dite « multilatérale » sur le Proche-Orient qui doit se tenir à Moscou les 28 et 29 janvier et entamer une discussion sur des dossiers concernant l'ensemble des pays de la région et de nombreux autres en dehors de celle-ci : l'eau, l'environnement, la sécurité et le contrôle des armements, ainsi que le développement économique.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

M. Yossef Haddass, directeur général du ministère des affaires étrangères, a *précisé que la question* des réfugiés (palestiniens notamment), qui figurait en bonne place au programme initial de ces négociations, *« pourrait, bien entendu, être abordée »* par les participants qui le souhaiteront, mais qu'en raison de sa *« complexité »*, Israël, pour sa part, n'avait rien préparé de particulier sur le sujet...

Considérée comme la troisième phase du processus amorcé fin octobre à Madrid, puis poursuivi ces dernières semaines à Washington – au plan «bilatéral» – entre Israël, les Palestiniens et les pays arabes voisins encore en conflit avec Israël, la conférence de Moscou devait en principe être élargie à une trentaine de pays invités par les deux «coparrains» du processus, les Etats Unis et... la Russie : la CEE, représentée par le Portugal, la Chine, qui devait établir en fin de semaine des relations diplomatiques avec l'Etat hébreu, le Canada, le Japon, la Turquie et les six pays membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) doivent notamment être représentés. Tous les pays arabes ont également été invités, à l'exception de l'Irak et de la Libye...

Le gouvernement de Jérusalem attend avec une certaine impatience les réponses de la Turquie, de la Tunisie et du Maroc, sachant que, plus ou moins encouragés à s'abstenir par la Syrie – qui refuse le rendez-vous (*le Monde* du 22 janvier), – des pays comme le Liban, l'Algérie et le Yémen ont déjà fait savoir qu'ils ne participeraient pas à un exercice considéré comme *« une récompense indûment offerte »* à un Etat (Israël) se refusant par ailleurs à envisager toute concession territoriale dans les entretiens bilatéraux. Déjà, a annoncé M. Haddas, la Jordanie, l'Egypte, l'Arabie saoudite et les cinq Etats du Golfe (Koweït, Qatar, Bahrein, Oman, Emirats arabes unis) ont accepté l'invitation. Du côté palestinien, une certaine confusion continuait de régner mercredi soir, les dirigeants dits «de l'intérieur», des territoires occupés, se faisant tirer l'oreille pour participer, tandis qu'à Moscou un membre du comité exécutif de l'OLP, M. Mahmoud Abbas, laissait entendre, la veille, que la centrale palestinienne donnerait son feu vert à une participation en bonne et due forme.

« Laisser de côté les sujets délicats »

Les dirigeants de l'intérieur *demandaient notamment*, par l'intermédiaire des Américains, que leur soit accordé le statut de délégation à part entière alors que, pour les Israéliens, *« le cadre de la conférence moscovite doit être le même qu'à Madrid et à Washington »*. En clair, les Palestiniens, *« s'ils veulent venir »* – les Israéliens n'en feraient pas une maladie s'ils s'abstenaient... –, devront être *« inclus dans une délégation jordano-palestinienne »*. De toute façon, a clairement précisé M. Haddass, il n'est pas question, à Moscou, de débattre sur la place publique de sujets *« typiquement bilatéraux » comme, par exemple, le partage de* l'eau en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza. Cette question-là devra être négociée dans le cadre du statut d'autonomie limitée que l'Etat juif se propose d'offrir aux Palestiniens.

D'une façon générale, a confirmé M. Haddass, *« nous allons essayer de laisser les sujets délicats, comme les questions de territoire ou de souveraineté, de côté. Nous devons procéder par étapes et bâtir un certain sentiment de confiance réciproque »*. Coïncidence ? On indique à Jérusalem que les Israéliens ont rejeté une suggestion américaine d'inviter en personne, dans la capitale russe, le nouveau secrétaire général des Nations unies, M. Boutros-Ghali. Israël insiste pour que le représentant de l'organisation internationale, qui sera éventuellement présent à Moscou, n'ouvre pas la bouche : il doit rester simple observateur. *« Moscou n'est toujours pas une conférence internationale*, a précisé M. Haddass, *l'ONU ne l'a pas mise en œuvre, c'est la conférence régionale, amorcée à Madrid, qui se poursuit. »*

Laissant entendre que les deux journées officielles de rencontres moscovites seraient essentiellement consacrées à des discours et à la mise au point d'un calendrier pour la suite éventuelle des pourparlers, le diplomate a indiqué que, pour Israël, le «vrai travail» commencera après, dans les groupes qui seront formés par les participants. *« Nous avons bien préparé nos dossiers et nous avons des propositions à faire »*, a dit M. Haddass, refusant, en revanche, d'évoquer la moindre offre que son gouvernement pourrait faire à ses voisins au chapitre du désarmement...

Exemples de coopération israélo-arabe cités par le diplomate et qui seront notamment proposés à Moscou : les problèmes de santé, d'environnement et des ressources en eau. *« On pourrait au moins commencer par échanger des informations »*, a dit M. Haddass. Rappelant qu'en Israël, comme ailleurs dans la région, *« les réserves d'eau sont utilisées à cent pour cent »*, il a ajouté : *« Pourquoi les Arabes ne profiteraient-ils pas de nos techniques de désalinisation de l'eau de mer ? »*

Selon le directeur des affaires étrangères, des pays comme la France, la Grande-Bretagne ou le Japon pourraient *« apporter leur contribution aux efforts de paix »*, soit en aidant au financement de certaines opérations, soit en offrant une expérience, une compétence particulière. La formule des commissions séparées, retenue pour les négociations multilatérales, devraient d'ailleurs permettre à ces trois pays, et à d'autres qui souhaiteraient se joindre à ces efforts, de participer directement aux différents groupes de travail.

Pour ceux qui douteraient de l'importance ou de l'efficacité de ces rencontres, eu égard à l'absence de certains pays – comment faire avancer la coopération dans le domaine du partage de l'eau sans la participation de la Syrie ou du Liban ? – M. Haddass a souligné la signification que revêt cette conférence pour les Israéliens : *« Imaginez tout de même que nous ferons face pour la première fois à des représentants de pays arabes qui ont toujours refusé le moindre contact avec nous ! Le fait même qu'ils aient accepté de venir est déjà diablement important pour nous. »*

PATRICE CLAUDE

□ ***Vague d'arrestations en Cisjordanie.*** – L'armée israélienne a procédé mercredi 22 janvier à l'arrestation de plusieurs dizaines de Palestiniens en Cisjordanie dans le cadre du renforcement de ses activités visant à empêcher les attaques contre les colons juifs. Cette opération, perçue comme un nouveau geste d'apaisement en direction des colons, a été menée à l'aube par plusieurs centaines de soldats, de membres des services secrets et de policiers, dans les villes de Naplouse, Ramallah et Jénine. – *(AP.)*

Les Palestiniens ont transmis aux Israéliens leur projet d'autonomie

Lors des négociations de paix à Washington, les Palestiniens ont remis à Israël un projet de pouvoir palestinien autonome de transition dans les territoires occupés, concernant les domaines législatif, exécutif et judiciaire.

Ce document, daté du 14 janvier, a été communiqué mercredi 22 janvier à l'AFP par une source palestinienne. Il affirme dans son introduction que *« le but des arrangements intérimaires d'autonomie est d'assurer la transmission pacifique et organisée des pouvoirs d'Israël aux Palestiniens et de créer les conditions propres à des négociations sur le statut final des territoires palestiniens occupés »*. Il indique que ces arrangements intérimaires *« concernent tous les territoires palestiniens occupés depuis juin 1967 »*, qui passeront sous l'autorité autonome palestinienne, et portent sur *« la terre, les ressources naturelles et l'eau, le sous-sol et l'espace maritime et aérien »*.

Le texte, rédigé en anglais, propose la création d'une Direction palestinienne autonome de transition (Palestinian Interim Self-government Authority, PISGA) dont *« la juridiction s'étendra à tous les habitants palestiniens de ces territoires »*. Elle sera constituée de trois organes :

– une assemblée législative de 180 représentants *« librement élus »*, sous contrôle international, par les habitants de la Cisjordanie (y compris Jérusalem-Est) et de la bande de Gaza et par les personnes déplacées depuis 1967 ;

– un conseil exécutif de 20 membres ;

– un pouvoir judiciaire.

Les Palestiniens estiment que ce projet pourrait *« assurer la transmission pacifique et organisée du pouvoir »* par Israël à une autorité palestinienne et *« créer les conditions propres à des négociations sur le statut final des territoires palestiniens occupés »*. Le projet prévoit que le transfert à l'autorité palestinienne *« des juridictions, pouvoirs et responsabilités exercés »* par Israël s'effectuera simultanément au *« retrait du gouvernement militaire et de l'administration civile israélienne »* des territoires occupés. Il fait ensuite état d'un *« retrait des forces armées israéliennes de toutes les régions habitées, juste avant le début du processus d'élections »*.

L'armée devra *« achever son retrait par étapes mutuellement convenues jusqu'à des points de redéploiement le long des frontières des territoires palestiniens occupés, au moment de l'entrée en fonction »* de l'autorité autonome palestinienne.

Le texte affirme que *« des arrangements seront appliqués pour assurer la sécurité intérieure et extérieure et l'ordre public durant la période de transition, avec l'assistance d'une force de paix des Nations unies »*. Il ajoute que *« des arrangements concernant la sécurité extérieure devront être convenus durant ces négociations intérimaires »*. Le projet palestinien indique enfin que les négociations sur ce projet ne pourront commencer qu'après *« les mesures préparatoires »* prévues par un agenda palestinien, dont *« la cessation totale »* de la colonisation. – *(AFP.)*

Après le vote du Conseil de sécurité

La Libye réaffirme qu'elle est disposée à coopérer aux enquêtes sur les attentats

La Libye a *« réaffirmé »* mercredi soir 22 janvier, dans un communiqué du ministère des affaires étrangères, *« sa pleine disposition à coopérer »* aux enquêtes sur les attentats contre des avions américain et français, sans préciser de quelle manière et en se déclarant *« étonnée d'être accusée de non-coopération »*.

La Libye, dans sa première réaction officielle au vote, mardi soir, d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU lui enjoignant de coopérer immédiatement aux enquêtes internationales sur ces attentats, *« s'étonne d'être accusée de ne pas coopérer et regrette profondément de voir que ses efforts déployés à ce sujet aient été ignorés »*.

A New-Delhi, en revanche, le numéro deux libyen, le commandant Abdel Salam Jalloud – dont les déclarations dures tranchent de plus en plus sur celles, plus modérées, faites de source officielle à Tripoli – a déclaré que la Libye refuse de livrer les deux agents libyens et a qualifié la résolution du Conseil de sécurité d'*« inacceptable et injuste »*.

Selon le *New York Times*, la Libye procède actuellement à la dispersion de ses stocks d'armes chimiques par crainte d'une attaque alliée et construit une seconde usine de fabrication de ces armes au sud de Tripoli, plus petite que celle de Rabta.

A Bonn, le porte-parole du gouvernement a indiqué mercredi que l'Allemagne a intercepté du matériel *« pouvant servir à des fins nucléaires qui venait des Etats-Unis et était destiné à la Libye »*. A la suite de cette affaire, le gouvernement allemand a décidé mercredi de renforcer sa réglementation en matière d'exportations illégales vers la Libye en provenance d'un pays tiers.

Jusqu'à présent, la loi ne lui permettait pas d'arrêter une telle livraison. Le matériel saisi sera renvoyé aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

CONGO : après une semaine de conflit avec l'armée

Le premier ministre de transition a remanié son gouvernement

Confronté à la révolte des militaires, qui exigent notamment la démission du secrétaire d'Etat à la défense, le premier ministre congolais de transition, M. André Milongo, a remanié son gouvernement, mercredi 22 janvier.

BRAZZAVILLE

correspondance

« Nous ne sommes pas des putschistes. » Calé dans un fauteuil de cuir, le général Jean-Marie Michel Mokoko, chef d'état-major de l'armée congolaise, tente de justifier le coup de force contre les institutions civiles. *« Nous ne sommes pas du tout intéressés par une prise du pouvoir. Nous sommes convaincus que le processus démocratique ne peut être arrêté »*, affirme-t-il le plus sérieusement du monde.

Mais alors, pourquoi toute cette opération ? *« Il y a une série de manifestations qui laissent croire qu'à un certain niveau on cherche à domestiquer les forces armées. »* Le général, un ancien de Saint-Cyr, fait allusion à la désignation du secrétaire d'Etat à la défense, le colonel Michel Gangouo.

En procédant à un *« rééquilibrage régional de l'armée »* – expression employée par ceux qui récusent le terme «ethnique», – le colonel Gangouo s'est attiré les foudres des principaux officiers, originaires, comme le président Sassou-NGuesso et le chef d'état-major, du nord du pays. *« L'armée, ce n'est pas un problème de région, mais de compétence »*, déclare l'un d'eux, qui dénonce au passage *« l'intégrisme des Bacongos »*, parmi lesquels se recrutent la majorité des partisans du premier ministre. L'armée, comme la classe politique, n'échappe pas aux démons du tribalisme, qui viennent de resurgir spectaculairement au Congo.

*Dans l'épreuve de force qui l'op*pose au gouvernement, l'armée semble avoir remporté la première manche. Le premier ministre a annoncé un remaniement ministériel, à l'issue d'une journée mouvementée marquée par des manifestations, toujours limitées aux quartiers bacongos (le fief de M. Milongo), et par une session extraordinaire du Conseil supérieur de la République (CSR), l'organe législatif provisoire.

Une motion de censure a été déposée contre le gouvernement par plusieurs petits partis. Le débat a été reporté à plus tard, car, selon Mgr Ernest Kombo, président du CSR, *« le Parlement ne peut siéger sous la pression des militaires et du peuple »*. Outre l'armée, le premier ministre est désormais ouvertement contesté par bon nombre de *« conseillers »* (membres du CSR). Sa marge de manœuvre se rétrécit chaque jour davantage.

JEAN-KARIM FALL

□ **Le premier ministre de transition met en cause l'ambassade de France.** – Le premier ministre de transition, M. André Milongo, *« se réserve, dans les heures qui viennent, de demander officiellement à Paris de réaffirmer son engagement envers la démocratie et de démentir les informations faisant état d'une attitude partisane de son ambassadeur à Brazzaville »*, a annoncé, mercredi 22 janvier, son bureau de presse à Paris. *« Selon certaines rumeurs »*, l'ambassade de France au Congo *« assurerait une liaison entre les putschistes et certains lobbies financiers »*, précise le communiqué. – *(Reuter.)*

ZAÏRE : regain de tension à Kinshasa

Des militaires hostiles au régime ont occupé temporairement les locaux de la radio nationale

A Kinshasa, la radio nationale, la Voix du Zaïre, a été occupée pendant plus de trois heures, dans la nuit du mercredi 22 au jeudi 23 janvier, par des militaires hostiles au régime du président Mobutu, avant d'être reprise, en direct – les micros étant restés ouverts, – par des éléments loyalistes de l'armée. L'occupation, commencée à 23 heures, s'est déroulée sans incident, bien que des tirs sporadiques aient été entendus, vers 23 h 30.

Les communiqués diffusés par les soldats mutins réclamaient la démission du gouvernement de M. Nguz Karl I Bond et la reprise des travaux de la Conférence nationale. Ils ont été accueillis par des manifestations débordantes de joie dans les quartiers populaires de la capitale. L'intervention des forces loyalistes a provoqué une courte interruption des programmes, après quoi les émissions ont repris normalement leur cours.

L'arrêt des travaux de la Conférence continue de susciter des réactions hostiles, y compris à l'étranger. A Bruxelles, la CEE, dénonçant l'interruption *« unilatérale »* de la Conférence *« par le premier ministre »*, a annoncé, mercredi, la suspension de son assistance au Zaïre – à l'exception de l'aide humanitaire d'urgence. La Belgique d'abord, puis, mercredi, la France et les Etats-Unis ont aussi déploré la suspension de la Conférence, *« faite d'une manière brutale »*, selon le Quai d'Orsay. L'ambassade américaine à Kinshasa a souhaité que la Conférence reprenne ses travaux *« sans plus d'ingérence et d'intimidation »*. – *(AFP, Reuter.)*

MAURITANIE

Première élection présidentielle multipartite

Quatre candidats sont en lice pour la première élection présidentielle multipartite depuis l'indépendance du pays, qui doit avoir lieu vendredi 24 janvier. Ce scrutin sera suivi, quelques semaines plus tard, par des élections législatives et sénatoriales. Cependant – contrairement au cas de l'Algérie, – aucune formation islamique n'est autorisée par la nouvelle Constitution.

Partant favori pour un mandat présidentiel de six ans, l'actuel chef de l'Etat, le colonel Maouiya Ould Sid'Ahmed Taya, est arrivé au pouvoir en décembre 1984, à la faveur d'un putsch. Il propose le *« changement dans la stabilité »* et affirme avoir *« préparé avec l'armée »* cette démocratisation . Son principal rival est un économiste, qui fut ministre des finances et gouverneur de la Banque centrale, un familier des institutions financières internationales, M. Ahmed Ould Daddah, demi-frère de M. Moktar Ould Daddah, premier président – civil – de la Mauritanie. Sous le slogan « Ere nouvelle», il se promet de légaliser les partis islamiques interdits et s'engage à renégocier avec les bailleurs de fonds une politique économique d'ajustement structurel *« mieux adaptée au pays »*. – *(AFP.)*

□ **DJIBOUTI : la Croix-Rouge autorisée à se rendre à Tadjourah.** – Un représentant du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a obtenu l'autorisation du gouvernement de se rendre, mercredi 22 janvier, dans la ville de Tadjourah, où sont cantonnés, depuis plus de deux mois, les soldats gouvernementaux. – *(AFP.)*

□ **OUGANDA : arrestation de quatre opposants.** – L'opposition ougandaise a protesté, mercredi 22 janvier, contre l'arrestation, la veille, de quatre membres du Congrès du peuple ougandais (UPC), parti d'opposition basé dans le nord du pays. La semaine dernière, six dirigeants du Parti démocratique, accusés de complot contre le gouvernement du président Yoweri Museveni, avaient également été interpellés. – *(Reuter.)*

□ **TOGO : les locaux d'un journal mis à sac par un commando militaire.** – Plusieurs dizaines de militaires en armes ont mis à sac, mercredi 22 janvier, à Lomé, les locaux d'un journal bihebdomadaire privé, *le Courrier du Golfe*, connu pour ses prises de positions critiques envers l'armée. Le chef de l'Etat, le général Eyadéma, a condamné *« avec fermeté »* cette opération, la première menée par des militaires depuis l'assaut sanglant contre le siège du gouvernement, le 3 décembre dern[illegible] *(AFP.)*

(Publicité)

« ... aucun Etat souverain ne peut livrer ses citoyens à l'arbitraire d'autres Etats... »

La charte de l'ONU doit être respectée

Déclaration

Dans un communiqué publié le 27 novembre 1991, l'administration des Etats-Unis et le gouvernement britannique ont accusé deux citoyens libyens d'être responsables de l'explosion de l'avion de la PanAm (vol 103) au-dessus du village de *Lockerbie en Ecosse*.

Cette accusation, par le truchement d'une enquête en cours et par une série de déclarations spectaculaires répercutées par les médias, vise en réalité l'Etat libyen (Jamahiriya) lui-même, dont la politique est combattue par les USA et la Grande-Bretagne. En formulant des condamnations hâtives et en exigeant la livraison immédiate aux tribunaux américains et anglais de ressortissants d'autres Etats souverains, telle la Libye, les USA et la Grande-Bretagne passent par-dessus la jurisprudence pleine de nombreux cas similaires où tant d'autres Etats ont refusé de livrer leurs propres citoyens.

Quoi que contienne l'acte d'accusation dressé contre deux ressortissants libyens, leur « condamnation » prématurée est acquise en fait par le biais des médias, avant tout jugement équitable. Cela contrevient à toutes les Constitutions et à toutes les chartes des droits de l'homme. On viole le principe selon lequel *« tout accusé est présumé innocent tant qu'il n'a pas été reconnu coupable »*.

Cependant, la Libye se déclare prête à respecter toutes les procédures judiciaires en vigueur, dans la mesure où l'enquête met en cause deux citoyens libyens, toujours dans le cadre de sa souveraineté, du respect des droits des malheureuses victimes, de leurs familles et de leurs proches, mais aussi des droits de ceux qui font l'objet des accusations.

De même que les juges d'instruction en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis ont mené leur enquête conformément aux lois et aux procédures propres à leur pays, il est naturel que la Libye, selon les mêmes principes juridiques, ait nommé son juge d'instruction. Ce dernier a invité les trois juges d'instruction précédents à venir sur place pour assister et participer à l'enquête, afin de s'assurer de la bonne marche de la procédure et de son impartialité, ou bien de lui permettre l'accès au dossier dans les différents lieux où il a été établi. Cette démarche n'a toujours pas obtenu de réponse.

De plus, les organisations internationales, les associations des droits de l'homme et les familles des victimes seront en droit d'envoyer des observateurs ou des avocats pour assister à l'instruction, et les Etats concernés seront habilités à être informés de l'évolution de l'enquête à toutes fins utiles.

Tout en démontrant sa disponibilité dans le cadre du respect mutuel des lois et de la souveraineté des Etats, la Libye *accepte la formation d'une commission internationale neutre pour effectuer cette enquête.* L'une ou l'autre de ces procédures répond correctement au but recherché, s'il s'agit de la vérité.

En dernière analyse, nous sommes obligés de conclure à une nouvelle agression caractérisée contre la Libye. Des déclarations répétées depuis le 27 novembre 1991, en provenance des gouvernements des USA, de la Grande-Bretagne et de la France, soulignent clairement le danger d'un recours à des sanctions multiples, y compris militaires, contre la Libye.

Cela est très grave. Tous les peuples et toutes les nations de la Méditerranée, en particulier, sont concernés, car toutes les règles internationales habituelles – diplomatiques entre autres – sont brutalement abandonnées pour leur substituer une politique de force.

Toute menace, toute tentative d'agression, tout recours à la force entre Etats souverains dérogent à la charte des Nations unies qui invite à régler les conflits par la voie pacifique, par la négociation. C'est en faveur de cette solution que se sont prononcées déjà la Ligue arabe et la Conférence islamique réunies au Caire et à Dakar.

La charte des Nations unies doit être respectée ! D'autant plus par les grandes puissances, qui ont davantage de responsabilités devant le monde et devant l'Assemblée générale des Nations unies.

Aucun Etat souverain ne peut livrer ses citoyens à l'arbitraire d'autres Etats.

Les lois nationales et les tribunaux nationaux sont seuls compétents pour inquiéter et juger les ressortissants de l'Etat intéressé. Cela découle directement du principe de la souveraineté des Etats eux-mêmes. La seule exception à cette règle tient à l'existence d'accords de coopération judiciaire ou de traités d'extradition entre les Etats parties.

Ce qui est valable pour les USA ou la Grande-Bretagne, ou tout autre Etat, est valable pour la Libye.

(Le 6 janvier 1992.)

Premiers signataires :

Azanie : **Nelson Mandela**, *président de l'ANC.*

Algérie : **Ahmed Ben Bella**, *1er président de la République algérienne,*
Chérif Belkacem, *ancien ministre.*
Ahmed Taleb Ibrahimi, *ex-ministre des Affaires étrangères.*
Chérif Messaadia, *ex S.G. du FLN,*
Hocine Zahouane, *avocat, vice-président de la Ligue de défense des droits de l'homme.*

Allemagne : **Ulrich Briefs**, *député au Bundestag,*
Alain Piermont, *attaché parlementaire,*
Dorothée Piermont, *députée européenne,*
Frieder Wolf, *attaché parlementaire au Parlement européen.*

Autriche : **Hans Klecatsky**, *ancien ministre de la Justice,*
Hans Koechler, *président IPO.*

Bolivie : **Antonio Nivara**, *S.G. du Mouvement de la libre Bolivie.*

Brésil : **Mario Aurelio**, *responsable des Relations extérieures du PT,*
Luiz Inacio da Silva (Lula), *président du PT, candidat à la présidence de la République du Brésil.*

Chypre : **Takis Chatzidemitriou**, *S.G. de l'EDEK,*
Vassiliou Lissarides, *président du Parlement chypriote.*
Christofis Lassetas, *S.G. de la Fédération chypriote du travail.*

Colombie : **Antonio Navarro Wolf**, *président du M 19, ministre.*

Egypte : **Général Saad-Eddine Chadli**, *ex-chef d'état-major,*
Ibrahim Choukri, *Parti du travail,*
Mahmoud Amin El Alem, *professeur, écrivain,*
Farid Abdel Majid, *Parti nassérien,*
Maréchal Mohammed Fawzi, *ex-ministre de la Défense.*
Mohammed Fayek, *Association des droits de l'homme,*
Mourad Ghaleb, *écrivain,*
Abdallah Ghate, *acteur,*
Adil Husseni, *rédacteur* Achaab,
Salah Issa, *journaliste, éditorialiste au journal* Almawkif alarabi,
Khaled Mohiedine, *S.G. du Rassemblement progressiste, député,*
Mohammed Nassar, *avocat, S.G. de l'OSPAA,*
Amina Rizk, *actrice,*
Youssef Shaban, *acteur,*
Mahmoud Yassin, *acteur.*

Espagne : **Felipe Alcaraz**, *député,*
Carlos Alvarez, *écrivain,*
Jaime Ballesteros, *ex-député, président d'OSPAAAL,*
Marcelino Camacho, *président du syndicat CCOO,*
Benjamin Forcano, *théologue,*
Antonio Gades, *chorégraphe, danseur, prix national de danse,*
José Antonio Gimbernat, *président de l'Association des droits de l'homme,*
Oscar Ladoire, *acteur,*
Pedro Martinez Montavez, *professeur,*
Juan Mellado, *député,*
Guillermo Montacinos, *acteur,*
Joaquin Navarro, *magistrat de la Cour,*
Luis Otero, *ex-colonel de l'armée,*
Manuel Revuelta, *journaliste,*
Antonio Romero, *député,*
Antonio Santesmases, *professeur*
Marcial Suárez, *écrivain,*
Carlos Taibo, *sociologue.*

France : **Marie-Christine Aulas**, *députée des Verts au Parlement européen,*
Denis Berger, *professeur Paris-VIII,*
Pierre Charvin, *professeur université de Nice,*
Claude Cheysson, *ex-ministre des Relations extérieures, député européen,*
Antoine Comte, *avocat,*
François Della-Suda, *professeur,*
René Dumont, *agronome, écrivain,*
Jean-Louis Hurst, *journaliste, écrivain,*
Edmond Jouve, *professeur Sorbonne,*
Bernard Langlois, *directeur de* Politis,
Michel Lequenne, *écrivain,*
Gilbert Marquis, *journaliste, Alternative Rouge Et Verte (AREV),*
Andrée Michel, *directrice honoraire de recherches au CNRS,*
Charlotte Paquet, *sociologue,*
Gilles Perrault, *écrivain,*
Maurice Rajsfus, *écrivain,*
Ginette Skandrani, *des Verts,*
Alain Stern, *S.G. de la FSM,*
Roger Winterhalter, *maire de Lutterbach, AREV.*

Grèce : **Jiannis Gigdis**, *ex-ministre, président EDHK,*
Manolis Glézos, *député, héros national de la résistance,*
Dematriou Goutas, *professeur de sociologie,*
Maria Karra, *ex-vice-maire d'Athènes,*
Kostas Konstantinides, *ex-général de l'OTAN,*
Général Georges Koumanakos, *président de l'association Les Généraux pour la paix,*
Evangelos Maheras, *président du Conseil mondial de la paix WPC,*
Giorgio Michalides, *Union internationale des étudiants,*
Dr Michaël Peristerakis, *député, président de l'AKE (mouvement indépendant pour la paix),*
Michel Raptis, *éditorialiste.*

Italie : **Guillermo Almeyra**, *journaliste,*
Lucciana Castellina, *députée européenne,*
Eugenio Melandri, *député européen,*
Giovanni Russo Spenna, *député européen,*
Daccia Valente, *députée européenne.*

Liban : **Youmna Elaïd**, *professeur,*
Mustafa Elrafaï, *professeur en législation islamique, université de Tripoli,*
Yahya Ghazi, *professeur université américaine,*
Hachem Haider, *doyen de la faculté des sciences sociales, université de Beyrouth,*
Georges Hawi, *S.G. du PC libanais,*
Walid Husseini, *rédacteur* Al Kifah Al Arabi,
Mohamed Majdub, *professeur,*
Tatal Salman, *directeur Essafir,*
Nathir Sobh, *doyen faculté des sciences,*
Ahmed Saïd, *président de l'Association des écrivains libanais.*

Libye : **Hafiana Saïd Aribi**, *juriste, avocat près la Cour suprême,*
Sassi El Haj, *avocat près la Cour suprême, commission arabe libyenne des droits de l'homme,*
Khelifa Tellisi, *écrivain, historien.*

Luxembourg : **Charles Doerner**, *ALDEA.*

Maroc : **Mohammed Noubir Amawi**, *S.G. de la CDT,*
Mohammed Basri, *Conseil national de la résistance,*
Mohammed Lahbib Forkani, *député,*
Habib Haj Nasser, *député,*
Mohammed Sassi, *S.G. des jeunesses Irihadya,*
Abderrahman Yousfi, *1er secrétaire USFP.*

Malte : **Karmeno Mifsud Bonnici**, *ex-premier ministre, député, S.G. Labour Party,*
Reno Calleta, *député Labour Party,*
Lino De Bono, *député Labour Party,*
Vino Kalaya, *député Labour Party,*
Dennis Sammut, *député Labour Party, S.G. du POPEM.*

Nicaragua : **Daniel Ortega**, *ex-président de la République, FSLN,*
Miguel Descoto, *ex-ministre des Affaires étrangères.*

Palestine : **Cheikh Abdulhamid Assayeh**, *président du Conseil national palestinien,*
Ghassan Matar, *écrivain.*

Portugal : **Maréchal Francisco Costa Gomes**, *ex-président de la République,*
Otelo Saraiva de Carvalho, *organisateur de la Révolution du 24 avril.*

République Dominicaine : **Raffaël Fala**, *S.G. du Bloc socialiste.*

Royaume-Uni : **Ron Brown**, *député à la Chambre des communes,*
Peter Campton, *député européen,*
Kenneth Coates, *député européen,*
Alexander M. Falconer, *député européen,*
Henry Mc Cubbin, *député européen.*

Sénégal : **Abdallaye Bellami**, *président de l'Organisation des juristes africains,*
N'Gouin Benoit, *professeur,*
Abdullah Wade, *S.G. du PD, candidat à la présidence de la République.*

Soudan : **Farouk Awad Aissa**, *S.G. de l'Association des juristes arabes.*

Suisse : **Jean Ziegler**, *député, écrivain.*

Tunisie : **Mustapha Al Marzougui**, *président de la Ligue des droits de l'homme,*
Khemaies Chemmari, *journaliste, écrivain,*
Mohammed Sahraoui, *UGTT.*

USA : **Dan McReynolds**, *S.G. World Resisters International (WRI),*
Ramsay Clark, *ex-Attorney General.*

Réponses à : Comité d'études et de recherches sur les problèmes de la Méditerranée B.P. 211 – 75967 Paris Cedex 20. Télécopieur : (1) 43-73-36-57.

AFRIQUE

Algérie : mettre le FIS au pas

Suite de la première page

Bien que n'hésitant pas à critiquer *durement le pouvoir*, il était généralement considéré par ce dernier comme un islamiste *«raisonnable»*. M. Hachani avait notamment plaidé pour la participation de son organisation aux élections législatives, dont les résultats viennent *d'être annulés*. Entre les deux tours, comme après la démission du président Chadli, il avait tenté, tant bien que mal, d'appeler ses troupes au calme.

Son communiqué en direction de l'armée doit être interprété comme l'expression de la radicalisation de la ligne du FIS, sous l'influence d'une partie de la base et de la direction peu disposées à se laisser étrangler sans réagir. Car si, contrairement aux premier jours, l'idée d'interdire immédiatement le FIS paraît avoir fait long feu, il ne fait guère de doute que le parti de M. Hachani sera confronté à une *tentative d'étouffement* graduel, le pouvoir se saisissant de chaque occasion pour intervenir et limiter son expression.

Cette tactique a trouvé une nouvelle illustration, lorsque, mercredi vers 19 heures, la gendarmerie a investi les bureaux du quotidien *El Khabar* et a procédé à l'interpellations de huit journalistes, parmi lesquels le directeur de la rédaction, M. Mohamed Selami, qui pourrait être inculpé de complicité d'appel à la désobéissance.

Le silence des mosquées

Après avoir, récemment, perdu *deux hommes lors d'attaques* contre un barrage et un poste de contrôle, l'armée semble donc décidée à ne laisser douter personne de sa détermination à réagir, quitte, pour cela, à prendre quelque licence avec la liberté de la presse. Sans doute le pouvoir expliquera-t-il bientôt que la publication d'un simple encart publicitaire est en soi *suffisante pour fonder une accusation de complicité.* Mais l'intrusion de gendarmes dans une salle de rédaction, suivie de l'interpellation de huit journalistes, sera légitimement vécue pour ce qu'elle est : une tentative d'intimidation qui *laisse mal augurer de ce «respect de l'état de droit»* réaffirmé, le même jour, à l'issue du conseil des ministres.

Ces interventions policières interviennent alors que le wali (préfet) d'Alger vient d'interdire par arrêté *tout* rassemblement aux abords des mosquées, ainsi que dans les *«rues et ruelles adjacentes* [qui] *ne peuvent aucunement être assimilées à des prolongements de celles-ci»*. Les beaux jours du mouvement intégriste avaient été rythmés, chaque vendredi, jour de la grande prière, par une foule de fidèles venus prier devant les mosquées de Kouba et de Bab-el-Oued, devenues, alternativement, les traditionnels lieux de rassemblement du FIS et de ses partisans. Désormais, précise l'arrêté, *«l'usage de la voie publique (trottoirs, chaussées, places publiques, espaces et dégagements) est exclusivement réservé à la circulation des piétons et des véhicules.* [...] *Toute contravention aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément à la loi.»*

Il faut donc s'attendre, vendredi, autour de la mosquée de Kouba, au déploiement d'un dispositif identique à celui mis en place, la semaine dernière, aux abords de la mosquée de Bab-el-Oued, où la gendarmerie avait soigneusement filtré et repoussé des milliers de fidèles venus, parfois de plusieurs dizaines de kilomètres, écouter la «bonne parole».

Le conseil de gouvernement comme le conseil des ministres viennent, pour leur part, d'insister particulièrement sur la volonté du pouvoir de *«mettre fin à l'intrusion de la politique partisane au sein de la mosquée»*. D'autres mesures sont attendues dans ce sens, notamment l'interdiction des haut-parleurs qui, depuis des années, déversent les diatribes des prédicateurs les plus enflammés du FIS. Le gouvernement a aussi annoncé que l'école et l'administration publique, où le FIS est particulièrement bien implanté, n'échapperaient pas, elles non plus, à la reprise en main. Les mesures envisagées dans ces secteurs n'ont cependant pas encore été dévoilées.

GEORGES MARION

M. Abdelkader Hachani l'homme au double discours



M. Abdelkader Hachani, trente-six ans, occupe officiellement les fonctions de responsable du bureau exécutif provisoire du Front islamique du salut (FIS) depuis l'arrestation, le 6 juillet, de M. Mohamed Saïd, qui s'était autoproclamé président du parti de Dieu après la mise sous les verrous, le 30 juin, de MM. Abassi Madani et Ali Benhadj. Au Majlis el *Choura, l'instance suprême* dont il fait partie, il obtient alors l'exclusion de cinq de ses membres qui avaient contesté la procédure de succession. Au «congrès de la fidélité», réuni le 26 juillet, à Batna, il fait entrer une douzaine de ses proches au Majlis et se fait coopter à la tête d'un nouveau bureau exécutif provisoire.

Cet ingénieur en pétrochimie, au visage poupin et aux lunettes cerclées, avait permis au FIS de surmonter sa débâcle après les troubles du mois de juin 1991. *Il avait arraché aux siens la difficile* décision de participer aux élections législatives et avait ainsi conduit le parti de Dieu à une nette victoire, le 26 décembre, lors du premier tour de scrutin. Il avait alors suggéré une possible « cohabitation » avec le président Chadli. Au lendemain du coup de force de *l'armée, il avait rencontré* les secrétaires généraux du FLN et du Front des forces socialistes (FFS) *pour envisager*, avec eux, une riposte.

Aussi à l'aise en français qu'en arabe, sachant manier successivement le langage de la fermeté et celui de la modération, M. Hachani n'a guère de charisme. Timide, il n'est pas non plus un orateur susceptible de galvaniser les foules. Ce disciple effacé de M. Madani était considéré par les siens comme un *«gamin en politique»*, selon l'expression de M. Ahmed Merrani, membre de la direction collégiale, entré en dissidence contre le tandem Madani-Benhadj. Pourtant, habile manœuvrier, il a surpris tout le monde par ses talents *de négociateur*, avec le gouvernement et l'armée avant la levée de l'état de siège, le 29 septembre, *puis* entre les factions rivales au sein du FIS.

□ **MOZAMBIQUE : reprise des négociations entre le gouvernement et la RENAMO.** – Les négociations entre le gouvernement de Maputo et la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO) ont repris, mardi 21 janvier, à Rome, avec un *«espoir raisonnable d'un accord de paix possible dans les deux-trois mois»*, selon le représentant du gouvernement italien aux pourparlers, M. Mario Raffaelli. Parmi les éléments favorables, celui-ci a cité la récente rencontre du président de la RENAMO et du président zimbabwéen Robert Mugabe, allié militaire du gouvernement mozambicain, ainsi que la tournée, fin 1991, du chef rebelle à Lisbonne et à Rome. – *(AFP.)*

EUROPE

YOUGOSLAVIE : la guerre civile

Zagreb accuse l'armée fédérale de chasser les Croates des territoires qu'elle contrôle

Le vice-premier ministre croate Mato Granic a accusé, mercredi 22 janvier, l'armée serbo-fédérale de chasser *« systématiquement »* les Croates des territoires qu'elle contrôle. *« Ces derniers temps, l'agresseur nettoie par la terreur les régions de Drnis et Knin* [arrière-pays dalmate], *de Baranja et de Vukovar* [est de la Croatie] *de la population croate »*, a affirmé M. Granic lors d'une conférence de presse, ajoutant que les Nations unies seraient saisies par le premier ministre croate Franjo Greguric, actuellement à New-York, de cette *« grave violation du cessez-le-feu »*.

L'une des tâches prioritaires du gouvernement croate sera, avec la relance de l'économie, le retour organisé dans un délai maximum d'un an des personnes déplacées, a souligné pour sa part un autre vice-premier ministre, M. Jurica Pavelic. Quelque 700 000 habitants de Croatie ont été contraints de quitter les zones de crise. Plus de 320 000 ont trouvé refuge en Croatie même, tandis que les autres sont partis à l'étranger ou dans les autres Républiques yougoslaves.

Plus de 200 000 appartements et maisons d'habitation ont été détruits ou endommagés pendant la guerre, qui a causé des dommages matériels de l'ordre de 19 milliards de dollars. Ce chiffre ne prend pas en compte les dommages causés dans les territoires contrôlés actuellement par les autonomistes serbes et l'armée fédérale. Enfin, un troisième vice-premier ministre croate, M. Zdravko Tomac, a souligné que Zagreb réclamait la dissolution de l'armée fédérale et le contrôle de son armement.

Par ailleurs la *« République serbe de Krajina »*, autoproclamée en Croatie, a réaffirmé mercredi qu'elle rejetait le plan de paix de l'ONU prévoyant notamment le déploiement de casques bleus sur son territoire. Dans un communiqué, le *« gouvernement »* de la Krajina s'élève contre une déclaration de son *« ministre de l'intérieur »*, M. Milan Martic, qui a estimé *« acceptable »* le plan de paix de l'émissaire spécial de l'ONU en Yougoslavie, M. Cyrus Vance.

Ce plan, indique le communiqué, est *« inacceptable dans la version adoptée par les présidents Tudjman* [croate], *Milosevic* [serbe] *et le général Kadijevic* [alors ministre fédéral de la défense] *»*. En revanche, les casques bleus sont *« toujours les bienvenus sur la ligne de démarcation entre les forces armées de l'agresseur croate et la ligne de défense serbe »*, affirme encore ce communiqué. – *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD : aux termes d'un « arrangement » avec la justice

Les liens entre l'armée britannique et les organisations paramilitaires protestantes ne seront pas révélés

LONDRES

de notre correspondant

Le procès retentissant au cours duquel devaient être dévoilés les liens secrets unissant les groupes paramilitaires protestants d'Irlande du Nord aux services de renseignement de l'armée britannique n'aura pas lieu. Du moins, rien de très compromettant ne sera exposé sur la place publique.

C'est ce qui ressort de l'*« arrangement »* entre l'accusé et la justice, annoncé au terme de la première journée, mercredi 22 janvier, au tribunal de Belfast, du procès de Brian Nelson, agent secret au service de l'armée et membre influent de l'UDA (Ulster Defence Association), un groupe paramilitaire qui est peu ou prou aux protestants ce que l'IRA est aux catholiques. Le *« compromis légal »* est le suivant : l'accusé plaide coupable concernant une vingtaine de chefs d'accusation, dont cinq relèvent de la conspiration en vue de commettre des assassinats. En échange, les accusations de meurtre qui pesaient sur lui, ainsi que treize autres charges, sont abandonnées. Si Brian Nelson avait été reconnu coupable d'assassinat, il aurait été condamné à l'emprisonnement à vie. Aujourd'hui, il ne risque plus qu'une peine maximale de douze ans.

Mais la conséquence la plus évidente de cet accord, justifié par un *« examen rigoureux des intérêts de la justice »* (selon l'avocat de la couronne) est d'éviter à l'armée d'avoir à s'expliquer sur des opérations paramilitaires en Irlande du Nord incluant le meurtre d'activistes républicains. Brian Nelson avait notamment informé ses « officiers traitants » de l'imminence de l'assassinat de deux républicains, et l'armée n'a rien fait pour empêcher ces meurtres.

LAURENT ZECCHINI

□ **ITALIE : des traces d'explosifs sur la coque du *Moby-Prince*.** – Des traces de nitrate et de poudre ont été trouvées sur la carcasse du *Moby-Prince*, un ferry-boat dans lequel cent quarante personnes avaient trouvé la mort, après sa collision avec un pétrolier près du port italien de Livourne, dans la nuit du 10 au 11 avril 1991 (*le Monde* du 13 avril 1991). La déflagration, dans la salle contenant un moteur électrique actionnant les hélices de proue, aurait emporté un panneau métallique. Selon la version des faits connue jusqu'ici, le ferry-boat, qui se trouvait, pour une raison non élucidée, en dehors de sa route normale, avait pris feu après avoir heurté le pétrolier *Agip-Abruzzo*. – *(AFP.)*

IRLANDE : déjà affaibli par plusieurs « affaires »

Le premier ministre est menacé par un nouveau scandale

M. Charles Haughey, le premier ministre de la République d'Irlande, qui avait déjà dû, à la mi-novembre 1991, faire face à une fronde au sein même de son parti, le Fianna Fail (nationaliste), liée, notamment, à une série de scandales financiers touchant des entreprises semi-publiques (*le Monde* du 15 novembre 1991), est confronté à de nouvelles difficultés.

Mardi 21 janvier, son ancien ministre de la justice, M. Sean Doherty, a démissionné de son poste de président du Sénat, en accusant M. Haughey d'avoir autorisé la mise sur écoutes de deux journalistes irlandais en 1982 pour tenter de dévoiler la source de fuites d'informations gouvernementales.

M. Doherty a affirmé que, pendant plusieurs mois, il avait transmis lui-même les transcriptions des écoutes au premier ministre. Ancien proche de M. Haughey, M. Doherty a ajouté qu'il s'était tu pendant dix ans pour le protéger. M. Haughey a répliqué que ces accusations étaient *« monstrueuses et infondées »* et que M. Doherty recherchait un *« gain politique personnel »*.

Le Fine Gael, principal parti d'opposition, a déposé une motion de censure contre le gouvernement de M. Haughey devant le Sénat, tandis que la petite formation des démocrates progressistes, partenaire du Fianna Fail dans la coalition gouvernementale, a adressé mercredi un ultimatum au premier ministre, l'adjurant de restaurer la crédibilité de son gouvernement. Faute de quoi, les démocrates progressistes menacent de se retirer de ce dernier, qui deviendrait minoritaire.

Les démocrates progressistes ont exigé une *« réponse immédiate »* en laissant entendre que le départ de M. Haughey était le prix de leur maintien dans la coalition. Le Parlement se réunit la semaine prochaine pour examiner le projet de budget. – *(AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE : le débat sur les institutions

Le président Havel retire son projet de réforme du Parlement fédéral

PRAGUE

correspondance

Après le rejet, la veille, par le Parlement de deux de ses projets, le président Vaclav Havel a, de lui-même, retiré, mercredi 22 janvier, son projet de réforme du Parlement fédéral. Cette restructuration prévoyait le remplacement de la seconde Chambre, la Chambre des Nations (dont l'omnipotence perturbe l'exercice législatif) par un Conseil consultatif fédéral formé de quinze Tchèques et de quinze Slovaques qui n'aurait disposé que d'un droit de veto.

C'est donc la proposition des députés favorables à un Parlement bicaméral, composé d'une Assemblée et d'un Sénat, qui devait être votée jeudi. L'Assemblée fédérale devait encore se mettre d'accord sur la durée des mandats et sur le nombre de députés de chacune des Chambres. En cette période pré-électorale, ces discussions s'annoncent houleuses.

En faisant marche arrière, le président tchécoslovaque, dont le projet avait peu de chances d'aboutir, a sans doute voulu éviter la surenchère. Mais après le rejet mardi de deux de ses cinq propositions (l'une sur un référendum d'initiative présidentielle sur l'avenir de la Fédération, l'autre concernant le mode d'adoption d'une nouvelle Constitution), une défaite supplémentaire aurait peut-être aussi entamé sa crédibilité. Ses deux dernières propositions pour éviter l'éclatement du pays – renforcement des pouvoirs présidentiels et modification de la loi électorale – devraient être examinées par le Parlement dans les prochains jours.

C. M.

DANEMARK

Polémique au sein du Parti social-démocrate sur une éventuelle adhésion à l'UEO

COPENHAGUE

de notre correspondante

La question d'une éventuelle adhésion du Danemark à l'Union de l'Europe occidentale (UEO), qui a vocation à devenir « le bras armé » d'une défense européenne commune, suscite une vive polémique au sein du Parti social-démocrate. Jusqu'ici, le gouvernement Schlüter, minoritaire (centre droit), n'avait cessé d'expliquer régulièrement – surtout depuis la guerre du Golfe – qu'il lui paraissait souhaitable que le Danemark entre à l'UEO. Mais une telle démarche restait hypothétique puisqu'une majorité du Folketing, le Parlement, continuait à y être hostile, les sociaux-démocrates étant les plus déterminés à dire « non ».

A la surprise générale, Mme Ritt Bjerregaard, ancien ministre et coordinatrice des problèmes de politique étrangère du groupe parlementaire social-démocrate, dont elle était encore tout récemment la présidente, vient de déclarer qu'étant donné l'évolution actuelle de la conjoncture et le rôle croissant que l'UEO est appelée à jouer, elle estimait qu'une adhésion du royaume à cette organisation devenait nécessaire...

Mme Bjerregaard, souvent citée comme candidate au poste de ministre des affaires étrangères au cas où le pouvoir changerait de main, prenait ainsi ses amis à contre-pied. Le président du parti, M. Auken, et le porte-parole social-démocrate pour les problèmes de défense, M. Haekkerup, se sont hâtés l'un et l'autre, non sans nervosité, d'affirmer aussitôt que les propos de Mme Bjerregaard n'engageaient qu'elle-même.

CAMILLE OLSEN

ASIE

INDE

New-Delhi envisage de normaliser ses relations avec Israël

NEW-DELHI

de notre correspondant

Pour ce vieil habitué de la capitale indienne qu'est M. Yasser Arafat, sa dernière visite à New-Delhi – qu'il a quittée mercredi 22 janvier – a revêtu un caractère particulier : l'Inde se montre aujourd'hui désireuse de se rapprocher d'Israël, avec qui elle n'entretient pas de relations diplomatiques. Cet infléchissement à l'égard de l'Etat hébreu risque évidemment de modifier la nature des rapports de l'Inde avec l'OLP, qui remontent à l'époque de Nehru. Alliés traditionnels des Palestiniens, les Indiens se sont sans doute efforcés de rassurer le chef de l'OLP, tout en préparant le terrain à ce probable rapprochement indo-israélien.

« La reconnaissance diplomatique d'un État par un autre est une affaire purement intérieure dont je n'ai pas à me mêler », a déclaré M. Arafat lors d'une conférence de presse, ajoutant que *« les relations indo-palestiniennes sont très fortes »*. Le ministre indien des affaires étrangères, M. Madhavsinh Solanki, avait, pour sa part, indiqué la semaine dernière ne pas envisager d'établir des relations diplomatiques avec Israël avant d'avoir *« analysé les résultats de la conférence de paix au Proche-Orient »*.

L'Inde souhaiterait participer à cette conférence, la solution de la question palestinienne ayant été, depuis toujours, au cœur de sa politique étrangère. Un tel souhait n'est pas étranger à son changement d'attitude à l'égard de Jérusalem puisque, sans normalisation avec Israël, une telle participation lui sera refusée. Pour l'instant, le seul lien entre les deux pays est un modeste consulat à Bombay.

Les raisons de ce rapprochement sont surtout liées au réchauffement des relations indo-américaines. Le vote des Indiens en faveur de la résolution des Nations unies supprimant l'assimilation du sionisme au racisme a été interprété par Washington comme un geste de bonne volonté. Après la disparition de son ex-allié soviétique, New-Delhi a dû prendre en compte l'émergence du « nouvel ordre » mondial et reconsidérer certaines orientations traditionnelles de sa diplomatie.

Un dernier facteur peut enfin expliquer ces changements dans la perception indienne du monde extérieur : lors de la dernière réunion de l'Organisation des pays islamiques (OIC), l'Inde s'est retrouvée au banc des accusés en raison de sa politique répressive à l'égard des séparatistes musulmans du Cachemire. Comme l'écrit l'hebdomadaire *India Today*, *« si l'on trace un arc de cercle depuis le golfe du Bengale jusqu'à la Méditerranée, on s'aperçoit qu'Israël et l'Inde sont les seules démocraties de la région et que toutes deux font face à la montée du fondamentalisme islamique »*.

BRUNO PHILIP

VIETNAM : selon un ancien responsable du KGB

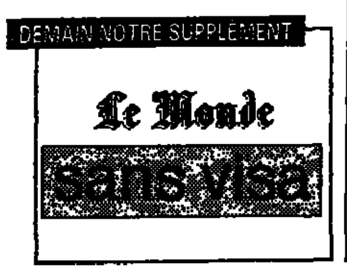
Des prisonniers américains étaient encore détenus par Hanoï à la fin des années 70

Plusieurs prisonniers de guerre américains étaient encore détenus au Vietnam à la fin des années 70, a réaffirmé sous serment, mardi 21 janvier, un ancien responsable du KGB, le général Oleg Kalouguine, devant la commission du Sénat américain sur les prisonniers de guerre et les disparus. Il a précisé que ces prisonniers avaient été interrogés entre 1976 et 1978 par l'un de ses adjoints, M. Oleg Netchiporenko, qui cherchait à en *« retourner »* un afin de le faire travailler pour les services soviétiques.

Le général Kalouguine a ajouté que son adjoint avait déjà essayé en 1973 d'interroger des prisonniers américains mais avait essuyé un refus de Hanoï. M. Netchiporenko a démenti ces allégations, affirmant qu'il n'avait parlé qu'à un seul Américain au Vietnam, en 1973. Dans un communiqué publié lundi, le Vietnam a confirmé la thèse de M. Netchiporenko. Selon Hanoï, ce dernier a effectivement rencontré un prisonnier américain d'origine russe, Eugene Andre Weaver, en janvier 1973. M. Weaver devait être libéré deux mois plus tard. – *(Reuter, AFP.)*

□ **CHINE : M. Bernard Kouchner critique la politique démographique au Tibet.** – Le secrétaire d'Etat français à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, a critiqué, mercredi 22 janvier, la décision du gouvernement chinois d'étendre sa politique de contrôle des naissances à l'ensemble du Tibet, estimant que cette initiative relevait d'une *« situation coloniale »*. *« Que vous dire, sinon mon effroi et ma détermination à faire tout ce que je peux pour essayer de contribuer à ce que les Tibétains soient libres »*, a-t-il déclaré à l'AFP.

□ **PAKISTAN : le général Hamid Gul mis à la retraite d'office.** – Le général Hamid Gul, qui avait dirigé les services de renseignement d'Islamabad pendant trois ans, a été mis à la retraite d'office, jeudi 23 janvier, a annoncé un communiqué officiel. A la tête de l'Inter-Services Intelligence (ISI) jusqu'en 1989, il avait été l'un des artisans de la politique de soutien à la résistance islamique afghane, avant d'être écarté par l'ancien premier ministre, Mme Benazir Bhutto. En décembre dernier, le général Gul avait été affecté aux usines militaires de Taxila, mais il avait apparemment refusé de prendre ses fonctions début janvier. – *(AFP.)*





EUROPE

La situation dans l'ex-URSS et l'organisation de l'aide internationale

Géorgie : les forces de Tbilissi ont attaqué un des derniers bastions de M. Gamsakhourdia

Après l'échec des négociations, les forces du gouvernement au pouvoir à Tbilissi ont lancé, mercredi 22 janvier au soir, une attaque en règle contre Poti, le port de la mer Noire qui restait, avec la ville de Zougdidi, la seule ville encore tenue par les partisans de M. Zviad Gamsakhourdia.

Les manifestations des partisans du président se poursuivent en Géorgie, alors que M. Gamsakhourdia, toujours caché dans l'ouest du pays, aurait demandé à lancer un appel télévisé à l'insoumission par le canal de ses alliés tchétchènes, dans le Caucase du Nord, qui se sont déclarés indépendants de la Russie. Avec l'annonce, mercredi, par un porte-parole du gouvernement géorgien à Moscou, que celui-ci souhaite adhérer au système de défense de la CEI, la Communauté des Etats indépendants à laquelle M. Gamsakhourdia avait refusé d'adhérer, c'est une alliance du nouveau pouvoir géorgien avec Moscou contre les «ennemis de la Russie» dans le Caucase qui semble se dessiner.

Les partisans du président – élu il y a six mois avec 87 % des voix mais qui, selon ses opposants, ne serait plus soutenu que par une faible minorité de Géorgiens – se sont résolus, à Poti et à Zougdidi, où ils manquent manifestement d'armement, à négocier avec le dirigeant militaire du nouveau pouvoir installé sur place, M. Jaba Iosseliani.

Mais ces négociations ont échoué à Poti, où M. Iosseliani a lancé un ultimatum exigeant la levée des barrages édifiés aux entrées de la ville, où dix mille partisans de M. Gmasakhoudia ont manifesté mardi soir, et où le port aurait été miné. A l'expiration de celui-ci, les milices gouvernementales se sont avancées à 400 mètres des barrages et ont ouvert le feu.

Le ciel était strié de balles traçantes et de tirs de roquettes, alors que les explosions provoquées par les pilonnages étaient entendues dans tout le secteur, selon un correspondant de l'agence *Reuter* sur place. Toutes les liaisons téléphoniques de Poti ont été coupées, à l'exception des lignes utilisées par les soldats de l'armée Rouge ex-soviétique stationnés dans la ville.

Ces forces armées du commandement militaire de Transcaucasie affirment leur neutralité, mais personne n'explique la provenance du matériel dont semblent désormais dotées, selon des journalistes étrangers, les forces de l'ex-opposition géorgienne. Leur autre dirigeant militaire, M. Tenguiz Kitovani, a déclaré mercredi à Tbilissi, selon Tass, qu'elles contrôlent *«90 % du territoire géorgien»* et que la situation sera stabilisés *«vers le 25 janvier»*. Deux mille partisans de M. Gamsakhourdia ont pourtant encore manifesté le même jour à Tbilissi, avant d'être dispersés par des tirs de grenades lacrymogènes, selon Tass, pour réclamer la libération d'une trentaine de personnes arrêtées la veille. – *(AFP, Reuter.)*

RUSSIE

Tass se meurt, vive Rita...

MOSCOU

de notre correspondant

La Russie a besoin d'une grande agence de presse. A l'automne, alors que l'URSS existait encore sur le papier, fut donc créée une Agence russe d'information – RIA – sur la base de l'ex-agence Novosti, naguère célèbre pour ses liens avec le KGB. L'expérience n'a pas été concluante et les dirigeants russes ont donc décidé de jeter leur dévolu sur l'agence Tass, l'ancienne Agence télégraphique de l'Union soviétique, alors vecteur de l'information officielle et forte d'un puissant réseau aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'URSS.

Mercredi 22 janvier, le ministre russe de l'information, Mikhaïl Poltoranine, a donc annoncé que Ria et Tass étaient fondues en un seul organisme baptisé du joli nom de Rita, sigle russe de Agence d'informations télégraphiques de Russie. Le schéma désormais classique était respecté : la Russie s'appropriait un morceau supplémentaire de l'héritage soviétique, tout en expliquant par la bouche de son ministre de l'information que la nouvelle agence allait servir aussi bien la Russie que la Communauté des Etats indépendants, et *«contribuer à la coordination»* de cette Communauté.

La précision ne manquera pas d'être appréciée dans les autres Etats de la CEI, et tout particulièrement en Ukraine. Le président Leonid Kravtchouk a récemment piqué une colère télévisée contre ledit ministre russe, exemple selon lui typique du *«chauvinisme»*.

Pour compliquer les choses, M. Poltoranine a expliqué, de manière il est vrai plutôt confuse, que l'appellation Tass serait malgré tout gardée pour certains clients et pour conserver l'*«image de marque»* de la célèbre agence officielle. Par la même occasion, on a appris que l'AFB, c'est-à-dire le KGB russe, s'était livré à une enquête sur les activités de l'agence Ria-Novosti, dont les résultats n'avaient pas été satisfaisants. Toute demande d'éclaircissements supplémentaires a été éludée.

Dans la soirée, les choses devenaient encore moins claires. A la suite d'une intervention auprès de Boris Eltsine du président de l'ex-télévision centrale, Egor Iakovlev, inquiet de voir l'organisme qu'il dirige subir bientôt le sort de l'agence Tass, à la suite également d'une démarche d'une commission du Soviet suprême de Russie, le ministre russe de l'information a fait machine arrière : la décision qu'il avait annoncée le matin même n'était en fait qu'un projet de décret, attendant l'éventuelle signature du président russe. Là encore, c'est le schéma classique : ordre, contre-ordre, désordre...

JAN KRAUZE

Les Occidentaux divisés

Suite de la première page

L'aréopage a cependant un côté disparate. L'Europe centrale, qui ne contribue pas directement à l'aide à la Communauté des Etats indépendants (1), est représentée à Washington d'où sont en revanche absents les pays de cette Communauté, principaux intéressés. Mme Elisabeth Guigou, ministre français des affaires européennes, a, dans son discours, *«regretté»* cette absence.

Un haut fonctionnaire européen parlait de situation *«surréaliste»*. Féroce, le *Wall Street Journal* comparait la conférence à ces concerts géants du Band Aid organisés à grand tapage au profit de la lutte contre la famine en Afrique – *«avec George Bush dans le rôle de Bob Geldorf»*, – mais dont on n'a jamais bien évalué les retombées sur le terrain.

Le vice-président de la Commission européenne, M. Frans Andriessen, s'est publiquement interrogé, mercredi soir, sur ce que seraient *«l'utilité et la crédibilité»* de cet *«impressionnant rassemblement»* s'il ne devait pas se traduire, en fin de compte, par de nouveaux engagements. Selon le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, il s'agit non seulement de mieux gérer une aide volumineuse, mais aussi d'envoyer aux réformateurs et aux démocrates des nouveaux Etats *«un message d'espoir»*. Autrement dit, Washington entend, par cette réunion, mobiliser la communauté internationale et faire comprendre l'importance de l'enjeu à ceux qui ne l'auraient pas encore saisi.

«C'est une situation de réelle urgence», a dit M. Baker, évoquant *«ces émeutes sanglantes en Ouzbekistan (...), ces Russes qui grelottent dans les files d'attente pour un morceau de pain, ces hôpitaux sans vaccins, ces avions de l'Aeroflot immobilisés faute de carburant et ces officiers qui protestent contre le manque de logements.»* Le diagnostic n'est contesté par personne. C'est la suite qui est moins claire. Face à une situation d'*«urgence globale»*, *«notre réponse doit être globale»*, a poursuivi le secrétaire d'Etat, sans plus de précision.

La conférence était répartie en cinq comités (aide alimentaire, aide médicale, logement, énergie, assistance technique) qui travaillent depuis deux semaines. Leurs rapports doivent permettre de dégager des «plans d'action» pour chacun des pays de la CEI. Un «suivi» de ce travail pourrait être assuré par la réunion au printemps d'une nouvelle conférence, cette fois à Lisbonne. Il reste que, mercredi soir, on était toujours assez loin d'un quelconque programme de coordination de l'aide.

L'idée américaine selon laquelle l'OTAN pourrait se charger de la coordination, au moins pour ce qui est de l'acheminement de l'aide matérielle, a été rejetée par les Européens. Ils font valoir que la CEE dispose déjà à Moscou et à Saint-Pétersbourg d'une délégation permanente de plus de vingt personnes qui joue précisément ce rôle pour l'assistance européenne.

La France a proposé que la coordination entre l'aide européenne et les autres (américaine, japonaise notamment) revienne au pays assurant la présidence du groupe des sept pays les plus industrialisés (actuellement, l'Allemagne). C'est à nouveau le débat sur le rôle futur de l'OTAN qui se profile derrière cette polémique.

Soupçonnés de vouloir tirer la couverture à eux dans un domaine où c'est la CEE qui donne l'exemple, MM. Baker et Bush ont pris soin, mercredi, de rendre hommage à la contribution des Européens. M. Bush, qui a annoncé son intention de demander au Congrès une rallonge de 600 millions de dollars pour la CEI (ce qui porterait la contribution américaine à 5 milliards de dollars, soit 8 % environ de l'aide mondiale), ne peut en tout cas dans cette affaire être taxé d'électoralisme.

A l'heure de la récession – et alors que des milliers de licenciements sont quotidiennement annoncés, – les Américains sont d'humeur isolationniste. A en croire un sondage du quotidien *USA Today* et de la chaîne CNN, plus de la moitié des électeurs préféreraient un candidat opposé à un accroissement de l'aide à l'ex-URSS à un partisan de son augmentation.

ALAIN FRACHON et SERGE MARTI

(1) La Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne ont relancé mercredi à Washington leur idée de commerce triangulaire, selon laquelle l'Occident leur achèterait des produits qu'il distribuerait sous forme d'aide aux Républiques de la CEI.

Du beurre européen pour les Russes

Quelque 7 500 tonnes de beurre, viande et lait en poudre fournies par la CEE – sur les 150 000 tonnes de produits prévus – sont désormais stockées à Moscou et à Saint-Pétersbourg, où elles commencent à être vendues dans une quinzaine de magasins, a déclaré mercredi 22 janvier M. Michael Emerson, délégué de la CEE à Moscou. Le produit des ventes, à des prix moyens pour *«activer les mécanismes de marché»*, ira à l'aide sociale ou à un fonds de stabilisation des prix. – *(AFP)*.

□ **L'Allemagne limite les garanties de crédit pour le commerce avec la CEI.** – L'Allemagne, dont l'aide à l'Union soviétique, puis à la Communauté d'Etats indépendants (CEI), a dépassé de loin celle de tous les autres pays occidentaux au cours des dernières années, a annoncé, mercredi 22 janvier, le plafonnement des garanties de crédit accordées à ses entreprises travaillant sur ce territoire. 5 milliards de marks (17 milliards de francs) seront au maximum consacrés en 1992 aux garanties de crédit, alors que 12 milliards de marks au moins ont été alloués l'an dernier (surtout au profit d'entreprises de l'ex-RDA).

Lorsque la Pologne recevait une assistance alimentaire...

L'aide alimentaire débloquée par la CEE en faveur des villes de Moscou et de Saint-Pétersbourg a commencé à être mise en vente mercredi 22 janvier dans les deux capitales, assortie d'un dispositif de contrôle très strict. Evaluer les quantités, instaurer une rigoureuse maîtrise des livraisons, tels sont les obstables auxquels se sont heurtés les Occidentaux en Pologne il y a près de trois ans.

Elle n'est pas si lointaine, l'époque où l'Occident se mobilisait pour nourrir la Pologne... Il y a trois ans, la Pologne s'ouvrait enfin à la démocratie. Les images d'une économie ravagée, de files d'attente interminables, poussèrent les gouvernements occidentaux à apporter un soutien massif à Varsovie. Que penser aujourd'hui de l'aide alimentaire alors accordée à la Pologne, où les pénuries ne sont plus qu'un mauvais souvenir, et quels enseignements en tirer pour la nouvelle Communauté des Etats indépendants?

Dès la légalisation de Solidarité, en avril 1989, les pays occidentaux et la CEE s'étaient lancés dans des programmes d'aide alimentaire, y consacrant au total plus de 2 milliards de francs, sans compter les nombreux apports des ONG (organisations non gouvernementales). Mais, globalement, se heurtant à une série d'écueils, l'aide a été trop tardive, et, de là, surabondante.

A l'époque, les responsables polonais et, *a fortiori*, étrangers s'étaient révélés incapables d'évaluer les besoins. Quelle quantité de nourriture manquait véritablement? Quelle proportion était stockée à la campagne ? Dans le cadre de l'opération communautaire «PHARE», la Pologne a bénéficié à partir de la mi-1989 d'une aide de 130 millions d'écus (910 millions de francs) et a reçu 500 000 tonnes de blé, 300 000 tonnes de céréales fourragères, 10 000 tonnes de viande de bœuf, ainsi que des agrumes et de l'huile d'olive.

Les Polonais sont malheureusement peu friands de cette dernière denrée, qui était restée sur les étalages pendant des mois. Le rapport de la Cour des comptes européenne sur l'aide à l'Europe centrale et orientale est formel : la capacité d'absorption de l'aide par les habitants était totalement inconnue et *«l'aide alimentaire à la Pologne n'a été fondée sur aucune analyse réelle des besoins»*. (1)

Un contrôle extrêmement difficile

Une fois l'aide accordée, il a été extrêmement difficile, de l'avis général, d'en assurer le contrôle, compte tenu du peu de personnel occidental présent sur place. De plus, la désorganisation du système de production et les déficiences du stockage – les seuls relais capables d'acheminer l'aide – se sont révélés être ceux liés à l'ancien régime, notamment les énormes centrales de commerce extérieur. L'aide occidentale aurait ainsi contribué à renforcer, au moins à court terme, la nomenklatura, plutôt qu'à hâter son démantèlement.

Et, comme le souligne la Cour des comptes européenne, la destination finale des livraisons (notamment de pesticides) n'a pu être vérifiée. Une partie des produits a fait l'objet de transactions commerciales et de réexportations à titre onéreux vers les pays donateurs de la CEE!

L'aide d'urgence a au moins eu un effet positif. Créant un supplément d'offre, elle a contribué à peser sur les prix au moment où ceux-ci flambaient littéralement et les experts comptent beaucoup sur l'enclenchement d'un processus similaire en Russie. Mais les agriculteurs polonais n'ont pas tardé à manifester leur mécontentement, tout regain d'aide occidentale les privant de revenus potentiels. Surtout lorsque l'on sait que, début 1991, les céréales livrées par la CEE au moins un an plus tôt n'avaient toujours pas été totalement écoulées...

Finalement, les programmes bilatéraux, et plus encore ceux de la CEE, n'ont pu s'adapter à la rapidité de l'évolution économique et politique du pays. En quelques semaines, en janvier 1990, la plupart des pénuries avaient disparu, résultat de la brusque libération des prix entreprise par l'équipe de M. Balcerowicz. La nourriture abondait soudain dans les boutiques, ou plutôt dans les coffres des voitures, servant d'étal pour l'occasion. Réflexion faite, les quantités apportées à la Pologne étaient trop importantes au regard du renchérissement massif de l'offre nationale. La CEE devrait *«se concentrer à présent principalement sur le financement de l'assistance technique»*, conclut la Cour des comptes.

Aujourd'hui en Pologne, aucun dispositif d'aide alimentaire n'est plus en place, si ce n'est... celui prêt à être déployé en cas d'afflux massif de réfugiés de l'Est.

FRANÇOISE LAZARE

(1) *Journal officiel des Communautés européennes*, 13 décembre 1991.

EN BREF

□ **ARMÉNIE : un général pris en otage.** – Le général Valeri Patrikeev, commandant en chef de la région militaire du Caucase, a été brièvement *«pris en otage»*, mardi 21 janvier à l'aéroport d'Erevan, par un groupe arménien opposé au départ de quatorze hélicoptères de l'armée stationnée en Arménie, a affirmé l'agence Interfax.

□ **OUZBÉKISTAN : interpellation d'un dirigeant de l'opposition.** – Un dirigeant de Birlik (un mouvement d'opposition en Ouzbékistan) a été interpellé et molesté par la police, avant d'être relâché, mardi 21 janvier à l'aéroport de Tachkent, d'où il voulait se rendre à Moscou pour tenir une conférence de presse sur les récents affrontements locaux entre police et étudiants, que Birlik est maintenant accusé par le pouvoir d'avoir fomentés. – *(AFP.)*

□ **Six républiques de la CEI ont demandé à adhérer à l'ONU.** – Le Tadjikistan a demandé mercredi 22 janvier à adhérer à l'ONU. Cette demande intervient après celles du Kazakhstan, de l'Ouzbékistan, du Kirghizstan, de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan. Il appartient à l'Assemblée générale de l'ONU de décider formellement l'adhésion de nouveaux membres, sur recommandation du Conseil de sécurité. – *(AFP.)*

Mardi 21 janvier 15 heures : la technologie RISC d'IBM confirme son avance.

"Notre nouvel ordinateur RISC System/6000-220 est le seul à intégrer toutes ses fonctions sur une seule puce. Nous concevons et fabriquons nos composants à Corbeil-Essonnes, ce qui nous permet de garder l'entière maîtrise de notre technologie et de nos coûts."

"L'architecture choisie donne aux RISC System/6000 une avance décisive. Elle leur permet d'atteindre, dès 50 MHz, des puissances supérieures à toutes celles du marché."

"Une seule et même architecture pour toute la gamme RISC System/6000, c'est ainsi que nous arrivons à proposer à la fois l'entrée de gamme la plus compétitive, et le haut de gamme le plus performant. Et à assurer la compatibilité totale des modèles."

"AIX 3.2, notre nouvelle version du système d'exploitation UNIX*, est un accélérateur des performances et un facteur de fiabilité des RISC System/6000. Disponible en français, il offre à ce jour le plus grand choix de logiciels."

"Puces, architecture, gamme et système d'exploitation : en quelques années, nous avons acquis dans chacun de ces domaines la supériorité technologique."

"IBM annonce la station de travail la plus puissante du marché : le RISC System/6000-560."

IBM

* UNIX est une marque de UNIX System Laboratories, Inc.

M 92006-3

DIPLOMATIE

La vraie révolution du siècle

Suite de la première page

Bien avant que, Gorbatchev *regnante*, l'ex-URSS reconnaisse sa défaite, l'existence des armes atomiques avait conduit leurs deux principaux détenteurs, pour limiter à la fois les frais et les risques, à négocier des accords de limitation des armements d'une ampleur sans précédent. De la limitation, on est passé aujourd'hui à la destruction contrôlée d'une grande partie des stocks. Là aussi, on ne connait aucun précédent.

Une entente indispensable

e) L'arsenal nucléaire dont elle disposait ayant survécu à l'URSS, les Républiques sur le sol desquelles il se trouve déployé sont bien obligées de chercher à s'entendre sur ce qu'elles vont en faire. Comme :

1° une destruction totale est difficilement concevable dans un monde aussi incertain que le nôtre (qui pourrait garantir que personne ne gardera des armes atomiques, que personne n'en produira ?)

2° un partage entre les dites Républiques ferait dresser les cheveux sur la tête des plus impavides

3° aucune n'est assez folle pour laisser la seule Russie détenir et éventuellement utiliser à sa guise le stock. Elles n'ont d'autre solution que de le gérer en commun. L'atome devient ainsi un obstacle essentiel, et sans doute le principal, à l'atomisation-au sens de fragmentation-de l'ex-empire des tsars et des soviets.

f) Reste que les discussions engagées depuis maintenant près d'un mois entre les Etats successeurs de l'URSS n'ont pas jusqu'à présent permis de dégager, concernant les armes nucléaires, une solution bien nette. Ukraine en tête, les associés de la Russie se méfient comme de la peste de toute formule qui aboutirait à institutionnaliser l'hégémonie dont rêve manifestement Boris Eltsine. C'est tout de même à un Russe, chef d'état-major de l'armée russe après l'avoir été de l'armée soviétique, qu'ils ont confié le commandement en chef des forces nucléaires.

Mais s'il participe à ce titre à la décision d'emploi, ce ne peut être lui qui la prend puisqu'elle relève par définition du pouvoir *politique*. Aussi bien les présidents des trois principaux pays où, en dehors de la Russie, sont stationnées des armes atomiques, se sont-ils vu reconnaître un droit de veto sur leur utilisation. Un désaccord subsite cependant, apparemment, sur son étendue : l'Ukrainien Kravtchouk prétend qu'il concerne l'ensemble du territoire de la CEI; Eltsine qu'il ne joue, pour chaque République, que sur les armes stationnées sur son propre territoire.

g) Aussi longtemps que cette procédure restera en vigueur, nous pouvons dormir tranquilles : si les alliés des Etats-Unis, RFA en tête, ont insisté, durant la bataille des euromissiles, pour qu'ils détiennent seuls la responsabilité d'une éventuelle utilisation, c'est parce qu'ils savaient pertinemment que le recours au feu nucléaire perd de sa plausibilité à proportion du nombre des vetos auxquels il risque de se heurter,

h) Le risque ne disparait pas pour autant. Bien au contraire. *« L'équilibre de la terreur »* cher à Henry Kissinger avait fini par créer un sentiment de sécurité relative dont beaucoup de gens éprouvent aujourd'hui, sans trop oser le dire, une certaine nostalgie. Le *« nouvel ordre mondial »* cher à George Bush n'étant apparemment pas près de voir le jour, la peur du gendarme a cédé en trop d'endroits la place au heurt des tribus : une tragédie comme celle qui s'est abattue sur les Serbes et les Croates aurait été impensable au temps où le *statu quo* yougoslave constituait l'un des éléments essentiels d'un *statu quo* mondial garanti par la dissuasion réciproque.

Le risque de dissémination

i) Le risque proprement nucléaire se trouve lui-même accru. Tous les experts vont en effet répétant ces jours ci que :

1° si le contrôle des fusées à longue ou à moyenne portée est relativement facile, il n'en va pas de même pour les armes dites *tactiques*, celles du champ de bataille : on ne saurait exclure qu'un certain nombre, qu'elles soient vendues ou volées, tombent aux mains de forces capables d'en user comme d'un moyen de chantage, voire d'agression. C'est pour parer à ce danger que dirigeants de l'Ouest et de l'Est se montrent si pressés d'en détruire le plus possible. Mais c'est plus facile à dire qu'à faire, quand ce ne serait que parce qu'il s'agit d'une opération très délicate, qui ne peut être confiée qu'à des spécialistes très expérimentés : ce qui explique que les Ukrainiens, instruits par l'expérience de Tchernobyl, préfèrent faire appel à des Occidentaux plutôt qu'à des experts de l'armée ex-soviétique.

2° De toute façon il restera assez de ces armes pour que subsiste un risque. Plus sérieux encore cependant est sans doute celui de la prolifération, autrement dit de l'acquisition d'armes atomiques par des pays qui ne rêvent que de modifier le *statu quo* à leur avantage.

Un traité, le « NPT », a certes été conclu en juillet 1968, entre les Etats-Unis, l'URSS et la Grande-Bretagne aux fins de l'empêcher. Une série de pays ont refusé de le signer, au premier plan desquels la France et la Chine, dont la rupture avec l'URSS a éclaté au grand jour, autre effet de la révolution nucléaire, à cette occasion. Paris a récemment rejoint les membres du club, tous engagés à n'aider personne à se doter de la bombe, et Pékin a annoncé son intention d'en faire bientôt autant : en attendant, la presse américaine l'accuse de vendre des éléments de la bombe à qui est prêt à les payer.

De toute façon, le traité, dont l'Irak était signataire, n'a pas empêché Saddam Hussein de se lancer dans la fabrication d'une bombe rudimentaire qui serait opérationnelle aujourd'hui si les Israéliens n'avaient pas détruit en 1981, quitte à soulever un concert de protestations, le réacteur Osirak, et près de l'être si l'intervention alliée dans le golfe n'y avait mis bon ordre. Même si les raids alliés n'ont pas détruit la totalité de son potentiel nucléaire, il n'est plus en état en effet de s'opposer au contrôle des Nations Unies, apparemment plus efficace qu'à l'époque où ceux qui en étaient chargés n'y voyaient, si l'on peut employer ce terme en une telle occasion, que du feu.

Préserver le rang

Au nom de quoi au demeurant interdire à Saddam, ou à quelque potentat de son acabit, de chercher à se procurer des armes nucléaires, alors qu'Israël, de notoriété publique, en dispose. Le fait est en tout cas que l'Irak, l'Inde, le Pakistan, l'Afrique du Sud, d'autres probablement encore n'ont pas eu apparemment trop de peine à trouver en Occident les informations, les matériaux et les matériels nécessaires à la mise sur pied d'une force nucléaire. On conviendra que ce serait beaucoup miser sur la vertu des naufragés du bolchevisme que de poser en règle qu'aucun d'entre eux ne sera tenté, soit de suivre ce mauvais exemple, soit de se doter lui-même, à toutes fins utiles, d'un petit arsenal.

j) Si l'atome soviétique fait obstacle, comme on l'a dit plus haut, à l'atomisation de ce qui fut l'URSS, il est clair que l'atome français et britannique fait obstacle à l'intégration européenne : essentiellement destiné à préserver le *« rang »* de ses détenteurs, il crée par définition une inégalité fondamentale entre eux et les autres membres de la CEE, et complique à l'extrême l'organisation d'une défense européenne. D'où la question récemment posée par François Mitterrand, et à laquelle il ne sera pas rapidement répondu, de la concevabilité d'une *« doctrine* (nucléaire) *européenne »* (1)

« Le jour où l'Allemagne sera réunifiée, disait Georges Pompidou, pour qui la chose était inévitable, *nous serons bien contents d'avoir notre bombinette » :* reste à se demander si d'avoir fait l'économie de la bombinette en question n'est pas pour quelque chose dans la puissance retrouvée de l'Allemagne et du Japon, dont la première nommée au moins s'autorise de plus en plus, depuis quelque temps, à n'en faire qu'à sa tête...

k) On n'a parlé jusqu'à présent que des aspects *militaires* de l'atome. Il n'a pas moins pesé dans la transformation du monde sous ses aspects pacifiques ou réputés tels. Là aussi, de gros risques existent, comme on l'a vu avec Tchernobyl, dont d'ailleurs le rôle dans la décomposition de l'URSS a été immense, dans la mesure où l'explosion a mis dramatiquement en lumière, aux yeux de Gorbatchev et des siens, la fantastique inefficacité du système dont ils avaient hérité. Et il est apparement d'autres Tchernobyl en puissance, notamment en Bulgarie, que l'on n'ose pas arrêter, de peur d'achever de paralyser une économie déja déliquescente. Mais la contrepartie est immense.

Outre qu'il a permis à la science et à la médecine d'accomplir de formidables progrès, l'atome a considérablement réduit la dépendance énergétique de nombreux pays, et notamment du nôtre, à l'égard des importations de carburants fossiles, rendant du même coup quasi inopérant le recours à des embargos du type de ceux qui ont mis à mal les économies occidentales lors de l'expédition de Suez et des deux grands chocs pétroliers de 1973 et 1979.

On a oublié aujourd'hui les impressionnantes prévisions du club de Rome il y a vingt ans sur l'inévitable épuisement des ressources energétiques mondiales. Et le jour approche, lentement mais sûrement, où le contrôle de la fusion thermonucléaire mettra à la disposition de l'humanité, en quantités pratiquement illimitées, la source d'énergie dont vit le soleil et dont la seule utilisation pratique en ce bas monde a été jusqu'à présent la fabrication de ces bombes H (pour Hydrogène) qui sont autant d'Hiroshimas multipliés par cent et davantage.

Ce jour-là, la révolution atomique serait vraiment achevée, et la lutte pour la puissance qui sous-tend, depuis des millénaires, l'histoire humaine, perdrait l'un de ses principaux enjeux. Mais ne nous y trompons pas : c'est un véritable champ de mines, y compris, on l'a vu, de mines atomiques, qu'il faudra traverser avant d'accéder à ce nouvel eldorado.

ANDRÉ FONTAINE

(1) Voir l'article de Jacques Amalric « Un tabou écorné » *le Monde* des 12 et 13 janvier.

CEE

La Commission de Bruxelles propose de nouvelles réglementations sur le commerce des matériels « sensibles »

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Les ministres des affaires étrangères des Douze débattront le 3 février d'une proposition faite mercredi 22 janvier par la Commission de Bruxelles et concernant les exportations de produits et technologies stratégiques dits *« à usage double »*, c'est-à-dire utilisés à la fois à des fins civiles et militaires.

Certaines matières fissiles, certains radars ou ordinateurs entrent dans cette catégorie et constituent quelque 5 % des échanges commerciaux à l'intérieur de la Communauté. Même quand ils sont destinés à l'un des Douze, des contrôles nationaux sont exercés sur leur cession mais sans harmonisation. La question était de savoir s'il y avait lieu d'appliquer dans ce domaine aussi les dispositions relatives à l'abolition des contrôles aux frontières à partir du 1er janvier 1993. La Commission estime que oui, *« dans la logique du Grand Marché »*.

Mais elle souhaite que cette libre circulation chez les Douze s'accompagne de contrôles *« uniformes et efficaces »* aux frontières externes de l'espace communautaire. Elle suggère l'adoption d'une liste des produits et technologies concernés, sur la base de la liste COCOM, par exemple. Elle préconise l'établissement d'une autre liste, relative aux destinations : pays tiers vers lesquels ces ventes seraient autorisées ou au contraire interdites. Elle demande enfin l'adoption de critères communs pour les licences d'exportation.

Les armes, à proprement parler, ne sont pas des marchandises visées par le traité de Rome. Leur commercialisation fait partie du domaine de souveraineté des Etats membres. Mais un accord sur les matériels stratégiques *« à double usage »* pourrait préfigurer un autre accord, plus lointain, sur les exportations militaires.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Le débat sur l'avortement rebondit

WASHINGTON

correspondance

Le dix-neuvième anniversaire de l'arrêt « historique » de la Cour suprême, affirmant en 1973 le droit constitutionnel des femmes à se faire avorter dans les premiers mois de la grossesse, a donné lieu à des défilés de partisans et d'adversaires de l'avortement. Pendant plusieurs heures, la circulation au centre de la capitale a été bloquée par les groupes rivaux échangeant des injures, menaçant d'en venir aux mains. La police est intervenue pour éviter des affrontements. Au-delà du bruit et de la fureur et des manifestations hystériques, les activistes des deux camps sont animés par d'évidentes préoccupations politiques. La Cour n'a jamais annulé son arrêt de 1973, mais sa majorité conservatrice en a restreint l'application. En juillet 1989, la Cour acceptait la constitutionnalité de la législation restrictive de l'Etat du Missouri, encourageant ainsi d'autres Etats à suivre cet exemple.

Ainsi, la loi de Pennsylvanie, sur laquelle la Cour vient de décider de statuer d'ici à juillet, est restrictive. Elle demande qu'une épouse informe son mari de sa décision et que les mineures obtiennent le consentement de leurs parents. Elle exige des médecins d'observer, avant de procéder à l'opération, un délai de vingt-quatre heures au cours duquel ils devront informer leurs clientes sur les solutions autres que l'avortement. Ces conditions ont été acceptées par la Cour en 1989 car elles n'imposaient pas un *« fardeau exagéré »* aux femmes désireuses d'exercer leur droit constitutionnel.

Les adversaires de l'avortement souhaitent que la Cour aille encore plus loin et plus vite sur la voie du démantèlement, sinon même de l'annulation pure et simple de l'arrêt de 1973. De leur côté, les partisans de l'avortement protestent avec véhémence contre la loi de Pennsylvanie qui « grignote » le droit à l'avortement. Mais, en fait, ils s'accommoderaient parfaitement d'une défaite qui, selon eux, leur permettrait de mobiliser l'opinion.

Ainsi, l'avortement revient au cœur du débat politique. Les démocrates estiment qu'une décision de la Cour au début de la campagne électorale confirmant les restrictions de la loi de Pennsylvanie, servirait leurs intérêts. Elle ne pourrait en effet que gêner le président Bush, aux prises avec un parti divisé.

Une large partie de sa clientèle électorale, notamment les éléments conservateurs, s'est déclarée contre l'avortement, mais M. Bush et les stratèges républicains se montrent prudents. Ils s'efforcent de minimiser l'importance du débat, affirmant que leur parti peut accueillir partisans et adversaires de l'avortement. Dans l'immédiat, le président est obligé d'encourager les adversaires de l'avortement, tandis que tous ses concurrents démocrates ont pris position pour le maintien de l'arrêt de 1973.

HENRI PIERRE

□ **Exécution de deux condamnés à mort.** – Mark Hopkinson, un Américain de quarante-deux ans qui avait commandité en 1979 le meurtre de quatre personnes, a été exécuté, mercredi 22 janvier, par injection de produits mortels, dans une prison du Wyoming. Il s'agit de la première exécution dans cet Etat depuis vingt-six ans. Par ailleurs, Joe Angel Cordova, âgé de trente-neuf ans, condamné à mort pour enlèvement et meurtre, a été exécuté au Texas. Quarante-trois exécutions ont eu lieu dans cet Etat depuis que la peine de mort y a été rétablie, en 1982. – *(AFP, Reuter, AP.)*

CANADA : pour parvenir à l'indépendance

Le Parti québécois mise gros sur la France

Convaincu de ses chances de réaliser bientôt son vieux rêve indépendantiste, le Parti québécois (PQ, opposition) de M. Jacques Parizeau prépare la stratégie diplomatique d'un futur Etat québécois. Et la France est la pièce maîtresse d'une partie serrée en vue d'obtenir *« la reconnaissance internationale d'un Québec souverain »*, titre d'un mémoire confidentiel actuellement étudié par les dirigeants de cette formation.

MONTRÉAL

de notre correspondant

Ce *« document de réflexion »*, dont les deux principaux auteurs sont d'anciens délégués généraux du Québec à Paris et à Boston (Mme Louise Beaudoin et M. Jacques Vallée), affirme que la France *« ne précèdera pas le Québec, mais l'accompagnera jusqu'au bout »* sur la route de l'indépendance. *« De par son poids culturel et historique »*, elle peut être *« le déclencheur »* d'un mouvement de reconnaissance du jeune Etat par plusieurs pays, notamment au sein de la francophonie.

Actuellement dans l'opposition, le PQ, qui a remporté le 13 janvier sa deuxième victoire en moins de six mois lors d'élections partielles, mise sur le référendum que le premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, s'est engagé à tenir en octobre si la province n'obtient pas d'ici là des pouvoirs exclusifs relevant actuellement du gouvernement fédéral. Dans le cas où ce référendum n'aurait pas lieu, il lui faudra gagner les prochaines élections prévues pour 1993 avant de consulter la population sur l'avenir de la province.

Les auteurs du document écrivent que *« la position de l'Elysée est, à l'heure actuelle, la suivante : avant le référendum on est prêt, par des gestes politiquement significatifs, à manifester de la sympathie au mouvement souverainiste et, lorsque à une question claire il y aura eu une réponse claire, on fera tout ce qu'il faudra »*. Si la rupture du lien fédéral se faisait dans l'acrimonie, la France pourrait décider, *« dans un premier temps de ne pas affronter directement le Canada »*, mais de *« mettre au service du Québec une diplomatie officieuse pour convaincre Ottawa de reconnaître le nouvel Etat »*.

Pour s'assurer de ce soutien français, il suffirait, estiment les auteurs, de *« reconstituer à Paris le lobby québécois, disloqué depuis 1986 »*. Les « souverainistes » ont *« toujours obtenu des appuis très solides »* de MM. Jean-Pierre Chevènement, Laurent Fabius et Pierre Mauroy. Ils pourront *« toujours compter sur Michel Rocard qui, s'il n'est plus premier ministre, reste une figure connue »* notamment au sein de la CEE, de la part de laquelle le PQ craint *« une attitude plutôt négative »*. – *(Intérim.)*

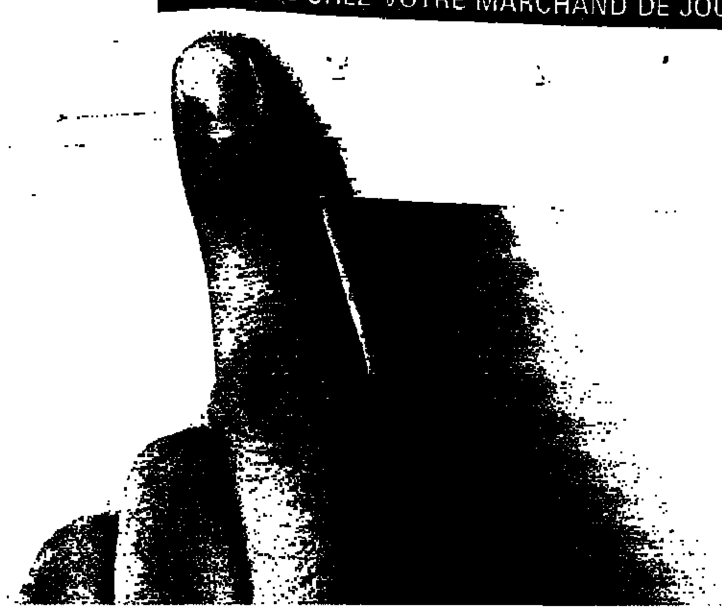
CUBA

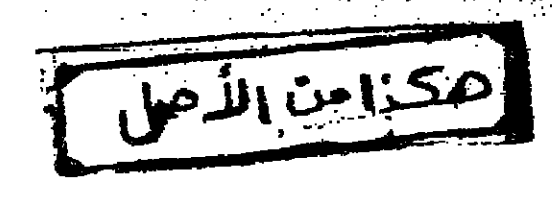
Paris et la CEE déplorent l'exécution d'un opposant

La France a *« déploré »* mercredi 22 janvier, que le président Fidel Castro n'ait pas eu *« un geste de clémence »* à l'égard de l'opposant cubain Eduardo Diaz Betancourt, exécuté lundi à La Havane, pour s'être infiltré dans l'île avec des armes. *« Le régime communiste de Fidel Castro termine ses jours comme il les a commencés : en tirant »*, a, de son côté, déclaré le commissaire de la CEE pour l'Amérique latine, M. Abel Matutes, qui a déploré cette exécution, tout comme le Vatican. A Miami, deux groupes paramilitaires baptisés « Commando L » et « 19 avril » ont revendiqué cette action de commando. Selon leur porte-parole, M. Tony Cuesta, d'autres exilés faisant partie de la même mission sont entrés dans la clandestinité *« pour renverser Castro et amener Cuba à la démocratie »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **CHILI : deux membres présumés d'un mouvement de guérilla abattus après une prise d'otages.** – La police a abattu, mercredi 22 janvier, deux membres présumés du Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR) alors qu'ils tentaient de sortir d'une maison de Santiago, où ils avaient pris en otage une famille de cinq personnes, pendant près de onze heures. Dans la matinée, le commando avait tenté d'attaquer une banque, faisant trois blessés. Un guérillero avait alors été tué. – *(AFP.)*

□ **SALVADOR : libération d'un conseiller du président Cristiani.** – Enlevé en juillet dernier par des inconnus, M. Guillermo Sol Bang, homme d'affaires et conseiller du président salvadorien Alfredo Cristiani, a été libéré, dans la nuit du mardi 21 au mercredi 22 janvier, a annoncé le bureau de la présidence. La libération de M. Sol Bang, qui a la double nationalité salvadorienne et américaine, a été négociée directement avec les ravisseurs, selon l'évêque auxiliaire de San-Salvador. – *(UPI, AFP.)*





POLITIQUE

La succession de M. Laurent Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale

L'élection de M. Henri Emmanuelli a révélé la faiblesse de l'union de l'opposition

M. Henri Emmanuelli, député socialiste des Landes, a été élu président de l'Assemblée nationale, mercredi 22 janvier, au deuxième tour de scrutin, par 289 voix contre 225 à M. Jacques Chaban-Delmas (RPR, Gironde) et 32 à Mme Huguette Bouchardeau (app. PS, Doubs). La relative facilité avec laquelle le trésorier du PS a pu accéder au «perchoir» témoigne des difficultés persistantes de l'opposition à demeurer unie.

On l'avait présenté comme un homme trop «carré» pour occuper un poste qui suppose une certaine souplesse. Sa première intervention, mercredi, *juste après son élection* à la présidence de l'Assemblée nationale, a confirmé cette réputation. Outre l'Europe et les institutions, M. Henri Emmanuelli a fixé un troisième grand rendez-vous pour la fin de la législature, un rendez-vous quotidien avec les préoccupations concrètes des Français, au premier rang desquelles il place le chômage. *«Par notre capacité à répondre, chacun selon nos convictions, aux préoccupations de nos concitoyens, mais aussi par la qualité de nos débats, nous devons éviter que certains de nos compatriotes, en premier lieu ceux qui sont les plus démunis, puissent être tentés par des voix qui leur proposent l'aventure, la démagogie, le rejet de la démocratie, le racisme et l'exclusion»*, a affirmé le nouveau président. Quelques heures plus tôt cependant, l'homme de convictions n'était pas tout à fait assuré de sa victoire. A son banc, au tout début de la séance, il semblait prendre appui sur la force tranquille de son puissant voisin, M. Pierre Mauroy, tandis que, de l'autre côté de la travée, le nouveau premier secrétaire du Parti socialiste, M. Laurent Fabius, remplissait déjà une à une les rares cases encore vierges de son agenda pour satisfaire les demandes d'un grand nombre de ses collègues députés : *«Je n'avais qu'une certitude, c'est que l'Aquitaine ne pouvait pas perdre»*, confiera plus tard le député des Landes en évoquant la candidature du maire de Bordeaux, M. Jacques Chaban-Delmas, présentée par l'union de l'opposition.

Pour masquer son incapacité à s'unir derrière l'un de ses nombreux jeunes porte-drapeaux, l'opposition avait eu recours, une fois encore, à celui qui pouvait apparaître en effet comme le plus grand dénominateur commun des groupes RPR, UDF et UDC, M. Chaban-Delmas, déjà président à trois reprises de l'Assemblée nationale depuis les débuts de la Ve République. Or, en dépit de cette candidature de consensus, les sempiternelles divisions de la droite et du centre sont réapparues dès le premier tour de scrutin. Sur 541 votants et 534 suffrages exprimés, M. Emmanuelli a recueilli 256 voix, M. Chaban-Delmas 207, Mme Huguette Bourchardeau 44 et M. Georges Hage (PC, Nord) 27.

Compte tenu de l'effectif actuel des différents groupes politiques (1) et des absences plus ou moins bien *répertoriées par les responsables de* ces groupes, il apparaît que seul le candidat du PC, M. Hage, a recueilli trois voix de plus que le nombre de députés communistes effectivement présents au moment du vote ne le lui laissait espérer. Il a manqué, en revanche, plus d'une trentaine de voix à M. Chaban-Delmas et une dizaine seulement à M. Emmanuelli, en dépit de la candidature «dissidente» de Mme Bouchardeau. *La dispersion des voix de* l'opposition est, du reste, encore plus flagrante si l'on compare les résultats de M. Chaban-Delmas (*207 au premier tour, 225 au* second) au nombre de voix recueillies, les 24 octobre et 18 novembre, lors des deux dernières motions de censure votées par l'opposition (264 dans les deux cas).

Il s'avère du même coup que, malgré les craintes des socialistes, les pressions de dernière minute ou les manœuvres révélées par la diffusion du communiqué à tiroirs du *principal animateur du mouvement* France unie, M. Jean-Pierre Soisson *(lire par ailleurs l'article de Pascale Robert-Diard)*, l'opération menée par l'ancien ministre de l'environnement contre le poids des appareils politiques a sans doute été mieux perçue par les députés du centre et de la droite que par ceux du PS. Traumatisés par l'accumulation des «affaires» concernant leur parti et par la perspective d'un échec lors des prochaines échéances électorales, les députés socialistes ont, semble-t-il, choisi de faire bloc *et de taire leurs divisions, tandis* que leurs collègues de l'actuelle opposition, alléchés par la promesse d'un retour au pouvoir, ne veulent plus se satisfaire des faux-semblants de l'union.

Principale victime de ce mouvement d'humeur des députés de l'opposition, M. Chaban-Delmas ne s'y est lui-même pas trompé, en constatant, après l'élection de son concurrent, qu'il *lui avait manqué «un certain nombre de voix»* et que *«l'union de l'opposition a reculé»*. Au second tour, en effet, après le désistement du candidat communiste en faveur de celui du PS, l'analyse du résultat a montré qu'il manquait encore au minimum une vingtaine de voix au candidat unique de l'opposition, alors qu'avec 289 suffrages, M. Emmanuelli pouvait considérer qu'il avait quasiment fait le plein des voix socialistes et communistes.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) La composition des groupes de l'Assemblée nationale est actuellement la suivante : PS et apparentés, 273 ; PC, 26 ; RPR, 127 ; UDF, 90 ; UDC, 38. Soit un total de 299 députés pour la gauche et de 255 pour la droite. Il y a en outre 22 députés non inscrits qui se partagent à peu près par moitié, en fonction des votes, entre les deux blocs.

Dans les couloirs

Trois versions pour un communiqué...

C'est l'histoire d'un communiqué en provenance de France unie, le mouvement animé par M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la fonction publique. Mme Huguette Bouchardeau, candidate dissidente à la présidence *de l'Assemblée nationale*, a glissé le sien dans son sac. M. Jean Auroux, président du groupe socialiste, l'a reçu en mains propres dans l'hémicycle. Tous deux sont satisfaits : M. Soisson a tenu ses engagements à leur égard. Le seul problème, c'est que M. Soisson ne semble pas avoir pris les mêmes avec chacun...

A Mme Bouchardeau, «sa» candidate, dont l'acharnement à se présenter contre M. Henri Emmanuelli est toutefois devenu un peu encombrant pour le ministre, *il a promis le soutien des députés de France unie au premier tour de l'élection et la diffusion, entre les deux tours, d'un communiqué demandant à ses amis de ne pas participer au vote.* Le communiqué griffonné que Mme Bouchardeau exhibe de son sac, mercredi après-midi, en apporte la preuve.

A M. Auroux, furieux contre Mme Bouchardeau, il a promis de diffuser, dès 15 heures, c'est-à-dire à l'ouverture du scrutin, un communiqué appelant à voter au second tour pour M. Emmanuelli. Le communiqué de France unie reçu par M. Auroux en témoigne, qui appelle les amis de M. Soisson à *«se rassembler autour du candidat de la majorité présidentielle dès le deuxième tour»*.

A 15 h 15, salle des Quatre Colonnes, M. Auroux peut donc se *«réjouir»* avec ironie de la *«sagesse»* de M. Soisson. *«Que France unie marque sa différence au premier tour, c'est normal, observe-t-il. Qu'elle marque sa solidarité au second l'est aussi.»* Mme Bouchardeau découvre, devant les caméras, cette nouvelle version. Mettant en doute *«l'authenticité»* du communiqué de M. Auroux, elle ajoute, mordante : *«Je ne savais pas que le premier ministre exigerait cela de la solidarité gouvernementale.»*

Elle ne savait pas non plus qu'à la même heure, l'AFP avait reçu, du cabinet de M. Soisson, une troisième version qui venait d'être diffusée : dans ce communiqué «officiel» de France unie, il était seulement demandé aux amis de M. Soisson de *«ne pas faire le jeu de l'opposition»*, sans autre précision. *«Ça devient Chicago»*, s'est contentée d'observer Mme Bouchardeau. Loin, très *loin, de France unie.*

PASCALE ROBERT-DIARD

Grâce à la «neutralité» des socialistes

Le budget de l'Ile-de-France est adopté

Le conseil régional d'Ile-de-France, où le RPR et l'UDF détiennent ensemble la majorité relative, a adopté, mercredi 22 janvier 1992, le budget de la région. Les communistes et le FN ont voté contre. Une fois de plus, la «neutralité» des élus socialistes, qui n'ont pas pris part au vote, a permis à l'assemblée régionale de voter des crédits qui, cette année, sont en augmentation de 8,6 % par rapport à l'année dernière.

Pour la quatrième année consécutive, les socialistes ont «laissé passer», après deux jours de débats, mardi 21 et mercredi 22 janvier, le budget régional de l'Ile-de-France. Dans ce conseil, présidé par M. Pierre-Charles Krieg (RPR), *et dont la majorité* relative est aux mains conjointes du RPR et de l'UDF (respectivement 61 et 32 élus), rien d'important ne peut être décidé sans la complicité ou, à tout le moins, la non-participation de groupes qui jouent le rôle d'appoint.

Les dix-neuf élus communistes s'y refusent catégoriquement, même si parfois leur hostilité au gouvernement socialiste les rapproche de la droite dans une semblable dénonciation, en particulier du projet de schéma directeur de l'Ile-de-France préparé par le préfet de région. Ils n'ont pas ménagé leurs critiques à l'égard du projet *de budget, caractérisé, à leurs yeux, «par une politique de Picsou* (...) *qui privilégie l'argent dans tous les domaines, et non l'amélioration des conditions de vie des Franciliens»*.

Le Front national (dix-neuf élus également) ne veut plus, pour sa part, soutenir, comme il l'a fait pendant quelques années, la droite contre la gauche. Il y consentirait peut-être, mais au prix d'avantages (un fauteuil de vice-président du conseil régional, par exemple) qui lui sont refusés. Par la voix de M. Jean-Yves Le Gallou, son président de groupe, il a donc expliqué que le budget 1992 ressemblait trop à celui de 1991 adopté l'an dernier *«grâce à l'abstention socialiste»*. Il voterait contre cette année encore. Ce qu'il a fait.

Dès lors, le *sort des grands choix* budgétaires présentés par le premier vice-président chargé des finances, M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur UDF des Hauts-de-Seine et maire de Saint-Cloud, était suspendu à la bonne volonté des soixante-cinq conseillers PS et MRG.

Entre deux risques devant leurs électeurs du 22 mars prochain, les *socialistes allaient-ils privilégier* celui d'épauler, comme les années précédentes, la politique de la droite, ou au contraire, en s'en dis*sociant, de bloquer tout nouvel* investissement, toute nouvelle mise en œuvre de rénovation de lycées ou d'implantation d'IUT ?

Lors du vote des orientations budgétaires le mois dernier, les socialistes avaient choisi le rejet *(le Monde du 12 décembre 1991)*. Mais ce n'était alors qu'une diversion sans conséquences. La victoire de M. Krieg et de son «ministre des finances», *M. Fourcade*, aura été d'incliner, une fois de plus, la pente des socialistes vers le «soutien objectif».

«Cerise sur un gâteau»

Le président du groupe PS-MRG, M. Yannick Bodin, tête de liste aux élections régionales dans la Seine-et-Marne, a pourtant qualifié le projet de budget de *«non-événement»*, de *«cerise sur un gâteau avec une date limite de conservation : 22 mars 1992»* puisqu'*«il est en sursis»* dans l'attente du *prochain conseil régional*. Point de vue exprimé d'ailleurs aussi par les Verts, qui n'ont pas d'élus – pour l'instant – au conseil régional mais se sont débrouillés pour faire savoir que le vote du budget devrait être reporté après l'échéance électorale du 22 mars.

Les socialistes se sont attiré la réplique de M. Fourcade : *«Le refus du budget voudrait dire que nous raterions les rentrées scolaires et universitaires de 1993.»* De cet argument ou de l'annonce qu'un accord de principe conclu avec le préfet de région va permettre, sans attendre, le financement de vingt-quatre instituts universitaires de technologie (treize par l'Etat, onze par la région), lequel l'a emporté ? En tout cas le budget a été adopté. En augmentation de 8,6 % sur celui de 1991, il représente, avec ses 11 539,4 millions de recettes, un «budget de continuité» qui, *«dans un environnement économique et politique très perturbé»*, selon le mot de M. Krieg, gardera le cap sur les priorités : la formation et les transports, et aussi le cadre de vie, puisque 771 millions de francs d'autorisations de programme (+ 8 %) y seront consacrés, l'habitat (+ 10 %) et les équipements sanitaires et sociaux (+ 8,9 %).

CHARLES VIAL

L'itinéraire d'un mitterrandiste indocile

Un mardi de 1978, dans une *salle de l'Assemblée nationale*, le groupe socialiste discute sans émotion particulière de la position à prendre sur un texte relatif au financement de l'enseignement privé. A la tribune, Gaston Defferre préside, l'œil las. M. François *Mitterrand lit le journal. Soudain,* un jeune député se lève et lance : *«Chers camarades, pour l'honneur du Sud-Ouest, je déclare en ces lieu et place : à bas la calotte !»* Rires et applaudissements chez les uns, stupeur et protestation chez les *autres* : M. Mitterrand, tiré de sa lecture, observe avec étonnement le charivari. C'est l'œuvre d'un jeune élu des Landes qu'il connaît bien, M. Henri Emmanuelli, visiblement pas mécontent du succès de sa plaisanterie.

A trente-trois ans, M. Emmanuelli, qui était entré sept ans plus tôt au PS après avoir fréquenté la Convention des institutions républicaines, est un pilier du mitterrandisme. Une première tentative, en service commandé, dans le Lot-et-Garonne, aux *législatives* de mars 1973, lui a servi de baptême du feu électoral. Il a ensuite réussi l'implantation du Parti socialiste dans les Landes, autrefois fief radical. Il a alors mis fin à une carrière de banquier à la Compagnie financière, créée par M. Edmond de Rothschild, pour se consacrer entièrement à la politique.

En mai 1981, M. Emmanuelli devient secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer auprès de Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, puis, en mars 1983, il succède à M. Laurent Fabius comme secrétaire d'Etat au budget. Ce Béarnais d'origine très modeste, fils de militants communistes, ne l'a pas été lui-même, *contrairement à ce que certains* affirment, mais il a conservé de son enfance et de son adolescence l'idée que la gauche a pour mission, avant tout, de combattre les inégalités et d'améliorer le sort de ceux qui placent sa confiance en elle.

Ami personnel de M. Mitterrand, dont la maison de Latche est située dans sa circonscription, *M. Emmanuelli est le contraire* d'un courtisan. Il l'a montré en s'opposant avec constance, jusqu'à ces derniers jours, au vœu présidentiel de voir *M. Fabius* accéder à la direction du Parti socialiste.

En première ligne dans l'affaire Urba

Dès 1985, alors que M. Fabius était premier ministre, M. Emmanuelli avait refusé la logique qui conduisait le chef du gouvernement à vouloir annexer le PS à son entreprise de *«modernisation»* et de *«rassemblement»*, qui se serait traduite par la mise sur pied d'un «front républicain». Pour l'élu des Landes, petit-fils d'un berger et fils d'un électricien mort électrocuté en 1958, M. Fabius faisait figure d'héritier à la *vie trop facile*, ignorant des réalités sociales.

C'est ainsi que M. Emmanuelli, qui avait conquis, en 1982, la présidence du conseil général des Landes, est devenu, auprès de M. Lionel Jospin, l'un des principaux adversaires de la candidature de M. Fabius au poste de premier secrétaire du PS, une première fois en mai 1988 et, de nouveau, lors du congrès de Rennes en mars 1990. Numéro deux du PS après l'élection de M. Pierre Mauroy comme numéro un, il y a trois ans et demi, M. Emmanuelli a pris en charge la trésorerie du parti, ce *qui l'a mis en première ligne dans* l'affaire Urba, le groupe de bureaux d'études qui assurait le financement de l'organisation et des campagnes socialistes. Ayant conservé la trésorerie après le congrès de Rennes, qui l'avait ramené au troisième rang de la hiérarchie du PS, il a dû assumer la liquidation d'Urba et la mise en place des structures de financement *prévues par la loi du 15 janvier* 1990.

S'il a compté au rang des principaux adversaires de M. Fabius, M. Emmanuelli a été aussi un censeur acerbe de la politique de M. Michel Rocard, à commencer par l'*«ouverture» de 1988. Aussi* l'idée d'un accord, au congrès de Rennes, avec les amis de celui qui était alors premier ministre, pour mettre M. Fabius en minorité, ne lui convenait-elle qu'à moitié. La réputation qui lui a été faite d'avoir été parmi les partisans d'un «putsch», objectivement dirigé contre le chef de l'Etat, est donc imméritée, mais elle a contribué à lui faire perdre, en octobre 1990, la compétition ouverte pour la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée par l'entrée de M. Louis *Mermaz au gouvernement. Soutenu* publiquement par M. Rocard, M. Emmanuelli avait été battu par le candidat fabiusien, M. Jean Auroux.

Le député des Landes avait ensuite refusé d'entrer dans le gouvernement Cresson comme secrétaire d'Etat sous la tutelle de M. Pierre Bérégovoy. Il avait pris la suite de M. Dominique Strauss-Kahn à la présidence de la commission des finances. Son élection à la présidence de l'Assemblée, après celle de M. Fabius à la direction du PS, clôt un long épisode de la rivalité entre les héritiers du mitterrandisme.

PATRICK JARREAU

[*Né le 31 mai 1945 à Eaux-Bonnes* (Pyrénées-Atlantiques), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Emmanuelli est élu en mars 1978 député des *Landes. Secrétaire d'Etat aux* DOM-TOM dans les deux premiers gouvernements de M. Mauroy (mai 1981-mars 1983), secrétaire d'Etat au budget dans le troisième (*mars 1983-juillet* 1984), il conserve ce poste dans celui de M. Laurent Fabius (juillet 1984-mars 1986). Réélu député des Landes en mars *1986* et en juin 1988, il préside depuis octobre 1982 le conseil général de ce département. Elu président de la commission des finances de l'Assemblée nationale en *mai 1991*, M. Emmanuelli était membre du secrétariat national du PS, chargé de la coordination et de la trésorerie (mai *1988*-mars *1990*), *puis de la seule* trésorerie (mars 1990-janvier 1992).]

□ **M. Pierre Moscovici nouveau trésorier du PS.** – M. Pierre Moscovici, membre du secrétariat national du PS chargé des études depuis le congrès de Rennes de mars 1990, devait être nommé jeudi 23 janvier, trésorier du parti en remplacement de M. Henri Emmanuelli. Ancien élève de l'ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes, M. Moscovici, qui est né le 16 septembre 1957 à Paris, est membre du courant Jospin. Il a appartenu au cabinet du ministre de l'éducation nationale de 1988 à 1990. Il est, depuis cette date, chef du service du financement au commissariat général du Plan.

□ **M. Durafour au Conseil d'Etat.** – *M. Michel Durafour*, ancien ministre, a été nommé par le conseil des ministres du 22 janvier conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 22 janvier, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue des travaux, un communiqué a été publié dont voici les principaux extraits :

- **La maîtrise des prix**

Le ministre de l'économie, des finances et du budget, a présenté une communication sur la maîtrise de l'évolution des prix en France.

(Lire page 19.)

- **Adaptation de l'assurance et de la banque au marché unique européen**

(Le Monde du 21 janvier.)

- **La politique des déchets**

(Lire page 12.)

- **La qualité dans la construction et dans l'habitat**

Le secrétaire d'Etat au logement a présenté une communication sur la qualité dans la construction et dans l'habitat.

Il a fait le point de la mise en œuvre des mesures adoptées à l'occasion du conseil des ministres du 4 avril 1990.

1) *La protection et l'information du public.* – Entrées en vigueur le 1er décembre 1991, les nouvelles règles applicables au contrat de construction d'une maison individuelle donnent à l'acquéreur une garantie de livraison à prix et délai convenus.

Le réseau des associations départementales d'information sur le logement s'étend progressivement. Il couvre aujourd'hui cinquante-deux départements. Des progrès importants ont été réalisés en matière d'accessibilité des logements aux personnes handicapées. Un diagnostic de sécurité des logements contre l'incendie sera expérimenté en 1992 avant d'être rendu obligatoire lors de la mise en copropriété ou de la vente d'un immeuble.

2) *L'amélioration du parc existant.* – Les aides de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat bénéficient désormais aux opérations de réhabilitation entreprises dans tous les logements locatifs privés de plus de quinze ans d'âge. Le plafond des travaux de réhabilitation subventionnés par l'Etat dans les logements locatifs sociaux a été porté de 70 000 F à 85 000 F.

3) *L'harmonisation européenne.* – Notre pays est en avance dans plusieurs domaines : qualité architecturale, performances thermiques, assurance-construction. le gouvernement veillera à préserver cette avance.

4) *Les objectifs à long terme.* – L'amélioration de la qualité des logements devra prendre en considération les préoccupations d'environnement, de santé et de confort. Les professionnels ont été invités à proposer des solutions innovantes pour améliorer la qualité acoustique des logements.

La droite et ses tentations

Après avoir évoqué le divorce entre les socialistes et l'opinion (*le Monde* du 23 janvier), Jérôme Jaffré analyse la situation de l'UDF et du RPR.

par Jérôme Jaffré

La droite modérée est dans une curieuse situation. L'effondrement des socialistes lui promet le pouvoir pour bientôt. Pourtant, son image auprès des Français reste mauvaise, beaucoup plus qu'elle ne l'était il y a sept ans à l'approche de la première alternance de l'ère Mitterrand. En octobre 1984, 43 % des Français se déclaraient proches de l'opposition, 41 % éloignés. En décembre 1991, selon la dernière enquête *Figaro*-SOFRES, 33 % se disent proches d'elle, 51 % éloignés. Le recul de proximité est de seize points parmi les agriculteurs, vingt-deux chez les commerçants et industriels, treize chez les cadres et professions intellectuelles.

Si l'on compare les baromètres du *Figaro-Magazine* de janvier 1992 et janvier 1985, on constate que l'UDF et le RPR sont moins populaires aujourd'hui qu'il y a sept ans: 35 % de bonnes opinions pour l'UDF au lieu de 39 %, 37 % pour le RPR au lieu de 43 %. Jacques Chirac serait aujourd'hui le favori d'une compétition présidentielle, mais il ne recueille que 37 % de souhaits d'avenir, six points de moins qu'au début 1985. En cas d'élections législatives, l'UDF, le RPR et les divers droite totalisaient en février 1985, 49 % des intentions de vote. Elles sont aujourd'hui à 41 %.

Ce sont les électeurs qui se classent au centre sur l'échelle gauche-droite qui désertent le plus l'opposition. En octobre 1984, 43 % de ces « centristes » se disaient proches d'elle, 32 % éloignés. A la fin de 1991, ils ne sont plus que 24 % à déclarer un sentiment de proximité contre 52 % qui se veulent distants. Dans les intentions de vote législatives, 59 % des électeurs du centre se prononçaient en février 1985 pour l'opposition modérée, ce chiffre est tombé aujourd'hui à 46 %.

Or, parallèlement à cet affaiblissement au centre, les dirigeants de la droite modérée sont soumis à une double tentation droitière de leur électorat: le refus de la cohabitation et l'alignement sur les thèmes favoris de Jean-Marie Le Pen.

Aujourd'hui, les sympathisants UDF et RPR refusent massivement la perspective d'une nouvelle cohabitation avec M. Mitterrand. 78 % d'entre eux estiment qu'en cas de défaite socialiste en 1993, la nouvelle majorité devra réclamer le départ du chef de l'Etat «car il aura été désavoué». Selon l'enquête « 7 sur 7 »/SOFRES de début janvier, 60 % estiment que l'opposition doit refuser une nouvelle cohabitation contre 31 % qui y sont favorables. Il n'y a sur ce point aucune différence entre les électorats UDF et RPR.

A la vérité, les chiffres diffèrent assez peu de ce qu'ils étaient à l'approche de la première alternance sur des questions voisines. Mais il y a sept ans, durant l'année 1985, le RPR et M. Chirac, tout à la crainte de M. Barre, avaient entrepris de convaincre leur électorat du caractère inévitable de la cohabitation et de la nécessaire présence d'un leader RPR aux côtés de M. Mitterrand au sommet de l'Etat. Pour sa part, le président avait réussi à apparaître à la fois comme l'élu de tous les Français et le véritable leader des socialistes, ce qui avait conduit un nombre croissant d'électeurs à souhaiter son maintien. En septembre 1983, 42 % des Français souhaitaient qu'il demeure président en cas de victoire UDF-RPR, 46 % qu'il démissionne; en février 1986, les chiffres étaient devenus 57 % contre 30 %. Dans l'électorat UDF-RPR, le souhait du départ avait reculé de quatorze points, et l'acceptation du maintien progressé de quinze.

La montée des thèmes lepénistes

Sur quels thèmes, selon vous, l'opposition devrait-elle mettre l'accent au cours des prochains mois et des prochaines années?

(Réponses des sympathisants UDF-RPR.)	Novembre 1989	*RANG*	Décembre 1990	*RANG*	Décembre 1991	*RANG*
La préparation de la France au Marché unique européen	59	1	53	1	47	2
L'éducation	40	2	46	4	43	4
L'immigration	38	3	50	2	55	1
L'insécurité	38	4	47	3	47	2
La baisse des impôts	26	5	22	5	34	6
Le financement de la protection sociale	23	6	21	6	40	5
L'environnement	12	7	19	7	24	7
La défense nationale	7	8	9	8	13	8
Sans opinion	1		2		1	

* Source : Enquêtes *FIGARO/SOFRES*.

Toute la question est de savoir si les dirigeants UDF-RPR résisteront à la tentation de leur électorat et accompliront un travail politique similaire à celui d'il y a sept ans. Leur décision est particulièrement délicate. Certes, les Français seraient aujourd'hui reconnaissants à M. Mitterrand d'abréger son mandat à cinq ans mais ils n'exigent pas son départ. Une attitude trop incertaine de l'opposition peut lui compliquer les choses en mars 1993 ; une attitude trop dure peut redonner des marges de manœuvre au président, surtout s'il parvient à restaurer dans l'année qui vient son autorité morale et politique. L'opinion pourrait alors condamner ce qui ressemblerait à une tentative de coup de force démocratique. Tout comme en mai 1968 elle a tenu longtemps rigueur à M. Mitterrand de s'être posé trop vite en successeur du général de Gaulle.

La seconde tentation de l'électorat UDF-RPR est de reprendre à son compte les thèmes favoris de Jean-Marie Le Pen. En 1989, l'électorat modéré plaçait en tête de ses attentes la préparation de la France au marché unique européen et l'éducation *(voir tableau)*. Deux ans plus tard, il privilégie l'immigration et l'insécurité. Le thème de l'immigration a ainsi progressé de dix-neuf points parmi les sympathisants RPR et de seize points parmi les sympathisants UDF. Il est vrai que les électeurs ne font que suivre les discours de leurs dirigeants sur «les odeurs» (M. Chirac) ou « l'invasion» (M. Giscard d'Estaing).

Redoutable problème cependant car si l'absence de prise en compte de ces préoccupations est préjudiciable, c'est aussi sur ces thèmes que Jean-Marie Le Pen est le plus crédible. Selon l'enquête *le Monde*-RTL-SOFRES d'octobre dernier, 51 % des sympathisants UDF-RPR sont d'accord avec les positions du leader d'extrême droite sur l'immigration, et une majorité relative l'approuve sur l'insécurité et la justice. Plus généralement, la pénétration idéologique du Front national au sein de la droite s'est accrue au cours des derniers mois. En mai 1989, 20 % des sympathisants UDF et 28 % de ceux du RPR étaient globalement d'accord avec les idées de M. Le Pen ; en octobre 1991, les chiffres s'établissent respectivement à 38 % et 50 %.

Or, loin de réduire la force électorale du FN en reprenant sa thématique, l'UDF et le RPR subissent plus durement qu'auparavant sa pression électorale. Jamais, selon les données des instituts de sondage, l'extrême droite n'a été aussi puissante dans les intentions de vote à l'approche d'un scrutin. Elle se situe aujourd'hui entre 13 % et 15 % des suffrages exprimés alors qu'en mars 1988, M. Le Pen était crédité de 11 % des voix pour un score final de 14,4 %. Dans les conseils régionaux, le RPR et l'UDF n'obtiendront la majorité absolue des sièges que dans un petit nombre de cas. Selon nos calculs établis sur la base des européennes de 1989 (1), le poids du Front national peut être déterminant dans seize régions sur vingt-deux.

Aux élections législatives de 1993, si la proportionnelle est adoptée le FN peut espérer obtenir au moins cinquante députés au lieu de trente-cinq en 1986 et priver cette fois-ci l'UDF et le RPR de la majorité absolue. Si le scrutin majoritaire est maintenu, le Front national, avec 15 % des suffrages exprimés et une participation électorale normale, sera en position de se maintenir au second tour dans plus de cent cinquante circonscriptions. L'attribution d'une centaine de sièges entre l'UPF et le PS dépendra très directement de son attitude. La pression de l'extrême droite sur la droite modérée constitue aujourd'hui le principal facteur d'incertitude du scrutin de 1993.

L'expérience accumulée au cours des dix années écoulées montre cependant que la reprise des thèmes lepénistes conduit au renforcement de l'extrême droite. Un tel alignement rend en outre plus difficile la possibilité de majorité alternative dans les conseils régionaux entre UDF, RPR et écologistes. Au demeurant, l'interdit politique à l'égard du Front national demeure dans l'électorat modéré même si une majorité accepterait un accord de désistement dont elle pense sans doute qu'il lui profiterait exclusivement. 80 % des électeurs UDF-RPR jugent le Front national incapable de gouverner la France, 60 % le qualifient de *«danger pour la démocratie»* ; 11 % seulement choisissent une coalition RPR-UDF-FN comme formule de gouvernement préférée.

Malgré la débâcle annoncée des socialistes, MM. Delors et Rocard se placent en tête, avec... M. Barre, au hit-parade des présidentiables les plus populaires. Et selon un sondage récent pour *le Figaro*, la formule de gouvernement préférée des Français est une coalition PS-écologistes-centristes. Le jeu pourrait être plus ouvert qu'il n'y paraît. Leur certitude de la victoire ne saurait dispenser les dirigeants RPR-UDF d'une réflexion approfondie sur leur positionnement politique et leurs choix stratégiques.

(1) Voir Jérôme Jaffré, « Le séisme des régionales », *le Monde*, 17 octobre 1991.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5701

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III				■					
IV									■
V					■		■		
VI									
VII				■		■			
VIII							■		
IX		■							■
X			■		■				
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Quitte le lit quand il est mal en point. – II. Fait grossir un canal. – III. Possessif. Faire payer cher. – IV. Donne des cours. – V. L'arbre de mort. Est particulièrement agité en certaines occasions. – VI. Ils ont leur port... d'attache. – VII. Est sujet à de réguliers changements. Pas à moi. – VIII. Source de renvois. Réfléchi. – IX. Leur union fait la grande force. – X. Fit la lumière. Qui n'ont donc pas échappé aux regards. – XI. Qui se montrent larges.

VERTICALEMENT

1. Doit travailler pour se développer. – 2. Réunion de maîtres. En avant. – 3. Dernier acte. – 4. Conjonction. Souverain d'un antique royaume. Peuvent accueillir des veuves. – 5. Sert encore quand il va au panier. Arrive à s'en sortir. – 6. Est resté simple à la campagne. Qui risque de finir par être lessivé. – 7. Réserve alimentaire. Note. Qui ne bénéficient d'aucune couverture. – 8. Chasse le froid. – 9. Passe et repasse. Accroche... cœur. Donc toujours en tête.

Solution du problème n° 5700

Horizontalement

I. Aéronefs. – II. Inanition. – III. Gisement. – IV. Ré. Rets. – V. Empesé. Or. – VI. Elu. Remo. – VII. USA. Mot. – VIII. Ramette. – IX. Mie. Large. – X. En. Rangés. – XI. Semés. Ere.

Verticalement

1. Aigre. Armes. – 2. Enième. Aine. – 3. Ras. Plume. – 4. Onéreuse. Ré. – 5. Nîmes. Atlas. – 6. Etêter. Tan. – 7. Fins. Emerge. – 8. Sot. Omo. Ger. – 9. Prothèse.

GUY BROUTY

Son prédécesseur ayant atteint l'âge de la retraite

M. Jean-Marie Coussirou est nommé directeur de l'ENA

Le conseil des ministres du mercredi 22 janvier a nommé M. Jean-Marie Coussirou, actuel préfet de la Haute-Garonne et de la région Midi-Pyrénées, directeur de l'Ecole nationale d'administration *(nos dernières éditions du 23 janvier)*. Il succède à M. René Lenoir, qui a atteint l'âge de la retraite. M. Jack Lang, porte-parole du gouvernement, a rendu hommage à ce dernier en soulignant qu'il avait *«largement contribué à assurer le rôle international»* de l'école. Le ministre de la culture a ajouté que la délocalisation de l'ENA imposait que son directeur soit *«un homme d'expérience, de caractère, respecté par l'administration, qui s'est illustré par ses qualités d'homme de dialogue et d'action»*. Pour sa part, M. Lenoir a rappelé, jeudi matin, sur France-Culture, son *«opposition totale au transfert de l'ENA à Strasbourg»*, qui aboutit, selon lui, à *«gaspiller un patrimoine»*. *«Autant supprimer l'ENA»*, a-t-il ajouté, en reprochant au gouvernement *«une décision précipitée qui n'a été précédée d'aucune instruction sérieuse»*.

L'action de M. René Lenoir

M. René Lenoir, né à Alger le 21 janvier 1927, ancien élève de l'ENA, a été, en 1969, directeur adjoint du cabinet de M. Debré, alors ministre de la défense nationale, puis directeur général de l'action sociale au ministère de la santé publique et de la sécurité sociale, avant de devenir secrétaire d'Etat chargé de l'action sociale dans les gouvernements Chirac et Barre, où il occupera ce poste de juin 1974 à mars 1978. C'est en 1988 que M. René Lenoir est nommé directeur de l'Ecole nationale d'administration, pour succéder à M. Roger Fauroux, entré au gouvernement Rocard comme ministre de l'industrie. Rue de l'Université, M. Lenoir a poursuivi l'action de son prédécesseur, tendant notamment à donner aux élèves une formation moins universitaire et davantage ouverte sur les techniques de gestion. Il a dû aussi adapter l'école à l'arrivée des élèves issus de la troisième voie créée avant sa nomination, puis, après l'abandon de celle-ci en 1987, à l'organisation des troisièmes concours destinés à diversifier davantage le recrutement. M. Lenoir s'est attaché à amplifier le rôle international de l'ENA en accroissant le nombre des stagiaires étrangers étudiants ou fonctionnaires. Il a accru, notamment depuis 1990, les échanges avec les pays de l'Est, avec l'ex-Union soviétique et avec la Chine. Ainsi en 1990, deux cents hauts fonctionnaires étrangers ont suivi des cycles à l'ENA, qui a développé récemment une « ingénierie administrative» pour jouer un rôle de conseil dans la création d'écoles comparables à l'étranger.

A. P.

[Né le 22 janvier 1930 à Larche (Corrèze), ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Jean Coussirou a occupé divers postes dans l'administration du Niger de 1955 à 1963, avant d'être nommé conseiller d'ambassade au Gabon en 1964. Affecté au ministère de l'intérieur en 1967, il est nommé sous-préfet à Lyon en 1968, avant de devenir secrétaire général adjoint du Rhône en 1970. Sous-préfet de Fougères (Ille-et-Vilaine) en 1971, il est nommé chef de la mission régionale du Limousin en 1974. Préfet chargé de l'administration de Mayotte en 1976, il devient le représentant du gouvernement dans cette collectivité territoriale en 1977. Successivement préfet du Gers (1978), de l'Allier (1980) et de la Meurthe-et-Moselle (1982), il est placé hors cadre en août 1984 et nommé directeur du cabinet de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Préfet de la région Languedoc-Roussillon en 1985, puis de la région Poitou-Charentes en 1986, il était préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne depuis le 12 avril 1989.]

Les conditions d'entrée et de séjour des étrangers

Mme Cresson saisit le Conseil constitutionnel

Le premier ministre, Mme Edith Cresson, a saisi le Conseil constitutionnel, mercredi 22 janvier, sur l'article 7 *bis* du projet de loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, adopté définitivement le jour même par le Parlement. Cet article, qui suscite l'inquiétude des associations de défense du droit d'asile, prévoit qu'un étranger non admis sur le territoire français ou dont la demande d'asile est en cours d'instruction peut être maintenu pendant une durée de vingt jours dans une «zone de transit». Après l'autorisation du président du tribunal administratif, cette durée peut être prolongée – une seule fois – de dix jours.

En soumettant ainsi aux «sages» du Palais-Royal le texte de M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur, Mme Cresson accède aux souhaits des parlementaires socialistes. Si les députés PS ont finalement voté le projet (*1*), ils ont obtenu de M. Marchand l'assurance qu'un texte réglementaire accordera la possibilité aux associations humanitaires de pénétrer au sein des «zones de transit». Les sénateurs socialistes ont été moins conciliants puisqu'ils n'ont pas pris part au vote, mercredi 22 janvier, renouvelant leur attitude adoptée en première lecture.

La saisine du Conseil constitutionnel par le gouvernement lui-même est une procédure rarement utilisée. L'ancien premier ministre, M. Michel Roccard, y avait toutefois recouru à deux reprises, à l'occasion de l'adoption de la loi dite Joxe sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, en juin 1989, puis de celle de la loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales, en décembre 1990.

F. B.

(1) Huit députés socialistes, dont MM. Julien Dray et Jean-Michel Belorgey, n'ont pas pris part au vote lors de l'adoption du texte à l'Assemblée nationale, le 21 janvier. Mme Marie-Noëlle Lienemann, qui a voté pour, a en outre exprimé son intention de rectifier son vote.

Au tribunal civil de Paris

M. Jacques Farran obtient la condamnation de « VSD » et du « Monde »

Saisie par M. Jacques Farran, député UDF des Pyrénées-Orientales et président de la Chambre de commerce et d'industrie de ce département, la première chambre du tribunal civil de Paris a condamné, mercredi 22 janvier, l'hebdomadaire *VSD* à lui verser 20 000 F de dommages et intérêts et *le Monde* à lui donner le franc symbolique.

Dans son numéro daté du 17 octobre 1991, *VSD* avait publié un article intitulé : *« Les nuages s'accumulent sur la tête du député Farran. Une nouvelle affaire Médecin à Perpignan?»*. Selon le tribunal, cet article évoquait *« l'organigramme»* des sociétés dirigées par M. Farran, en pratiquant *« un amalgame»* qui constitue une faute devant donner lieu à réparation. L'article du *Monde*, publié dans nos éditions datées du 13 octobre 1991, évoquait, sous la signature d'Alain Rollat, «des *lacunes*» dans les déclarations fiscales de M. Farran.

Les juges observent que, selon le défendeur, *« la seule rectification* [fiscale] *qui a eu lieu concerne la réactualisation de l'estimation des biens servant de base à l'impôt sur la fortune»*. Or, l'article du *Monde* faisant seulement référence à l'impôt sur le revenu, les magistrats estiment que l'auteur a *« manqué au devoir de prudence »* en publiant une information qui, *«ainsi présentée, était inexacte»*.

La société éditrice du *Monde*, M. Jacques Lesourne, directeur de la publication, et le journaliste Alain Rollat devront donc verser le franc symbolique de dommages et intérêts à M. Farran qui demandait 250 000 F en réparation de son préjudice.

MAURICE PEYROT

Promoteurs et « ripoux »

Suite de la première page

De son discret prologue, en 1990 – les suicides de deux des protagonistes peu avant leur convocation à la police judiciaire, – à son récent rebondissement – la garde à vue, *puis l'inculpation de M. Christian Pellerin*, principal promoteur de la Défense aux amitiés politiques multiples, – elle accumule les énigmes.

Pourquoi un homme ayant la surface de M. Pellerin se trouve-t-il impliqué dans un dossier ayant pour point de départ les combines d'un simple brigadier-chef de la police en tenue? En quoi le versement d'une commission, au montant *a priori* normal – 12 millions de francs sur une transaction de 531 millions de francs – lors de l'achat en 1988 du siège de BP par M. Pellerin et ses associés, est-il suspect aux yeux du juge d'instruction, M. Jean-Luc Delahaye?

Qui croire : les milieux de l'immobilier et du BTP, qui assurent que le vrai scandale est en fait policier, ou ceux de la préfecture de police de Paris, qui jurent l'inverse? Qu'y a-t-il derrière la tension perceptible entre les enquêteurs de la direction centrale de la police judiciaire, qui mènent les investigations, et la hiérarchie policière parisienne, qui n'est pas loin de crier à la guerre des polices?

Oublier rumeurs et ragots

Il faut donc essayer d'y voir clair, d'oublier rumeurs et ragots pour s'en tenir à ce qui est d'ores et déjà établi dans le dossier judiciaire. Jeudi 23 janvier, alors qu'une confrontation est organisée entre quatre des six inculpés – MM. Pellerin, Christian Schwartz, Alain Aubert et Yves Rohou, – le parquet de Paris, le magistrat instructeur et les policiers dirigés par le commissaire Jean-Paul Bouzin ont au moins quatre convictions :

1) La société Eurocen, contrôlée par le brigadier Daniel Voiry, n'est aucunement concernée par la négociation sur l'achat de la tour BP.

2) Sous l'habillage d'une commission fictive, les sommes qui lui ont été versées par M. Pellerin et ses associés et dont une partie a été retirée en liquide étaient destinées à rémunérer d'autres intermédiaires, interlocuteurs ou partenaires.

3) *Eurocen était une société* «taxi», spécialisée dans le blanchiment d'argent, c'est-à-dire le retrait en liquide de sommes versées par chèques en échange de fausses factures, pratique fréquente dans l'immobilier pour récompenser fonctionnaires complaisants ou élus accommodants.

4) Daniel Voiry, dont le portrait judiciaire posthume est celui d'un policier corrompu, bénéficiait sinon de la protection, du moins de la complaisance de certains responsables policiers plutôt marqués à droite.

C'est ce qui ressort du strict inventaire chronologique d'une enquête qui risque de se développer prochainement dans deux directions : l'univers policier, où la justice aimerait prendre la mesure exacte du «système Voiry», de ses soutiens et de ses bénéficiaires; le monde de l'immobilier, où les activités du groupe SARI-SEERI dirigé par M. Pellerin et contrôlé par la Générale des eaux ne sont pas seules en cause, les enquêteurs s'intéressant aussi au groupe d'assurances AXA et à des exploitants de l'enseigne Intermarché.

« Intermédiaire en produits divers »

● **Le point de départ : deux suicides.** – Le 26 mars 1990, Bernard Derycke est retrouvé pendu *avec une balle dans la tête à son* domicile de Seine-et-Marne. *A priori* peu crédible, la thèse du suicide est néanmoins retenue : les policiers affirment que la méthode, imparable, *n'est ni inédite ni impraticable*. De plus, Derycke avait fait une première tentative aux barbituriques peu de temps auparavant.

Suspecte ou non, cette mort intrigue : employé par un agent d'assurances du groupe AXA, Bernard Derycke venait d'apprendre qu'il était convoqué par la police judiciaire de Melun dans le cadre d'une enquête préliminaire. Derycke, qui avait nombre de clients dans le réseau des Intermarchés, était en effet soupçonné d'avoir détourné plusieurs millions de francs pris sur les comptes de sa clientèle. Mais, curieusement, il ne semble pas s'être enrichi.

Jusqu'ici, c'est un fait divers parmi d'autres. Toutefois, le parquet décide d'ouvrir une information, confiée à Mme Anne Caron-Deglise, puis à Mme Catherine Kamianecki, juges d'instruction à Fontainebleau pour *«abus de confiance et escroquerie par appel public à l'épargne»*. Le SRPJ de Versailles mène l'enquête sans zèle excessif. On découvre d'abord que Derycke a émis une facture de 2,5 millions destinée à la société Eurocen (Européenne de courtage et de négoce). La somme lui a été versée, puis il l'a retirée en liquide, déclarant au directeur de son agence bancaire qui était intrigué par l'ampleur du retrait : *«C'est pour un syndicat de police.»*

S'intéressant alors à Eurocen, les policiers ont la surprise de tomber sur un de leurs collègues. Créée en mars 1984 et ayant son siège à Villemomble (Seine-Saint-Denis), Eurocen a pour gérant de droit *Mme Francine Voiry*, épouse de Daniel Voiry, brigadier-chef en poste à la préfecture de police de Paris. *«Intermédiaire en produits divers»* selon son objet social, Eurocen est apparemment spécialisée dans le négoce de vins et spiritueux. Mme Voiry est également gérante d'une agence immobilière, sise à Charenton-le-Pont, le Cabinet Francine Leroux (CFL).

Le 5 décembre 1990, après avoir perquisitionné au siège d'Eurocen, les enquêteurs entendent Mme Voiry. *Brusquement, l'affaire change de* dimension : la tour BP fait son apparition. Mme Voiry leur explique en effet que les 2,5 millions reçus par Derycke sont une commission en *paiement d'informations que lui* aurait données l'agent d'assurances lors de la vente, en 1988, de cet immeuble de Courbevoie. Les policiers ne sont guère convaincus, trouvant que cette histoire ne tient pas debout : que vient faire une minuscule société de Seine-Saint-Denis, criblée de dettes, dans le monde de la haute spéculation immobilière?

Aussi décident-ils de convoquer Daniel Voiry, dont ils devinent qu'il n'est pas indifférent aux affaires de *sa femme. Mais, le lendemain,* 6 décembre, le brigadier-chef se suicide à son tour, d'une balle tirée dans le cœur avec son arme de service, assis dans sa voiture garée non loin de l'Intermarché de Saint-Thibault-des-Vignes (Seine-et-Marne). Dans une lettre laissée à son fils Michel, il annonce un scandale explosif, prédit que la justice découvrira *«le pot-aux-roses»* et conclut : *«Bonjour les dégâts!»*

Un témoignage singulier

● **L'instruction financière : les millions d'un brigadier endetté.** – En avril 1991, les curieuses découvertes des policiers dans les comptes *d'Eurocen et de Daniel* Voiry conduisent au dessaisissement du magistrat instructeur de Fontainebleau au profit d'un juge d'instruction parisien spécialisé dans les affaires financières, M. Jean-Luc Delahaye. Il lui suffit d'aligner des chiffres pour comprendre que l'affaire sort de l'ordinaire. En 1990, le salaire mensuel net d'un brigadier-chef, sans les primes, est de 9 000 francs.

Or, à sa mort, Voiry avait un découvert de 4,5 millions de francs *sur un compte de la BNP. Mais ce* n'est pas tout. En son nom propre ou au titre des deux sociétés où sa femme faisait office de prête-nom, le policier disposait en tout de dix-*huit comptes sur lesquels transitèrent* en deux ans 40 millions! Bref, Voiry, qui brassait des sommes énormes, était néanmoins endetté jusqu'au cou.

Plusieurs des versements reçus sur ces comptes se présentent comme des commissions sur des transactions immobilières. De plus, deux grandes surfaces de Seine-et-Marne étaient en relations financières avec Eurocen. Il s'agit de l'Intermarché Dismont de Montévrain et de l'Intermarché de Saint-Thibault-des-Vignes, « Intermarché » étant un groupement de sociétés indépendantes qui exploitent la même enseigne. Ayant tous deux à leur tête M. Jean-Claude Gallet, ces supermarchés ont, en apparence, réalisé avec Eurocen des transactions sur du champagne et du vin, bien que le Groupement des Mousquetaires, qui accorde l'enseigne *Intermarché, ait ses propres cen*trales d'achat. La prétendue «commission» d'Eurocen pour la vente de la tour BP n'est donc qu'un des aspects des activités financières de Voiry.

Mais elle va devenir le fil conducteur de l'enquête du juge Delahaye.

Elle atteint un total de 6 millions de francs hors taxes, divisés en 5 mil*lions virés par la SNC du 10, quai* Paul-Doumer, créée par MM. Pellerin et ses associés pour l'achat de la tour, et 1 million viré par le cabinet Féau-Hampton, spécialisé dans l'im*mobilier d'entreprise et utilisé* comme intermédiaire par la même SNC dans cette même opération. L'essentiel de cet argent n'a fait que transiter par Eurocen : 2,5 millions *sont reversés à Derycke, puis disparaissent* en liquide, tandis que le gros du restant est reversé à un autre intermédiaire, lié au réseau Intermarché.

Dès lors, nul besoin d'être grand clerc pour comprendre qu'Eurocen servait, à l'occasion sinon souvent, de «taxi», autrement dit de faux-facturier blanchissant de l'argent «noir». Un «taxi» artisanal puisque le faible pourcentage prélevé par Voiry sur les sommes encaissées par Eurocen ne pouvait lui suffire à faire face à l'impôt sur les sociétés. D'où son endettement croissant. *«Voiry?* commente un enquêteur. *Un petit taxi naïf coulé par une affaire, celle de la tour BP, qui n'était pas à sa taille.»* En ce printemps 1991, le juge Delahaye s'apprête donc à remonter la piste de la tour. Il faut dire qu'elle s'ouvre largement devant lui.

*Dans le dossier transmis par Fon*tainebleau, il découvre en effet un témoignage singulier. Quelques jours après le suicide de Voiry, un homme s'est présenté spontané*ment à la PJ : M. Christian* Schwartz. Une démarche maladroite qui, bientôt, va attirer les soupçons du juge et des enquêteurs : directeur général de la société immobilière PII (Patrimoine et investissement immobilier), M. Schwartz n'est autre, en effet, que l'associé de M. Pellerin pour l'achat de la tour BP, celui avec lequel il a créé la SNC du 10, quai Paul-Doumer pour réaliser cette opération. Alors qu'on ne lui a rien demandé, M. Schwartz explique aux policiers, en substance : il n'y a aucun mystère dans *cette malheureuse affaire*; Voiry *m'avait* transmis des informations utiles sur la vente de la tour; nous lui avons versé la commission habituelle.

Bizarrement, quand le dossier arrive à Paris, on en est toujours là. Aucun interrogatoire complémentaire, aucune audition des relations d'affaires mentionnées dans l'agenda de Voiry. Etrange aussi, le peu d'empressement des premiers enquêteurs à clarifier les activités de leur collègue Voiry. L'IGS, la «police des polices» parisienne, s'y est certes intéressée mais elle a fait demi-tour au bout de trois jours. Le juge Delahaye décide alors de saisir les «financiers» de la direction centrale de la police judiciaire et de discrètement reprendre l'enquête de zéro. Avec le soupçon que la piste immobilière se double d'une piste policière.

● **La piste policière : les protections d'un «blanchisseur».** – Curieuse ambiance, le soir du 6 décembre 1990, après le suicide de Daniel Voiry. Plusieurs policiers de tous grades sont rassemblés à son domicile, aux côtés de sa femme et de son fils. Par amitié, sans doute, puisqu'ils ne sont pas en service. Parmi eux, une figure de la hiérarchie policière, M. André Bégué, directeur de la sécurité publique parisienne de 1979 à 1983. Au *même moment, un dénommé Bon*net se présente à la préfecture de police, dans l'île de la Cité, et, affirmant être le beau-frère de Voiry, réclame un sacoche noire ayant *appartenu au brigadier-chef. Bégué* et Bonnet, deux noms qui résument la double vie en clair-obscur du policier défunt.

M. Bégué est l'homme qui a fait la carrière de Voiry. Il l'a connu, dans les années 70, quand, directeur départemental des polices urbaines de Seine-Saint-Denis, il l'eut comme chauffeur. Depuis, ils furent inséparables. Nommé en Corse, M. Bégué entraîne Voiry dans son sillage. Et quand, en 1979, il arrive à la préfecture de police de Paris, Voiry devient tout naturellement son secrétaire.

La mystérieuse sacoche noire

Son statut est particulier : au lieu d'être versé dans l'équipe des douze secrétaires de l'état-major de la sécurité publique, qui tournent vingt-quatre heures sur vingt-quatre par équipe de quatre, Voiry dispose d'un bureau personnel, bénéficie d'horaires souples et exécute des missions de confiance. Il est notamment chargé de répartir les frais d'enquête et de surveillance entre la soixantaine de commissaires de la sécurité publique parisienne, soit quelques dizaines de milliers de *francs par mois*.

En juin 1983, Voiry perd son protecteur : M. Bégué, qui n'est vraiment pas de gauche, est mis à la retraite d'office après une manifestation de policiers, place Vendôme, sous les fenêtres du garde des sceaux, M. Robert Badinter. Pour autant, son ancien «patron» ne le laisse pas tomber. Ainsi, en 1987, *M. Bégué serait-il intervenu pour* que l'on n'embête pas trop Voiry lors de l'enquête sur le meurtre d'un couple de tenanciers d'une boîte de nuit de Clichy-sous-Bois qui avait *révélé l'existence, entre ces derniers* et le brigadier-chef, d'une forte *reconnaissance* de dettes. Mais ce qui intrigue surtout le juge Delahaye, qui a entendu M. Bégué, c'est que *le départ de celui-ci ne changera rien* au statut privilégié de Voiry à la préfecture de police. Jusqu'à sa mort, il brassera l'argent des «enveloppes» mensuelles des commissaires...

La mystérieuse sacoche noire contenait-elle une partie de ces fonds? C'est ce que prétendra un haut responsable policier venu précipitamment, le 6 décembre, la rechercher sur les lieux du suicide. Elle n'y est pas. Elle est tout simplement à Paris, dans un placard du bureau de Voiry. Mais le dénommé Bonnet ne réussit pas à la récupérer : on l'envoie promener. Car, après de rapides vérifications, le directeur-adjoint de la sécurité publique, M. Yves Guillot, s'est aperçu qu'il n'est aucunement le beau-frère du défunt et qu'il a un casier judiciaire chargé.

Bonnet s'en va, rejoint les amis *de Voiry – dont M. Bégué – au* domicile de ce dernier et continue d'y réclamer haut et fort la sacoche. En vain, puisqu'au même moment elle est remise par M. Guillot au chef *du SRPJ de Versailles. Son contenu* est sans intérêt : juste un double de la comptabilité d'Eurocen. Quelqu'un, un collègue de Voiry par exemple, a-t-il eu le temps d'en retirer d'éventuels documents compromettants? Une question sans doute définitivement sans réponse.

Tous les soupçons sont permis, à voir l'intérêt qu'y portait l'ancien repris de justice Bonnet. Car, dans cette histoire, ce n'est pas un personnage secondaire : c'est lui qui, en 1985, présente Voiry à M. Chris*tian Schwartz qu'il connaît bien pour* avoir épousé une amie de sa femme. Or, selon l'enquête, c'est à partir de ce moment – les années 1985 et 1986 – qu'Eurocen com*mence à blanchir de l'argent. Bonnet* n'est pas la seule fréquentation inattendue du policier Voiry qui était aussi très lié à un proxénète notoire ayant quelques intérêts rue Saint-Denis à Paris. Autant d'indices qui confortent les actuels responsables de la préfecture de police dans leur conviction que Voiry faisait ses affaires en solitaire et qu'il n'était aucunement, comme cela se murmure ici et là, l'homme à tout faire de hiérarques policiers corrompus.

Sur fond de vieille rivalité

Mais le juge Delahaye n'en est pas encore persuadé. En novembre 1991, il a ordonné une perquisition dans l'ancien bureau de Voiry. Puis il a fait mettre en garde à vue deux policiers-secrétaires, anciens collègues de Voiry. Il allait réitérer avec deux officiers de l'état-major de la sécurité publique mais l'opération fut annulée après une vive discussion entre le préfet de police, M. Pierre Verbrugghe, et le directeur central *de la PJ, M. Jacques Genthial. Sur* fond de vieille rivalité entre la «PP» et le ministère, le préfet s'étonnait de ces descentes policières en milieu policier dont il était le dernier *prévenu. Pour calmer le jeu, le juge* d'instruction a finalement saisi, début décembre 1991, l'Inspection générale de la police nationale. Mais le préfet de police a appris la nouvelle il y a seulement quelques jours...

Le juge et ses enquêteurs aimeraient comprendre pourquoi Voiry, dont les trafics policiers – de spiritueux et d'influence – se faisaient presqu'au grand jour, a bénéficié de tant de sollicitude. En 1988, lors d'une réception pour le mariage de *son fils, quelques dignitaires de la* police faisaient partie des trois cents invités. Franc-maçon, Voiry avait adhéré en 1989 au syndicat marqué à gauche, la FASP. Une adhésion *d'opportunité plus que de conviction* tant ses amitiés semblaient plutôt le porter à droite. Il avait convaincu son épouse d'adhérer au RPR et était proche d'une figure RPR de *Seine-Saint-Denis, M. Robert Calmejane*, sénateur et maire de Villemomble où Eurocen avait son siège. Une ville où il aurait été en relation étroite avec une société immobilière, *IMMOGIL*.

L'immobilier que Voiry n'oubliait pas en rendant de menus services depuis son bureau de secrétaire. Ainsi M. Schwartz et ses deux principaux associés ont-ils bénéficié grâce à lui de précieux coupe-files leur permettant d'emprunter les couloirs d'autobus...

● *La piste immobilière* : **commission factice et corruption avouée.** – Le lien entre Eurocen, et donc Voiry, et la vente de la tour BP repose sur un document dont la formulation fait sourire. Daté du 10 octobre 1988 et portant les signatures de M. Christian Schwartz et Alain Aubert, les deux dirigeants de la SNC du 10 quai Paul-Doumer, *c'est un mandat à Eurocen pour une «recherche de biens à acquérir»*. Suit une précision sur ce qu'Eurocen doit «rechercher» : *«Une tour actuellement occupée par la société BP et située à Courbevoie, quai Paul-Doumer»*! On comprend qu'il ne fut pas très difficile de mettre à bas ce château de cartes. Dans ses premières déclarations, M. Schwartz *avait affirmé que Voiry lui avait* appris en mars 1988 que l'immeuble occupé par BP était à vendre.

Le promoteur aurait alors pris contact avec M. Pellerin pour lui proposer de monter l'affaire ensemble. Le 14 octobre 1988, soit quatre jours après la date portée sur le mandat, la SNC du 10, quai Paul-Doumer, créée par les deux hommes, répondait à l'appel d'offres avec une proposition de 531 millions de francs. Le 28, la promesse de vente était signée, puis la vente définitive confirmée le 28 décembre.

Curieux « tuyau » que celui de Voiry. A l'hiver 1988, la mise en vente de la tour BP n'était pas vrai*ment un secret : les policiers* ont retrouvé un tract des syndicats du personnel de BP, datant de... septembre 1987 et protestant contre le transfert du siège social! De plus, *l'agenda de M. Schwartz prouve* qu'il a visité la tour dès juillet 1987. Enfin, l'enquête établira que, jusqu'à la fin novembre 1988, une seule commission était prévue, destinée *au cabinet Féau-Hampton*.

Ses deux dirigeants, aujourd'hui parmi les inculpés, avaient en effet réussi à circonvenir – et corrompre – l'un des trois membres de la commission d'appel d'offres créée par BP, un Anglais nommé Gatrill. Sur les 7 millions de commission versés par MM. Schwartz et Pellerin à Féau-Hampton, 1 million sera d'ailleurs remis à cet informateur recruté dans la place. Et un autre million ira s'ajouter aux 5 millions déjà versés à Eurocen. Alors que la société de Voiry n'a en rien contribué aux tractations sur la tour BP.

Le 24 décembre 1991, M. Schwartz, qui est inculpé et écroué depuis le 2 octobre, reconnaît que la commission Eurocen était factice, sans pour autant éclaircir la vraie destination des 6 millions. Puis, début janvier, ce sera au tour de M. Alain Aubert, bras droit de M. Pellerin dans sa société Lucia, d'avouer que le «mandat» donné à Eurocen et daté d'octobre 1988 fut en fait rédigé *a posteriori*, en décembre 1988. Bref, qu'il s'agit d'un faux. Autant d'aveux qui motiveront l'interpellation, puis l'inculpation de M. Pellerin, pour complicité des mêmes chefs que son collaborateur. Le célèbre promoteur, qui assure avoir totalement délégué à MM. Aubert et Schwartz, avait vu venir le coup.

Le 20 décembre dernier, ses avocats avaient remis au juge d'instruction un mémorandum détaillé sur l'achat, puis la revente de l'immeuble BP. Un document où ils justifient l'association entre MM. Pellerin et Schwartz par le fait qu'à l'époque de leur rencontre, fin mai 1988, ce dernier *«possédait une excellente connaissance du dossier qui n'était pas à l'époque sur la place de Paris»*. Un argument, on l'a vu, qui ne convainc guère le parquet et le juge d'instruction.

Car le vrai mystère du volet immobilier de cette ténébreuse affaire tourne autour des relations de MM. Pellerin et Schwartz. Pourquoi l'homme auquel rien n'échappe de ce qui se fait à la Défense avait-il besoin de s'associer avec un autre promoteur, de moindre surface, aux relations quelque peu discutables et, qui plus est, lié à un policier faux-facturier? L'entourage de M. Pellerin rétorque que celui-ci s'est tout simplement trompé sur la personnalité de son partenaire.

Mais comment expliquer dès lors que le directeur de la communication du groupe dirigé par M. Pellerin, M. Alain Laramée, qui organisera la rencontre entre les deux hommes, finira par rejoindre, en 1990, la holding CYE fondée par M. Schwartz? Et comment y voir clair dans l'imbroglio de sociétés suscitées par l'association Pellerin-Schwartz, où *l'on retrouve deux fois des sociétés* aux intitulés pratiquement identiques (deux SNC : la SNC du 10, quai Paul-Doumer et la SNC Paul-Doumer, deux PII : Patrimoine et inves*tissement immobilier, Promotion* ingénierie immobilière)?

« Équilibrer le surcoût »

Reste enfin la question de la revente, fin 1990, de la tour BP à la SATIS, filiale d'Indosuez. Contrairement à ce qui a été écrit depuis le début de l'affaire, la plus-value réalisée à cette occasion fut de 504 millions, l'immeuble étant revendu le double de son prix d'achat. La question que tous les connaisseurs du *monde de l'immobilier se sont* immédiatement posée est de savoir si M. Pellerin n'avait pas réussi à accroître la valeur potentielle de la tour en obtenant un permis de *construire pour augmenter sa surface*. Catégoriquement démentie par Lucia, la société de M. Pellerin, cette hypothèse est cependant confirmée par le mémorandum remis au juge d'instruction.

«Majorer le prix de revient de cet ensemble immobilier», peut-on y lire, *«supposait, dans la mesure où la commune* [de Courbevoie] *y serait favorable, l'obtention de droits de construire des surfaces complémentaires pour équilibrer le surcoût»*. Or, bien qu'aucune décision ferme n'ait encore été prise, *«la commune»* avait bien donné, en octobre 1990, son accord pour étudier une autorisation de construction de 13 000 à 20 000 mètres carrés supplémentaires. Au prix du mètre carré de bureau à Paris et en ajoutant la prolongation en 1992 de la ligne numéro 1 du métro parisien avec une station au pied de la tour, c'est évidemment la clef de cette transaction fort rentable.

Est-ce aussi l'explication des commissions occultes ayant transité par *Eurocen? A-t-il fallu convaincre* quelques interlocuteurs avec des arguments sonnants et trébuchants? Rien, absolument rien ne permet de l'affirmer en l'état actuel du dossier. Toutefois, le feuilleton n'est pas terminé. Un feuilleton dans lequel se promènent aussi de bizarres correspondances. Ainsi M. Schwartz fit-il parvenir depuis sa cellule de la Santé, en soudoyant un gardien, une lettre destinée à l'entourage de M. Pellerin où il confiait ce qu'il avait dit au juge pour que ses anciens *associés préparent leur défense*.

Afin de démontrer sa bonne foi, M. Pellerin a fait remettre cette correspondance au juge par ses avocats. Plus énigmatique est une lettre anonyme reçue le 14 décembre 1991 par M. Michel Voiry, le fils du brigadier. En trois pages dactylographiées, elle mêle le vrai et le faux et *invite Mme Voiry à revenir sur cer*taines de ses déclarations, accablantes pour M. Schwartz... Son auteur, qui cherche, lui, à impliquer des *«personnalités»* de gauche, écrit sans trop se tromper : *«Le dossier de police avance très rapidement et l'on découvre des choses inimaginables...»*

ERICH INCIYAN
et EDWY PLENEL

□ **SORMAE : plainte contre le** ***procureur général de Paris.*** – *La* chambre criminelle de la Cour de cassation a confié, mercredi 22 janvier, à la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Orléans l'instruc*tion d'une plainte pour forfaiture* visant le procureur général de la cour d'appel de Paris, M. Pierre Truche. Cette plainte avait été déposée le 4 décembre dernier, lors du procès des fausses factures de la SORMAE, par la Ligue des contribuables, qui estime que M. Truche a bloqué le dossier de M. Philippe Sanmarco, député socialiste des Bouches-du-Rhône au mois d'octobre 1989. A cette date, la chambre d'accusation de Paris, constatant que M. Sanmarco était susceptible d'être inculpé, avait transmis son dossier à M. Truche afin qu'il demande à la Cour de cassation de désigner une nouvelle juridiction d'instruction. Selon M. Asso, *M. Truche n'a jamais saisi la juri*diction suprême.

□ **L'industriel nantais René Trager maintenu en détention.** – Incarcéré *depuis le 10 janvier pour violation* du contrôle judiciaire, M. René Trager, l'industriel nantais lié au PS de Loire-Atlantique, inculpé notamment d'abus de confiance dans le cadre d'une transaction immobilière frauduleuse, a été maintenu en prison sur décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Angers, *rendue* mercredi 22 janvier. M. Trager avait été interpellé à Nantes, le 10 janvier, alors qu'il venait de récupérer des documents au siège de ses anciennes sociétés, actuellement en liquidation judiciaire. Libéré trois semaines plus tôt après neuf mois de détention provisoire, l'industriel était soumis à un strict contrôle judiciaire.

□ **L'ancien président du club de football Brest-Armorique toujours en garde à vue.** – Convoqué mercredi matin 22 janvier par la police judiciaire de Rennes (Ille-et-Vilaine) menant une enquête préliminaire sur la liquidation judiciaire du club breton, M. François Yvinec, son ancien président, était toujours en garde à vue dans les locaux de la PJ, jeudi en fin de matinée. La liquidation du club avait été prononcée le 6 décembre par le tribunal de grande instance de Quimper, en raison du passif financier du Brest-Armorique estimé à quelque 150 millions de *francs. Les policiers ont déjà* procédé à une quarantaine d'auditions au cours de leur enquête préliminaire, qui n'a, pour l'instant, donné lieu à aucune poursuite. M. Yvinec devrait être déféré dans la journée au parquet du tribunal de Rennes.

CATASTROPHES

Erreur humaine ou erreur informatique?

L'Airbus A-320 serait descendu trop vite vers Strasbourg

Selon toute vraisemblance, les enquêteurs devraient parvenir à expliquer l'enchaînement des faits qui ont provoqué l'accident de l'Airbus A-320 d'Air Inter, lundi 20 janvier, sur le mont Sainte-Odile (Bas-Rhin). Les « boîtes noires » retrouvées dans l'épave ont commencé à livrer des informations sur le vol Lyon-Strasbourg qui s'est achevé tragiquement. Celles-ci permettent d'exclure un certain nombre d'hypothèses formulées dans les heures qui ont suivi la catastrophe comme l'attentat, la panne de moteur ou un dégivrage défectueux.

Tout semblait normal à bord de l'appareil jusqu'au moment de l'impact dans la forêt. L'enregistreur des conversations de l'équipage fait entendre de bons professionnels, calmes et n'ayant conscience d'aucune anomalie technique.

L'Airbus effectue une boucle au-dessus de l'aéroport de Strasbourg, où il doit se poser. Le contrôleur de la navigation aérienne lui donne l'ordre de revenir virer au-dessus d'un point situé plus au sud, dans le massif des Vosges, pour s'aligner sur la piste. La procédure – normale – prévoit que le pilote conserve seul la responsabilité de sa trajectoire. La visibilité – normale – permet un atterrissage à vue après un vol aux instruments. L'avion évolue, comme prévu, à 5 000 pieds (environ 1 600 mètres), ce qui écarte la possibilité que le pilote ait mal réglé son altimètre. En 1983, un Boeing-747 de la compagnie Avianca s'était écrasé à l'atterrissage à Madrid parce que son commandant de bord avait sélectionné une altitude erronée de la piste, soit 2 382 pieds au lieu de 3 282 pieds.

Tout se joue ensuite en trente-deux secondes. L'enregistrement du « quick access recorder » prouve que l'équipage a conservé le pilote automatique branché. Le train est sorti. L'avion vire sur la balise et retourne vers Strasbourg. Mais selon une pente incompréhensible, qui va l'amener contre la montagne. Les spécialistes s'interrogent sur les intentions et les gestes du pilote. A-t-il voulu cette descente trop rapide, de l'ordre de 3 000 pieds par minute, alors qu'il aurait dû respecter un taux de descente de 800 pieds par minute? Dans ce cas, a-t-il pu être abusé par un instrument, comme le suggère le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL)? Celui-ci fait état de problèmes informatiques, de cartes de navigation communiquant pendant quelques minutes à l'équipage des informations fausses sur sa position. Une erreur du logiciel de cet équipement (Fligt Management System), développé par Honeywell avec l'assistance de Swissair pour la base de données, avait induit brièvement en erreur plusieurs appareils en route. Cette anomalie aurait été corrigée par Honeywell.

Une assiette idéale

Mais le pilote n'a peut-être pas souhaité perdre aussi rapidement de l'altitude. A-t-il introduit dans l'ordinateur les bons chiffres de la vitesse ou du taux de descente qu'il souhaitait? Rien n'aurait pu rattraper une telle erreur : l'informatique de bord, très poussée, de l'Airbus A-320 ne va pas jusqu'à contenir le relief de la région traversée pour vérifier que les ordres de l'équipage ne risquent pas de mettre le vol en péril. D'autre part, rien dans l'attitude de l'avion ne pouvait faire ressentir la descente anormalement rapide : l'ordinateur assure à l'appareil une assiette idéale, ce qui explique que les passagers rescapés n'aient absolument rien éprouvé avant le choc final, ni impression de chute, ni sensation de «trou d'air».

La vérité devrait être prochainement obtenue par le recoupement des enregistrements, par l'avion, de sa position seconde par seconde et de l'enregistrement de celle-ci, par les radars au sol. Si les deux relevés concordent, l'erreur humaine sera hautement probable. S'ils divergent, la technique se retrouvera sur la sellette.

ALAIN FAUJAS

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mercredi 22 janvier. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel: 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 50-160 ; Les Carroz-d'Araches : 50-200 ; Chamonix : 70-240 ; La Chapelle-d'Abondance : 20-55 ; Châtel : 50-120 ; La Clusaz : 35-190 ; Combloux : 40-100 ; Les Contamines-Montjoie : n.c.; Flaine : 85-195 ; Les Gets : 50-1140 ; Le Grand-Bornand : 25-110 ; Les Houches : n.c.; Megève : 40-130 ; Morillon : 15-160 ; Morzine : 25-150 ; Praz-de-Lys - Sommand : 50-100 ; Praz-sur-Arly : 40-130 ; Saint-Gervais : 60-120 ; Samoëns : 20-150 ; Thollon-Les Mémises : 120-55.

SAVOIE

Les Aillons : 30-100 ; Les Arcs : 95-235 ; Arèches-Beaufort : 40-190 ; Aussois : 30-80 ; Bessans : 65-90 ; Bonneval-sur-Arc : 45-155 ; Le Corbier : 54-98 ; Courchevel : 45-150 ; Crest-Voland-Cohennoz : 45-90 ; Flumet : n.c.; Les Karellis : 55-190 ; Les Menuires : 63-130 ; Méribel : 55-155 ; La Norma : 55-120 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 50-110 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 6-140 ; La Plagne : 45-125 ; Pralognan-la-Vanoise : n.c.; La Rosière 1850 : 100-200 ; Saint-François-Longchamp : 60-150 ; Les Saisies : 70-100 ; Tignes : 95-150 ; La Toussuire : 70-90 ; Val-Cenis : n.c. ; Valfréjus : 20-90 ; Val-d'Isère : 85-175 ; Valloire : 50-105 ; Valmeinier : 50-105 ; Valmorel : 70-140 ; Val-Thorens : 80-180.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 88-130 ; Alpe-du-Grand-Serre : 20-80 ; Auris-en-Oisans : 50-80 ; Autrans : 30-70 ; Chamrousse : 50-90 ; Le Collet-d'Allevard : 40-110 ; Les Deux-Alpes : 50-200 ; Gresse-en-Vercors : 40-80 ; Lans-en-Vercors : 15-50 ; Méaudre : 20-60 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 25-76 ; Les Sept-Laux : 25-100 ; Villard-de-Lans : 40-80.

ALPES DU SUD

Auron : 40-60 ; Beuil-les-Launes : n.c.; Briançon : 35-85 ; Isola 2000 : 60-100 ; Montgenèvre : 65-115 ; Orcières-Merlette : 15-100 ; Les Orres : 60-100 ; Pra-Loup : 30-90 ; Puy-Saint-Vincent : n.c. ; Risoul : 70-110 ; Le Sauze-Super-Sauze : 20-80 ; Serre-Chevalier : 60-130 ; Superdévoluy : 25-90 ; Valberg : 30-40 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 40-60 ; Val-d'Allos-La Foux : 40-60 ; Vars : 60-100.

PYRÉNÉES

Aix-les-Thermes : 5-35 ; Barèges : 35-65 ; Cauterets-Lys : 45-115 ; Font-Romeu : 10-65 ; Gourette : n.c.-120 ; Luz-Ardiden : n.c. ; La Mongie : 35-50 ; Piau-Engaly : n.c.-100 ; Saint-Lary-Soulan : 25-75 ; Superbagnères : 10-20.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 20-75 ; Besse-Super-Besse : 15-30 ; Super-Lioran : 30-30.

JURA

Métabief : 15-40 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : n.c.; Les Rousses : 10-50.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c. ; La Bresse-Hohneck : 40-50 ; Gérardmer : 30-50 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 5-25 ; Ventron : 5-15.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

ENVIRONNEMENT

Une nouvelle politique des déchets

M. Brice Lalonde souhaite la disparition des décharges publiques avant dix ans

D'ici à 2002, les sept mille sept cents décharges publiques et privées qui encombrent, salissent et enlaidissent le territoire français devraient avoir disparu. Tel est l'objectif de la nouvelle politique de traitement des déchets que M. Brice Lalonde, ministre de l'environnement, a fait adopter par le conseil des ministres, mercredi 22 janvier avec le soutien appuyé de Mme Cresson, qui a précisé que *« l'industrie ne pouvait plus se développer sans respecter l'environnement »*. Un projet de loi formalisant les mesures envisagées et les ressources financières qui en permettront l'application sera soumis au Parlement dès la session de printemps.

C'est à une véritable marée montante des ordures que les pouvoirs publics, les entreprises et les professionnels du traitement sont invités à s'attaquer. Les Français produisent en effet, chaque année, 70 millions de tonnes de déchets ménagers et industriels dont on ne sait plus comment se débarrasser et qui polluent l'Hexagone.

Deux lois, votées en 1975 et 1976, avaient tenté d'endiguer un phénomène qui est l'envers du décor de la société de consommation. La première posait en principe que tout producteur de résidus est juridiquement responsable de ses déchets, et qu'il est tenu d'en assurer l'élimination. Cette disposition s'appliquait aux sociétés privées comme aux municipalités. Le deuxième texte stipulait que les décharges, les usines d'incinération et, d'une manière générale, toutes les stations de traitement des ordures seraient considérées, désormais, comme des installations classées soumises à autorisation administrative, enquête publique et étude d'impact.

Fin du bricolage

Cette législation a généré une nouvelle activité et une nouvelle profession, celle des transformeurs, qui occupe déjà plusieurs dizaines de milliers de spécialistes. Mais elle n'a pas réussi à maîtriser le flot, chaque jour croissant, des résidus. Sur 20 millions de tonnes d'ordures ménagères jetées chaque année à la poubelle (358 kilos par Français), près de la moitié vont s'ajouter aux monceaux déjà entassés sur environ six mille décharges communales.

Ces décharges sont autant de points noirs du paysage et de sources de pollution, d'autant qu'elles reçoivent en supplément 10 millions de tonnes de déchets industriels ordinaires. La plus grande part des résidus des entreprises, soit 40 millions de tonnes par an, sont mises en dépôt dans environ dix-sept cent cinquante décharges privées. En cas de fermeture de l'usine, celles-ci restent à titre de mauvais souvenir dans un coin de la friche industrielle, quand elles n'ont pas été dissimulées sous quelques centimètres de terre. Seuls les déchets les plus toxiques (1,5 million de tonnes par an) sont réellement éliminés dans des conditions convenables : traitement chimique, incinération ou enfouissement. Pour mettre fin à cette situation où le bricolage reste la règle, M. Brice Lalonde a décidé d'industrialiser le petit monde des résidus. Première mesure, la simple mise en décharge sera interdite à terme, et les municipalités, comme les sociétés privées, ont dix ans pour fermer progressivement leurs dépôts d'ordures. Pour l'immédiat, toute importation d'ordures ménagères sera proscrite. Les entreprises financeront elles-mêmes les solutions de remplacement qu'elles jugeront adéquates : nouveau processus de production diminuant les résidus, récupération et valorisation de ceux-ci (notamment les emballages), élimination des restes irrécupérables.

Une avancée décisive

Pour les décharges publiques, finie la gratuité. Pour chaque tonne déposée, il en coûtera 20 F qui seront versés à un « fonds de modernisation de la gestion des déchets». La nouvelle agence de l'environnement qui le gérera en attend 350 millions de francs par an. Avec ce nerf de la guerre, elle ouvrira dans les dix années qui viennent cent soixante stations de transformation des ordures, véritables usines de tri et de valorisation qui emploieront plusieurs milliers de professionnels. L'équivalent en somme des stations d'épuration des eaux d'égouts.

Parallèlement, les anciennes décharges seront nettoyées. Resteront inévitablement des déchets irrécupérables et indestructibles qu'on appelle des « déchets ultimes », à l'instar des boues recueillies au fond des bassins de traitement des eaux usées. Ils seront enfouis dans des centres spéciaux étroitement surveillés et laissant la possibilité d'y revenir si, le progrès aidant, on découvre une utilisation à ces résidus. Un programme de recherche sur la toxicité des déchets, les technologies propres et les filières de traitement sera annoncé d'ici quelques semaines. A cet égard, M. Lalonde a rappelé qu'en application d'un texte voté le 30 décembre 1991, le CEA va lancer une série de recherches sur l'élimination des déchets radioactifs à haute activité. On prévoit un investissement de 11 milliards de francs en quinze ans.

Le projet de loi sur la gestion des déchets que le ministre de l'environnement proposera au Parlement dans quelques semaines – application en 1993 – est l'équivalent de la loi qui, en 1964, a organisé la lutte contre la pollution des eaux grâce aux redevances collectées par les agences financières de bassin. Il s'agit donc d'une avancée décisive dans la politique en faveur de l'environnement. C'est aussi un succès pour M. Brice Lalonde, qui, avec l'appui du premier ministre, a surmonté les réserves du ministère des finances, opposé par principe à toute nouvelle taxe.

MARC AMBROISE-RENDU

□ **Nouvelle inculpation à la municipalité de Trébeurden.** – Mme Françoise André, adjointe au maire de Trébeurden (Côtes-d'Armor) a été inculpée, mardi 21 janvier, de trafic d'influence par la chambre d'accusation de Rennes. Le maire, M. Alain Guennec (app. PS), inculpé pour le même motif à propos de la construction d'un port de plaisance dans la station balnéaire, est écroué depuis le 21 novembre. Mme André a été laissée en liberté.

EN BREF

□ **Incidents lors des élections étudiantes de Paris-VII.** – Des incidents ont marqué, mercredi 22 janvier, les élections étudiantes à l'université Paris-VII-Jussieu. Des étudiants de l'UNI (Union nationale interuniversitaire) venus distribuer des tracts sur le parvis de l'université ont été attaqués, en début de matinée, *« par une bande armée de barres de fer »*, indique un responsable de cette organisation. Plus tard, vers 13 heures, un commando masqué s'est introduit dans le local de l'UNEF-ID (indépendante et démocratique) à Jussieu. Six étudiants ont été frappés et incommodés par des jets de bombes lacrymogènes, indique le service médical. Une partie de la Maison de l'étudiant a été endommagée et du matériel détruit. Le bureau national de l'UNEF-ID attribue ces incidents à l'extrême droite, *« qui multiplie les violences dans les universités depuis trois mois »*. Les élections étudiantes devaient se poursuivre jeudi 23 janvier.

□ **SKI ALPIN : slalom géant d'Adelboden.** – Le Norvégien Ole Chris Furuseth a remporté, mercredi 22 janvier, le slalom géant d'Adelboden (Suisse) devant le Suisse Hans Pieren et le Luxembourgeois Marc Girardelli. Après un bon début de course, le Français Franck Piccard a enfourché une porte en haut du mur d'arrivée. Afin de mieux préparer les Jeux d'Albertville, il a décidé de renoncer à la descente de Wengen pour parfaire son entraînement.

□ **TENNIS : les Internationaux d'Australie.** – La Yougoslave Monica Seles, numéro un mondial, sera opposée à l'Américaine Mary Joe Fernandez, samedi 25 janvier à Melbourne, en finale des championnats internationaux de tennis d'Australie. La jeune Yougoslave, qui avait remporté ce tournoi l'an dernier, a battu jeudi en demi-finale l'Espagnole Arantxa Sanchez (6-2, 6-2). Dans l'autre demi-finale, Mary-Joe Fernandez a causé une surprise en s'imposant (6-1, 6-4) face à l'Argentine Gabriela Sabatini qui l'avait battue lors de leurs six dernières rencontres.

ESPACE

Lancement réussi de la navette Discovery

Le retour de la recherche scientifique en apesanteur

La navette spatiale américaine Discovery a décollé, mercredi 22 janvier, à 15 h 52 (heure française) de Cap Canaveral (Floride), avec près d'une heure de retard, dûe à des conditions météorologiques capricieuses. Discovery emportait dans sa soute le laboratoire européen Spacelab, dans lequel seront réalisées des expériences scientifiques de la NASA et des agences spatiales européenne (ESA), allemande (DARA), canadienne (ASC), française (CNES) et japonaise (NASDA).

CAP CANAVERAL (Floride)

de notre envoyé spécial

A en juger par le nombre de camping-cars massés sur les bords de la Banana River, la navette spatiale américaine fait encore recette aux Etats-Unis. Mais les familles de Floride, qui admiraient mercredi l'envol du bel oiseau américain, ignoraient peut-être qu'il emmenait en orbite un laboratoire de fabrication européenne bourré d'expériences scientifiques étrangères, et que près d'un tiers de l'équipage n'appartenait même pas à la NASA (1).

« Cette mission est la plus internationale que nous ayons jamais lancée », se réjouissait la veille Lennard Fisk, responsable des programmes scientifiques de la NASA. Une tendance qui risque de s'affirmer, à l'heure où la NASA comme l'Agence européenne (ESA) et toutes les grandes agences spatiales, réduisent leurs ambitions pour cause de restrictions budgétaires. A cet égard, le Spacelab, construit dans les années 70 sous l'égide de l'ESA pour un usage exclusif sur la navette, constitue probablement l'un des premiers exemples de cette volonté de coopération internationale avec laquelle les Américains semblent vouloir renouer.

Le premier modèle de vol avait été donné à la NASA en échange d'une mission gratuite, et l'agence américaine en avait ensuite acheté un second pour 500 millions de dollars (la moitié du coût de développement du système). *« A l'époque où le projet fut défini, on envisageait d'effectuer un vol par semaine, certains que l'on était que les expériences devaient être menées en orbite aussi facilement qu'en laboratoire »*, se souvient M. Jean-Pierre Causse, responsable du Spacelab en 1970. Un espoir vite déçu. Le laboratoire européen n'effectue aujourd'hui que sa sixième mission ! Une timide reprise que devrait conforter le lancement à venir de trois autres missions d'ici 1996 (2).

Treize pays engagés

Baptisée IML-1 (International Microgravity Laboratory-1), la mission en cours marque le retour spectaculaire de la recherche scientifique en absence de pesanteur dans les programmes spatiaux occidentaux. Au programme, quarante-deux expériences proposées par treize pays : les effets de l'apesanteur sur la croissance de cristaux et le comportement des fluides; les réactions du système cardiovasculaire et de l'oreille interne, ainsi que l'analyse des capacités mentales et intellectuelles de l'équipage; enfin, l'étude du développement de plantes et celui des effets de la microgravité sur la prolifération, la différenciation, et les mécanismes de régulation des cellules vivantes.

Sur les sept autres vols que les navettes américaines devraient effectuer cette année, quatre missions seront dévolues (entièrement ou en quasi-totalité) aux recherches scientifiques sur la microgravité et l'Europe y prendra une part active. *« Au total, six astronautes européens voleront cette année*, se réjouit M. Jean-Jacques Dordain, responsable pour la microgravité et l'utilisation de la station spatiale à l'ESA. *C'est autant que durant ces dix dernières années. »* Un enthousiasme qui tranche avec la déception parfois affichée par les industriels, sur l'avenir des recherches en microgravité.

« Il est vrai que les usines en orbite ne sont pas pour demain, contrairement à ce que croyaient certains dans les années 70, estime M. Jean-Jacques Dordain. *Il s'agit aujourd'hui, et pour probablement encore une dizaine d'années, de recherches très fondamentales, dans un domaine où presque tout reste à apprendre. Mais n'oublions pas que, sur Terre, la gravité pilote absolument tous les phénomènes. On ne me fera pas croire que les scientifiques et les industriels ne pourront pas tirer bénéfice d'un milieu où elle est absente ! »*.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Cinq membres de l'équipage appartiennent à la NASA. Il s'agit de Ron Grabe (commandant), Steve Oswald (pilote), Norm Thagard, Dave Hilmers et Bill Readdy. Les deux autres sont la Canadienne Robert Bondar et l'Allemand Ulf Merbold.

(2) Ces missions ne sont pas gratuites : l'ESA devrait payer cette fois 250 000 à 300 000 dollars, pour l'utilisation de « son » Spacelab, et 150 000 à 180 000 dollars par jour pour le séjour à bord de son astronaute. Un coût relativement modique comparé au prix de revient d'un vol de navette, estimé entre 400 et 500 millions de dollars.



CULTURE

CINÉMA

Droit au but

Le premier film d'un cinéaste iranien récemment découvert

LE PASSAGER
d'Abbas Kiarostami

Il a dix ans, il s'appelle Ghassem, il travaille mal à l'école. Il n'aime *que* le football. Pour assister au grand match qui doit se dérouler à Téhéran, il est prêt à tout, voler ses parents, mentir à ses maîtres, escroquer des passants, dépouiller ses amis, pour atteindre le grand stade de la grande ville. Il l'atteindra, épuisé, et s'endormira pour de tristes cauchemars juste avant le coup d'envoi.

Il y a deux ans, on découvrait le nom d'Abbas Kiarostami grâce à un « film pour enfants » d'une exceptionnelle justesse de ton, *Où est la maison de mon ami?* L'automne dernier, après une intégrale au festival de Dunkerque, la sortie de *Close-up* et de *Devoirs du soir* confirmait qu'on tenait en cet Iranien de cinquante et un ans (*le Monde* du 5 novembre 1991), il y a peu inconnu hors des frontières de son pays, l'un des plus sûrs talents du cinéma actuel, témoin et conteur, regard chaleureux et esprit rebelle à tous les dogmes.

Grâce à cette reconnaissance, fût-ce par un cercle cinéphile relativement étroit, voici donc le premier long-métrage de Kiarostami, réalisé en 1974 (avant, donc, la révolution islamique). Toutes les qualités et tous les thèmes de ses films futurs y sont déjà à l'œuvre. Sans complaisance ni coquetterie, la vie des enfants, la résistance aux règles établies, la cruauté quotidienne des rapports sociaux sont montrés avec une sorte d'évidence discrète, naturelle.



D.R.

« Le Passager » réalisé en 1974 par Abbas Kiarostami

Une séance de photos en pleine rue (avec un appareil vide!), c'est à la fois une émouvante succession de visages et la terrible ironie de savoir que ces gamins des rues, qui n'ont pas droit à l'image, n'impressionnent aucune pellicule. Un face-à-face dans le bureau du directeur de l'école, et c'est la violence «culturelle» du minable lettré contre la mère analphabète, la violence physique du représentant de l'autorité sur le gamin au front buté, à la langue menteuse, qui n'a aucun bon droit moralisant pour lui – scène toute bête de chronique, scène d'une force et d'une complexité exceptionnelles.

Kiarostami aime le cinéma comme son jeune héros aime le foot. Une croyance butée, obstinée, dans la capacité de la caméra à transmettre la beauté et la laideur, la réalité et le rêve, la tendresse et la méchanceté. Pas besoin d'effets, ni d'astuces de scénario, encore moins de budget faramineux : sur une trame minimale, à un cinéaste «de race» il suffit de regarder.

Il invente ainsi un noir et blanc tour à tour délicat comme un arpège de gris ou infernal de noirceur. Il impose un montage au plus exact des rythmes de la vie. Il transmet un langage vivant et familier malgré toutes les distances, qui se joue du sous-titrage incomplet, de la musique trop littérale. A notre tour, il suffit de regarder.

JEAN-MICHEL FRODON

MUSIQUES

Chercher l'étoile

Le MIDEM, une nouvelle chance pour huit lauréats des grands concours internationaux

CANNES

de notre envoyé spécial

Depuis sa relance, il y a sept ans, la programmation classique du MIDEM flotte. Peut-être est-il difficile, sans salle de concert appropriée, d'attirer sur la Croisette les artistes et les orchestres qui assurent aujourd'hui le renouveau de l'interprétation du répertoire et caracolent en tête des ventes de disques classiques, les Nikolaus Harnoncourt, Frans Brüggen, William Christie, John Eliot Gardiner, Philippe Herreweghe et Roger Norrington. L'an dernier, pourtant, grâce au concours actif d'Auvidis, Jordi Savall avait répondu présent. Mais ce grand éditeur français est un petit de l'industrie discographique mondiale et sa survie dépend de sa combativité.

Le MIDEM classique souffre du relatif désintérêt qu'accordent les majors à une manifestation dont elles ne ressentent pas la nécessité. Deustche Grammophon, Philips ou RCA n'attendent pas ce salon professionnel pour signer avec de nouveaux artistes d'éventuels contrats de distribution ou de licence ni pour racheter des catalogues. Leur présence reste donc discrète quand les indépendants viennent faire leur marché.

Une manifestation aurait cependant dû attirer les multinationales cette année : le MIDEM consacrait les après-midi des 20 et 21 janvier à la présentation de huit jeunes interprètes titulaires de premiers prix des concours internationaux. L'idée n'est pas nouvelle, quelques festivals la mettent en pratique, notamment celui de La Roque d'Anthéron depuis sa fondation en 1981. Radio-France également, depuis l'arrivée de Claude Samuel à la direction des services musicaux. Mais, outre la pluridisciplinarité pratiquée par d'autres, c'est la première fois, à notre connaissance, que l'on présente, sur deux journées, des titulaires qui viennent juste d'être couronnés par quelques-uns des plus prestigieux concours internationaux.

Deux découvertes

S'il n'y eut que deux «grands» du disque (BMG et la branche française d'EMI) qui suivirent ces concerts, la RIAS de Berlin avait dépêché l'un de ses producteurs spécialisés dans le lancement des jeunes, et FR3, Alain Duault, qui a suivi l'intégralité de ces concerts. Radio-France ne les a, en revanche, pas enregistrés. Leur diffusion sur les antennes de France-Musique n'aurait-elle pas raffermi l'action que la chaîne de service public mène de son côté avec détermination?

EMI ne s'est pas déplacé en pure perte, puisque Alain Lanceron, directeur artistique de son catalogue classique français, a proposé au pianiste Frank Braley l'enregistrement d'un disque. Vainqueur de la dernière édition du concours Reine Elisabeth de Belgique, Frank Braley a ouvert la première journée par un programme Mozart, Rachmaninov, Albeniz, qui avait l'avantage de montrer l'étendue de ses dons. Lorsqu'il entre en scène, ce pianiste de vingt-trois ans, formé au Conservatoire de Paris, accroche déjà le regard. Le charisme ne s'apprend pas. Il est calme, presque hypotendu ; il fait penser à Michelangeli. Son jeu également, toutes proportions gardées. Il est d'un équilibre, d'une maîtrise qui ne souffrent pas la critique.

L'acoustique de l'auditorium est sèche. Pour pallier ce manque de rayonnement, cette absence de retour, certains forceraient leur sonorité. Braley ne tombe pas dans ce piège, il a pour son clavier des attentions, des délicatesses qui donnent à ses interprétations une individualité remarquable. Il est si rare d'entendre les *Variations sur un thème de Corelli*, de Rachmaninov, exécutées avec un sens aigu des rapports de masse, une telle subtilité dans les gradations dynamiques et des phrasés si impeccablement dessinés que l'on s'en voudrait de remarquer que Braley ne «casse pas la baraque», qu'il manque là de cette sensualité dont son *Evocation* d'Albeniz témoignait au plus haut point.

Gustav Rivinius fut une autre découverte de ces après-midi . Vainqueur du concours Tchaïkovski, catégorie violoncelle, Rivinius se présentait seul. Et dans quel programme : la *Suite en sol majeur pour violoncelle seul* de Bach, les *Trois Strophes sur le nom de Sacher*, composée par Henri Dutilleux, et la *Sonate pour violoncelle seul* de Bernd Aloïs Zimmermann! Encore ivre de sa virtuosité, le violoncelliste russe prend trop vite les pièces rapide, de la suite de Bach, en bouscule l'articulations mais la justesse impeccable de son intonation, son élégance, sa concentration, sa faculté de créer une atmosphère «prenante» dans Dutilleux et Zimmermann donnent raison au jury qui l'a couronné.

Les six autres primés nous ont déçus pour des raisons qui ont trait à leur maîtrise ou à leur capacité à s'élever au dessus de ce que l'on attend d'un bon élève. Plutôt que de nous interroger sur leur capacité à devenir ou non des artistes qui s'imposeront demain dans les salles de concert du monde entier, constatons que les jurys ne sont pas forcément au niveau de leur tâche.

ALAIN LOMPECH

□ **Rectificatif.** – Le numéro de téléphone de la Grande Halle de La Villette,où est donnée *la Scala di seta*, de Rossini (*le Monde* du 22 janvier), est le 40-03-39-03.

NOTES

A petits pas

COMME LES OISEAUX...
de Dominique Delouche

Déjà auteur de deux films consacrés à des danseurs, *Yvette Chauviré, étoile pour l'exemple* et *Katia et Volodia*, Dominique Delouche complète sa trilogie en consacrant ce montage de documents à Monique Loudières, promue «étoile» en 1982, danseuse vedette depuis, chez Forsythe comme dans *Giselle*. Une kyrielle de partenaires et chorégraphes prestigieux l'entourent. Pour montrer leur art, le réalisateur multiplie les approches. Certaines furieusement ringardes, comme les séquences « oniriques» (avec envol de colombe) dans les couloirs de l'opéra, d'autres d'une poésie qui semble fortuite, telle la scène de transmission des rôles entre les «anciens», Chauviré et Atanassoff, et leurs jeunes successeurs, Loudières et Manuel Legris, pour *Mirages* de Serge Lifar. La situation redouble le thème même du ballet, avec une grâce inattendue. Plus inattendue encore est l'incarnation subite de Violette Verdy, qui prête, tout le film durant, sa voix au commentaire avec une dommageable maladresse. Mais dès qu'elle apparaît et esquisse un pas, elle enchante.

Par touches, par fragments, volant ici un regard rieur à Jerome Robbins ou un geste fraternel de Patrick Dupond, là une trace d'exigence «superlative» à Jiri Kylian ou un mot savoureux de Vassiliev, résumant tout, d'un coup, en un sidérant gros plan d'un pied nu de la danseuse, Delouche parvient finalement à faire sentir l'addition de travail, de tendresse, de souffrance et d'élans qui se conjuguent, hors de la scène, « pour que ça danse».

J.-M. F.

Bluette sudiste

RAMBLING ROSE
de Martha Coolidge

Tourner un film dans le Sud présente quelques avantages : l'accent, qui chaloupe le rythme; la lumière, douce pour les visages; et – si le film est d'époque – un univers délicieusement prévisible : la véranda, la petite ville avec les Noirs assis sur leurs talons, le *general store* et les bagarres du samedi soir.

Pour filmer *Rambling Rose*, roman de Caldwell Willingham (qui fut le scénariste des *Sentiers de la gloire* et de *Little Big Man*), Martha Coolidge a utilisé libéralement la couleur locale, comme pour cacher son irrésolution face au film à faire. Il fallait raconter l'irruption de Rose (Laura Dern), jeune bonne à peine sortie de sa métairie, dans la famille Hillyer : le père (Robert Duvall), hôtelier et honnête homme ; la mère (Diane Ladd – génitrice de Laura Dern à la ville), intellectuelle new-yorkaise exilée dans le Sud ; et les trois enfants emmenés par Brother (Lukas Haas), adolescent travaillé par la chose.

Rose succombant elle-même facilement à l'appel de la chair, on pouvait imaginer un roman picaresque, c'est, semble-t-il, ce qu'a compris Laura Dern. En revanche, Diane Ladd jouerait plutôt dans un film social. Lukas Haas s'essaie au réalisme psychologique, affrontant l'ingratitude de son âge, treize ans, avec un courage certain et un peu de réussite. Comme dans un soap-opera, c'est le père qui cimente la famille : Robert Duvall ne commet pas une erreur (contrairement à la réalisatrice), pour un peu, il ferait tenir le film debout.

T. S.

Femmes entre elles

LA COTE D'ADAM
de Viatcheslav Krichtofovitch

Elles sont quatre. Il y a la grand-mère, la vieille, dragon grabataire qui régente du fond de son lit, de ses souvenirs et de son égoïsme la vie du minuscule appartement moscovite, scène centrale de cette chronique des mauvais jours. Il y a la mère (la grande Inna Tchourikova), infiniment patiente, infiniment dévouée, sacrifiée volontaire à la génération précédente, et à la suivante. Celle-ci est représentée par deux sœurs, dissemblables au possible, une aînée un peu nunuche, déjà conforme et vieillissante quand sa cadette n'est que révolte, rêve d'évasion, coquetterie et énergie – une cousine de la Petite Vera.

En saynettes réalistes, Krichtofovitch accompagne quelques jours dans la vie de ces quatre femmes, près desquelles les hommes font de la figuration, rarement à leur avantage. Le sens du détail, le pincement de cœur et le sourire sont ses armes : pas tout à fait assez puissantes pour ôter à la réalisation ses rigidités théâtrales, au scénario son agencement un peu mécanique, ni au témoignage sur la vie en Russie (le film date de l'ère Gorbatchev, mais ça ne change pas grand-chose) son côté déjà-vu.

J.-M. F.

Déprime à la plage

L'HOMME QUI A PERDU SON OMBRE
d'Alain Tanner

«Quel rôle jouons-nous dans l'Histoire?», s'interroge Paul, jeune intellectuel, par ailleurs heureux époux de la jolie Anne et heureux papa. Ni une ni deux, il plante là femme et enfant, s'en va soigner sa déprime fin de siècle au bar de son vieux pote l'anar espagnol, là-bas sur une plage andalouse. Madame, qui est plutôt tendance *cocooning*, prend mal la fugue. Par un curieux détour, dont les misogynes (et les scénaristes en mal de situations tordues) croient les femmes coutumières, elle embarque avec elle l'«ex» de son bonhomme, pour un raid «cherche et récupère».

Quel rôle jouons-nous dans cette histoire? semblent se demander les quatre comédiens (Dominique Gould, Francisco Rabal, Valeria Bruni-Tedeschi et Angela Molina) embarqués par Alain Tanner dans ce jeu de sentiments aussi abstrait qu'une épure géométrique. On espérait ce retour du cinéaste de *Dans la ville blanche* sous des latitudes ibériques. Mais il manifeste si peu d'attention pour ses personnages, réduits au rôle de pions, que sa réflexion sur l'angoisse contemporaine et les méandres du couple échoue à devenir tragédie, ou même comédie de mœurs, pour n'aboutir qu'à un mélo glacial, et bien peu convaincant.

J.-M. F

Embrouilles romaines

YEAR OF THE GUN
de John Frankenheimer

En janvier 1978, David Raybourne, journaliste américain travaillant à Rome, rédige un roman de politique-fiction sur les Brigades rouges. Il l'écrit en secret, à partir des informations qu'il recueille auprès de ses proches... qui ont eux aussi des choses à cacher. Inventer un enlèvement d'Aldo Moro par les Brigades rouges, est-ce de l'inconscience, de la provocation, ou la mâchoire d'un terrible piège? Alison King, reporter-photographe, est la seule à penser qu'il ne faut faire confiance à personne.

Plutôt qu'un film politique, John Frankenheimer a réalisé un «thriller», sur un thème qu'il a souvent (mieux) traité : celui de la manipulation des individus par le jeu des ambitions et par les forces occultes. Rome en proie à la violence, au chaos, est à la fois le personnage principal et le champ clos des manœuvres de David Raybourne, type parfait de l'arriviste aux mains sales. Le réalisateur de *Sept jours en mai* n'a pas perdu son brio technique. Mais, avec un scénario de feuilleton télé et des interprètes – sauf Sharon Stone, la photographe – d'une affligeante banalité, il ne pouvait pas faire des miracles.

J. S.

Regard d'enfant

DOUBLE VUE
de Mark Peploe

A quoi rêvent les petits garçons? C'est simple : aux femmes, pulpeuses, agressées, défigurées. Ainsi rêve un petit garçon derrière ses grosses lunettes. Sa mère – Fanny Ardant –, sa demi-sœur, leurs amies sont aveugles. Et ces femmes ne voient pas les hommes qui les matent, qui attendent le moment de les marquer au rasoir. Heureusement son père – James Fox – est flic. A moins qu'il ne soit autre chose et que sa demi-sœur se marie juste le jour où sa mère accouche d'une petite sœur...

Ainsi, d'un bout à l'autre du premier long métrage de Mark Peploe, *Double vue*, le petit garçon entraîne le spectateur dans ses traversées du miroir, lui fait voir le monde particulier de ses yeux blessés... Présenté à Avoriaz, le film n'a pas été primé, bien que le scénario distille suspense et mystère dans l'ambiance calme des rues anglaises. Trop calme, trop clean. Mark Peploe, scénariste, construit habilement son intrigue, mais manque de méchanceté, ne fait que frôler la perversité. Pourtant – voir Stephen King – les enfants sont capables du pire. On aimerait avoir réellement peur de ce garçon sage aux grands yeux clairs, ami des chiens...

C. G.

□ **Madrid, capitale culturelle de l'Europe.** – Le coup d'envoi des activités de la capitale culturelle de l'Europe pour 1992 a été donné mardi 21 janvier en présence de la reine Sophie d'Espagne. Avec un budget de 6 milliards de pesetas (environ 330 millions de francs), le maire de Madrid, M. Alvarez del Manzano, peut proposer un programme de 1 800 activités (représentations théâtrales, projections de films, expositions de peinture, débats) qui prétendent *« transmettre au monde la culture espagnole et celle de Madrid»*. Mais aussi celles des autres pays européens. L'Allemagne doit présenter une exposition de peinture romantique et le Portugal une rétrospective, « Aux confins du Moyen-Age ». L'Italie sera représentée par la Scala de Milan, qui donnera le *Requiem* de Verdi, la Grande-Bretagne par la Philharmonique royale de Londres et la France par l'Opéra-Comique. La Grèce et l'Irlande sont également invitées. – *(AFP.)*

CULTURE

THEATRE

La dignité et la ruse

Le Théâtre de l'Europe à l'Odéon reçoit pour deux soirs la troupe du Théâtre Bulandra de Bucarest, avec un *Hamlet* mis en scène par Alexandru Tocilescu et interprété dans le rôle-titre par Ion Caramitru, actuel directeur du théâtre, qui s'était illustré lors de la révolution de 1989 par la prise de la télévision roumaine.

Pour la première fois, le public français pourra mieux connaître l'une des institutions phares de l'ancienne et de la nouvelle Roumanie.

HAMLET

à l'Odéon

Lucia Sturdza Bulandra, fondatrice, en 1947, du théâtre qui porte son nom, était une vénérable actrice, une grande pédagogue et une animatrice infaillible. Elle a créé les conditions de l'indépendance politique et de l'exigence artistique que son théâtre a conservées contre vents et marées, depuis sa création. Elle a aussi créé le cadre d'une résistance astucieuse aux pressions totalitaires, cadre qui a permis le développement d'un art consommé du second degré.

Le premier événement marquant au Bulandra a été la mise en scène, par Liviu Ciulei, de *Comme il vous plaira* de Shakespeare (1961). Ce spectacle fut une véritable bouffée d'air frais pour tout le mouvement théâtral en Roumanie. Le metteur en scène a continué sa collaboration avec le Bulandra (*Opéra de quat' sous, Macbeth*) avant d'être obligé de s'exiler aux Etats-Unis. D'autres ont alors repris le flambeau : Lucian Pintilie (*la Cerisaie* de Tchekhov, *le Réviseur* de Gogol, interdit avec fracas en 1972, ou *Scène de carnaval*, du classique roumain Ion Luca Caragiale, qu'on a pu voir à Paris au Théâtre des Nations en 1969). Andrei Serban a commencé là sa carrière par un mémorable *Jules César*.

Puis vint Alexandru Tocilescu, qui présenta simultanément *Tartuffe* de Molière et *la Cabale des dévôts* de Boulgakov (le deuxième étant une sorte de commentaire actualisé du premier). Ce double spectacle aurait dû être présenté au Festival de Nancy, s'il ne s'était trouvé interdit de sortir de Roumanie. *Hamlet*, présenté aujourd'hui à l'Odéon, date de 1985 et aurait dû recevoir le prix de la critique roumaine si le ministère de la culture de l'époque ne s'y était opposé. Ce spectacle est aussi une expérience innovante de traduction menée collectivement par le metteur en scène et les acteurs.

Le Bulandra a toujours été à l'avant-garde de la prospection du répertoire, sous l'œil impitoyable de la censure. Une certaine élite intellectuelle s'est vite reconnue dans les choix du théâtre : la protestation par le détournement, la dignité par l'ironie. Cette forme d'expression « chiffrée » était celle d'une troupe permanente et cohérente. Les interdits, maintes fois réitérés, ont contribué à la naissance d'un langage fait de non-dits et de silences : l'accentuation particulière d'un mot banal, un regard ostentatoire remplaçaient une réplique occultée. La censure fut vaincue sur le seul terrain qui lui était inaccessible : la subtilité. Le théâtre, « assigné à résidence » depuis 1979, s'est vengé par la ruse sans perdre sa richesse expressive.

Après le choc qui a suivi la chute du régime communiste (le public était alors friand de débat politique direct, à nouveau possible, jusqu'à un certain point), le théâtre a retrouvé ses marques et ses fidèles, comme le dit Ion Caramitru, actuel directeur du théâtre Bulandra, acteur vedette et interprète du rôle-titre dans *Hamlet* : *« Cette renaissance est due au retour des metteurs en scène qui ont fait carrière à l'étranger, à l'élargissement du répertoire à des œuvres contemporaines jadis inaccessibles. La situation politique fait de nouveau du théâtre le refuge d'un monde exemplaire et signifiant. »*

COSTIN CAZABAN

► Odéon. Les 24 et 25 janvier à 19 h 30. Tél. : 43-25-70-32.

Claudel, trente ans après

Après « l'Otage », Claude Stratz met en scène la seconde partie du cycle des Coufontaine

LE PAIN DUR

à Genève

Une trentaine d'années séparent les protagonistes du *Pain dur* et ceux de *l'Otage*. Outre-mer, les premiers colons s'intéressent à l'Algérie. En France, les affairistes commencent à s'enrichir grâce au chemin de fer. Une des lignes nouvelles, justement, doit traverser le domaine des Coufontaine : on va vendre l'abbaye cistercienne dont Sygne, héritière d'une lignée meurtrie, avait fait sa maison. Déjà, les livres de la vieille bibliothèque – décor unique des deux spectacles, seulement un peu plus poussiéreux dans le second – sont mis en caisses en prévision du déménagement. Turelure, l'opportuniste vainqueur de *l'Otage*, est toujours là, vieil homme comblé d'honneurs mais encore âpre au gain, avide de pouvoir. Louis, le fils de son union contre nature avec Sygne de Coufontaine, est parti s'inventer d'autres racines en fertilisant la Mitidja. Et la place de Sygne morte est occupée par Sichel la juive, ex-planiste virtuose transformée par Turelure en intendante-maîtresse. Pour le couple, les jours s'écoulent, dans une paix lourde de frustrations, de ressentiments.

L'arrivée de Lumir, fiancée polonaise du fils exilé, fait basculer cet « épilogue » dans la tragédie. Les conflits éclatent, les protagonistes sont acculés à tout risquer pour leur survie. *Le Pain dur*, comme *l'Otage*, fait se succéder les duels à mort. Ces duels, Claude Stratz les a réglés avec plus d'intelligence que de souffle, en misant davantage sur le métier des acteurs que sur l'inspiration.

Dans *l'Otage*, Mireille Perrier rendait sensible la part de folie qui rend Sygne fascinante. Mais la Lumîr de Nathalie Lannuzel n'est qu'une froide calculatrice, le Turelure de Laurent Sandoz lui exprime son désir sur un ton un peu trop bouffon. Yvette Théraulaz est plus convaincante dans le rôle de Sichel, un des plus beaux personnages féminins du répertoire. Loin de donner des arguments à ceux qui taxent Claudel d'antisémitisme, elle exalte l'humanité douloureuse d'une femme condamnée à s'avilir pour ne pas mourir.

Jean-Philippe Ecoffey, Louis de Coufontaine, transcende le cliché du fils veule, écrasé par la personnalité du père, exprime le désarroi d'un homme en mal d'identité, de légitimité. La complexité de son interprétation fait décoller d'un certain académisme le réalisme psychologique de Claude Stratz. Le spectacle n'en sert que mieux la cruauté du texte.

BERNADETTE BOST

► Comédie de Genève, 20 h 30 jusqu'au 25 janvier.

□ **Mort du peintre Charles Kiffer.** – Le peintre, graveur et sculpteur français Charles Kiffer est mort lundi 20 janvier à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans. Ancien élève de Cormon aux Beaux-Arts, Charles Kiffer s'est consacré au music-hall. Il a peint des affiches, conçu des décors de théâtre ou de ballets, et exécuté des portraits du monde du spectacle de Brigitte Bardot à Edith Piaf, en passant par Maurice Chevalier.

LOTO — MERCREDI 22 JANVIER 1992

Tirage	Numéros						Numéro complémentaire
19H55	1	10	16	17	26	36	15
20H35	4	7	19	23	39	41	8

CARNET DU Monde

Naissances

– Stéphane et Cristina THIOLLIER

ont la joie d'annoncer la naissance de

Lise,

le 17 janvier 1992.

– Patrick LALLEMENT
et
Nadine RIVIÈRE

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Maïda,

le 16 décembre 1991, à Saint-Gilles-les-Hauts (île de la Réunion).

55, ligne Berthaut,
97435 Saint-Gilles-les-Hauts.
24, rue du Coteau,
92370 Chaville.

– Claire et Olivier,
Clémence et Maxime
BIFFAUD-GUÉLAUD,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Marion,

le 4 janvier 1992.

Paris.

Fiançailles

– On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Sybille de MARGERIE,

fille de M. Pierre de Margerie
et de Mme, née Colette Taittinger,

avec

M. Didier PAPELOUX,

fils de M. Gaston Papeloux (†)
et de Mme, née Claude Marie.

Paris.

Décès

– Mme André Boin,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver suite à la disparition du

général (CR) André BOIN,

décédé à Fontainebleau, le 18 janvier 1992, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale à Veneux-Les-Sablons.

31, route de La Bonne-Dame,
77300 Fontainebleau.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Suzanne CORDONNIER,
née Muzard,
dite « Damita ».

Selon sa volonté, elle a été incinérée le 20 janvier 1992, à Beauvais (Oise).

Mme Monique Gotra,
23, rue Giraudon,
95200 Sarcelles.

– Mme Odile Vernoux-Donzier,
sa sœur,
Mme Jessica Volet,
sa nièce,
et ses enfants
Pierre-André et Jean-Bruno Donzier,
Ses neveux, nièce,
Ses petits-neveux, petite-nièce,
Les familles Donzier, Vernoux, Girard, Decisier, Falconnet et Domenjoud,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François DONZIER,

survenu au Chesnay, le 17 janvier 1992, à l'âge de soixante-six ans.

Une absoute sera célébrée en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, à Paris, le vendredi 24 janvier, à 10 h 30, suivie de la crémation.

Une messe d'intention aura lieu en l'église Sainte-Bernadette-d'Albigny, à Annecy, le samedi 25 janvier, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

160, boulevard de la République,
92210 Saint-Cloud.
« La Roseraie »,
19, avenue François-Favre,
74000 Annecy.

– M. Francis Quénard,
son époux,
architecte DPLG, urbaniste, professeur à l'Ecole d'architecture Paris-Villemin,
M. et Mme Paul Anciaux,
ses enfants,
Mme Martine Anciaux
et sa fille,
M. et Mme Pierre Maes
et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Hasse
et leurs enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Francis QUÉNARD,
née Nadine Mortier,

survenu le 19 janvier 1992, à Paris.

Priez pour elle.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le jeudi 23 janvier, à Videlles (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, avenue de l'Opéra,
75001 Paris.

Remerciements

– Mary Windsor,
profondément touchée par les marques de sympathie témoignées lors du décès de sa mère,

Amelia WINDSOR,

remercie sincèrement tous ceux qui se sont associés à sa tristesse.

Anniversaires

– Il y a un an, le 24 janvier 1991, nous quittait

Philippe BONENFANT.

Sa famille, ses amis, pensent toujours à lui.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, Sorbonne, le samedi 25 janvier 1992, à 9 h 30, amphithéâtre Cauchy, Elisabeth Quevi-Bagnaro : « Les trois Pontchartrains père et fils et surtout le petit-fils et leur œuvre ».

– Université Toulouse-Le Mirail (château, salle des thèses), le lundi 27 janvier 1992, à 14 heures, M. Philippe Wellnitz soutiendra sa thèse de doctorat d'études germaniques : « La satire et le grotesque dans l'œuvre dramatique de Friedrich Dürrenmatt ».

La mort de Louis Salleron

Louis Salleron est décédé, lundi 20 janvier à Versailles, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Docteur en droit, diplômé d'études supérieures en lettres, il avait enseigné à l'Institut catholique de Paris. Ancien collaborateur de *l'Aurore*, du *Figaro*, chroniqueur religieux de *Carrefour*, il fut, dans l'Eglise catholique, une personnalité marquante de la famille traditionaliste. Après le concile Vatican II (1962-1965), Louis Salleron a milité, avec Mgr Lefebvre, contre le nouveau rituel de la messe introduit par Paul VI et le nouveau catéchisme rédigé par l'épiscopat français. Dans ses ouvrages sur l'entreprise, il se fit également défenseur des valeurs familiales et libérales.

Ses obsèques ont lieu, vendredi 24 janvier, à 10 heures, à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles.

RELIGIONS

Dans le Vaucluse

La communauté traditionaliste du Barroux a obtenu sa reconnaissance légale

La communauté bénédictine du Barroux (Vaucluse), liée à l'histoire récente de l'intégrisme catholique et de l'extrême droite en France, bénéficie désormais de la reconnaissance légale, en vertu d'un décret publié au *Journal officiel* du mercredi 22 février. Equivalent à celui d'une association reconnue d'utilité publique, ce nouveau statut permettra en particulier à la communauté d'obtenir un certain nombre d'avantages fiscaux sur les dons et legs.

Environ cent cinquante congrégations ont été ainsi reconnues depuis la loi de 1942. Celle-ci modifiait le régime des autorisations en vigueur depuis 1901, selon lequel toute congrégation religieuse non autorisée n'avait pas d'existence légale et pouvait être expulsée. Celle du Barroux est le fruit d'une dissidence à l'intérieur de l'ordre des bénédictins, jugé trop laxiste et progressiste par dom Gérard Calvet, né à Bordeaux en 1927 d'une riche famille des Chartrons, qui, après avoir claqué la porte de son monastère de Tournay (Hautes-Pyrénées), a créé en 1969 au Barroux, au pied du mont Ventoux, ce fief de l'intégrisme où défilent les amis de Mgr Lefebvre et de M. Jean-Marie Le Pen.

Au prix d'une scission, les moines du Barroux ont toutefois rompu avec Mgr Lefebvre après le schisme de 1988 et se sont rapprochés du pape, dont ils ont obtenu la reconnaissance, tout en gardant leurs traditions et les rites de l'Église pré-conciliaire, comme le prouve la récente publication dans leurs murs d'un missel reprenant l'ancienne prière pour les *« juifs perfides »*.

Longtemps réservé, Mgr Bouchex, archevêque d'Avignon, a fini par signer l'attestation requise de l'ordinaire du lieu pour obtenir une reconnaissance légale. En revanche, le conseil municipal du Barroux (trois cents habitants), également sollicité pour avis, a refusé à l'unanimité de se prononcer. Ces généreux moines ont, en effet, une dette de plus de 300 000 F envers la commune, où ils représentent le tiers de l'électorat et où le candidat du Front national, aux élections législatives de 1988, a obtenu le tiers des voix.

H. T.

ÉCONOMIE

BILLET

Le rendez-vous social de l'unification

Après l'échec des négociations salariales de la sidérurgie allemande, le 22 janvier, l'épreuve de force qui s'engage entre le puissant syndicat IG Metall et le patronat marquera nécessairement un tournant dans la politique économique de l'Allemagne. Quelle que soit l'issue, et qu'il y ait grève ou pas.

Désormais, les positions ne sont plus aussi éloignées, mais butent sur des questions de principe, ou de symboles. Le syndicat a abandonné sa revendication d'une augmentation de 10,5 %, pour la ramener à 6,15 %. Le patronat, lui, propose une hausse de 5,7 %, qui correspondrait, selon l'IG Metall, à une progression de 5,39 %. Alors que le vote pour la grève commencera dimanche, la mobilisation dans les entreprises sidérurgiques montre que les salariés sont déterminés. Même s'ils obtiennent les 75 % de voix nécessaires pour déclencher un mouvement, les responsables pourraient utiliser cette pression pour obtenir d'ultimes concessions, sans se mettre à dos une partie de l'opinion.

Ce conflit représente un test social décisif. Les négociations salariales viennent d'être interrompues dans les banques où les syndicats réclament toujours officiellement une hausse de 10,5 %. Celles qui concernent le secteur des employés – d'ordinaire elles influencent celles qui ont lieu dans les services publics – ne se présentent pas bien non plus. Et, en février, s'ouvriront les discussions pour 1992 chez les métallurgistes, qui, en mai, avait obtenu des relèvements de 6,7 % pour 1991.

En fait, cette succession d'événements apparaît comme le premier grand rendez-vous de l'Allemagne avec les conséquences sociales de l'unification. Deux ans après la chute du mur de Berlin, il va falloir trancher et dire enfin, ainsi que le résument de nombreux observateurs, quelle doit être la répartition *« des gains et du fardeau »*. Et il est clair que les salariés de la partie occidentale, par la voix de leurs syndicats, ne veulent pas faire les frais, en revenu, de l'intégration des Allemands de l'Est, qui a déjà provoqué une augmentation des impôts et des cotisations sociales. Sur le plan économique, l'heure des choix sonne au plus mauvais moment. Si les résultats de 1991 sont restés bons, même pour les entreprises, les perspectives pour 1992 ne sont pas très optimistes. Pour la première fois, l'Allemagne évoque des risques de récession. Coincée entre des taux d'intérêts élevés, une inflation qui s'accentue et un coût de salaire horaire de moins en moins compétitif, elle hésite entre une politique stricte ou assouplie. Ce qui est précisément l'enjeu des négociations salariales.

ALAIN LEBAUBE

M. de Larosière reconduit à la tête de la Banque de France

M. Jacques de Larosière, nommé gouverneur de la Banque de France par décret du 17 janvier 1987, a été reconduit au terme de la période de cinq ans officieusement assignée à ses fonctions, bien que le décret de nomination ne fasse jamais aucune mention de durée. En théorie, le gouverneur de la Banque de France est révocable *ad nutum*.

A l'issue du conseil des ministres de mercredi 22 janvier, le porte-parole du gouvernement, M. Jack Lang, a fait savoir que, comme le veut la coutume, le premier ministre avait envoyé au gouverneur une *« lettre personnelle »* confirmant son nouveau mandat de cinq ans (sous réserve de la limite d'âge de soixante-cinq ans).

La reconduction de l'ancien directeur général du Fonds monétaire international (entre 1978 et 1987), aujourd'hui âgé de soixante-trois ans, était attendue depuis l'automne, lorsque M. Bérégovoy avait déclaré qu'il ne souhaitait pas de changement à la tête de la Banque de France.

Rencontrant un vif succès

L'Etat français a lancé un emprunt en écus de 10,5 milliards de francs

L'Etat français vient d'émettre pour 1,5 milliard d'écus (10,5 milliards de francs) d'obligations assimilables du Trésor (OAT) sur une durée de trente ans, à échéance en 2022.

Cette émission, codirigée par le Crédit lyonnais, secrétaire du syndicat de placement, et la Caisse des dépôts, a pour objectif de devenir « l'emprunt phare » de la monnaie européenne, un emprunt de référence, comme celui du Trésor des Etats-Unis. Lancée à un taux d'environ 8,35 %, elle a rencontré immédiatement un très vif succès, notamment auprès des banques centrales, que ce soit en Europe (Suisse, Allemagne, Belgique) ou en Asie, auprès des investisseurs japonais et même de la Banque de Chine.

C'est, d'abord, un emprunt souverain, *le risque sur l'Etat français* étant considéré comme nul, donc une valeur de père de famille. En outre, cette émission offre un rendement supérieur à celles en circulation ailleurs, notamment aux Etats-Unis, où ce rendement est d'environ 7,60 %. Enfin, cette OAT en écus à trente ans, la première du genre (l'Etat italien n'a émis qu'à vingt ans), est considérée comme une émission « d'après Maastricht », facilement convertible en monnaie européenne dès le début de l'an 2000.

Au surplus, ce genre d'emprunt, émis en parallèle, et au même taux que les 6 milliards de francs d'OAT en francs du début de janvier, sera relativement rare cette *année, puisque le Trésor français* ne lèvera, en écus, que 15 % de ses besoins totaux (120 milliards de francs) : la moitié de ces 15 % est donc déjà consommée.

Plus généralement, le Trésor entend développer le rôle de la place de Paris sur le marché de l'écu, au comptant, à terme et sous forme d'options et de warrants. Place qui est la première mais que voudrait menacer le marché de Londres, plein d'ambitions dans ce domaine.

FRANÇOIS RENARD

Ford en tête des importations françaises d'automobiles

Classement 1991	Marque	% du marché 1991	Classement 1990	% du marché 1990
1	Ford	8,63	2	6,91
2	Groupe Volkswagen (1)	6,61	1	8,17
3	Groupe Fiat (2)	6,46	3	6,37
4	Groupe General Motors (3)	5,36	4	4,93
5	Austin Rover (4)	1,98	6	1,94
6	Seat	1,74	5	2,08
7	Nissan	1,48	9	1,02
8	BMW	1,43	7	1,28
9	Mercedes	1,29	8	1,24
10	Mazda	0,85	10	0,80

Source : Chambre syndicale des importateurs d'automobiles et de motocycles.

(1) Comprend les marques Audi et Volkswagen.
(2) Comprend les marques Autobianchi, Fiat et Lancia.
(3) Buick, Cadillac, Chevrolet, GME, Lotus, Opel, Pontiac.
(4) A. Rover et Land Rover.

Les automobiles Ford auront été les plus prisées des consommateurs français en 1991. Selon les statistiques de la Chambre syndicale des importateurs d'automobiles et de motocycles, le constructeur américain détrône Volkswagen, qui rétrograde en seconde position. Les deux autres constructeurs allemands, BMW et Mercedes, reculent aussi d'une place, à la faveur du japonais Nissan.

Avant le quarante-quatrième congrès

Remous au bureau confédéral de la CGT

La préparation du quarante-quatrième congrès de la CGT, qui s'ouvrira le 26 janvier à Montreuil, donne lieu à d'âpres négociations pour établir la liste des candidats au bureau confédéral.

Cette instance, qui s'est réunie durant toute la journée du mercredi 22 janvier, est finalement parvenue à un compromis autour d'une liste de cinq nouveaux venus (Mmes Michèle Commergnat et Maïté Demons, MM. Didier Niel, Bernard Vivant et Maurice Lamoot). Compte tenu du départ de sept sortants sur seize (*le Monde* du 1er janvier), le bureau confédéral ne compterait plus que quatorze membres. Cependant, le texte adopté mercredi ouvre la possibilité au congrès d'en désigner deux autres.

Le débat s'est cristallisé autour de la candidature de Mme Demons, futur secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (UGICT-CGT). Pour ses partisans – majoritaires au sein du bureau, – cette candidature a été combattue par les *« intégristes »* (selon l'expression d'un responsable qui assure que *« l'on est passé au bord de la guerre civile »*), déterminés à contester la ligne *« de modernisation et d'indépendance »* de la CGT. Rejetant les accusations d'*« ouvriérisme »*, les dirigeants hostiles à l'arrivée de Mme Demons – parmi lesquels M. Louis Viannet, seul candidat à la succession de M. Henri Krasucki – soupçonnent au contraire l'UGICT de chercher à accroître son influence dans la confédération. Ils ont dû, finalement, s'incliner.

Le congrès, qui promet d'être animé, ne devrait cependant pas remettre en cause l'élection de M. Viannet. Néanmoins, le prochain secrétaire général de la CGT n'aura guère les coudées franches. Il devra composer avec la majorité du prochain bureau.

J.-M. N.

INDICATEURS

ETATS-UNIS

• **Chute de 15 % des mises en chantier aux Etats-Unis en 1991.** – Les mises en chantier de logements neufs ont enregistré un recul de 15 % au cours de l'année 1991, malgré une progression mensuelle de 7,3 % en octobre et de 2,6 % en décembre. La construction de logements neufs représente seulement 4 % du produit national brut (PNB) américain, mais est considérée comme un bon indicateur de conjoncture, et influence plusieurs autres secteurs de l'économie.

FRANCE

• **Performance des sicav sur cinq ans.** – Selon Europerformance, la progression des sicav sur cinq ans, entre 1987 et 1991, a été de 49,02 % pour les « court terme » (dont 51,6 % pour les monétaires), 41,57 % pour les obligataires et 16,65 % pour les sicav actions et diversifiées. Selon la COB, les détenteurs d'OPCVM (sicav et fonds communs de placement) sont au nombre de onze millions.

GRANDE-BRETAGNE

• ***Production industrielle : – 0,7 % en novembre.*** – Une chute de 0,7 % de la production industrielle a été enregistrée en novembre par rapport à octobre en Grande-Bretagne. Ce déclin s'explique principalement par le recul de 2,4 % en novembre de la production énergétique. Cependant, la production manufacturière a noté une progression de 0,1 %. Calculée sur trois mois (septembre, octobre et novembre), la chute de la production industrielle atteint 1,2 %, ce qui laisse à penser que la croissance de l'économie britannique a encore été négative au quatrième trimestre de 1991.

Quelques mois après l'échec de la tentative de rachat par un consortium européen

La firme aéronautique De Havilland passe sous le contrôle du québécois Bombardier

MONTRÉAL

correspondance

Le constructeur aéronautique canadien De Havilland – une filiale de Boeing que le consortium franco-italien Aerospace-Alenia avait vainement tenté d'acheter l'an dernier – a été vendu mercredi 22 janvier au groupe québécois Bombardier et au gouvernement de la province de l'Ontario. Fidèle à ses habitudes, Bombardier a mis la main pour une somme modique (51 millions de dollars canadiens, soit 240 millions de francs, pour détenir 51 % des actions) sur une entreprise en grave difficulté, et obtenu des aides financières gouvernementales *dix fois supérieures* à sa propre mise pour organiser le sauvetage de 3 800 emplois.

Le gouvernement ontarien investit 49 millions de dollars pour détenir 49 % des actions que Bombardier pourra lui racheter au bout de quatre ans. A quoi s'ajoutent 490 millions de dollars d'aides gouvernementales (provinciales et fédérales) sur trois ans. Ces fonds serviront essentiellement à constituer une réserve pour pertes d'environ 300 millions de dollars et à financer la recherche et le développement.

L'appui financier gouvernemental pourra se poursuivre deux ans de plus, sous réserve de l'approbation d'un plan de gestion à long terme que devra élaborer Bombardier. De Havilland bénéficiera en outre d'aides fédérales et provinciales au financement des ventes de ses appareils.

En octobre dernier, après seize mois de négociations, l'offre d'achat de De Havilland par le consortium européen, rejetée une première fois par le gouvernement canadien, semblait sur le point d'aboutir quand la Commission européenne y avait mis son veto (*le Monde* du 4 octobre 1991). Les Européens auraient accaparé avec cette acquisition la moitié du marché mondial des avions régionaux à turbo-propulseur, une « position dominante » que Bruxelles jugeait néfaste au jeu de la concurrence.

Maintenant, donc, c'est Bombardier qui consolide ses positions et s'affirme comme un acteur redoutable sur le marché mondial des avions de transport régional. Bombardier, un fabricant de motosneige, devenu, à force d'acquisitions, l'un des grands noms du matériel ferroviaire, n'est pourtant entré dans le secteur aéronautique qu'en 1986 en achetant au gouvernement canadien l'avionneur montréalais Canadair. Connu pour ses appareils de lutte contre les feux de forêt, Canadair construit aussi un avion de transport régional à réaction de cinquante à cinquante-six places, le RJ. Les syndicats, qui étaient hostiles à l'offre européenne, parce qu'ils préféraient que le repreneur soit canadien, ont accepté de prolonger d'un an leur convention collective pour laisser à Bombardier le loisir de se concentrer sur le redressement de De Havilland.

(Intérim)

La difficile conquête de l'indépendance de la presse tchèque

Alors que le groupe Hersant se renforce en Tchécoslovaquie, la presse est confrontée à des pressions intérieures, politiques et industrielles

PRAGUE

correspondance

En acquérant 48 % des parts du premier quotidien tchèque – 400 000 exemplaires –, *Mlada Fronta Dnes* (*le Jeune front aujourd'hui*), le groupe Hersant dispose désormais d'un solide réseau de journaux en Europe centrale. Très *présent en Pologne, avec sept quo*tidiens régionaux, et en Hongrie, avec un quotidien national et un hebdomadaire de programmes de télévision, il était jusqu'à présent resté discret en Tchécoslovaquie, où il ne contrôlait que trois quotidiens régionaux en Moravie. Déséquilibre comblé par la prise de participation dans *Mlada Fronta Dnes*, et d'autres à venir, la rumeur faisant état du prochain rachat d'un autre quotidien morave par le groupe Hersant.

Au terme d'un an de discussion, la Socpresse – filiale du groupe Hersant – a remporté la faveur des Tchèques, au détriment de trois autres concurrents : le groupe allemand WAZ, associé au groupe autrichien Media Print ; les italiens *la Repubblica* et Cerutti (rotatives) ; et, enfin, le groupe allemand Axel Springer, qui a abandonné le dossier en cours de route, du fait de l'échec de son quotidien populaire en Espagne.

En Hongrie, le rachat par le groupe Hersant de 40 % des parts du *Magyar Nemzet (la Nation hongroise)*, qui, avec un tirage de 150 000 exemplaires, représente le quotidien de référence de l'intelligentsia de Budapest, avait, en septembre 1990, déclenché une levée de boucliers. La société des journalistes, désireuse de s'associer à un partenaire suédois, s'était vu imposer le groupe Hersant, sur une décision péremptoire du ministre des affaires étrangères. A Prague, rien de tel. Le choix du partenaire a été avalisé par la société des rédacteurs du journal. Avec des précautions : *« Dans l'accord que nous avons signé, il est clairement établi que tout ce qui concerne la rédaction reste de notre ressort ; le seul domaine d'intervention est celui de la technologie et de la technique »*, affirme M. Karel Hvizdala, directeur de la nouvelle société mixte franco-tchèque.

Cette conviction, une partie des journalistes magyars la partageaient, l'an dernier. Le représentant de la Socpresse, M. Henri Morny, avait aussi promis de ne pas modifier la ligne du journal tant que celui-ci serait bénéficiaire. Or, neuf mois après le départ de certains journalistes pour clause de conscience, le tirage du journal est tombé à 100 000 exemplaires, et six rédacteurs sont menacés de licenciement. Les journalistes tchèques ont cet exemple en mémoire.

Pour l'instant, la plus grande menace ne vient pas du futur partenaire étranger, mais plutôt des partis politiques tchèques. Et, en particulier, du très puissant Parti civil démocratique (ODS), dirigé par l'actuel ministre fédéral des finances et vice-premier ministre fédéral, M. Vaclav Klaus, qui prépare activement les élections de juin 1992. Cette formation politique de tendance ultralibérale, à laquelle les instituts de sondage attribuent le plus grand nombre de suffrages en République tchèque (20 %), est ouvertement financée par le parti bavarois, la CSU. Elle est aussi, bizarrement, sponsorisée par un certain nombre d'entreprises d'Etat, et dispose donc de moyens considérables susceptibles de remettre en cause l'indépendance, voire la survie, de médias dont l'équilibre financier est précaire.

Le temps est fini où, dans l'euphorie de la révolution, les Praguois achetaient de deux à quatre quotidiens par jour. Les journaux ont doublé leur prix de vente afin de faire face à l'augmentation du coût du papier, tandis que le pouvoir d'achat des Tchèques a diminué de près de 50 % en un an.

Une dépendance face aux imprimeurs

Ce manque à gagner seuls deux journaux, *Prace (le Travail)* et *Metropolitan*, peuvent se l'autoriser. L'un, parce qu'il appartient au très *riche syndicat ex-communiste*. *« Alors que tous les biens du parti ont dû être rendus à l'Etat, le gouvernement, soucieux de s'assurer une paix sociale en cette période de difficultés économiques, a fermé les yeux »*, fait remarquer le rédacteur en chef du quotidien *Rude Pravo*, Zdenek Porybny. L'autre, très conservateur, est paradoxalement financé par la société privée d'import-export, Dialog, dont les capitaux sont essentiellement issus du blanchiment de l'argent des apparatchiks. Hormis *Mlada Fronta* (organe centriste, pragmatique et critique) et *Rude Pravo* (ancien journal officiel du PC, reconverti en quotidien de gauche critique), qui ont réussi à compenser leurs pertes de revenus par leurs recettes publicitaires, les journaux vivent, comme les Tchèques, au jour le jour.

Le lancement en janvier du quotidien de l'ODS, *Telegraf*, a fait prendre conscience aux patrons de presse de leur fragilité. Non seulement ces derniers ont eu la surprise de découvrir les murs de Prague placardés d'immenses affiches publicitaires du *Telegraf* mais ils ont aussi pu constater avec inquiétude que leur quotidien était absent de certains kiosques : *« A partir de midi*, s'indigne l'un de ces patrons *de presse, mon journal est introuvable. J'ai beau protester, rien ne change ! »*

Le choix du nombre d'exemplaires disponibles en kiosque étant laissé au gré de vendeurs mal rémunérés, il est aisé d'imaginer l'efficacité d'un pourboire dans ce pays où la corruption est presque un sport national. Autre entrave inquiétante à l'indépendance de la presse : le monopole de l'imprimerie privée Ceska Typografia, la seule à offrir un travail de qualité. *« Lorsque nous voulons publier soixante-quatre pages le samedi, on nous répond que nous n'avons le droit qu'à trente-deux*, se plaint le directeur de *Mlada Fronta. Nous dépendons totalement des imprimeurs »*. Autre sujet d'étonnement, le *Telegraf* échappe à ces contraintes.

Il est imprimé par la maison d'édition Florenc, une entreprise confisquée au Parti communiste. Ces raisons justifient, pour la rédaction de *Mlada Fronta*, la quête de partenaires étrangers : même si le montant de l'investissement n'est pas à la hauteur du chiffre extravagant de 22 millions de dollars (soit 132 millions de francs) avancé par le *Financial Times*, l'accord prévoit que le groupe Hersant construira une nouvelle imprimerie et deviendra actionnaire d'une nouvelle société de distribution privée, que créeront bientôt les éditeurs de presse.

Il reste à savoir si les représentants du groupe français, qui avaient promis aux Hongrois une imprimerie qu'ils attendent toujours, respecteront, cette fois-ci, leurs engagements. Les sujets de défiance s'accumulent. Le groupe Expansion, actionnaire majoritaire du réseau Eurexpansion, construit à partir de titres de la presse économique européenne – avec notamment, à l'Est, le polonais *Gazeta bankowa* et le hongrois *Figyelő* – avait lui aussi promis monts et merveilles au journal économique tchèque *Hospodarske Noviny*, dont il a acquis 45 % des parts en 1990. Les journalistes tchèques espéraient, grâce à ce partenariat, pouvoir profiter du savoir-faire français pour rénover leurs maquettes, mais ils ont dû, pour l'instant, se contenter des *« allers et retours d'un membre de la famille Servan-Schreiber et de pontifes du groupe, et de déclarations générales sur la presse en Tchécoslovaquie »*.

CATHERINE MONROY

ÉCONOMIE

AGRICULTURE

Le médiocre millésime 1991 du vin de Bordeaux

La viticulture bordelaise a accumulé les malheurs : coup de gel printanier, fortes pluies au début des vendanges. Résultat : la production va passer de 6 à 2,6 millions d'hectolitres

La viticulture bordelaise a pu aligner trois grands millésimes consécutifs, 1988, 1989, 1990, mais la série s'arrête là : le millésime 1991 est médiocre, au-dessous de la moyenne. A cet égard, le communiqué du Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB) est révélateur, une fois décodé : *« Les vins rouges sont souples, avec une acidité basse, la couleur et la structure tanique ne sont pas d'une grande densité, mais équilibrées. Leur dégustation est harmonieuse et devrait rapidement en faire des vins pleins d'agréments. »* Les vins blancs secs *« possèdent une certaine vivacité ; les arômes sont fins et délicats, et on trouve certains lots très concentrés, équivalents aux derniers millésimes »*. Quant aux liquoreux, *« un développement précoce de pourriture noble (botrytis) a permis assez tôt une première trie de bonne qualité ; la qualité définitive des appellations sera étroitement liée aux soins apportés aux sélections des différents lots »*.

En clair, cela veut dire que les rouges seront légers et de petite garde, à boire rapidement : rien à voir avec les millésimes précédents, bien charpentés, riches en tanin et d'une acidité supérieure (la colonne vertébrale du vin), qui mettront des années à se développer. Dans les blancs secs, on pourra trouver effectivement d'excellents vins tandis que dans les liquoreux (sauternes, barsac, etc.), il faudra choisir avec soin les bonnes vinifications.

Il faut dire que le millésime 1991 a eu bien des malheurs, à commencer par un coup de gel printanier, le plus meurtrier depuis 1945. Dans la nuit du 20 au 21 avril, qui comptera longtemps dans la mémoire des vignerons, une masse d'air froid nordique à – 8 degrés s'abattit subitement sur des vignes dont la végétation avait pris un départ rapide, avec un débourrement des feuilles très précoce, grâce à un début de printemps plus chaud que la normale. Pour ne rien arranger, le lendemain, un soleil radieux décongela brutalement les bourgeons gelés, les faisant littéralement éclater. Ce fut un désastre avec des chutes de rendement de 70 % à 80 %, surtout à Saint-Emilion, où la précocité du cépage Merlot infligeait une lourde pénalisation, et de 20 % à 50 % dans les vignobles à proximité immédiate des fleuves, qui ont joué le rôle de volant thermique.

Par la suite, les conditions climatiques restèrent longtemps peu favorables à un redémarrage de la végétation, avec une floraison irrégulière. Un été très chaud permit, tout de même, un rattrapage et une certaine homogénéisation de la maturité, qui, à la veille des vendanges, restait toutefois très inégale, avec souvent, sur le même pied de vigne, des grappes mûres et d'autres vertes. Mais les épreuves n'étaient pas terminées. Fin septembre, en plein début des vendanges, de fortes pluies venaient abîmer la récolte dans beaucoup d'endroits. Résultat : la production va passer de 6 millions d'hectolitres à 2,6 millions, *« une catastrophe économique réelle »*, déplore M. Hubert Bouteiller, président du comité interprofessionnel.

Manque de blancs secs

Certaines conséquences sont graves, notamment pour les vins blancs secs, élaborés surtout dans l'Entre-deux-Mers, entre Dordogne et Gironde, où les vignerons n'ont pas de stock et, s'ils se sont endettés pour investir et se moderniser, risquent de souffrir très durement car la région est lourdement sinistrée : 65 000 hectolitres de récolte contre 168 000 en 1990. D'une manière générale, la France va manquer de vins blancs secs légers en 1992, car la vallée de la Loire a été littéralement grillée par le gel, avec 75 % de destruction, ou davantage pour le muscadet. Résultat, une hausse des prix de 40 % à 50 %, tous les négociants de France et de Navarre cherchant désespérément des vins blancs, qu'ils importent d'un peu partout, et, surtout, des pertes de parts de marché à l'exportation où la concurrence est féroce, non seulement de la part des pays latins mais aussi du Chili, de l'Australie et même des pays de l'Est.

Quant aux rouges, 80 % de la récolte ces dernières années, les situations sont différentes. Heureusement, les stocks (dix-huit mois de récolte) étaient considérables l'an dernier. Des liquidations massives de bordeaux générique (vin de masse) avaient déjà eu lieu fin 1990, sous la pression des banques, et le gel d'avril vint régler les problèmes de stocks, au grand soulagement de beaucoup de négociants qui, pourtant, se préparent à une saison 1993 très dure, avec une chute des quantités disponibles en bordeaux générique, la commercialisation de la vendange 1991 devant marquer une très forte chute dans dix-huit mois. Ajoutons, en toile de fond, un climat de très forte concurrence dans un marché globalement déprimé : une maison de négoce, Lacontre (200 millions de chiffre d'affaires), vient de déposer son bilan.

Quant aux grands crus et crus bourgeois, ils ont des stocks d'excellents vins et peuvent attendre. Les ventes du millésime 1991 seront très réduites (20 % à 30 % de la moyenne) avec des prix qui devront sensiblement baisser (pour certains ce sera un non-millésime). Sans doute, après trois années prestigieuses, il devenait indispensable de mettre sur le marché des vins à boire rapidement, sinon les clients auraient été obligés d'attendre cinq, dix, quinze ans pour consommer des vins enfin mûrs. Ce fut le cas des années creuses, 1980, 1984 et 1987, dont certaines ont valu ou valent bien mieux que leur maigre réputation.

Mais le bilan de 1991 sera lourd de toute façon. Quant aux exportations, 4,5 milliards de francs l'an dernier sur un chiffre d'affaires total de 12 milliards de francs, elles ont été identiques à celles de l'année précédente, malgré la crise du marché américain, aggravée par la baisse du dollar, et surtout sensible pour les grands crus, sans oublier le marasme britannique. Les Etats-Unis ne représentent que moins de 12 % des expéditions en valeur, et 7,2 % en volume, contre 17 % pour la Belgique, premier marché des vins de Bordeaux, devant la Grande-Bretagne, *14,8 % et 16,5 %*, l'Allemagne, 14,6 % et 16 %, la Suisse, 9,8 et 4,8 %, les Pays-Bas, 8,5 % et 12,9 %, le Japon ayant reflué à 4,9 % et 2,7 %.

FRANÇOIS RENARD

« L'épée de Damoclès » de la loi Evin

L'an dernier, à la même époque (*le Monde* du 18 janvier 1991), M. Hubert Bouteiller, président du Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux (CIVB), avait sans nuance aucune, affirmé l'opposition résolue des professionnels du plus grand vignoble de vins fins du monde à la loi Evin de lutte contre l'alcoolisme qui venait alors d'être publiée au *Journal officiel*. Que reste-t-il aujourd'hui des craintes, des angoisses, voire des menaces des propriétaires et des négociants bordelais ?

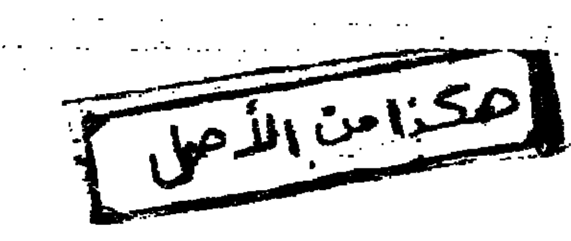
La conférence de presse du 14 janvier à Paris n'a certes pas permis de conclure que toute forme d'affrontement avait cessé entre la viticulture girondine et le gouvernement. Elle a toutefois permis de mesurer l'évolution des esprits et le – relatif – chemin parcouru par deux camps qui se disent l'un et l'autre adversaires déterminés du fléau national que constitue l'alcoolisme. En pratique, M. Bouteiller a reconnu que la promulgation de la loi Evin n'avait guère porté atteinte à la politique de communication de vins qui affirment avoir *« la couleur du bon goût »* et dont l'image renvoie plus souvent à une certaine conception *« cultivée »* sinon *« bourgeoise »* (médoc, saint-émilion, pomerol, graves ou sauternes) de grands vins qu'à l'incitation continuelle à la consommation réflexe d'une boisson alcoolisée.

Les seuls exemples cités par M. Bouteiller concernent des publicités qui ont dû être retirées de terrains de sport, une situation selon lui d'autant plus paradoxale que certains vins étrangers peuvent s'afficher sur d'autres stades et, *via* les retransmissions télévisées, faire leur promotion dans l'Hexagone. Mais, progression nationale des ventes aidant, il ne s'agit là au fond que de faits accessoires pour les responsables du CIVB. L'essentiel, selon eux, est ailleurs. Dans la volonté, par exemple, des responsables politiques de *« diaboliser »* des boissons contenant de l'alcool ou encore dans le souci manifeste de certains *« ayatollahs du sanitarisme »* d'extirper la consommation de vins de notre culture.

Encore faut-il, là aussi, remarquer que le propos a perdu de sa vigueur et que l'on accepte bien volontiers de reconnaître en Aquitaine que les actuels responsables politiques ont mis *« la pédale douce »* en ce qui concerne l'application de la loi Evin. *« C'est ainsi,* explique M. Roland Feredj, délégué général du CIVB, *que l'affichage pour la promotion des vins qui, au départ, ne devait être autorisé que dans les zones de production viticole, peut l'être aujourd'hui dans toute la France, tout le territoire national étant considéré comme zone de production. Plus généralement, les conseillers techniques des ministères concernés sont beaucoup plus compréhensifs que ne l'étaient ceux de M. Claude Evin. »*

Pour autant, il ne fait aucun doute aux responsables du CIVB que l'on cherche à modifier les comportements, à conduire les jeunes vers les *« soft drinks »* ou, tout au moins, à sortir les boissons alcoolisées, les vins en tout premier lieu, de leur *« univers mental »*. A ceux qui trouvaient quelque peu excessif un tel discours qui associe au fond le vin à des boissons alcoolisées industrielles qui lui sont totalement étrangères, M. Bouteiller répond que la loi Evin est *« comme une épée de Damoclès suspendue au-dessus de notre tête »*. *« Je me réjouis,* ajoute-t-il, *de voir que des voix s'élèvent de plus en plus en France et à l'étranger contre cette conception de notre vie sociale où nous sommes réduits de la part de médecins ici, de prophètes politiques là, de censeurs en tout genre, à rentrer dans un moule »*.

JEAN-YVES NAU



ÉCONOMIE

Deux directives sur l'énergie

La Commission de la CEE veut accélérer la mise en place du marché unique de l'électricité et du gaz

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission de Bruxelles a adopté, mercredi 22 janvier, deux projets de directives visant à l'achèvement du marché intérieur dans les secteurs de l'électricité et du gaz, qui devront ensuite être soumis au Conseil.

La Commission a de la suite dans les idées. En 1990 et en 1991, elle avait obtenu l'accord résigné des ministres des Douze pour des directives concernant le transit intra-européen de l'électricité et du gaz et la transparence des prix pour les consommateurs industriels. Aujourd'hui, elle veut aboutir à la suppression des droits exclusifs de production et de construction de lignes électriques et de gazoducs dont profitent les entreprises publiques des Etats membres.

La Commission demande que les entreprises grandes consommatrices d'énergie puissent choisir librement leurs fournisseurs dans la Communauté. Cela concerne environ cinq cents gros clients pour l'électricité, notamment dans les secteurs de l'aluminium, de la sidérurgie et de la chimie, et, pour le gaz, beaucoup de producteurs d'engrais. Cette possibilité de négocier librement un prix n'aurait pas de portée pratique sans un droit de passage à travers le réseau européen existant. Aussi la Commission préconise-t-elle l'obligation pour les compagnies de transmission et de distribution d'offrir, *« contre une rémunération raisonnable »*, l'accès de leurs installations à qui le leur demandera.

Les « consommateurs domestiques », c'est-à-dire les particuliers, ne sont pas concernés directement par ces projets, mais ils pourraient en profiter indirectement, dans la mesure où l'accès à un marché concurrentiel serait aussi ouvert à environ deux cents distributeurs de gaz et d'électricité, individuellement ou en association. Ces distributeurs pourraient faire bénéficier la clientèle privée des avantages obtenus.

« Les Etats membres demeurent libres de déterminer l'ampleur et la nature des droits des compagnies de distribution et leurs obligations de service public, en particulier l'obligation de fourniture, précise la Commission. *Ils peuvent aussi déterminer les critères détaillés pour l'octroi des licences de production d'électricité et de transport d'électricité et de gaz, notamment pour transcrire des exigences liées à la politique énergétique, à la protection de l'environnement et à l'aménagement du territoire. »* Malgré ces concessions, les projets de Bruxelles risquent de se heurter à de nombreuses résistances, les monopoles nationaux faisant valoir que la libéralisation totale du marché, prévue pour 1996, peut décourager les investissements lourds, faute de clarté quant à leur rentabilité.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

INDUSTRIE

Premières conséquences de la visite de M. Bush

Les Japonais achèteront davantage d'ordinateurs aux Etats-Unis

L'administration japonaise va acheter davantage d'ordinateurs aux Etats-Unis. Les autorités nippones qui avaient concédé le principe d'une ouverture de leurs marchés publics à l'informatique américaine, lors de la visite officielle de M. Bush au Japon au début du mois (*le Monde* du 11 janvier), ont ratifié, mercredi 22 janvier, à Washington, cet engagement.

Aux termes de cet accord, le gouvernement japonais s'engage à acheter ses ordinateurs sur la base de principes *« de non-discrimination et de concurrence loyale »*. Selon les industriels américains de l'informatique, cette disposition devrait encourager une très forte progression de leur chiffre d'affaires au Japon. Les ventes américaines au secteur public nippon qui s'élevaient l'an passé à 500 millions de dollars pourraient atteindre 3,5 à 5 milliards de dollars en 1995.

SOCIAL

Favorable, notamment, au travail de nuit des femmes

La CFDT veut relancer la négociation sur les conditions de travail

Quatre cents militants de la CFDT, venus de toute la France, étaient réunis, mercredi 22 et jeudi 23 janvier, à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris, afin de dresser, selon M. Jean Kaspar, secrétaire général, *« un état des lieux sans concession »* des conditions de travail aujourd'hui et *« redynamiser »* l'action syndicale dans ce domaine à la veille de l'inauguration, le 11 mars, par la CEE de l'Année européenne pour la sécurité, l'hygiène et la santé sur le lieu de travail.

« Nous devons faire entrer le thème des conditions de travail dans le champ des négociations avec le patronat. C'est un enjeu fondamental », a affirmé, le 22 janvier, Mme Nicole Notat, numéro deux de la CFDT. Aujourd'hui, la confédération veut relancer cette revendication, quelque peu abandonnée durant les années 80 au profit de celles concernant la lutte contre le chômage.

Les responsables cédétistes ont justifié ce choix en expliquant que le travail continue de générer des accidents, y compris dans les nouveaux secteurs d'activité. Ces revendications ouvrent aussi des opportunités pour aborder les questions de changement du travail, d'emploi et de précarité. Enfin, les salariés eux-mêmes se sentent de plus en plus concernés par leurs conditions de vie au travail.

Reste que ce dossier se heurte, selon tous les intervenants cédétistes, à une certaine *« ignorance »* et à une *« passivité »* de la part des syndicalistes de terrain. Coincés entre la *« logique réglementaire »* du gouvernement et des chefs d'entreprises hostiles à toute intervention syndicale en matière d'organisation du travail, nombre de syndicalistes ont ainsi abandonné un terrain qu'ils se doivent aujourd'hui de reconquérir.

Prenant l'exemple du travail de nuit des femmes, Mme Notat s'est prononcée en faveur de la levée de l'interdiction du travail féminin afin de conditionner toute extension nocturne d'activité à l'obtention de *« contreparties »* pour tous les salariés concernés. En particulier, la CFDT souhaite que ces derniers bénéficient d'une réduction de leur temps de travail.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

Accord sur le droit syndical dans l'agriculture

Les syndicats CFDT, CGT, FO et CFE-CGC ont signé, mardi 21 janvier, un accord avec la FNSEA et les organisations d'employeurs de l'agriculture créant un fonds syndical qui permettra de financer les crédits d'heures et les activités de formation des représentants du personnel de ce secteur. La CFTC a réservé sa réponse.

Financé par une cotisation patronale égale à 0,05 % de la masse salariale, ce fonds *« garantit un droit concret pour les négociateurs de plus de deux cents conventions collectives départementales, régionales et nationales »*, souligne la CFDT, qui y voit *« un facteur indispensable à la modernisation sociale et économique »*. Cet accord concerne plus de 250 000 salariés des exploitations agricoles mais également des entreprises d'horticulture et de culture maraîchère.

ÉQUIPEMENT

Une décision de la cour d'appel de Londres

Les entreprises de travaux publics marquent un point contre Eurotunnel

La cour d'appel de Londres a donné, mercredi 22 janvier, satisfaction au consortium d'entreprises TransManche Link (TML) dans le différend qui l'oppose au concessionnaire Eurotunnel. Les juges ont autorisé TML à interrompre les travaux du tunnel sous la Manche, infirmant une décision d'un tribunal britannique en date du 27 novembre dernier.

Cette décision pourrait avantager TML dans les négociations en cours avec le concessionnaire Eurotunnel portant sur un différend financier. En octobre, les dix chefs d'entreprise de TML, qui réclament 11 milliards de francs à Eurotunnel au titre de modifications demandées par le concessionnaire et la commission intergouvernementale de sécurité, avaient menacé d'arrêter les travaux de l'installation du système de refroidissement s'ils n'obtenaient pas satisfaction.

Eurotunnel avait alors porté le différend devant les tribunaux britanniques *« pour obliger TML à retirer sa menace »*. Aujourd'hui, Eurotunnel examine la possibilité de faire appel de la décision devant la Chambre des Lords. *« Actuellement*, signale-t-elle, *les travaux avancent normalement. »*

VIE DES ENTREPRISES

Après un exercice lourdement déficitaire

Pirelli va supprimer 6 000 emplois

Pirelli va supprimer 6 000 emplois au cours des deux prochaines années, a annoncé, mercredi 22 janvier, M. Leopoldo Pirelli, président du groupe, devant la commission « industrie » du Sénat italien. Ces suppressions concernent le réseau mondial de Pirelli, le tiers environ des emplois seront supprimés en Italie même. Cette mesure est l'un des volets du plan de restructuration du fabricant de pneumatiques italien qui a clos son exercice 1991 sur une perte de 690 milliards de lires (3,1 milliards de francs). Pirelli prévoit aussi de vendre toutes ses activités de diversification, soit un total de 30 sociétés (dont les vêtements K-Way).

Ces mauvais résultats sont dus à la conjoncture internationale, mais aussi à l'échec de la tentative de rapprochement avec le fabricant allemand Continental. Ce projet de fusion, dont Pirelli avait pris l'initiative en septembre 1990, a, en effet, définitivement échoué en décembre en raison de l'opposition de la firme allemande. Outre les mois de discussions orageuses, cette bataille aura coûté à Pirelli 350 milliards de lires (1,6 milliard de francs) destinés à indemniser ses «alliés» qui devaient l'aider à prendre le contrôle de Continental. Pirelli détient désormais 5 % du capital directement, plus une option sur 32 % des actions possédées naguère par ses alliés, ainsi que sur 2 % détenus par le groupe Agnelli.

En outre, Pirelli doit affronter la colère de ses actionnaires minoritaires qui estiment avoir été lésés, en raison du manque d'informations diffusées par la compagnie sur les risques financiers du rapprochement. Le titre Pirelli a ainsi plongé de 28 % depuis l'annonce de l'échec des négociations avec Continental. Une fronde qui ne facilitera guère l'augmentation du capital de 518 milliards de lires (2,3 milliards de francs), approuvée par l'assemblée générale des actionnaires du groupe le lundi 20 janvier.

Pour défendre sa position, M. Pirelli estime que sa participation au capital de Continental pourrait, à terme, porter des fruits. *«La reprise de la Bourse et du marché des pneus pourrait faire fructifier la participation de Pirelli»*, affirme-t-il.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

OPA

□ **Agnelli : pas de contre-OPA sur Perrier ni de bataille autour de BSN.** – M. Umberto Agnelli, président de IIFINT, holding luxembourgeois du groupe Agnelli, a laissé entendre à Rome, mercredi 22 janvier, que le groupe italien ne lancera pas de contre-OPA sur la société Perrier pour répondre à celle lancée par Nestlé et Indosuez. *« Nous parviendrons à maintenir le contrôle de Perrier indépendamment d'une contre-OPA. »* Il a par ailleurs assuré qu'il n'entendait pas *«livrer de bataille à BSN»*, et a formulé le vœu que *«ces obstacles passagers seront surmontés»*. Evoquant ses rapports avec BSN, M. Agnelli a affirmé qu'ils *« ne s'étaient pas détériorés »*, mais a parlé de *«simple malentendu sur une déclaration dans laquelle j'ai dit que j'augmenterais notre participation dans BSN. Je le confirme, mais cela ne signifie pas que je veuille aller au-delà des accords très clairs qu'il y a entre nous, et encore moins prendre le contrôle de BSN».*

RESULTATS

□ **PWA enregistre une baisse de 21 % de son bénéfice net consolidé.** – Le producteur allemand de papier PWA a enregistré en 1991 une baisse de 21 % de son bénéfice net consolidé, à 85 millions de deutschemarks contre 108 millions en 1990 (284 millions de francs contre 361 millions). Son chiffre d'affaires consolidé, en revanche, a progressé de 8 %, s'établissant à 4,4 milliards de deutschemarks contre 4,06 milliards l'année précédente (14,7 milliards de francs contre 13,6 milliards). La part du chiffre d'affaires réalisée en Allemagne a progressé de 8 %, celle effectuée dans les pays d'Europe de seulement 2 %, tandis que les ventes dans les pays tiers ont augmenté de 35 %.

□ **Monsanto : chute de 45,8 % du bénéfice pour 1991.** – L'année 1991 a été très mitigée pour le groupe américain Monsanto, troisième chimiste des Etats-Unis. Le groupe annonce en effet un bénéfice net de 296 millions de dollars, en baisse de 45,8 % par rapport à celui de l'année précédente. Mais cette détérioration du résultat est essentiellement due à la constitution d'une provision pour restructuration de 325 millions de dollars. Sans ce prélèvement, le profit du groupe aurait atteint 621 millions de dollars (+13 %). Le chiffre d'affaires annuel atteint 8,9 milliards de dollars contre 9 milliards en 1990. Le président de Monsanto, M. Richard Mahoney, s'est déclaré, lui, satisfait de ces résultats qui constituent *« le deuxième plus important bénéfice annuel »* du groupe *«si l'on exclut les prélèvements exceptionnels pour restructuration»*.

ACCORDS

□ **André s'allie avec le néerlandais Blokker BV dans l'équipement de la maison.** – Le groupe André (chaussures, habillement, décoration...) a annoncé, mardi 21 janvier, la création d'une «joint-venture» avec le néerlandais Blokker BV pour la mise en commun de leurs activités dans l'équipement de la maison en France. Une société détenue à 50-50 par chacune des deux entreprises regroupera les vingt magasins que Blokker BV exploite en France sous l'enseigne Casa et les vingt-cinq «halles à la maison» d'André. Les deux groupes réalisent ensemble sur ce créneau 250 millions de francs de chiffre d'affaires. Blokker exploite 800 magasins aux Pays-Bas, en Allemagne et en Belgique, spécialisés dans la décoration et le jouet pour un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de francs.

INVESTISSEMENTS

□ **Le suédois Tetra-Pak investit plus de 251 millions de francs en Russie.** – Le groupe industriel suédois Tetra-Pak, spécialisé dans l'emballage industriel d'aliments, a annoncé, mercredi 22 janvier, la signature avec la coopérative russe de Kuban d'un accord aux termes duquel la société scandinave reprend la moitié des parts de la coopérative, en échange d'un investissement de 270 millions de couronnes suédoises (251 millions de francs). L'argent investi servira à la modernisation de l'usine russe dont les effectifs, selon Tetra-Pak, devraient rapidement passer de 600 à 1 000 employés.

CAPITAL

□ **Canal Plus et La Lyonnaise des eaux rentrent dans le capital d'Euromusiques.** – Canal Plus et La Lyonnaise des eaux viennent de rendre publique leur prise de participation dans le capital de la chaîne musicale câblée Euromusiques. Canal Plus a pris 15 % et la Lyonnaise 11 %. Les câblo-opérateurs, comme les principales chaînes câblées, entendent être présents le jour où l'ensemble des chaînes dans lesquelles ils ont des participations seront diffusées par le satellite Telecom 2. Une plus large diffusion leur permettra, espèrent-ils, de rentabiliser leur investissement.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 22 janvier ↓

Tassement

La troisième séance de la semaine, mercredi 22 janvier, a été franchement orientée à la baisse dans le sillage de Wall Street et en raison d'une tension sur les taux d'intérêt à court terme en France. En recul de 0,45 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 perdait en fin de journée 1,42 %.

La remontée du loyer de l'argent à 10 % en début de journée alors que les taux lors de la prise en pension mercredi en Allemagne sont restés au bas de la fourchette à 9,40 %, surprend les milieux financiers. En effet, ces derniers penchent actuellement pour un accord général sur une baisse des taux d'intérêt, lors de la réunion du G7 à New-York, dans trois jours.

Au du conseil des ministres du 22 janvier, le ministre de l'économie M. Pierre Bérégovoy s'est réjoui de la *«réussite»* de la politique de maîtrise des prix menée par le gouvernement et a réaffirmé que *«disposer d'une monnaie stable et saine, c'est accroître la compétitivité économique»* de la France. Le porte-parole du gouvernement, M. Jack Lang, qui rendait compte de la communication de M. Bérégovoy, a souligné que la France *«est aujourd'hui en tête des pays qui maîtrisent le mieux leurs prix»*. En 1991, a rappelé le porte-parole, le taux d'inflation a été de 3,1 % contre 3,4 % en 1990 et 3,6 % en 1989. Rue Vivienne, les gestionnaires signalaient un courant d'achats sur les grandes valeurs mais aussi des ordres de ventes sur des titres qui ont fortement monté ces dernières semaines. La proximité de la liquidation mensuelle (vendredi 24 janvier) expliquerait ces dégagements après une hausse de 14 % depuis le début du terme boursier. Du côté des hausses, on notait UIS, Poliet et Sextant Avionique. En baisse figuraient CDME et Eurotunnel.

NEW-YORK, 22 janvier ↑

Raffermissement

Après deux séances de tassement, la tendance s'est raffermie mercredi 22 janvier à Wall Street. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de hausse s'est poursuivi durant une bonne partie de la séance avant de s'arrêter puis de reprendre. A la clôture, l'indice Dow Jones enregistrait une avance de 32,42 points (+ 1 %). Le bilan général a été comparable à ce résultat avec 1 132 valeurs en progrès et 618 en baisse ; 441 n'ont pas varié.

L'annonce d'une reprise des mises en chantier de logements en décembre (+ 2,6 % après une baisse de 2,1 % en novembre) a servi de détonateur. Comme il s'agit d'un élément-clé de l'économie américaine, qui en tant que tel pourrait bien annoncer un redémarrage plus général, les investisseurs se sont remis en chasse des bonnes affaires. L'activité, qui avait un peu diminué ces derniers jours, a augmenté et 225,03 millions de titres ont changé de mains contre 180 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 21 janv.	Cours du 22 janv.
Alcoa	66 1/4	67 1/4
ATT	40	40 3/8
Boeing	49 1/2	51 7/8
Chase Manhattan Bank	20 7/8	21 1/2
Du Pont de Nemours	49 3/4	49 1/4
Eastman Kodak	49	49 3/8
Exxon	60 7/8	59 1/2
Ford	32	31 3/4
General Electric	78	79 1/2
General Motors	32 3/4	33
Goodyear	55 3/8	57
IBM	92 7/8	95 5/8
ITT	57 1/8	58 1/8
Mobil Oil	69 3/4	69 3/4
Pfizer	73 7/8	75 7/8
Schlumberger	63 3/8	63 1/2
Texaco	63 3/8	62 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	149 1/2	150 7/8
Union Carbide	23 1/2	24 1/8
United Tech.	54	53 3/4
Westinghouse	18 3/8	18 5/8
Xerox Corp.	69 3/4	69 1/8

LONDRES, 22 janvier ↓

Vif recul

Les valeurs ont nettement reculé, mercredi 22 janvier, au Stock Exchange. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 21,4 points soit 0,8 % à 2 522. Le volume des échanges s'est élevé à 509,2 millions de titres contre 617,3 millions la veille.

La tendance a été particulièrement affectée, en fin de séance, par l'ouverture en baisse de Wall Street et par une réaction tardive aux chiffres décevants de la production industrielle et manufacturière. Des analystes, qui avaient prévu la baisse de 0,7 % de la production industrielle et la modeste hausse de 0,1 % de la production manufacturière, ont souligné que ces chiffres étaient significatifs de la persistance de la récession en Grande-Bretagne.

TOKYO, 23 janvier ↑

La hausse se ralentit

Après son dernier bond, la Bourse de Tokyo a évolué, jeudi 23 janvier, de façon très irrégulière. Finalement, à la clôture, l'indice Nikkei s'orientait à la hausse pour s'inscrire à la cote 21 580,72 avec un modeste gain de 46,60 points (+ 0,22 %).

Les professionnels se disaient néanmoins satisfaits. *«C'est encourageant*, soulignait l'un d'entre eux, *de voir que le marché a pu conserver ses gains de la veille.»* En règle générale, tous tablent sur une prochaine baisse des taux d'intérêt en liaison avec la contraction de la masse monétaire. Des transactions sur les futures ont continué d'imprimer des mouvements assez heurtés à la Bourse.

VALEURS	Cours du 22 janv.	Cours du 23 janv.
Akai	695	676
Bridgestone	1 070	1 080
Canon	1 410	1 430
Fuji Bank	2 260	2 310
Honda Motors	1 490	1 500
Matsushita Electric	1 450	1 470
Mitsubishi Heavy	643	654
Sony Corp.	4 270	4 280
Toyota Motors	1 490	1 450

PARIS

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3849	3835	Internt. Computer	159	
Arnault Associés	280	....	I.P.B.M.	70	..
B.A.C.	65	....	Loca investis.	199	...
Bque Vernes	800	....	Locamic	89	...
Boiron (Ly)	385	358	Matra Comm.	79 90	...
Bosset (Lyon)	237	....	Molex	185 30	...
C.A.L.-de-Fr. (C.C.L.)	775	762	Publ.Filipacchi	390	391
Calberson	410	....	Razel	401	..
Cardif	799	790	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	283 40	...
C.E.G.E.P.	178	....	S.H.M.	158	.
C.F.P.I.	270	....	Select Invest (Ly)	97 50	..
C.N.I.M.	899	910	Serbo	288	....
Codetour	268 10	....	S.M.T. Goupil	130	..
Conforama	1030	....	Sopra	280	....
Creeks	165	....	TF1	337 10	337
Dauphin	388	....	Thermador H. (Ly)	301	...
Delmas	1150	....	Unilog	211 10	...
Demachy Worms Cie	345 60	....	Viel et Cie	96	...
Devanlay	870	....	Y. St-Laurent Groupe	801	800
Deville	210	....			
Dollfus	149 50	....			
Editions Belfond	214 50	....			
Europ. Propulsion	270	270			
Finacor	115	....			
GFF (group.fon.f.)	125	125			
Grand Livre	360	....			
Gravograph	200	....			
Groupe Origny	930	930			
Guintoli	771	....			
I.C.C.	186	....			
Idianova	98 10	....			
Immob. Hôtelière	852	850			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 janvier 1992
Nombre de contrats estimés : 129 180

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	108,92	110,08	110,10
Précédent	109,14	110,18	110,14

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 92	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	OPTIONS DE VENTE Mars 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92
109	0,59	1,77	0,55	0,67

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 13 611

COURS	Janvier	Février	Mars
Dernier	1 855	1 870	1 891,50
Précédent	1 884	1 897,50	1 912

CHANGES

Dollar : 5,41 F =

Mercredi 22 janvier, le dollar évoluait dans une marge étroite sur les marchés des changes européens et japonais, dans l'attente des discussions du G7 à New-York à la fin de la semaine. A Paris, le billet vert a ouvert à 5,41 francs contre 5,4255 francs à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	21 janv.	22 janv.
Dollar (en DM)	1,6919	1,5870

TOKYO	21 janv.	22 janv.
Dollar (en yens)	123,30	123,34

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 janvier) .... 10-10 1/8 %

New-York (21 janvier) .... 4 3/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	21 janv.	22 janv.
Valeurs françaises	106,2	105,2
Valeurs étrangères	106,6	106,3
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	504,3	501,3
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1867,9	1841,3

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	21 janv.	22 janv.
Industrielles	3 223,3	

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	21 janv.	22 janv.
100 valeurs	2 543,40	2 522
30 valeurs	1 974,10	1 960,90
Mines d'or	160,60	156,30
Fonds d'Etat	87,86	87,70

FRANCFORT

	21 janv.	22 janv.
Dax	1 685,29	1 680,10

TOKYO

	22 janv.	23 janv.
Nikkei Dow Jones	21 534	21 581
Indice général	1 604	1 611

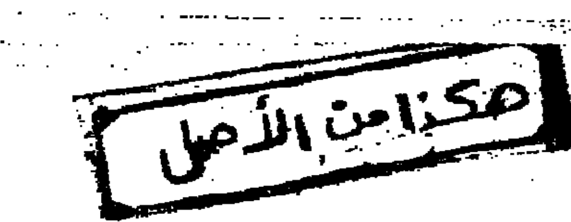
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,4175	5,4200	5,4940	5,4995
Yen (100)	4,3934	4,3973	4,4450	4,4518
Ecu	6,9544	6,9604	6,9439	6,9549
Deutschemark	3,4058	3,4088	3,4073	3,4134
Franc suisse	3,8408	3,8455	3,8611	3,8694
Lire italienne (1000)	4,5214	4,5251	4,5003	4,5072
Livre sterling	9,7640	9,7730	9,7492	9,7653
Peseta (100)	5,3850	5,3925	5,3476	5,3686

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	4	4 1/8	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
Yen (100)	5 3/16	5 5/16	4 7/8	5	4 11/16	4 13/16
Ecu	10 1/4	10 3/8	10 3/16	10 5/16	10 1/16	10 3/16
Deutschemark	9 3/8	9 1/2	9 3/8	9 1/2	9 1/4	9 3/8
Franc suisse	7 7/16	7 9/16	7 7/16	7 9/16	7 3/8	7 1/2
Lire italienne (1000)	11 1/2	12	11 3/4	11 3/4	11 1/2	11 3/4
Livre sterling	10 9/16	10 11/16	10 1/2	10 5/8	10 5/16	10 7/16
Peseta (100)	12 3/8	12 5/8	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2
Franc français	9 7/8	10	9 3/4	9 7/8	9 11/16	9 13/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 23 JANVIER

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4210	C.N.E 3%	4260	4260	4260	....
822	B.N.P. T.P.	880	876	876	- 0 45
814	Cr.Lyon. T.P.	830	830	830	....
1131	Renault T.P.	1211	1215	1215	+ 0 33
1460	Rhone Poul. T.P.	1485	1475	1475	- 0 67
1025	Saint Gobain T.P.	1085	....	....	....
850	Thomson T.P.	886	....	....	....
580	ACCOR	725	728	728	+ 0 41
635	Air Liquide	696	696	696	....
530	Alcatel-Alsthom	584	585	585	+ 0 17
1320	Als.Superm.	1560	1565	1565	+ 0 32
275	A.L.S.P.I.	328	325	325	- 0 91
2340	Arjom. Prioux	1895	1870	1870	- 1 32
416	AGF Sté Centrale	482 10	483	484	+ 0 39
1000	Aux. Entrepr.	935	934	920	- 1 60
124	Avenir H. Média	168	170	170	+ 1 19
650	Axa (ex Cie Midi)	900	900	892	- 0 89
77	Bafip	114 70	115 90	115 90	+ 1 05
83	Bail-Equipem.	97 50	96 05	96 05	- 1 49
735	Bail Investiss.	756	750	750	- 0 79
440	Bancaire	504	505	504	....
685	Bazar H.-V.	689	....	....	....
525	Beghin-Say	620	610	620	....
950	Berger (M)	1050	....	....	....
330	Bertrand Faure	335	....	....	....
625	Bic	604	....	....	....
955	B.I.P.	985	1000	1000	+ 1 52
270	BIS	310	320	320	+ 3 23

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
230	CPR (Paris Réa.)	266 50	268 80	265	- 0 56
865	Créd. Foncier	975	985	989	+ 1 44
....	Crédit Loc France	217	217 10	218	+ 0 46
465	Cr Lyon.(CI)	509	506	506	- 0 59
910	Credit Nat.	1049	1045	1045	- 0 38
180	CSEE	205	203 10	203 10	- 0 93
2070	Damart	2585	2625	2625	+ 1 55
300	Dassault Aviation	361	362	362	+ 0 28
143	Dassault Electr.	189 90	187	187	- 1 53
1350	De Dietrich	1390	1382	1382	- 0 58
95	Dév.P.d.C.(Li)	90	....	....	....
178	Dév.R.Sud-Est	180	180	180	....
250	D.M.C.	283 50	285	285	+ 0 53
345	Docks France	398 90	398	398	- 0 23
300	Dynaction	347	347	347	....
1950	Eaux (Gle)	2068	2085	2075	+ 0 34
740	E.B.F.	745	740	740	- 0 67
335	Ecco	376	376	376	....
375	Elf Aquitaine	365 50	369	369 90	+ 0 93
240	Erap-Elf (Certif.)	244	248	248	+ 1 64
280	Essilor	339 50	340	340	+ 0 15
143	Essil.Int.(DP)	164 90	164	164	- 0 55
680	Esso	656	657	657	+ 0 15
1230	Eurafrance	1472	1473	1473	+ 0 07

COMPTANT (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Blanzy Ouest	2250	2032 o	Louis Vuitton	730	....
B.T.P.	65	64 20	Louvre	2840	2845
Cambodge	1030	....	Lucia	1200	....
Carbone Lorraine	529	526	Machines Bull	30 60	....
Case Poclain	9	9	Mag.Uniprix	186	....
C.E.G.F (Frigor.)	509	....	Magnant	750	....
Centenaire Blanzy	396	....	Métal Déployé	417	....
Cerabati	85 60	....	Mors	78 90	78 50
Champex Ny	115	....	Navigation (Nie)	212	....
CIC (CIP)	200	200	Optorg	241 10	....

SICAV (sélection) 22/1

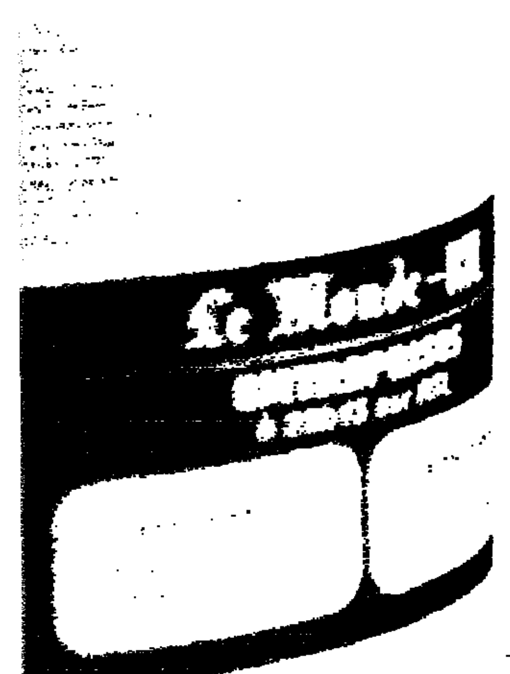
Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 405	....	....	....
Ecu	6 968	....	....	....
Allemagne (100 dm)	340 810	....	....	....
Belgique (100 F)	16 553	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	302 690	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 531	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 920	....	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	9 769	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 950	....	....	....
Suisse (100 f)	384 940	....	....	....
Suède (100 krs)	93 720	....	....	....
Norvège (100 k)	86 800	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 430	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 384	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 953	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 674	....	....	....
Japon (100 yens)	4 382	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/1
Or fin (kilo en barre)	62500	....
Or fin (en lingot)	62800	....
Napoléon (20f)	359	....
Pièce Fr (10 f)	520	....
Pièce Suisse (20 f)	357	....
Pièce Latine (20 f)	355	....
Souverain	458	....
Pièce 20 dollars	2065	....
Pièce 10 dollars	1095	....
Pièce 5 dollars	590	....
Pièce 50 pesos	2305	....
Pièce 10 florins	380	....

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu



EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

L'ART VIF. Murs peints et pochoirs. Grand foyer. Jusqu'au 24 février.

FRANÇOIS-MARIE BANNIER. Photographies. Galerie du forum, rez-de-chaussée. Jusqu'au 27 janvier.

MAX ERNST. Rétrospective. Grande galerie 5e étage. Jusqu'au 27 janvier.

GISÈLE FREUND. Grande galerie - 5e étage. Jusqu'au 27 janvier.

FRANÇOIS MORELLET. Dessins 1947-1961. Cabinet d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 8 mars.

ROBERT WILSON. Mr Bojangles' memory og son fire. Galerie du CCI. Jusqu'au 27 janvier.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

ATELIERS 92. Entrée : 15 F. Du 23 janvier au 15 mars.

ALBERTO GIACOMETTI. Entrée : 40 F. Jusqu'au 15 mars.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (40-05-80-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.

LES MÉTIERS DU SON. Entrée : 45 F (Cité pass), billet couplé Cité-Géode : 85 F. Jusqu'au 10 mai.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30. Films de Jef Cornelis, Broodthaers et Lauwrence Weiner.

MARCEL BROODTHAERS. Galeries nationales du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 1 mars.

MUSÉES

BRONZES BOUDDHIQUES ET HINDOUS DE L'ANTIQUE CEYLAN, CHEFS-D'ŒUVRE DES. Musées du Sri-Lanka. Musée national des Arts asiatiques-Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 23 F. Jusqu'au 24 février.

LES DUBUFFET DE DUBUFFET. Donation de l'artiste au musée, œuvres de 1942 à 1967. Musée des Arts décoratifs - Palais du Louvre, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 mars.

GIVENCHY, 40 ANS DE CRÉATION. Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 15 mars.

PAUL GRIMAULT. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Projection de films à partir du 18 de chaque mois. Entrée : 35 F. Jusqu'au 16 mars.

HARCOURT OBLIGE. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 1 mars.

ANDRÉ JUILLARD, UNE BD, DES MONUMENTS. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 8 mars.

PASCAL KERN. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 6 avril.

RENÉ LALIQUE. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 5 avril.

MOZART A PARIS. Musée Carnavelet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40, mer. et ven. jusqu'à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 16 février.

OPÉRA BULLES. Exposition-spectacle sur la bande dessinée. Grande Halle de La Vilette, 211, av. Jean-Jaurès (40-03-39-03). T.l.j. sf lun. de 13 h à 21 h. Entrée : 60 F. Jusqu'au 5 février.

PHOTOGRAPHIE ET SCULPTURE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53) T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 6 avril.

QUAND L'AFFICHE FAISAIT DE LA RÉCLAME ! L'affiche française de 1920 à 1940. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (prix d'entrée du musée), 11 F le dim. Jusqu'au 3 février.

MARTIN SCHONGAUER. Maître de la gravure rhénane vers 1450-1491. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 16 février.

SEMPÉ. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 janvier.

LES SEUILS DE LA VILLE, PARIS DES FORTIFS AU PÉRIF. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Du 24 janvier au 26 avril.

LE SPORT EST LES LOISIRS ILLUSTRÉS PAR LES JOUETS. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 octobre.

LES SPORTS ET LES LOISIRS. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F (ou compris dans le prix d'entrée du musée). Jusqu'au 4 octobre.

CENTRES CULTURELS

ROBERT COUTURIER. L'Atelier d'art public, 36, rue Serpente (43-25-37-51). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 janvier.

DIABLES D'HLM - LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT SOCIAL EN FRANCE. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Du 23 janvier au 28 février.

RALPH GIBSON. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 26 janvier.

GS ART, PRIX DE LA JEUNE CRÉATION. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 16 février.

PAUL GUIRAGOSSIAN. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 2 février.

LA MARQUETERIE DE PAILLE. Sur une idée de Lison de Caunes. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 8 février.

ABBAS MOAYERI. Centre culturel Amorc, 199 bis, rue Saint-Martin (42-78-39-29). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 6 avril.

DEBRA PHILLIPS, SEIJA SALLINEN, VLADIMIR STANTCHOVSKI, ANNE SUNNILA. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-78-71-72). T.l.j. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 27 janvier.

PORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES - MAX ERNST. Goethe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 28 février.

ROPS ET LA MODERNITÉ. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 23 février.

ROBERT RYMAN. Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin.

THOMAS SALIOT, LAURENT COLLOBERT. Ancien Musée des automates, 8, rue Bernard-Clairvaux (42-78-04-39). T.l.j. de 14 h à 20 h. Jusqu'au 2 février.

L'ULTIMA THULÉ DE L'ARCHITECTURE MODERNE OU RAILI ET REIMA PIETILA. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles (40-51-89-09). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, mar., jeu. jusqu'à 20 h. Jusqu'au 15 février.

ZEIT-WORTE. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 6 mars.

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

GALERIES

AMBLARD. Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson (48-04-81-00). Du 23 janvier au 29 février.

MANUEL AMORIN. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 12 février.

ANKAOUA. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 22 février.

CHRISTIAN ASTUGUEVIEILLE. Verre Art Sculpture, 16, rue des Filles-du-Calvaire (44-59-89-09). Jusqu'au 7 mars.

MARTIN BARRÉ, FERNAND LEDUC, MONVERT. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 22 février.

JEAN BILQUIN. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 7 mars.

BIRTH OR DEATH. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 17 février.

C'EST DE TABLEAUX QU'IL VA ÊTRE QUESTION. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 22 février.

CORPS FLOTTANTS. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 *bis*, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 15 février.

HENRI CUECCO. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Du 23 janvier au 29 février.

JACQUES DAMVILLE. Galerie Alain Blondel, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 29 février.

DELFINO. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 27 février.

ESTEVE. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 1er février.

SYLVIE FANCHON, DIMITRA NIKOLOPOULOU. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 13 février.

ELISABETH FRERING. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Du 23 janvier au 23 février.

KOJI FURUDOI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 2 février.

PAMELA GOLDEN. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 15 février.

GRONK. Hôtel Tormenta. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 15 février.

RAMON GUILLEM-BALMES. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 8 février.

EMILE HECQ. Galerie Claudine Lustman, 111, rue Quincampoix (42-77-78-00). Jusqu'au 16 février.

HISTOIRE D'UN CHINEUR. Galerie Michel Gubri, 164, rue Saint-Martin (42-72-74-32). Jusqu'au 22 février.

JOL HUBAUT. A. B. Galeries, 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 22 février.

HUNDERTWASSER. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Du 28 janvier au 22 février.

JEUX DE MAINS. Selma Gürbüz. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Du 24 janvier au 24 mars.

JOHN-FRANKLIN KNIG. Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Jusqu'au 8 février.

KNIG. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 15 février.

LABAUVIE. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 31 janvier.

RENÉ LALIQUE. Galerie Florence Doria, 4, rue Bourbon-le-Château (40-46-00-00). Jusqu'au 8 mars.

LUCIE LAPORTE. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 15 février.

RICCARDO LICATA. Galerie Lina Davidov, 210, boulevard Saint-Germain (45-48-99-87). Jusqu'au 14 mars.

MAYO. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Jusqu'au 29 février.

LAILA MURAYWID, SUJATA BAJAJ, L. OROZCO. Galerie Christine Marquet de Vasselot, 18, rue Charlot (42-76-00-31). Jusqu'au 18 mars.

JOHN MURPHY. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Du 25 janvier au 25 février.

LE MUSÉE MINIATURE. Par Olivier des Clercs et Marc Beri. Galerie Pixi et Cie, 95, rue de Seine (43-25-10-12). Jusqu'au 29 février.

JOHAN MUYLE. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Du 23 janvier au 15 février.

NICE A. B. C., ALOCCO, BEN, CHUBAC. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 2 février.

NUNZIO, PIZZI CANNELLA, TIRELLI. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 14 mars.

OBJETS DU DESIGN, OBJETS DU DÉSIR. Galerie Clara Scremini, 39, rue de Charonne (43-55-65-56). Du 28 janvier au 29 février.

PAZZI, MARQ, PALLUT, SCHMIDT, ANTONIO. Galerie Lambert-Rouland, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Jusqu'au 22 février.

FRANCESC POL, CARME SERRA-VIAPLANA. Galerie Michèle Broutte, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 15 février.

MICHEL POTAGE. Henry Bussière, 15, rue des Tournelles (42-72-50-37). Jusqu'au 22 février.

HERVÉ RABOT. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 22 février.

VALÉRIE RAUCHBACH. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 1 février.

MARIO REIS. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Du 25 janvier au 29 février.

DENIS RIVIÈRE. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 15 février.

OSVALDO ROMBERG. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 14 mars.

ULRICH RUCKRIEM. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 22 février.

MICHALE-ANDRÉA SCHATT. La boîte de Pandore. Galerie Bernard et Gwénolée Zurcher, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 29 février.

SEMPÉ. Galerie Rohwedder, 6, rue du Roi-Doré (40-27-82-63). Jusqu'au 29 février.

SEUPHOR. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Du 23 janvier au 28 février.

WALTER SWENNEN. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 18 février.

ANTONI TAPIÈS. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 29 janvier.

ROSEMARIE TROCKEL. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 25 janvier.

UNE RENCONTRE HANS HARTUNG ET JULIO GONZALEZ, 1935-1952. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Du 23 janvier au 14 mars.

ISAO UTSUMIYA. Galerie l'œil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 31 janvier.

MEYER VAISMAN. Galerie Daniel Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 8 février.

VIDÉO. Galerie Sabrina Grassi, 9, rue Saint-Germain-l'Auxerrois (42-21-06-08). Jusqu'au 22 février.

JEAN-LOUIS VILA. Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 22 février.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Voyage en Orient au XIXe siècle. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 mars.

BRY-SUR-MARNE. Aujame. Maison des expositions, hôtel de Malestroit, 2, Grande-Rue (48-81-34-14). T.l.j. sf mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 1 mars.

CHOISY-LE-ROI. Intérieurs d'écrivains. Bibliothèque Louis-Aragon, 14, rue W.-Rousseau (48-53-11-77). Mer. de 9 h à 18 h 30, sam. de 10 h à 17 h, mar., jeu. et ven. de 13 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 15 février.

CLAMART. Hernandez & Fernandez. Centre culturel Jean-Arp, 22, av. Paul-Vaillant-Couturier (46-45-11-87). Ven. sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

CORBEIL-ESSONNES. Arthur Aeschbacher. Centre d'art contemporain Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). T.l.j. sf lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Jusqu'au 17 février.

COURBEVOIE. 1492-1992, un nouveau regard sur les Caraïbes. Espace Carpeaux, 15, bd Aristide-Briand (47-68-51-50). T.l.j. sf dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

CRÉTEIL. Jean Revol. Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende (49-80-90-50). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 14 h à 18 h, les jours de représentation. Jusqu'au 31 mars.

LA DÉFENSE. La Lumière et la Ville. Nuits de ville, lumière d'un temps. Espace art Défense - Art 4, 15, place de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 11 mars. Transit. 20 dessins géants d'Enki Bilal. Parvis de la Défense. Jusqu'au 1er mars.

GENNEVILLIERS. François Moulignat. Galerie municipale Édouard-Manet, 3, place Jean-Grandel (47-94-10-86). Jusqu'au 22 février.

IVRY-SUR-SEINE. De quelques grands états de la gravure contemporaine. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). Du 23 janvier au 29 mars. L'Eau-forte de 1950 à 1990 Point d'information : centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 8 mars. Robert Groborne. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Du 23 janvier au 8 mars.

JOUY-EN-JOSAS. Mémoire florale de Jouy. Musée de la toile de Jouy, château de l'Eglantine - 54, rue Charles-de-Gaulle (39-56-48-64). T.l.j. sf lun. de 14 h à 17 h, mar. de 10 h à 12 h, jeu. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 10 mars.

MAISONS-ALFORT. Shakespeare et son temps. Bibliothèque André-Malraux, 4, rue Albert-Camus (43-76-30-77). Mer. de 9 h à 18 h, jeu. de 14 h à 18 h, ven. de 14 h à 19 h 30, sam. de 9 h à 17 h, mar. de 9 h à 18 h. Conférence de M. Borias, sam. 25 à 14 h 30. Jusqu'au 31 janvier.

MELUN. Chantal Weirey. Espace Saint-Jean, 26, place Saint-Jean (64-52-10-95). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h, dim. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 26 janvier. Chemins d'un éditeur. Porte du sud. Espace Saint-Jean, 26, place Saint-Jean (64-52-10-95). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h, dim. de 15 h à 19 h. Du 28 janvier au 29 mars.

PONTOISE. Camille Pissarro (1830-1903). Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 mars. La Collection d'art moderne du musée et la donation Otto Freundlich. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 7 février.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Masques de fer. Un officier romain du temps de Caligula. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15. Entrée : 16 F. Jusqu'au 4 février.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 24 JANVIER

« L'histoire des Halles de Paris, de leur quartier, et la halle au blé », 10 h 30, 8, rue de la Ferronnerie (Paris autrefois).

« Le nouvel Opéra Bastille, sa salle de spectacle, la scène et ses coulisses », 12 h 30, sur les marches de l'Opéra (M.-C. Lasnier).

« Salon, chapelle et amphithéâtre de la Sorbonne, spécialement ouverts », 14 heures, 46, rue Saint-Jacques (C. Merle).

« L'Opéra de Garnier », 14 heures, dans le hall, devant la statue de Rameau (Approche de l'art).

« Palmyre et Doura Europos : deux cités caravanières, au Musée du Louvre », 14 h 15, métro Palais-Royal, sortie côté arcades (Le Cavalier bleu).

« Coins charmants de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Sully-Morland (Paris pittoresque et insolite).

« Les Catacombes », 14 h 30, sortie principale, métro Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

« Nouvelles acquisitions du département des peintures », 14 h 30, musée du Louvre, pavillon de Flore (M.-G. Leblanc).

« L'impressionnisme au musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous le rhinocéros (Arts et caetera).

« La maison de Nicolas Flamel (1407) et autres vieux logis parisiens », 14 h 40, métro Rambuteau, sortie rue du Grenier-Saint-Lazare (Paris autrefois).

« Le costume européen du seizième siècle dans les collectionsdu Louvre » (limité à trente personnes), 15 heures, sous la Pyramide, devant l'auditorium, munis du ticket d'entrée au musée (Monuments historiques).

« Promenade de Saint-Roch au palais des Tuileries », 15 heures, métro Pyramides (Lutèce-visites).

« Les collections orientales au Musée du Louvre, de Sumer à Persépolis », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Paris et son histoire).

« La Sorbonne : le grand amphithéâtre, le grand salon et la chapelle », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (I. Haulier).

« Isabelle Bonzom », 19 heures, Musée national d'art moderne (Centre Georges-Pompidou).

CONFÉRENCES

Foyer UCJF, 22, rue de Naples, 14 heures : « Rome au cours des siècles » (Approche de l'art).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Réalités et mirages de l'astral ». Entrée libre (Loge unie des Théosophes).

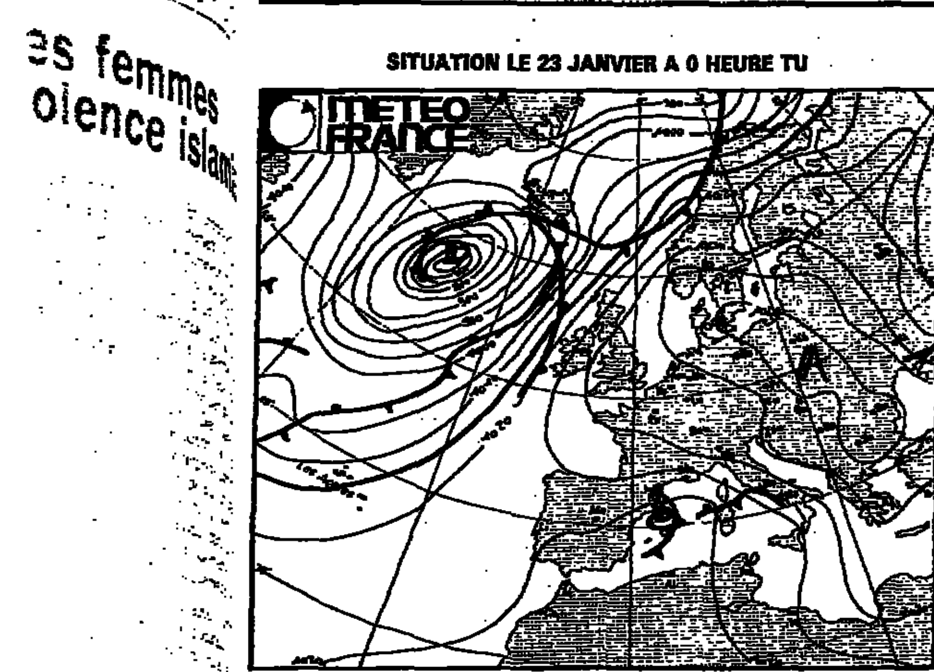
Salle Laënnec, 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 15 : « Les extraterrestres existent-ils ? » (Institut gnostique d'anthropologie).

Musée social, 5, rue Las Cases, 20 h 30 : « L'interprétation des rêves en thérapie : l'humaine surprise », par B. Lempert (L'Arbre au milieu).



MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 JANVIER A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 JANVIER 1992

LEGENDE: ENSOLEILLE ; ECLAIRCIES PEU NUAGEUX ; NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES ; TRES NUAGEUX OU COUVERT ; PLUIE OU BRUINE ; NEIGE ; AVERSES ; ORAGES ; BRUMES ET BROUILLARDS ; SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE

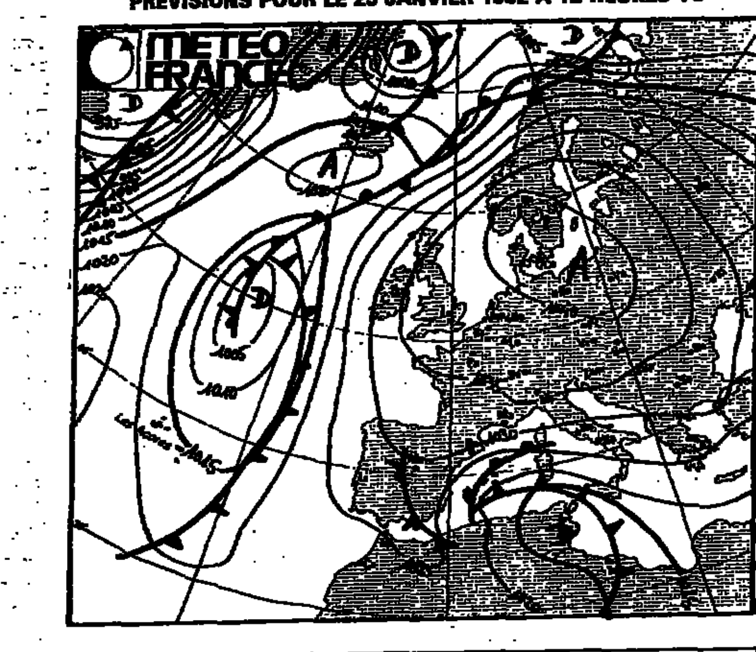
TEMPS PREVU LE Vendredi 24 Janvier 1992 VERS MIDI

Vendredi : temps maussade en Méditerranée ; soleil et froid ailleurs. – Le ciel sera couvert sur le pourtour méditerranéen, avec des pluies modérées souvent sous forme d'averses. Sur l'est de la Corse et sur le golfe du Lion, les pluies seront encore fortes. Les cumuls de précipitations tombées depuis mercredi seront particulièrement importantes sur l'Aude et les Pyrénées-Orientales. La neige tombera au-dessus de 800-1 000 mètres. En cours d'après-midi, la tramontane se lèvera et apportera une amélioration relative sur le Languedoc-Roussillon. Sur le reste de la moitié sud, le ciel sera nuageux. Sur la moitié nord, le temps sera ensoleillé, avec quelques bancs de nuages élevés. Le vent de nord-est soufflera fort, à 60-70 kilomètres/heure entre la Corse et le continent. Le vent d'est soufflera à 60 kilomètres-heure sur le littoral varois.

Les températures minimales seront comprises entre – 3 °C et – 7 °C sur la moitié nord, localement – 10 °C dans le nord-est, – 1 °C à – 3 °C sur la moitié sud, localement 2 °C à 4 °C près de la Méditerranée.

L'après-midi, les températures seront légèrement négatives sur la moitié nord, localement 2 °C à 3 °C près des côtes. Elles atteindront 3 °C à 6 °C sur la moitié sud, localement 8 °C à 10 °C près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 25 JANVIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 23-1-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 22-1-1992 à 18 heures TU et le 23-1-1992 à 6 heures TU

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	12	4	N
BIARRITZ	3	– 2	C
BORDEAUX	– 1	– 4	N
BOURGES	1	– 8	D
BREST	4	– 5	D
CAEN	0	– 6	D
CHERBOURG	2	– 7	–
CLERMONT-FER.	– 3	– 11	D
DIJON	– 2	– 8	D
GRENOBLE	1	– 8	–
LILLE	– 2	– 7	D
LIMOGES	1	– 2	D
LYON, BRON	– 2	– 8	D
MARSEILLE	9	7	C
NANCY	– 2	– 9	D
NANTES	– 1	– 5	D
NICE	11	7	C
PARIS-MONTS.	0	– 4	D
PAU	2	– 2	*
PERPIGNAN	2	0	*
RENNES	0	– 6	D
ST-ETIENNE	– 3	– 10	D
STRASBOURG	– 1	– 9	D
TOULOUSE	1	– 2	*
TOURS	– 1	– 6	D
POINTE-A-PITRE	29	23	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	15	5	P
AMSTERDAM	– 2	– 7	D
ATHÈNES	12	6	D
BANGKOK	31	21	D
BARCELONE	5	3	C
BELGRADE	– 1	– 5	C
BERLIN	– 4	– 5	D
BRUXELLES	– 1	– 7	D
COPENHAGUE	1	– 5	D
DAKAR	24	20	D
DJERBA	18	11	N
GENEVE	– 3	– 8	D
HONGKONG	18	15	–
ISTANBUL	7	– 2	D
JÉRUSALEM	9	3	N
LE CAIRE	18	8	D
LISBONNE	11	4	D
LONDRES	4	– 4	D
LOS ANGELES	26	9	D
LUXEMBOURG	– 2	– 6	D
MADRID	7	0	D
MARRAKECH	17	5	D
MEXICO	22	9	D
MILAN	2	– 1	C
MONTRÉAL	– 16	– 20	C
MOSCOU	0	– 3	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	24	9	–
NEW-YORK	3	1	N
OSLO	– 6	– 14	B
PALMA-DE-MAJ.	11	4	P
PÉKIN	4	– 7	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	9	6	–
SINGAPOUR	31	24	D
STOCKHOLM	2	– 2	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	12	3	D
TUNIS	17	4	D
VARSOVIE	– 5	– 16	D
VENISE	2	1	C
VIENNE	– 1	– 2	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

PIERRE GEORGES

Embrassons-nous, Albertville

MICHEL BARNIER, coprésident, avec Jean-Claude Killy du comité d'organisation des Jeux olympiques d'Albertville, a eu une très jolie formule pour dire cela : *« un effort d'intelligence nationale »*. L'intelligence nationale, quand elle fait un effort, peut conduire en effet un homme de droite et un homme de gauche, présents sur un plateau de télévision, à se comporter en alliés courtois, presque en complices. Ce fut même un rare instant de trêve politique, ou olympique, à « La marche du siècle ».

M. Paul Quilès n'eut pas de mots assez louangeurs pour parler du président RPR du conseil général de Savoie : *« Quelqu'un avec qui on peut travailler », « Sens de l'Etat, de l'engagement »*. Et M. Michel Barnier n'eut pas de compliments assez forts pour célébrer le gouvernement, et notamment le plus engagé de ses membres, par ses fonctions ministérielles successives, dans l'aventure de l'économie olympique : *« Comportement impeccable, engagements tenus scrupuleusement et même au-delà »*.

En un mot, ce fut beau comme l'antique, ou l'olympisme. Avec un petit côté « Embrassons-nous, Albertville » qu'on pourrait moquer n'était la conviction qu'en plus les deux hommes étaient sincères. Comme on peut l'être à la veille de la réalisation d'un grand projet collectif. Ou national.

Albertville, c'est demain, le 8 février, à 17 heures. Dix ans de travail pour en arriver là, à cette grande messe blanche, dix ans et 11 milliards de francs, publics ou privés. Là encore on pourrait caricaturer, ne retenir que des chiffres simplificateurs. A un moment, Michel Barnier, après d'autres, finira par risquer la peau de l'ours. Dix médailles pour la France ! Onze milliards de francs pour dix médailles, cela mettrait évidemment le trophée à un prix déraisonnable.

Mais il ne s'agit pas de cela. Car, l'émission le montra, l'enjeu est bien plus vaste. Les Jeux olympiques restent un rêve sportif ou un défi planétaire qu'une nation se lance à elle-même, où elle s'éprouve sur sa capacité technologique et humaine à les organiser. Mais ils sont aussi une occasion économique unique : aménagement du territoire, promotion, désenclavement, dotations d'infrastructures pour toute une région touristique. C'est pour cela aussi, surtout, l'or blanc, des lendemains de Jeux qui chantent, que la Savoie olympique a parié, s'est endettée, a pris des risques. Cela dépasse de beaucoup les débats théologiques sur le sport opium des nations ou le coût somptuaire des Jeux.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; ○ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 23 janvier

TF 1

20.50 **Série : Le Chinois.** L'Héritage.
22.35 **Magazine : Le Droit de savoir.** Faut-il avoir peur de l'avion, plus particulièrement de l'A-320 ?
23.40 **Le Débat.**
0.00 **Magazine : Spécial sport.**
1.45 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.50 ▶ **Magazine : Envoyé spécial.** Vie quotidienne à Moscou ; Rock'n'roll accro ; La Proie
22.15 **Cinéma : Le Rapace.** ■ Film franco-italo-mexicain de José Giovanni (1967). Avec Lino Ventura, Xavier Marc, Rosa Furman.
0.15 **Magazine : Merci et encore Bravo.**
1.15 **1. 2. 3. Théâtre.**
1.20 **Journal et Météo.**

FR 3

20.45 **La Dernière Séance.**
20.55 **1er film : Le Mors-aux dents.** ■■ *Film américain de Burt Kennedy (1964).*
22.15 **Dessins animés.**
22.40 **Journal et Météo.**
23.05 **2e film : Un mort récalcitrant.** ■■ *Film américain de George Marshall (1959).*
0.45 **Musique : Mélomanuit.**
0.55 **La Flamme olympique en France.**

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Mauvaise fille.** ■ Film franco-suisse de Régis Franc (1990).
21.55 **Flash d'informations.**
22.00 **Cinéma : Le Cercle des poètes disparus.** ■■ Film américain de Peter Weir (1989, v.o.).
0.05 **Sport : Tennis.** *Open d'Australie. 12e journée.*

LA 5

20.45 **Téléfilm : Le Dernier Rempart.** *Et si le gardien était l'assassin ?*
22.30 **Cinéma : Samanka, l'île des passions.** ○ Film français de Jack Régis (1982). Avec Chris Murphy, Véra, Dirk Altevogt.
23.55 **Journal de la nuit.**

M 6

20.40 **Cinéma : Les Zozos.** ■■ Film français de Pascal Thomas (1972). Avec Frédéric Duru, Edmond Raillard, Jean-Marc Chollet.
22.20 **Météo des neiges.**
22.25 **Téléfilm : Prisonnière des Cheyennes.** *Un enfant métis rejeté par la communauté blanche.*
23.45 **Météo des neiges.**
23.50 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

21.00 **Magazine : Mégamix.**
21.55 **Magazine : Avis de tempête.**
22.55 **Danse : Violences civiles.**
23.15 **Documentaire : Il était une fois dix-neuf acteurs.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Dramatique.** Ce que disent les pierres, de Françoise Mesnier.
21.30 **Profils perdus.** Charles-André Julien (1).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Fellini-Mondo (1).
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Gilles Leroy *(Les derniers seront les premiers).*
0.50 **Musique : Coda.** Le tour du monde en 50 Ocora. 4. Les Inuits du Canada.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Passacaille pour orchestre op. 1, de Webern ; symphonie n° 1 en ré majeur, de Mahler ; Concerto pour violon et orchestre n° 1 en si bémol majeur K 207, de Mozart, par l'Orchestre national de France, dir. Georges Prêtre ; sol. : Frank-Peter Zimmermann, violon.
23.10 **Ainsi la nuit...** Par Denise Bahous.
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.** Par André Clergeat.

Vendredi 24 janvier

TF 1

13.35 **Série : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Feuilleton : Côte Ouest.**
15.30 **Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.**
16.15 **Feuilleton : Riviera.**
16.40 **Club Dorothée.**
17.30 **Série : 21 Jump Street.**
18.25 ***Jeu : Une famille en or.***
18.50 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 1.00).
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.45 **Variétés : Tous à la Une.**
22.40 ▶ **Magazine : 52 sur la Une.** Amours de femmes.
23.40 ***Magazine : Spécial sports.***
1.05 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

13.45 **Les Enquêtes du commissaire Maigret.**
15.05 **Variétés : La Chance aux chansons.**
16.00 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.25 **Magazine : Défendez-vous.**
16.40 **Magazine : Giga.**
18.05 **Série : Mac Gyver.**
18.55 **Le Journal olympique.**
19.00 **Jeu : Question de charme.**
19.35 **Divertissement : La Caméra indiscrète.**
20.00 **Journal, Journal du trot et Météo.**
20.50 **Jeux sans frontières d'hiver.**
22.05 **Documentaire : Jean-Jacques Annaud tourne « l'Amant ».** *Une entreprise qui a duré deux ans.*
23.00 ***1. 2. 3. Théâtre.***
23.10 **Cinéma : Jeune et innocent.** ■■ Film britannique d'Alfred Hitchcock (1937). Avec Nova Pilbeam, Derrick de Marney, *Percy Marmont (v.o.).*
0.25 **Journal et Météo.**

FR 3

13.40 **Feuilleton : Viva Mexico.**
14.30 **Magazine : Le Choix.**
15.30 **Série : La Grande Vallée.**
16.25 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 **Un livre, un jour.** Centième émission.
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Magazine : Thalassa.** En duplex de San Diego. Les bras de Bombay. *Avec les coolies, hommes à tout faire des docks indiens.*
21.40 **Magazine : Caractères.** Questions de démocratie. Invités : Jean-François Revel *(le Regain démocratique)* ; Alain Finkielkraut *(le Mécontemporain)* ; Laurent Joffrin *(la Régression française).*
22.45 **Journal et Météo.**
23.05 **Magazine : Musicales.** En direct du Grand-Théâtre de Bordeaux.

CANAL PLUS

13.36 **Cinéma : Dancing machine.** ○ Film français de Gilles Béhat (1990).
15.20 **Magazine : Rapido.**
15.55 **Cinéma : Ma belle-mère est une sorcière.** ■ Film américain de Larry Cohen (1988). Avec Bette Davis, Barbara Carrera, Colleen Camp.
17.30 **Sport : Tennis.** Open d'Australie. Résumé de la 12e journée.
18.00 ***Canaille peluche.*** Le Fils de l'étoile.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Le Top.**
19.20 ***Magazine :*** **Nulle part ailleurs.**
20.05 **Sport : Football.** Le Havre-Caen, 26e journée du championnat de France de D1, en direct du stade Jules Deschaseaux.
22.40 **Flash d'informations.**
22.45 **Magazine : Exploits 2.**
22.56 **Le Journal du cinéma.**
23.00 **Cinéma : Tango et Cash.** ■ Film américain d'Andreï Konchalovsky (1989). Avec Sylvester Stallone, Kurt Russell, Teri Hatcher.

LA 5

13.20 **Série : L'Inspecteur Derrick.**
14.25 **Série : Bergerac.**
15.20 **Série : Simon et Simon.**
16.15 **Série : Shérif, fais-moi peur.**
17.05 **Youpi ! L'école est finie.**
18.15 **Série : Star Trek.**
19.05 **Série : Kojak.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.45 **Téléfilm : Terreur sur la ville.** *Deux étrangleurs machiavéliques.*
22.25 **Téléfilm : Chantage à la CIA.** *Un agent du KGB est assassiné...*
23.50 **Journal de la nuit.**

M 6

13.30 **Feuilleton : Dynastie.**
14.20 **Magazine : 6e Avenue.**
16.50 **Série : Drôles de dames.**
17.40 **Jeu : Zygomusic.**
18.10 **Musique : Zygomachine.**
18.30 **Série : Les Années FM.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.30 **Capital.** Présentation du sommaire.
20.40 **Téléfilm : Alerte rouge.** *Fuite dans une centrale nucléaire.*
22.25 **Série : *Equalizer.***
23.20 **Magazine : Emotions, charme et érotisme.**
23.50 **Capital.**
0.10 ***Six minutes d'informations.***

LA SEPT

16.20 **Danse : Manon.**
18.15 **Danse : A ma mère.**
19.00 **Documentaire : Raymond Abellio.** (2e partie).
20.00 **Documentaire : Naples revisitée par Ernest Pignon-Ernest.**
20.30 **Documentaire : Robinson dans la lagune.**
21.00 **Feuilleton : *De la neige dans un verre*** (4e épisode).
21.55 **Téléfilm : A Chip in the Sugar.**
22.40 **Feuilleton : Fontamara** (4e épisode).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** *Stéphane Pizella.*
21.30 **Musique : Black and Blue.** La discothèque de Michel Boujut.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Cinéma (2).
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque.
0.50 **Musique : Coda.** Le tour du monde en 50 Ocora. 5. A venir.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 21 janvier à Leipzig) : Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ré *mineur op. 15, de Brahms ; Symphonie n° 5* en si bémol majeur op. 100, de Prokofiev, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Leipzig, dir. Philippe Entremont ; Jean-Claude Pennetier, piano.
23.10 ***Ainsi la nuit.*** *Jazz club,* par Claude Carrière et Jean Delmas. A 0.30, Dépêche-notes.
1.00 **Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraïeb.

Le Monde

Au moins quatre personnes tuées

Des séparatistes sikhs ont ouvert le feu contre la « Marche pour l'unité » hindouiste

Des séparatistes sikhs ont ouvert le feu, jeudi 23 janvier, contre un cortège de véhicules occupés par des hindous traversant l'Etat du Pendjab, tuant au moins quatre personnes et en blessant seize autres, a annoncé la police. Les victimes participaient à la « Marche pour l'unité », organisée par les fondamentalistes hindous du parti Bharatiya Janata (BJP). Cette marche, commencée le 11 décembre dans l'extrême sud de l'Inde, doit s'achever, dimanche prochain, à Srinagar, capitale du Cachemire. – *(Reuter, AFP.)*

A la suite d'abondantes chutes de neige

Le plan ORSEC a été déclenché dans les Pyrénées-Orientales

PERPIGNAN

de notre correspondant

Le plan ORSEC a été déclenché mercredi 22 janvier, à 23 heures, dans les Pyrénées-Orientales, à la suite des importantes chutes de neige qui s'abattaient sur la région. Celle-ci qui avait commencé à tomber en abondance sur l'Hérault et l'Aude la veille, est arrivée vers midi. A 15 heures, la situation devenait inquiétante et, vers 18 heures, la circulation était très perturbée sur l'ensemble du réseau routier. Un camion s'est mis en travers de l'autoroute A 9, qui a été fermée ensuite à la hauteur du col du Perthus. Une femme de soixante-six ans, est décédée des suites d'un malaise dans sa voiture bloquée par la neige sur la route du Boulou.

Dès la soirée du 22 janvier, des équipes d'astreinte étaient réquisitionnées par la direction départementale de l'équipement et deux cents personnes ont travaillé toute la nuit pour dégager prioritairement les axes principaux. Jeudi matin, seules les nationales 116, 9, 114, 115 et 117 étaient ouvertes à une circulation réduite, et les chaînes étaient obligatoires dans l'ensemble du département. Il était toujours conseillé aux habitants de rester chez eux. Le ramassage scolaire a été suspendu.

La couche de neige, épaisse de 60 soixante centimètres au pied du Castillet, en plein cœur de Perpignan, allait en augmentant vers le littoral, où elle atteignait 80 centimètres dès Latour-Bas-Elne, sur la route d'Argelès-sur-Mer. Il s'agit cette fois encore de cette redoutable spécialité roussillonnaise, dite « neige lourde » ou « neige coulante ». Cette qualité particulière de neige, due au voisinage des Pyrénées et de la mer, avait causé, lors des précédentes chutes « historiques » survenues entre 1981 et 1986, de gros dégâts au réseau EDF, certains abonnés ayant dû subir des coupures de courant de plus de trois semaines. Cette fois, seules quarante communes, soit tout de même quarante-cinq mille abonnés, étaient privée de courant jeudi. Les passagers du vol Paris-Perpignan d'Air Inter de mercredi soir ont été déroutés sur Toulouse et n'ont pu gagner Perpignan que six heures plus tard, en pleine nuit. Selon les témoignages de ces voyageurs, de nombreux automobilistes ont dû abandonner leur véhicule le long de l'autoroute.

L'évacuation des « naufragés » de l'autoroute A 9 a commencé dans la matinée de jeudi grâce aux équipes de militaires du 3e RPIMa de Carcassonne. Cette autoroute reste interdite par la préfecture à la circulation de tous les camions pour la journée de jeudi, et seule la circulation des voitures particulières est autorisée avec chaînes obligatoires.

Un train a été bloqué toute la nuit à hauteur de Rivesaltes, à une dizaine de kilomètres au nord de Perpignan, à la suite d'une rupture de caténaire. Tôt jeudi matin, la SNCF était très réservée sur les trains qui pourront être mis en circulation sur cette partie du réseau.

JEAN-CLAUDE MARRE

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Permis de marcher

JE ne sais pas si je vous l'ai dit, ça fait des années que je ne conduis plus. On m'a retiré mon permis. Non, pas les flics. Mes fils. Du haut de leur huit, dix ans, ils m'ont dressé procès-verbal : T'es nulle. Tu respectes pas la priorité à droite, tu piles sur la file de gauche, tu brûles les feux rouges. Bref, t'es bonne pour le cercueil ou le fauteuil roulant. Alors, tu te ranges des voitures.

Moi, je veux bien, encore faudrait-il que je ne leur serve pas de parking. Parce qu'enfin, même privés de mon énergique appui, les fous du volant ont réussi à renverser dix mille gamins en 1990. Sans parler des adultes. C'est notre faute aussi, à nous, les piétons. On se promène sans permis ! Et ça, dans un pays où l'automobile est reine, c'est proprement scandaleux. Vous vous rendez compte un peu du danger qu'on fait courir aux malheureux conducteurs en risquant, à chaque coin de rue, de leur rentrer dedans faute de s'écraser dessous.

Du coup, je ne sais plus quel collège lyonnais a décidé, ils en parlaient ce matin sur TF 1, de mettre la charrue avant les bœufs en inscrivant au programme le code de la route. Avec examen à la clé, délivrant le permis de piéton. Alors, là, chapeau ! C'est vrai, ça devrait faire partie de l'instruction civique, ce respect que doit l'homme à la bagnole.

Faut apprendre dès le plus jeune âge à la laisser passer si on ne veut pas qu'elle nous passe dessus. Faut savoir dans quels cas, ça c'est facile à retenir, ils sont rares, on a le droit de changer de trottoir. Et, surtout, faut bien se mettre dans la tête qu'à la différence du calcul ou du français ces cours-là offrent des débouchés en permettant aux jeunes diplômés d'entrer sur le marché du travail debout sur leurs pieds.

Je taquine ? Oui, rassurez-vous. Bien sûr, c'est une excellente idée. De nos jours, le seul moyen de réduire, sinon d'éviter, les accidents de la circulation, c'est d'exiger un double permis de conduite : à quatre roues et à deux jambes.

Dans l'affaire du sang contaminé

Des responsables de la transfusion font leur autocritique

Les responsables de l'Association pour le développement de la transfusion sanguine (ADTS) – qui affirment regrouper 75 % des établissements de transfusion sanguine français – ont reconnu, mercredi 22 janvier, que *« la communauté des transfuseurs n'avait pas réagi de façon efficace et concertée »* lors des drames de 1985, ajoutant que *« la préoccupation principale des techniciens de la transfusion demeurait la lutte contre les hépatites »*.

« Nous avons commis une double erreur », a précisé le docteur Bruno Chataing, secrétaire général de l'association : *« Celle de penser que le chauffage du sang risquait d'abîmer les facteurs VIII destinés au traitement des hémophiles et celle de croire que les dons de sang effectués en France étaient plus sûrs que ceux effectués en dehors de nos frontières. »*

Les responsables de l'ADTS affirment qu'en mai-juin 1985 ce sont *« les pouvoirs publics qui ont décidé d'attendre que la France dispose d'un test de dépistage pour l'imposer. On aurait pu gagner quelques mois »*. Ils estiment que la sécurité transfusionnelle passe d'abord par *« la diminution de l'usage des produits transfusionnels ou dérivés »*, et réclament un renforcement de la sélection des donneurs ainsi que la mise en place d'une véritable *« transfu-vigilance »* qui, en suivant les receveurs, permettrait de mieux établir les causes des accidents transfusionnels.

La propagation de l'épidémie

Des mesures de prévention contre le choléra en Guyane

Le *Journal officiel* du 22 janvier publie un décret fixant une série de mesures visant à prévenir, dans le département de la Guyane, la propagation de l'épidémie de choléra, qui sévit depuis quelques mois dans plusieurs pays d'Amérique du Sud.

Selon ce décret, le préfet du département de Guyane pourra, jusqu'au 31 décembre de cette année, interdire tout prélèvement d'eau non contrôlée à des fins de consommation humaine, ainsi que toute utilisation de l'eau brute à des fins de baignade ou de lavage. De même, il pourra interdire tout emploi d'eaux usées pour l'arrosage ou l'irrigation et interdire toute importation, exportation ou commercialisation de produits susceptibles de transmettre la maladie.

Selon le professeur André Dodin (Institut Pasteur de Paris), spécialiste international de cette maladie infectieuse, un seul cas de choléra a, pour l'heure, été formellement identifié dans le département de la Guyane, à Saint-Laurent de l'Oyanock. *« On peut effectivement craindre*, estime le professeur Dodin, *que l'épidémie de choléra s'étende dans le département de la Guyane, notamment au sein de la population défavorisée. »* En septembre dernier, dix pays d'Amérique latine déclaraient avoir été touchés par cette épidémie.

J.-Y. N.

Candidat à la reprise de La Cinq

M. Berlusconi se lance dans l'information... en Italie

Alors que, en France, M. Silvio Berlusconi s'insurge contre le projet de transformation de La Cinq en chaine d'information, en Italie, il profite du droit donné à la télévision privée de réaliser des journaux d'information. Une information « proche » du téléspectateur.

ROME

de notre correspondante

« Rapide, clair, simple » et surtout *« indépendant »* : tels étaient les mots d'ordre pour le journal télévisé « privé », lancé sur Canale 5, il y a tout juste une semaine par la Fininvest de Silvio Berlusconi. Un cocktail vitaminé servi trois fois par jour, sans fioritures inutiles, par de jeunes présentateurs (dont deux présentatrices) bon-chic, bon-genre et donnant dans l'efficacité. Adeptes de la rumeur politique joliment ficelée ou du petit commentaire apitoyé pour faire passer, façon PPDA, s'abstenir ! Avec Berlusconi, tout est sur la table, au téléspectateur d'ingurgiter : du vrai fast-food télévisé, mais qui, au moins, ne triche pas sur l'emballage.

Pour s'attaquer à la forteresse de la RAI, et à ses « clients » politiques qui se répartissent les chaînes (le journal de la Une pour la démocratie-chrétienne ; celui de la Deux pour les socialistes, etc.), la Fininvest a choisi, comme le disait à la presse l'homme orchestre derrière cette tentative, Enrico Mentana, de ne pas faire justement le « téléjournal du Palais » mais plutôt celui de Monsieur-tout-le-monde. Règle d'or – déjà un peu écornée – de ne jamais ouvrir le journal sur la politique, surtout intérieure.

L'accent est mis sur la vie courante, le vin frelaté, le racket, le sport et la météo. Et si l'Algérie, l'URSS ou la Yougoslavie font des apparitions, on retourne bien vite au sondage sur la ceinture de sécurité que les Italiens rechignent en grand nombre à boucler. Evidemment, en cette période pré-électorale, échapper ne serait-ce que deux minutes à une crise politique italienne de plus en plus échevelée, a quelque chose de rafraîchissant, et à tout prendre un reportage sur le monstre cannibale de Milwaukee aux Etats-Unis repose agréablement entre deux « ezternazione » du président. A cela près qu'à trop vouloir éviter de parler du fait du prince, le journal fait un peu trop dans les princesses.

Verdict des téléspectateurs : un point partout. Le premier jour, en dépit de quelques petits problèmes de rodage technique, le TG5 a été suivi à 20 heures par plus de sept millions de personnes enthousiastes, pratiquement autant que le journal vedette de la Une. Le soir, le « privé » enfonçait carrément le public : champagne chez Berlusconi. Mais trois jours après, c'est à la RAI que les bouchons sautaient, les taux d'écoutes étaient presque revenus à la normale. A qui la troisième coupe ?

M.-C. D.

La tournée des popotes de M. Le Pen

Dans les années 50, il y avait le talent de Boris Vian pour assurer la promotion des grossistes du quartier de bœuf de la Villette. Il fallait que *« ça saigne »*. Autre temps... En 1992, c'est M. Jean-Marie Le Pen qui vient faire un petit tango électoral dans les allées gouailleuses du marché d'intérêt national de Rungis (Val-de-Marne).

Alors qu'il faisait encore nuit noire, jeudi 23 janvier vers 6 heures, le président du Front national a entamé une tournée des popotes du commerce de gros et de demi-gros. M. Le Pen était entouré d'un encombrant service d'ordre militant apparemment obsédé, sans aucune raison en un lieu parfaitement calme, par un délire sécuritaire.

Après un passage parmi les produits de la marée, sous les regards intrigués, étonnés, amusés, amicaux ou agacés des vendeurs et des acheteurs, le chef de file de l'extrême droite s'est rendu du côté des volailles. Il a été accueilli, au rayon poulet, par un tonitruant et solitaire *« Virez-le »*.

Puis il a posé en compagnie d'un quartier de viande bretonne. *« Là, il y a des têtes de veau noir »*, s'est risqué à dire un commerçant rigolard, en réclamant un pin's du Front national. *« Il est raciste, il en donne pas aux Arabes »*, a lâché un autre impertinent. *« Ça, c'est vache »*, a rétorqué M. Le Pen, en revenant sur ses pas pour réparer sa négligence.

« Allez, au boulot », lançaient les patrons à leurs employés distraits par ce visiteur. *« Ici, toutes les races et toutes les religions se côtoient. Tout le monde cohabite sans problème »*, confiait un grossiste en viande, après le passage du président du Front national.

OLIVIER BIFFAUD

BOURSE DE PARIS

Matinée du 23 janvier

Très indécis

A 11 heures, l'indice CAC 40 il s'inscrivait à 0,17 % au-dessus de son niveau précédent. A vingt-quatre heures de la liquidation générale de janvier, la plus somptueuse (+ 12,88 %) depuis celle de juin 1988 (+ 12,95 %), les investisseurs se cantonnent dans une attitude de *« wait and see »*.

□ **Le metteur en scène Spike Lee à La Mecque.** – Spike Lee, qui réalise actuellement un film sur la vie du dirigeant noir Malcom X, converti à l'islam, a été autorisé à filmer le pèlerinage de La Mecque. Une décision *« sans précédent »* des autorités saoudiennes en raison *« de la façon positive dont son œuvre traite de l'islam »*, a expliqué le réalisateur américain. *Any Means Necessary* (*La fin justifie les moyens*) sortira aux États-Unis à la fin de l'année. – *(Reuter-UPI.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 23 janvier 1992 a été tiré à 494 841 exemplaires.

Le Monde

LIVRES • IDEES

Meurtre d'une psychanalyste

Comment l'assassinat de Hermine von Hug-Hellmuth suscita un chef-d'œuvre d'Arthur Schnitzler et secoua la vie psychanalytique viennoise des années 20

ESSAIS PSYCHANALYTIQUES
de Hermine von Hug-Hellmuth.
Destin et écrits d'une pionnière de la psychanalyse des enfants.
Textes réunis, présentés et traduits de l'allemand par Dominique Soubrenie,
préface de Jacques Le Rider,
postface d'Yvette Tourne,
Payot 290 p., 195 F.

Peut-être vous souvenez-vous d'un des romans les plus crépusculaires, les plus oppressants d'Arthur Schnitzler, *Thérèse* (Calmann-Lévy). Le romancier viennois, au sommet de sa carrière, raconte sur un ton syncopé et froid l'histoire d'une préceptrice ballottée d'une famille à l'autre, séduite et abandonnée, qui mettra au monde un garçon dont elle se débarrassera en le confiant à une nourrice. Bien des années plus tard, son fils l'étranglera alors qu'elle l'a surpris en train de voler ses économies. L'idée du meurtre de la mère comme volonté inconsciente de vengeance, Schnitzler l'avait déjà esquissée dans une nouvelle, *le Fils*, qui date de 1893, mais quand il écrit *Thérèse*, en 1924, il s'inspire d'un drame qui secoue la vie psychanalytique viennoise : le docteur Hermine von Hug-Hellmuth, pionnière dans le domaine de la psychanalyse des enfants, vient d'être étranglée par Rolf, son jeune neveu.

Le meurtre a eu lieu dans la nuit *du 8 au 9 septembre 1924 et Rolf* Otto Hug, à peine âgé de dix-huit ans, sera aussitôt arrêté en possession d'une somme d'argent et d'une montre dont il ne peut expliquer l'origine. Il passera sans peine aux aveux. L'opinion publique et la presse l'accablent : c'est un *« dévoyé »*, un *« bon à rien »*, une *« brebis galeuse »*. Et lors du procès, un psychanalyste, Isidore Sadger, pourtant le tuteur de l'accusé, n'aura de cesse de charger son pupille. Il tracera de Hermine von Hug-Hellmuth le portrait d'une femme admirable traquée par son neveu depuis des années et consciente de la fin qui l'attendait. Rolf sera condamné à douze ans de cachot, peine aggravée par des conditions de détention particulièrement dures, et par l'obligation de rester dans l'obscurité tous les ans, le 8 septembre, jour anniversaire du meurtre.

Cinq ans plus tard, néanmoins, Rolf bénéficiera d'une remise de peine conditionnelle. Une fois sorti de prison, il s'adresse aussitôt à un proche de Freud, Paul Federn, pour obtenir de l'argent de la Société psychanalytique de Vienne au titre de victime de la psychanalyse. On lui conseille d'aller régler son problème avec une analyste, en l'occurrence Hélène Deutsch. Cette dernière, qui n'a même pas été consultée, réagit d'autant plus mal qu'elle est maintenant constamment suivie par le neveu de Hermine, qui visiblement n'en a toujours pas fini avec la psychanalyse. Un détective privé sera même engagé pour surveiller les allées et venues du jeune homme et pour protéger Hélène Deutsch.


600 Kronen
Illustrierte Kronen Zeitung
40 Heller
25. Jahrgang.
Heute 10 Uhr Generalstreik der Wiener Metallarbeiter.
Die Lage der Toten bei ihrer Auffindung.
Das Gartenfenster, durch welches der Mörder seinen Weg nahm.
Der Raubmord an der Schriftstellerin Dr. Hug-Hellmuth.

WIENER STADT UND LANDES ARCHIVS

La « une » du Kronen Zeitung *du 11 septembre 1924, sous-titrée « L'assassinat de l'écrivain, le docteur Hug-Hellmuth ». Les autres légendes sont : « La position du corps lors de sa découverte » et « La fenêtre du jardin par laquelle le meurtrier est entré ». Le même jour, le journal titrait : « Aujourd'hui, 10 heures, grève générale des métallurgistes viennois ».*

Le dossier réuni par Dominique Soubrenie, Jacques Le Rider et Yvette Tourne permet de débrouiller cette ténébreuse affaire et de *comprendre tout à la fois les origines du drame, la psychologie des protagonistes et les raisons objectives pour lesquelles Rolf avait le sentiment d'avoir été dès sa plus tendre enfance manipulé, trahi et dépossédé de lui-même par sa tante.

Il ne lui pardonnera jamais de l'avoir utilisé, lui l'orphelin, lui l'enfant placé dans des familles hostiles, comme *« cobaye »*, comme *« objet d'expérience »* tout au long de son œuvre – et en particulier dans son premier livre, *De la vie de l'âme de l'enfant*, où tous ses actes étaient ramenés à des motifs sexuels pervers (que ne faisait-on alors pour séduire le vieux maître de la Berggasse qui trônait parmi ses antiquités égyptiennes !). De même il ne pardonnera jamais à Isidore Sadger de l'avoir accablé devant le tribunal. Dogmatique, Sadger déclara durant l'audience : *« Je suis d'avis que l'être humain est achevé à cinq ans au plus tard et que, ensuite, on ne peut plus faire grand chose. »*

Les outrances freudiennes proférées par Sadger susciteront une réaction immédiate et justifiée d'Alfred Adler lors d'une conférence publique à la Maison du peuple : *« Nous serions très curieux*, s'exclama Adler, *de savoir où commence et où s'arrête la possibilité de sauver quelqu'un et pourquoi ce garçon ne pouvait plus être sauvé... En tout cas il est admis depuis des années dans le domaine de l'éducation que dire à un enfant qu'il ne peut être sauvé est le plus grand des préjudices. »*.

Si Adler vise les théories freudiennes, c'est aussi parce qu'il sait, pour avoir fait partie du sérail, que Hermine von Hug-Hellmuth avait été désignée par Freud pour être *« messagère »*, *« garante »*, voire otage de la théorie intouchable selon laquelle tout serait joué chez l'être humain avant cinq ans. Quant aux effets dévastateurs d'interprétations précoces et sauvages sur l'âme de l'enfant, pas plus Freud que Hermine von Hug-Hellmuth ou Mélanie Klein n'en tinrent compte : la théorie d'abord. Sur ce plan, la psychanalyse n'avait rien à envier au marxisme.

On comprend mieux à partir de là le silence quasi total qui accompagna la mort de Hermine dans les cercles freudiens. Seul Rudolf von Urbantschich se risqua à rédiger une nécrologie embarrassée – et encore uniquement pour les pages féminines de la *Neue Freie Presse* – où l'on peut lire ceci : *« Elle est morte maintenant. Un destin dont il est d'autant plus difficile de parler que c'est précisément son neveu qui l'a condamnée à son silence prématuré et éternel, ce neveu que nous avions rencontré au fil de nombreuses pages de ses livres et dont nous connaissions les pulsions précoces »*.

Pas un mot non plus sur ce *Journal psychanalytique d'une petite fille* (Denoël), traduit en français par Clara Malraux, faux fabriqué par Hermine von Hug-Hellmuth, qui suscita l'enthousiasme de Freud et dont on peut lire dans ce dossier les comptes rendus admiratifs de Stefan Zweig et de Lou Andréas-Salomé. Là aussi, la supercherie avait été démasquée dès le début par le cercle d'Adler.

Cela dit, ce faux journal reste un document tout à fait étonnant sur l'éveil des sens d'une jeune Viennoise, tout comme le procès de Rolf eut au moins l'inappréciable *mérite d'inspirer un chef-d'œuvre* à Schnitzler. Ce dont le président du tribunal avait obscurément conscience quand il déclara à propos de la psychanalyse : *« Ce n'est jamais que de la littérature. »* Et, comme toute littérature véritable, ses effets sont parfois catastrophiques et toujours imprévisibles.

Roland Jaccard

Highsmith retrouve Ripley

L'imagination la plus noire et l'humour le plus implacable portés à leur point de perfection

RIPLEY ENTRE DEUX EAUX
(Ripley under water)
de Patricia Highsmith.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Pierre Ménard,
Calmann-Lévy, 356 p., 130 F.

Voilà quelque dix ans que Patricia Highsmith n'avait pas fait revivre Ripley, ce personnage qui incarne à la perfection sa manière, la noirceur de son imagination, la subtilité de son art du détail, de la tension... en un mot du suspense. Ripley, Américain cultivé qui a choisi l'Europe, comme Highsmith elle-même, entretient un curieux rapport de double avec celle qui l'a créé, romancière secrète, mystérieuse, experte à débusquer l'étrangeté dans la banalité du quotidien, incomparable dans son habileté à faire surgir l'angoisse et à la communiquer. Installé dans une maison cossue et de bon goût près de Fontainebleau, marié à une femme aisée, jouissant lui-même de revenus confortables, Tom Ripley aime sa vie paisible.

Peintre à ses heures et volontiers collectionneur, il passe aussi beaucoup de temps à cultiver son jardin, soignant tout particulièrement les fleurs. Il a un faible pour la musique, surtout pour le clavecin. Il prend, avec sa femme Héloïse, une leçon de musique chaque semaine. Il voue une grande admiration à Domenico Scarlatti. Ripley a toujours su protéger cette tranquillité qu'il affectionne en se débarrassant avec une singulière placidité de ceux qui le gênaient.

En quelques aventures – *Mr. Ripley* (1), *Ripley et les ombres*, *Ripley s'amuse* (2), *Sur les pas de Ripley* (3), – Tom Ripley a commis plusieurs meurtres, sans pourtant les avoir sur la conscience. Sans non plus s'en faire un titre de gloire. Il n'est pas de ces vantards du crime qu'on croise parfois chez les gangsters.

Josyane Savigneau

Lire la suite page 33

(1) Au cinéma, *Plein soleil*, de René Clément.

(2) Au cinéma, *l'Ami américain*, de Wim Wenders.

(3) En français. Tous publiés chez Calmann-Lévy.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

L'HOMME AU CHAPEAU ROUGE
d'Hervé Guibert. Gallimard, 135 p., 85 F.

CYTOMEGALOVIRUS
Journal d'hospitalisation
d'Hervé Guibert. Seuil, 93 p., 59F.


HANS GEORG BERGER /VU

Le beau diable

AINSI, moins d'un mois après sa mort le 27 décembre 1991 (*le Monde* du 30 décembre), paraissent deux livres d'Hervé Guibert. Les deux derniers, probablement. Ce n'est pas sûr. Le beau diable nous réserve peut-être des surprises. Des manuscrits à retardement, comme des mines, sur lesquels on tombera un jour, plus tard, touchés. Un journal, une correspondance, un de ces cahiers qu'il dit avoir perdus et qui portera ce titre de *l'Inachèvement* qui conviendrait à tous ses livres, selon lui, à sa vie d'à peine trente-six années, interrompue par le sida.

L'idée de l'inachèvement n'est pas le fruit seulement de cette menace particulière d'une maladie encore incurable sur un homme jeune. C'est une idée moderne, tout simplement. On l'a déjà croisée à d'autres moments, dans d'autres domaines aussi que la littérature, elle va contre la notion d'œuvres complètes, telle qu'on l'a pratiquée jusqu'à une époque récente (André Gide, Jules Romains, Jean Genet lui-même, assistent sans frémir à la publication de leurs «œuvres complètes»). Il s'agit au contraire de laisser une part de l'écrit en suspens, de ne pas essayer de tout boucler, de ne pas jointoyer les interstices du monument pour faire propre. D'admettre et de laisser voir qu'on n'en aura jamais fini. Et donc de poursuivre l'entreprise jusqu'à l'épuisement des ressources. Guibert aura été en tout cela d'une grande intrépidité.

Contrairement à ce que Gallimard voudrait nous faire croire, *l'Homme au chapeau rouge* n'est pas à proprement parler la «suite» de *A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie* et du *Protocole compassionnel*. Ces deux titres qui ont acquis à Guibert une audience considérable (d'où cet intérêt posthume de l'éditeur) racontaient avec très peu de fiction et des pseudonymes transparents la découverte de sa maladie, son désespoir, sa lutte, la transformation extraordinaire de son existence par le virus, sa lutte constante pour écrire jusqu'au bout, de manière aussi nue que possible, chaque étape de sa mort en marche. Certes, dans *l'Homme au chapeau rouge* on retrouve des personnages connus, à commencer par Guibert avec son drôle de petit chapeau rouge, tel qu'on le découvrit un soir à la télévision, maigre, gai et lumineux, chez Poivre d'Arvor, et aussi le docteur Nacier et Claudette Dumouchel. Mais le reste de ce qu'il faut bien appeler un roman, dans la mesure où nous ne savons pas la part de l'invention ici, ne concerne plus directement le projet amorcé plus tôt, celui d'écrire avec son sang.

Le narrateur Guibert se présente comme un amateur éclairé de la peinture soviétique des années 40 et 50. Il est atteint de la fameuse maladie qu'on n'aime pas nommer et parle fréquemment de ses obsessions suicidaires et de ses accès de faiblesse. Il court deux lièvres à la fois. L'un est un expert arménien, Vigo, qui a disparu, sans doute victime de la mafia russe, parce qu'il dénonçait tous les faux tableaux qu'il découvrait. Il est sorti un jour de l'Hôtel Rossia à Moscou et on ne l'a plus revu. Guibert reste en rapports constants avec sa femme Lena qui garde la boutique à Paris et sa collection d'Aïvasovski, peintre de marines chères à l'auteur. L'autre lièvre est un peintre de renom, Yannis, qui lui aussi traque un peu partout les faux Yannis, notamment dans les salles de ventes, et les fait détruire par la police. Guibert se demande parfois si le peintre ne cherche pas par là à relever sa cote, mais conserve son amitié à Yannis qui l'invite à se reposer dans sa villa de Corfou.

GUIBERT filme avec une caméra légère, comme il l'avait annoncé dans le *Protocole*, les interventions chirurgicales qu'il subit, les soins divers. On lui ouvre la gorge pour une biopsie, à peine sorti de la salle de repos, avec un gros pansement sur le cou, il va manger des huîtres à La Coupole, remarque que le serveur est joli garçon («*Mais nous étions chacun pour l'autre déjà dans l'autre monde : séparés par une glace invisible qui est le passage de la vie à la mort, et, qui sait, de la mort à la vie*»), s'interroge sur ses résultats d'examens, imprécis, qui lui semblent flotter entre le vrai et le faux, comme les tableaux de Lena.

La partie la plus réussie de ses déambulations d'enquêteur dans le monde de l'art, qui ne sont pas sans rappeler sur un autre mode *la Fête à Venise* de Philippe Sollers, est celle où Guibert traque deux gros gibiers, deux légendes vivantes de la peinture contemporaine. Francis Bacon accueille ses démonstrations admiratives d'un air las et l'envoie promener. Balthus que Guibert poursuit à Venise avec la complicité d'Edgar Faure, après l'avoir écarté dédaigneusement, l'invite en son chalet suisse. Le côté *paparazzi* de Guibert en forme est savoureux, mais ce sont des souvenirs d'une époque où il allait bien et le retour à la fiction du temps présent est beaucoup plus grave, plus tremblé. Moins construit et trop dispersé entre le sida et l'art moderne, entre Moscou et Ouagadougou (le journal du voyage africain s'est malheureusement perdu sur un tapis d'aéroport), ce livre est aussi moins fiévreux que les deux précédents. Il n'en reste pas moins précieux par sa place dans le trajet de Guibert.

LE ton Guibert qui a bouleversé tous ses lecteurs, on le retrouve dans les courtes pages de son journal d'hospitalisation, *Cytomégalovirus* (du nom du virus qui était en train de le rendre aveugle), tenu entre le 17 septembre et le 8 octobre 1991, deux mois avant sa mort. «*Autrefois on me disait : Vous avez de jolis yeux, ou : Tu as de belles lèvres ; maintenant des infirmiers me disent : Vous avez de belles veines.*» Guibert a perdu la vision d'un œil, oscille entre l'angoisse, le désespoir et l'humour. Il ne rate pas au passage les infirmières négligentes ou indifférentes qui ne trouvent pas l'instrument qu'on leur demande, oublient de nettoyer la chambre où il va peut-être mourir.

Il se demande s'il doit se plaindre. Après tout ce n'est «*même pas la notion de vengeance, mais tout simplement la notion éthique que chacun se doit de bien accomplir son travail. L'écrivain aussi peut tomber, si soudain il se met à écrire des conneries ou des choses inacceptables*». Cet homme démuni, squelettique, perfusé, qui garde jusqu'à la fin sa lucidité terrible et ironique est désormais un des personnages majeurs dans le paysage imaginaire de ses lecteurs qu'on devine plutôt jeunes. Quand on lit sous sa plume, en date du 23 septembre : «*L'«odeur» de Chirac, les «charters» de Cresson, l'«invasion» de Giscard : indépendamment de mon état, jamais plus je ne voterai de ma vie*», on pressent qu'il exprime un dégoût largement partagé.

Guibert avait accepté la proposition de Pascale Breugnot, responsable des magazines et des documentaires à TF 1, de se filmer lui-même, de mettre en scène sa maladie. On peut certes discuter le principe d'une telle proposition, ce qu'elle révèle, ce qu'elle implique (il y a spectacle, donc il faut filmer du spectaculaire, du même coup choisir un certain regard sur la maladie, etc). Mais Guibert l'avait accepté. Le film une fois monté devait être diffusé. Il l'a été, en Suisse romande, à 22 heures, avant l'été. En France, la Sept, Canal + et La Cinq l'ont refusé. La direction de TF 1 avait dit oui pour un dimanche soir après minuit, et fait machine arrière. Aujourd'hui, on nous assure que ce film sera diffusé jeudi 30 janvier sur TF 1 à 23 h 15. Espérons que la parole sera tenue.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

BUSSY-RABUTIN
de Jacqueline Duchêne.
Fayard, 437 p., 150 F.

Le petit Cicéron

C'EST un triste sort que d'être seulement le cousin. Et c'est un sale métier que de vivre dans l'ombre des stars. Roger de Bussy-Rabutin le savait trop bien. Il en fit l'expérience durant toute son existence. Et la postérité n'a pas démenti cette malheureuse condition. Dans les manuels de littérature, il est mentionné comme le cousin de Marie de Rabutin-Chantal, devenue Mme de Sévigné. C'est son titre de gloire. Le passeport qu'il a reçu pour l'éternité. Son brevet de survivance.

Il la guignait depuis toujours. Je veux dire qu'il songeait déjà à Marie lorsqu'elle était encore une adolescente. Il l'aurait probablement épousée volontiers, mais c'est avec une autre qu'il se maria. Vingt-cinq ans après, il continuait de courtiser la marquise. Comme il «*menaçait*» celle-ci de l'«*aimer éperdument*», elle lui répondit, dans une lettre du 4 juin 1669 : «*Que voudriez-vous que je fisse de votre* éperdument, *sur le point d'être grand-mère ?*» Bussy-Rabutin s'attrista peut-être, mais il apprécia sans doute la façon dont la chère marquise lui «retournait» ses adverbes. Le 6 juillet 1670, après s'être défendue d'avoir «*une conduite dégingandée*», elle essaya quand même de se raccommoder avec lui : «*Adieu, Comte. Point de rancune ; ne nous tracassons plus. J'ai un peu de tort ; mais qui n'en a point en ce monde ?*»

Roger de Rabutin, qui deviendrait le comte de Bussy et déciderait de s'appeler Bussy-Rabutin, avait passé son enfance en Bourgogne. Il était né là-bas, le 13 avril 1618. L'année d'après, «*enfermé seul dans un poêle*», en Allemagne (1), Descartes fit ces fameux songes de novembre qui lui indiquèrent les chemins de sa philosophie. Naturellement, le petit Roger ne pouvait savoir qu'il faut être au chaud quand on médite en automne...

Au printemps 1624, Richelieu commença de gouverner la France, mais il ne fit pas régner tout de suite l'ordre qu'il souhaitait. Alain, le philosophe, et Nerval, le poète, ont dessiné le paysage de l'époque. Celle-ci «*n'avait pas encore appris l'obéissance*», dirait le premier. Et le second évoquerait «*une dame blonde aux yeux noirs*», qui se montrait à la fenêtre d'un château, «*sous Louis treize*»... Le jeune Roger eut très vite l'esprit d'aventure, et le goût de ces jolies silhouettes que l'on entrevoit derrière une fenêtre. Il était de son époque. Il faisait partie de la même génération que d'Artagnan.

C'EST Jacqueline Duchêne qui raconte sa vie. Elle connaît bien la famille, car elle avait écrit naguère une biographie de Françoise de Grignan (2). Elle fait un récit allègre et attrayant. Elle adopte, en effet, l'allure ou le train de son personnage. Lui non plus ne perdait pas de temps. Ayant très tôt débuté dans la carrière des armes, il pouvait se vanter, à dix-huit ans, d'avoir mené déjà «*trois campagnes*». Mais il prenait soin de mettre des cahiers dans ses bagages. Il y notait les réflexions que lui inspirait l'existence. Il rassemblait la matière de ses futurs *Mémoires*. Ses principales occupations étaient de guerroyer, d'écrire et de séduite les dames. Cela le conduisait à être fort dépensier. Il brûlait sa jeunesse. Ou, du moins, il confondait jeunesse et frivolité. Colonel à vingt ans, il avait des airs de précurseur, puisqu'on serait général au même âge, sous la Révolution et sous l'Empire. Il eut «*son premier duel*», en 1638, à Paris. Pour des je-ne-sais-quoi, des presque-riens, des insignifiances comme toujours. Mais c'était aussi important que la première coucherie. Et c'était une manie de la province que de se battre en duel, lorsqu'elle débarquait dans la capitale. Sans doute fallait-il se faire rapidement une réputation, car cette ville ne tolérait ni l'anonymat ni la modestie.

Roger connut ensuite la vie de garnison. Malgré son regret de Paris et de la Cour, il découvrit que les provinces avaient du charme quand elles étaient peuplées de jolies veuves. Il avait un emploi du temps très chargé. Il ferraillait à l'aurore. Il allait au bal le soir, et il oubliait de dormir. Les Français adorent le mélange des genres. A vrai dire, Roger était alors un piètre guerrier. Il se trompa d'ennemi pendant une bataille, et fit ouvrir le feu sur des troupes amies. Sans doute avait-il la tête ailleurs.

Ce n'était pas «*un jeune homme de devoir*». Il préférait la douceur des alcôves à la rudesse des bivouacs. Personne ne l'en blâmera, sauf quelques esprits chagrins. Cependant, ses frasques, ses inadvertances et ses imprudences le conduisirent à la Bastille, pour cinq mois. Il médita peut-être sur les jeunesses tumultueuses. La sienne avait comporté les plus beaux désordres. A la sortie, il se maria, mais ne se rangea point. Il ne pouvait ni ne voulait contrarier sa nature. Certes, il allait accomplir, aux armées, quelques exploits qui rattrapèrent les maladresses du début. Mais, pour les choses de l'amour, il n'eut pas le loisir de s'acheter une conduite. La mort prématurée de son épouse le rendit à son existence libertine. Il fallait bien se consoler...

Veuf lui-même, Bussy-Rabutin eut l'idée d'enlever une veuve qu'il avait rencontrée à la messe. C'était une habitude, chez lui, que de s'intéresser à cette catégorie de la population. Il s'empara de la dame non loin du pont de Saint-Cloud. Hélas ! elle était fort dévote. Et sa religion ne se laissa pas émouvoir.

A partir de 1648, Paris et la France connurent les troubles de la Fronde. Et Mazarin se découvrit très impopulaire chez presque tous les Français. Bussy-Rabutin aimait assez cette agitation, ce remue-ménage, ce climat de désobéissance. Toutefois, il n'avait ni la passion ni même le souci de la politique. Appartenant à la clientèle du Grand Condé, il lui resta fidèle sans le moindre enthousiasme, lorsque le prince se mit du côté de la Fronde. Après quoi, se laissant porter par les circonstances, Bussy-Rabutin rejoignit le parti adverse, celui de Louis XIV et de Mazarin. La chose était ordinaire et ne révoltait personne. A l'époque, la trahison était un genre d'existence. En tout cas, cela valut à Bussy-Rabutin de devenir le maître de camp de la cavalerie légère. C'était fait pour lui. L'adjectif lui convenait. Il n'avait pas démenti son insoutenable légèreté.

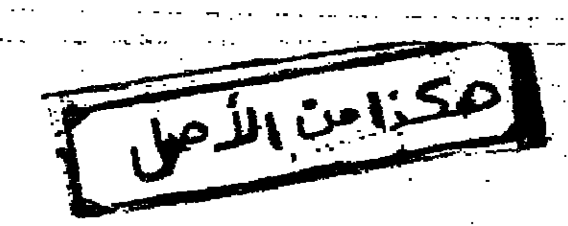
Il écrivait régulièrement à Mme de Sévigné, la chère cousine. Il pratiquait, avec elle, la galanterie épistolaire. Elle répondait sur le même mode. Ils appelaient cela «*rabutiner*». Ou faire du «*rabutinage*». Cela préfigurait le marivaudage. «*Vous écrivez comme un petit Cicéron*», disait-elle à Bussy-Rabutin. La marquise se moquait à peine. Il avait l'esprit, le coup d'œil et les vivacités de plume qui sont nécessaires à l'art du portrait. C'était une spécialité du siècle. Le sport préféré du beau monde. Et Bussy-Rabutin ne perdait jamais une occasion d'être féroce. En 1659, une de ses débauches, qui avait fait trop de bruit, le contraignit à s'exiler une première fois sur ses terres. Dans la tranquillité de la Bourgogne, cet homme très affairé, qui passait habituellement de la Cour à la guerre et de la guerre à la Cour, se trouva soudain désœuvré. Pour meubler ses journées, il compléta et rassembla les portraits de son *Histoire amoureuse des Gaules*, jusqu'à ce qu'il eût la permission de revenir au Louvre.

Malheureusement, quand des copies de son manuscrit circulèrent à Paris, quelques années plus tard, cela fit encore plus de tapage que la pire extravagance. Car Bussy-Rabutin dépeignait, en s'amusant, les petitesses, les travers, les vanités et les turpitudes de presque tout le monde. Même la chère cousine n'était pas épargnée. Le roi s'irrita contre cet homme qui démoralisait la Cour et favorisait le désordre. Aussi, il le renvoya à la Bastille, avant de le renvoyer en Bourgogne. Bussy-Rabutin termina sa carrière à la campagne. Mis à la retraite dès 1666, il mourut seulement le 9 avril 1693. Il eut vingt-sept ans pour rédiger ses *Mémoires*, modérer l'amertume de sa disgrâce et consoler ses rêves de jeunesse. Il buvait du champagne et savourait, comme il faut, les plaisirs de la table. Mais est-ce que les rêves se consolent vraiment ?

(1) «Poêle» voulait dire «chambre chauffée».

(2) *Françoise de Grignan ou le Mal d'amour*, Fayard, 1985.





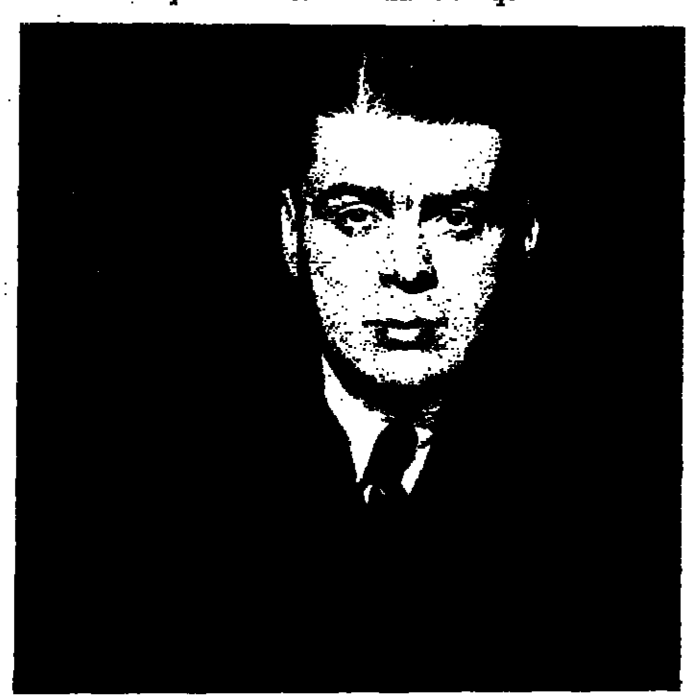
Dans la main des chefs

Dominique Fernandez donne la parole à son père, le romancier et critique Ramon Fernandez qui se rallia au fascisme

PORFIRIO ET CONSTANCE
de Dominique Fernandez.
Grasset, 497 p., 134 F.

Après la lumière de l'épopée familiale que Dominique Fernandez recréait dans *l'Ecole du sud* (1), voici le temps de la nuit. Celle où s'abîme Porfirio Vasconcellos. Assumant courageusement la totalité de la mémoire de son père, Fernandez remonte le mécanisme de l'abandon progressif à l'ignominie de Porfirio, suit une à une les étapes de son voyage au bout de la honte. C'est Porfirio lui-même qui parle et, tout au long du livre, déroule un vaste plaidoyer où, dit-il, il ne cherche pas à se *« justifier »*, mais à *« s'expliquer »*, avec un mélange de souci de la vérité et de ruse, la volonté de se mettre à nu, d'approfondir sa confession tout en se protégeant derrière les barrières des alibis qu'il avance. *« Mon ralliement au fascisme et la suite de mes fautes conjugales procèdent d'une seule et unique cause, la faiblesse (constitutive et acquise) de ma nature, dont l'aveu est le moteur même de mon récit »*.

En effet, cette faiblesse, cette atonie morale sous-tendent la litanie de ses reniements. Très tôt, dès son premier voyage à Rome, où il effectue un reportage pour un journal parisien, Porfirio éprouve une curiosité fascinée pour le spectacle des « chemises noires ». Bien qu'il essaie de se rassurer sur la fermeté de ses convictions socialistes en exhibant ce qu'il lui reste de foi dans le progrès humain, Porfirio oppose de moins en moins de résistance aux argumentations du fasciste Enzo qui le promène à travers la Rome mussolinienne. Son absence d'indignation est le premier indice d'une démission sournoise, d'une aptitude au reniement. Son esprit devient perméable aux principes fascistes – apologie de l'ordre, de l'effort, du pessimisme viril.



Ramon Fernandez : faiblesse et fascisme

Lui dont le seul exploit est de conduire à toute allure sa Bugatti, se laisse subjuguer par le mythe de l'Action. Elle lui paraîtra plus tard être le *seul antidote à la « vanité des palabres »* et à la *« comédie parlementaire »*. Parce qu'il se sent un exilé, un éternel transplanté, il voit, dans le culte du lieu, de la province et de la nation, le moyen d'assouvir son rêve d'enracinement, *« l'occasion de fondre son individu dans l'unité biologique d'un terroir et d'une race »*. Il appelle de ses vœux un héros à la volonté duquel il pourra se soumettre.

Ce sera Jacques Doriot, qui *l'« empaume »* par son dynamisme : il entre au PPF, devient le secrétaire des Cercles populaires français – l'annexe intellectuelle du parti – avant de devenir son agent de liaison avec Mussolini. Si Porfirio préfère le mimétisme de groupe à la discipline individuelle, *l'adhésion à un chef à l'effort intérieur*, c'est parce qu'il est incapable d'assumer quoi que ce soit de sa vie. S'inscrire dans une globalité, un système est sa seule arme pour oublier qu'il a dilapidé ses dons de départ, et noyer la détestation désinvolte qu'il a de lui-même. Dans toute cette analyse de la dérive idéologique de Porfirio, Fernandez se montre extrêmement brillant, aigu, tout en passionnant le lecteur.

L'autre versant de la démission de Porfirio est d'ordre privé. Sa faiblesse de caractère vient de sa soumission continue, totale, à sa mère Adeline, chroniqueuse mondaine à *l'Echo de Paris*. Fernandez en fait un portrait de femme à la frivolité implacable, impériale et castratrice. Elle ne cesse d'exercer sur son fils un chantage affectif et financier, et le conforte ainsi dans sa veulerie immature. Prétextant qu'elle se sentira abandonnée, elle l'empêche de partir à Londres où il aurait peut-être sauvé sa peau, et surtout, son âme. *« Nos opinions politiques*, dit-il, *ne sont le plus souvent que de précaires remèdes au désordre ou à la misère de notre vie privée. »*

Dans son plaidoyer, Porfirio insiste sur le gâchis de sa vie privée, l'échec de son mariage, qui s'est effrité au bout de trois jours. Porfirio dresse la *« nomenclature de ses divergences »* avec Constance, l'inventaire de ses incompatibilités d'homme du Sud avec une femme produit d'un sol spécifique, d'une tradition, celle de l'Auvergne *« de granit et de lave »*. Fernandez met en scène d'une manière très juste et émouvante le destin de cette femme de devoir, qui croit dans les vertus du mérite et du travail et qui, professeur, s'accroche à *« l'utopie pédagogique »*.

Perdue, avec ses robes démodées et son sentiment *d'« infériorité panique »* dans un milieu clinquant, elle reste solidaire des humbles par sa famille et ses origines. Elle semble s'excuser d'exister. Mais le regard qu'elle porte sur l'avilissement progressif de son mari est bouleversant. Plus encore que du trajet vers l'infamie de Porfirio, on se souviendra de la grâce triste de Constance qui, très tôt, est entrée en résistance dans sa propre vie. La droiture ne l'a jamais quittée ; elle s'est tenue résolument très loin de la honte.

Jean-Noël Pancrazi

(1) Grasset, 1991 (*le Monde* du 22 février 1991)

Cendrey le chahuteur

LES MORTS VONT VITE
de Jean-Yves Cendrey.
POL, 272 p., 146 F.

Un enfant se rappelle *« les morts de* [sa] *vie »* : son grand-père qui *« partit d'une tumeur dans la débrouillardise »*, sa grand-mère qui l'avait précédé *« se suicidant à la barbe des dames catholiques (...) elle et lui partis l'un derrière l'autre, s'étendre l'un près de l'autre sous une terre sèche d'où giclaient des garennes (...). Et puis, papi mamie, partis de la rencontre de leur Dauphine avec un rapide de Bourgogne, partis avec leurs nids d'hirondelles, leur colombage, l'anneau au mufle du taureau, les poussins et la truie, la naissance du fils de la vache, le sel dans les bottes de chasse, un puits de cuivre sur une étagère, un fer à friser, un tracteur indocile, un pouce perdu sur un coup de fusil, une photo de canard sur la mare, un cric de malabar, une Reinette au teint de pomme, les boudoirs de la marraine et une girafe à l'accent russe, une jambe brûlée par du café, une bouse si drôle et l'écotage des haricots, mes longues masturbations sous le feulement des peupliers, la peau saignante du sanglier, la queue du cheval dans la jument, celle du dindon dans la dindonne, celle du cousin dans la voisine, celle d'une génisse dans la figure et j'en oublie... »*

Inventaires à la Prévert, cartes postales à la Doisneau, raccourcis à la Queneau : il y a de l'absurde, de la fantaisie, de l'inattendu, de la jonglerie verbale, du poème, de la farce, de l'érotisme et de la dérision, du ridicule aussi – *« Le ridicule du cri, de celui qui est pris d'un vertige d'ici-bas, d'une épouvante sans nom, mais aux définitions cousues de fil blanc, depuis le linge sale en famille jusqu'à l'ourlet du linceul »* – dans le troisième roman de Jean-Yves Cendrey, *les Morts vont vite* (1). Il y a de véritables trouvailles, des rythmes que l'on voudrait noter, et puis, juste à côté, une familiarité qui s'égare quelquefois dans de lourds calembours.

Mais l'essentiel n'est-il pas de jouer, de railler, de surprendre ? *« J'emprunte aux jeux dorénavant (...). La gravité n'est plus à ma portée que sur l'air des lampions. »* Jean-Yves Cendrey déteste *« le su, le convenu, le par trop entendu »*. Tous les moyens sont bons pour briser la structure du roman. Il lui arrive d'écrire de droite à gauche, ou de conduire sur plusieurs pages deux récits différents imprimés en colonnes parallèles. Les mots, les lettres ne lui suffisent pas. Il les prolonge de néologismes, les enrichit de tableaux de chiffres, les égaie de notes de musique.

Son texte est truffé de sonorités qui s'entrechoquent, de mots rares qui se carambolent, de bribes de chansons, de vers, de contrepèteries, d'onomatopées. D'histoires ? Point, ou peu, ou qu'importe ? Car l'essentiel est dans le jeu. Ce jeu iconoclaste et volubile d'un auteur chahuteur, culbuteur, novateur... aux vertus décapantes, agréablement euphorisantes.

Fl. N.

(1) Ses deux précédents romans sont *Principes du cochon* (1988) et *Atlas menteur* (1989), POL.

Lalonde et le Petit Poucet

L'OGRE DE GRAND REMOUS
de Robert Lalonde.
Seuil, 190 p., 85 F.

Les héros des contes se prêtent à toutes les variations. Sur le thème du Petit Poucet, Robert Lalonde nous en propose quatre dans un roman qui éclate dans tous les sens en gardant son unité. Quelques années après leur abandon, les voix de quatre enfants, chacun ayant sa version, se répondent pour essayer de comprendre pourquoi Papa et Maman sont partis sans retour. Georges et Carmen Messier formaient pourtant avec eux ce qu'on appelle une famille unie avant de quitter Grand Remous – un château, une colline, une crique et la cabane de Trinité Lauzon, que les gens du village appelaient l'ogre, à cause de sa grande taille.

Par le truchement d'un film vainement réalisé, Charles essaie de s'expliquer l'invraisemblable disparition. Pour Aline, savoir pourquoi « ils » sont partis ne saurait aller sans savoir d'où « ils » sont venus. Serge renonce à *« une explication qui n'expliquerait plus rien »*. La quatrième voix, qui chante entre les autres, est celle de Julien, le Petit Poucet, qui parle avec son chien, un pigeon familier ou l'eau de la crique, qui a avec l'ogre des rapports d'outre-tombe et qui sème des cailloux pas moins efficaces d'être métaphoriques. C'est de lui que viendra l'éclaircissement que rien ne laisse prévoir dans les séquences d'un roman construit comme une pièce de théâtre.

L'auteur, qui est aussi comédien, campe ses personnages avec ce qu'il faut d'ombres entretenant la curiosité, et d'éclairages renouvelant l'intérêt. Le décor de cette histoire de plusieurs amours est celui de la nature, toujours très présente chez le romancier canadien, humaine et hostile, *aimée et crainte surtout quand* l'homme la transforme.

Avec ce conte, replacé dans notre actualité et dans lequel il marie aussi bien la féerie et l'onirisme que la réalité du quotidien, le talent d'écrivain de Robert Lalonde prend toute sa mesure. Sans insistance ni démonstration, par la seule force de l'image, son enquête à quatre voix est moins policière que psychologique. Au-delà des apparences – les ogres ne sont pas forcément où on le croit, – c'est par les détours des esprits, leurs rêves et leur façon d'aborder le réel que nous avançons à la suite de ce Petit Poucet, un innocent qui, pour mieux connaître le langage des bêtes que celui des hommes, n'en a pas moins comme eux sa part de voracité destructrice.

Pierre-Robert Leclercq

Destins de femmes

Dans son livre-testament, Yves Dangerfield retrace la vie des demoiselles de Saint-Cyr au dix-septième siècle. Catherine Clément reconstitue l'épopée des marranes

LA MAISON D'ESTHER
d'Yves Dangerfield.
Grasset, 294 p. 108 F

LA SENORA
de Catherine Clément.
Calmann-Lévy.
420 p. 125 F.

Le Chrysale des *Femmes savantes* prétendait qu'*« une femme en sait toujours assez quand la capacité de son esprit se hausse à connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausses... »* Ce n'était pas l'avis de Mme de Maintenon. Celle qui avait été l'épouse du poète Scarron – avant de devenir secrètement celle de Louis XIV, – celle qui avait reçu une société brillante – de Mme de Sévigné à Mme de La Fayette, – s'indignait de l'inculture et même de l'abrutissement des jeunes filles de son temps. *« Lectures puériles, prières multipliées »*, faisaient des demoiselles d'alors *« des coquettes ou des bigotes »* et Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, n'aimait ni les unes ni les autres. Aussi décida-t-elle, en 1686, de fonder une maison destinée à l'éducation des jeunes filles nobles et sans fortune : Saint-Cyr.

C'est le destin chargé d'espoir – mais finalement tragique – de quelques-unes des demoiselles de Saint-Cyr, qu'avait choisi de faire revivre Yves Dangerfield dans *la Maison d'Esther*. C'était là son troisième roman. Après *les Petites Sirènes*, écrit à dix-huit ans, et la *Chambre d'ami*, paru six ans plus tard (1), Yves Dangerfield, romancier et comédien, s'était tu pendant plusieurs années. Comme l'une de ses frêles héroïnes, Anne de La Haye, il est mort à trente-deux ans, dans la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 janvier.

Les jeunes filles sensibles de *la Maison d'Esther* ont compris, elles aussi, que la mort les guette, que, par la faute de Mansart, qui a construit l'école sur des marais mal asséchés, la petite vérole a élu domicile à Saint-Cyr et qu'elle va, inéluctablement décimer leurs rangs.

Tout laissait croire, pourtant, qu'il ferait si bon être élevée à Saint-Cyr ! A la fin du dix-septième siècle, les candidatures affluent. Mme de Maintenon n'a-t-elle pas donné à ses pensionnaires l'espoir de trouver dans sa fondation un nouveau sens à la vie ? On y discute, on y débat : *« Trouverait-on chose plaisante de voir une femme enseigner la médecine ou conduire une armée ? »* On y lit les *Conversations* de Mlle de Scudéry, on y découvre les divinités grecques et romaines.

Mais c'est sans doute au théâtre que les pensionnaires de Saint-Cyr trouvent le plus grand plaisir. Mme de Maintenon a commandé à Racine, l'historiographe du roi, une *« récréation de petites filles »*, un divertissement moral et édifiant – mais dont l'amour devra être *« entièrement banni »*. Ce sera *Esther*, dont les vers, les chants et l'interprétation sont immédiatement loués. La cour se presse aux représentations, des *« partis insensés »* s'offrent aux demoiselles. *Esther* devient soudain, pour ces *« jeunes femmes savantes »*, exaltées ou apeurées, l'ouverture sur un monde aux tentations inattendues...

Tout bascule à ce point du livre, et Yves Dangerfield montre habilement comment l'étude le cède à la mondanité, comment les courtisans s'entichent de cet « anti-Versailles », et comment la marquise trahira ses *« petites filles »* en rendant à la religion ce qui aurait dû être le temple de l'émancipation. Il faudrait évoquer les nombreux portraits ou profils qui se composent peu à peu : celui de Mme de Maintenon, bien sûr, mais aussi celui de Madeleine de Glapion, la *« perle de Saint-Cyr »* ou d'Anne de La Haye, ces femmes fortes et dignes, mais que l'Histoire oubliera, ou encore celui d'Hébert et de l'abbé Gobelin, ecclésiastiques inquiets qui voyaient dans les comédies de Molière *« des portes ouvertes à l'hérésie »* !

Il faudrait parler du travail de recherche et de documentation, ainsi que de l'écriture d'Yves Dangerfield, qui sait si bien retrouver la musique et la grâce de la langue du dix-septième. Mais le plus important reste la force émotive qui se dégage de ce livre-testament, l'histoire d'un rêve de liberté soudain brisé, anéanti dans la mort.

Folle équipée

Comme Yves Dangerfield, Catherine Clément a choisi de s'appuyer sur des faits authentiques pour relater le destin tumultueux d'une femme aux identités multiples, née en 1510 *« sous le nom très chrétien »* de Béatriz de Luna, et qui s'est appelée tour à tour Dona Mendès, Hannah « Gracia » Nasi et, tout simplement, la Senora (la Dame), surnom que lui donneraient encore aujourd'hui les juifs de la Méditerranée. Derrière l'histoire de la Senora, Catherine Clément reconstitue l'épopée des marranes, ces juifs d'Espagne et du Portugal contraints à la conversion ou à la fuite, lorsque, à partir de 1492, leur religion fut interdite par les Rois Très Catholiques, Ferdinand et Isabelle, et que ceux-ci firent de l'Inquisition un tribunal royal qui ne cessa de les pourchasser.

Destin extraordinaire que celui de Dona Gracia : mariée à dix-huit ans à un fils de la famille Mendès, qui dirigeait l'une des banques rivales de celle des Médicis, elle devint bientôt l'héritière d'une immense fortune, la banquière des rois de France, des grands royaumes européens, et des assemblées ecclésiastiques. Cela ne l'empêcha pas, ainsi que son neveu Joseph, d'être sans cesse menacée de dénonciation, et de devoir fuir Lisbonne pour Londres, puis pour Anvers, Venise, Ferrare, Ragouse, Salonique et enfin Istanbul où, ayant trouvé refuge auprès de Soliman le Magnifique, Dona Gracia organisera des réseaux de résistance pour faire échapper des milliers de juifs à l'intolérance et aux persécutions.

Et l'arrivée de ces immigrants dans l'Empire ottoman contribuera tant à l'essor de cette partie de la Méditerranée que Soliman aurait pu reprendre à son compte une remarque de l'un de ses prédécesseurs, Bayezid II, le Bajazet de Racine : *« Le roi Ferdinand doit être bien moins sage qu'on ne le dit, puisqu'il appauvrit son royaume et enrichit le mien »*.

Dans cette folle équipée, cette invraisemblable errance à travers l'Europe du seizième siècle, Catherine Clément retrouve – avec plus de réussite – *l'élan* romanesque qu'elle cherchait dans *la Sultane* (2). Elle nourrit son texte d'allusions à la vie quotidienne (chansons judéo-espagnoles, « recette » du blond vénitien), aux artistes et aux humanistes du temps (Dürer, Erasme...) et bien entendu aux querelles théologiques et aux grands événements politiques du siècle, qui font de *la Senora* une ample fresque historique où les pages galopent et où l'on ne s'ennuie pas. Comme Catherine Clément, on se prend de tendresse pour cette femme hors du commun, qui eût sans doute souri, à cinq cents ans de distance, de voir s'ouvrir, le mois dernier, à Jérusalem les cérémonies d'anniversaire de l'expulsion des juifs d'Espagne, en présence des communautés séfarades et, plus étonnamment... du premier ministre espagnol Felipe Gonzalez.

Florence Noiville

(1) Tous deux publiés chez Grasset, en 1978 et 1984, et suivis de *l'Enfance de l'art*, roman coécrit avec Francis Girod, Calmann-Lévy, 1988.

(2) Grasset, 1981.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Les libertés de « l'oncle Martin »

Dans ses lettres, Roger Martin du Gard se permettait tout ce qu'il se refusait, par exigence, dans son œuvre

CORRESPONDANCE GENERALE
de Roger Martin du Gard. Edition établie et annotée par Pierre Bardel et Maurice Rieuneau, Gallimard, 760 p., 350 F.

LETTRES DE CONFIANCE A JEAN MORAND (1938-1957)
de Roger Martin du Gard. Ed. du Franc-Dire (2, chemin du Charme-et-du-Carrosse, 78741 Saint-Lambert-des-Bois) 196 p., 150 F.

CAHIERS ROGER MARTIN DU GARD II
Gallimard, 280 p., 120 F.

HOMMAGE A ROGER MARTIN DU GARD 1881-1958
Réimpression de la Nouvelle Revue française *nº 72 du 1er décembre 1958. Gallimard, 267 p., 60 F.*

Si l'on considère l'œuvre de Roger Martin du Gard, telle qu'elle a été, est et sera livrée au public, tout se passe comme si l'ancien archiviste-paléographe avait voulu donner à ses capacités intellectuelles l'occasion de se déployer en trois périodes littéraires aux contours remarquablement nets : son œuvre romanesque – *Devenir !*, *Jean Barois*, les sept volumes des *Thibault*, ou *Confidence africaine* – fut minutieusement élaborée et publiée de son vivant (si ce n'est l'inachevé *Maumort* édité en 1983). En marge de ces romans, trois pièces de théâtre...

Depuis sa disparition en 1958, c'est au tour de sa correspondance d'être mise à jour, en de nombreux et forts volumes. Et enfin, son *Journal intime*, qu'il tint de 1919 à la mort de sa femme, en 1949, confirmera, dans quelques années, une écriture autobiographique, un sens du témoignage et un esprit de belle qualité...

Loin de la Grande Foire

Pour l'heure, la publication de ses correspondances croisées avec des interlocuteurs comme André Gide, Jacques Copeau, Eugène Dabit, Georges Duhamel (1), et dernièrement avec le jeune Jean Morand, l'entreprise aussi de sa *Correspondance générale* et des *Cahiers Martin du Gard* font office d'œuvres de transition : comme l'écrivait Jean Tardieu, dans le numéro d'hommage de la NRF, aujourd'hui réimprimé, *« [ses lettres] contiennent tout ce que, par exigence envers soi-même, il a, en partie, refusé dans son œuvre monumentale : la fougue, les surprises de mots, la bonne et la mauvaise humeur, les mouvements spontanés, non surveillés, de l'intelligence et du cœur, voire les partis pris, bref le génie personnel ».*

Dans la deuxième livraison des *Cahiers* figurent une cinquantaine de lettres qui n'ont émergé qu'après la publication des cinq premiers volumes de la *Correspondance générale* : on y voit Roger Martin du Gard négocier l'impression à compte d'auteur de sa nouvelle, *L'une de nous*, chez Grasset en 1910, regretter la *« mobilisation de la verve et de la force dramatique »* d'Henri Ghéon converti à un théâtre de patronage, se défendre d' *« une dangereuse tentation d'orgueil »* quand Jean Prévost lui dédie, en 1929, *Dix-Huitième Année*, juger très sévèrement la crise morale et les écrits *« entièrement toc »* d'Albert-Marie Schmidt, céder à contre-cœur, à Stefan Zweig, qui fait collection de manuscrits, le brouillon de *Confidence africaine*, confier à André Malraux, en 1932, que *« le théâtre est décidément un art mineur »* ...

Dans le sixième tome de la *Correspondance générale* – imposant par la qualité de son édition critique scrupuleusement mise en œuvre depuis le premier volume en 1980, – RMG apparaît, dans les années 1933 à 1936, au tournant de sa vie sociale et intellectuelle : dans une situation pécuniaire délicate, il a délaissé le château du Tertre à Bellême, trop lourd à entretenir, pour s'installer, avec sa femme Hélène, dans un hôtel de Cassis, puis dans un meublé de Nice.

Sa fille Christiane, mariée avec son ami De Coppet, le fait grand-père d'un *« microbe »* pour lequel il n'éprouve, au début, qu'un très vague intérêt. C'est qu'il travaille d'arrache-pied, à l'abri de toutes sollicitations familiales, amicales et mondaines : *« loin de la Grande Foire »*, il publie *Vieille France* et rédige la fin des *Thibault*, sur laquelle, tout au long de ces années, il *« pioche dans le noir »*, accumulant l'énorme documentation nécessaire à *l'Eté 1914*.

De ses correspondants comme Marcel Lallemand, instituteur communiste, homme *« d'une haute culture révolutionnaire »*, ou comme le colonel Mayer, il sollicite les renseignements historiques ou techniques qui nourriront son œuvre. A d'autres interlocuteurs plus anciens et plus intimes – Jean Schlumberger, Jean-Richard Bloch, Gaston Gallimard (connu au lycée Condorcet et devenu son compréhensif éditeur), par exemple – il parle de la difficile progression de ses manuscrits, de l'endettement qui grève son compte d'auteur petitement salarié, de la forme finale d'une œuvre volumineuse qu'il ne veut ni découper, ni prépublier en revues, de sa conception du métier d'écrivain : *« J'ai été un mauvais chartiste. J'y ai, du moins, appris des méthodes de travail, une « probité » qui m'ont servi énormément, me servent encore chaque jour. Libre aux couillons d'en rigoler* (2). »

Une amertume distante

Il manifeste aussi une attention fort courtoise aux livres que les autres écrivains lui envoient, ne cachant, dans ses remarquables lettres de remerciements, ni l'expression de son plaisir ni la sévérité de ses critiques : avec une franchise tempérée d'humour, il juge sans complaisance les œuvres en cours de Duhamel, Fernandez, Dabit, Schlumberger, Bost, Mauriac, Jouhandeau, Guéhenno, Bloch, Levesque, De Traz...

Du haut de cette intégrité que nul ne lui conteste, il ose également signifier à certains critiques comme Lucien Maury, Emilie Noulet, à des journalistes comme son cousin Maurice Martin du Gard ou Wladimir d'Ormesson, ce qu'il pense de leurs écrits, préconisant avec lucidité d'autres angles d'attaque. Envers les plus jeunes – Pascal Copeau, Marc Allégret ou son petit cousin Gilles Margaritis – *« l'Oncle Martin »* s'attendrit en conseils qui en disent long sur son propre passage à l'âge adulte.

Et s'il lui arrive parfois de faire des confidences à son propos, ce n'est qu'avec la distante amertume de qui s'est tôt situé, dans le siècle et dans sa vie, par rapport à la psychiatrie : *« Comme il serait plus simple de vivre sans se soumettre à cet impératif secret qui nous force à être fidèle à nous-mêmes, ou à en avoir l'air* (3). »

Enfin apparaît, de-ci de-là, le leit-motiv de son humanisme individualiste qui s'inquiète de la propagande hitlérienne et des manifestations de février 1934, s'intéresse sans illusion à l'Union soviétique, regrette la désagrégation de la SDN, met quelque espoir dans le Front populaire – *« Je regarde le gouvernement Blum comme on couve la dernière flamme de bougie dans la tourmente... »* (4) – et déclare préférer, dans une unique envolée rageusement pacifiste, tous les fascismes – espagnol, italien ou allemand ! – aux guerres civiles, à la guerre mondiale...

Les *« lettres de confiance »* à Jean Morand, qui couvrent, de l'année qui suivit le Nobel à 1958, une période postérieure à ce sixième volume de *Correspondance générale*, confirment l'extrême gentillesse maintenue de cet homme alors accablé d'honneurs et de solliciteurs.

« Trouver le terme juste »

Roger Martin du Gard lut les nouvelles, la thèse, puis les 750 pages manuscrites du journal intime de son admirateur : ses analyses simples et clairvoyantes (*« Vous n'avez pas encore trouvé le truc pour saisir la réalité en dehors de toute littérature, de tout souci d'art, et pour la transcrire fidèlement, selon votre vision à vous »*), ses conseils de lecture et d'écriture, ses comparaisons avec son propre travail (*« ... plus je vais et moins j'ai de « facilités », plus j'ai de peine à rendre mes visions, mes pensées, à trouver le terme juste ... »*), ses admonestations paternelles (*« Si j'avais moins confiance, je vous ménagerais davantage »*), ses offres de soutien moral et matériel, ont assurément beaucoup aidé ce jeune homme anxieux et tuberculeux qui allait devenir secrétaire de rédaction de *Comprendre*, revue de la Société européenne de culture.

A travers ces correspondances si diversement adressées, l'on retrouve avant tout, avec ses défauts assumés et ses qualités cultivées, un Roger Martin du Gard aussi *« amical, souriant, charmant »* que le prétendit Gide, tout au long de son *Journal*. Et l'on imagine volontiers que l'attribution du prix Nobel – qui vint arracher l'écrivain à sa retraite niçoise en 1937 et le porter à la une des journaux (lui qui ne voulait pas être photographié ni être abonné à *l'Argus*), – ne put dénaturer cet esprit indépendant, *« peu susceptible »*, disait-il, si dévoué aux amitiés durables et sûres. Mais, tout au plus, aggraver son étonnement et son inquiétude d'avoir été choisi, lui, bien avant André Gide et François Mauriac.

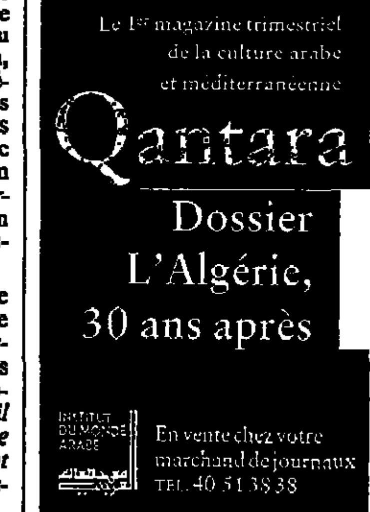
Claire Paulhan

(1) *Correspondance RMG-André Gide 1913-1958*, 2 vol. Gallimard, 1968. *Correspondance RMG-Jacques Copeau 1913-1949*, 2 vol. Gallimard, 1972. *Correspondance RMG-Eugène Dabit 1927-1936*, 2 vol. éd. du CNRS, 1986. *Correspondance RMG-Georges Duhamel 1919-1958*. Ed. Minard, 1987.

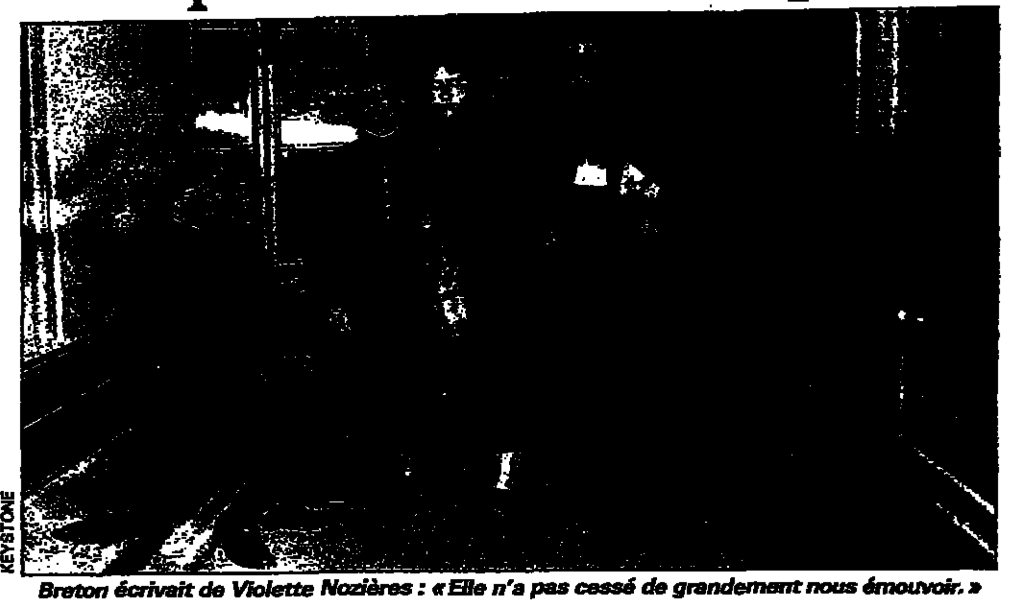
(2) Lettre à J.-R. Bloch, du 8 avril 1935.

(3) Lettre à Jean Schlumberger, du 10 octobre 1933.

(4) Lettre à Marcel Lallemand, du 19 juin 1936.



L'empoisonneuse et les poètes



KEYSTONE

Breton écrivait de Violette Nozières : « Elle n'a pas cessé de grandement nous émouvoir. »

VIOLETTE NOZIÈRES
Préface de José Pierre, Terrain vague, 104 p., 150 F.

On ne s'ennuie pas à Paris en août 1933. Après le suicide d'une charmante Anglaise dans la chambre de François Coty, le fils du parfumeur, la presse se délecte du cas de Violette Nozières, une jeune fille de dix-huit ans qui est accusée d'avoir empoisonné ses parents, la mère survivant de justesse à ce filial traitement. Dès le 31 août, trois jours après son arrestation, les journaux révèlent que la meurtrière prétend que son père, un brave et honnête mécanicien du PLM, abusait d'elle depuis de nombreuses années.

Sujet tabou par excellence, l'inceste prêté au père par la fille scandalise encore plus que le parricide. Les surréalistes se passionnèrent immédiatement pour ce fait-divers qui soulignait, selon eux, la condition faite aux femmes dans une France encore dominée par le sabre et le goupillon. Quelques années plus tôt, ils avaient, d'eux-mêmes, soutenu Germaine Berton, qui avait abattu Marius Plateau, secrétaire de rédaction à *l'Action française*, et les sœurs Papin, qui avaient « licencié » leurs patronnes en leur écrasant la tête.

Sous une couverture de Man Ray, huit poèmes d'André Breton, René Char, Paul Eluard, Maurice Henry, E.L.T. Mesens, César Moro, Benjamin Péret, Guy Rosey, accompagnés d'autant d'illustrations de Salvador Dali, Yves Tanguy, Max Ernst, Victor Brauner, René Magritte, Marcel Jean, Hans Arp et Alberto Giacometti, parurent à Bruxelles en décembre 1933. Bien qu'une partie de l'édition ait été saisie par les douanes françaises, quelques exemplaires arrivèrent par des voies détournées dans les librairies parisiennes. L'affaire Stavisky occupant alors tous les esprits, le livre eut peu d'échos.

Condamnée à mort en octobre 1934, Violette Nozières verra sa peine commuée en réclusion à perpétuité. Entre la publication de la plaquette et le procès, un autre surréaliste, René Crevel, avait pris la plume et déposé ses mots devant la porte de la prison où croupissait celle qu'il percevait comme une sœur en révolte : *« Violette Nozières, dans la moisissure de l'ombre qui l'emprisonne, il ne peut se faner le bouquet des beaux phosphores. Une haute flamme noire danse plus haut que l'horizon et l'habitude. Tous les orages vont faire écho à la voix qui hurle en mots de soufre, en mots de souffrance, la condamnation d'un monde où tout était contre l'amour. »*

Magnifiquement préfacé par José Pierre, le présent volume propose, outre les poèmes et les dessins des surréalistes, des correspondances et des documents qui éclairent la position d'André Breton et de ses amis. Violette Nozières, après que sa peine eut été réduite à douze ans de travaux forcés par le maréchal Pétain, sera libérée le 29 août 1945 en raison de sa conduite exemplaire et de *« sentiments religieux affirmés »*. Elle se mariera l'année suivante avec un greffier de prison et sera réhabilitée le 18 mai 1963, trois ans avant sa disparition. Cette évolution, n'éloigna pas d'elle les surréalistes et, en 1953, sous le titre *« Réhabilitez-la. Cachez-vous ! »*, André Breton écrivait : *« Quoi qu'on ait pu obtenir d'elle par l'abominable régime auquel on l'a soumise depuis lors, que sous ses nouveaux traits Mme Françoise C... sache qu'elle n'a pas cessé de grandement nous émouvoir et qu'elle ne compte parmi nous que des amis. »*

Pierre Drachline

Le mystère Racine

Une biographie romancée de l'auteur de « Phèdre » entraîne dans les jeux d'ombre et de lumière du dix-septième siècle

L'ENFANT DE PORT-ROYAL
de Rose Vincent. Seuil. 366 p., 130 F.

Nous sortons à peine du « mystère Rimbaud » qu'un joli livre plein de témérité vient nous replonger dans le « mystère Racine ». Car il y a aussi un « mystère Racine », dû, comme l'autre, à un renoncement, certes moins absolu, mais surprenant quand même.

Pourquoi Racine, à trente-sept ans, interrompt-il sa création de poète dramatique ? En 1677, neuf tragédies et une comédie l'ont porté au faîte de la gloire. Il est joué à la ville, il est joué à la cour, où le roi l'a distingué. Il a triomphé, en dépit des cabales montées contre lui, de tous ses rivaux, du vieux Corneille comme de Pradon. Il s'est assuré, grâce aux pensions et récompenses royales, à ses droits d'auteur aussi, une confortable aisance financière. Sans doute va-t-il continuer d'écrire ? Mais de la prose, mais de l'Histoire, celle du règne de Louis XIV, qu'il lui faudra suivre à cheval dans ses campagnes. Sans doute, douze ans plus tard, deux tragédies sacrées, *Esther* et *Athalie*, le ramènent-elles à sa vocation première... Mais ce sont des commandes, composées pour des élèves de pensionnat, les demoiselles de Saint-Cyr, et jouées par elles. Où sont les belles, les pulpeuses actrices de naguère, la Du Parc, la Champmeslé, qui avaient été ses maîtresses ?

Les critiques, les biographes, ont cherché à maintes reprises les raisons de cet abandon du théâtre. Ils se sont tournés vers l'homme. Son fils Louis, qui l'a peu connu, en avait fait presque un saint. Le mouvement s'inversa. Racine devint un hypocrite, un pervers, mieux encore, un assassin. N'avait-il pas été accusé par la Voisin, célèbre sorcière, d'avoir empoisonné la Du Parc ? Dans les années 50, Raymond Picard, un de nos meilleurs raciniens, en s'attachant à retracer la carrière du poète (1) à travers les seuls témoignages du dix-septième siècle, voyait en lui un ambitieux aussi doué pour l'intrigue que pour la musicalité des vers, aussi habile à se forger des appuis qu'à imaginer des personnages qui ne lui devaient rien, ni leur tendresse ni leur cruauté. L'homme était à séparer complètement de son œuvre. Ce qui déplaçait sur celle-ci le mystère.

Le fil souterrain

Le livre que Rose Vincent consacre aujourd'hui à Racine, dès son titre, *l'Enfant de Port-Royal*, et son sous-titre, « Le roman de Jean Racine », annonce ses couleurs ; encore que le mot « roman » soit à prendre dans une double acception. D'une part la vie de l'auteur de *Phèdre*, par sa réussite exceptionnelle, paraît être à sa biographe le vrai « roman d'un jeune homme pauvre ». Un orphelin de La Ferté-Milon, issu d'une moyenne bourgeoisie provinciale, va réaliser une ascension sociale telle qu'une fois nommé historiographe il vit plus de vingt ans dans le commerce du roi. Rose Vincent ne nie pas qu'il ait fait tout ce qu'il fallait pour cela, au prix de trahisons et d'ingratitudes. Jusqu'au moment où, avant sa mort, proche de la soixantaine, il rompt enfin avec le monde et renie ce qu'il avait jadis adoré, les tragédies, les comédies, les spectacles – *« des niaiseries »*, écrit-il à son fils aîné.

Or, que fait-il dans cette dernière retraite, la vraie ? Elle ne ressemble en rien à celle de 1677, qui avait au contraire consacré son apothéose mondaine. Il compose dans le secret *l'Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, un de ses plus beaux textes en prose. Il le remettra clandestinement à son médecin, un janséniste, sur son lit de mort. Ainsi Rose Vincent voit-elle à travers les démêlés de Racine, ses brouilles, ses réconciliations avec les messieurs de Port-Royal, qui l'avaient élevé par charité, qui avaient armé son talent par l'étude du latin et du grec, le fil souterrain qui assure à cette vie cahotique son unité. Elle nous fait assister à la lente remontée d'une enfance.

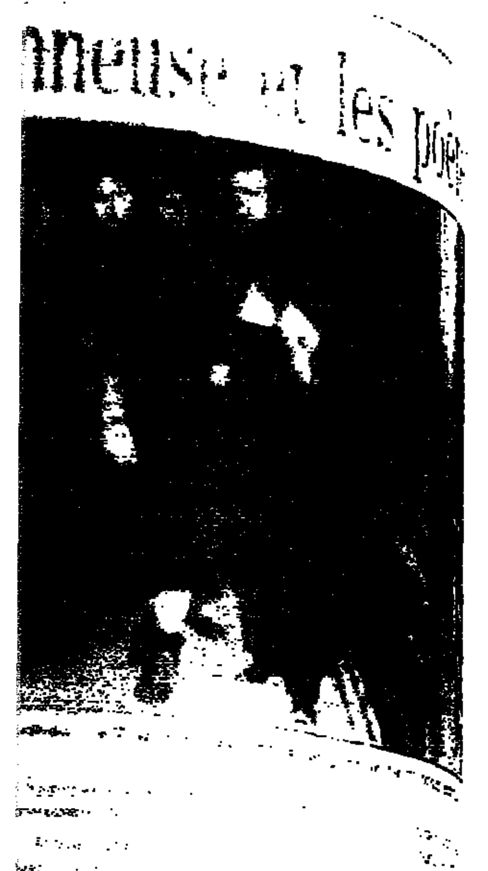
« Le roman de Jean Racine » ne se limite pas à la courbe assignée à une vie. Il révèle aussi la méthode que Rose Vincent adopte pour sa biographie. Intrépidemment, elle met directement le poète en scène. Elle romance bien sûr, mais en découpant, montant, animant les documents qu'ont rassemblés les chercheurs. Elle ne leur rend pas les trésors qu'elle leur emprunte. Elle ne leur ajoute rien. Son propos est ailleurs : derrière un Racine très vivant, introduire le public dans ce dix-septième siècle tout bruissant de soieries, de plumes, de querelles, de manigances, de sorcelleries, sur lequel se projettent, trop vive, la lumière d'un roi et l'ombre dramatique du jansénisme persécuté.

Jacqueline Piatier

(1) *La Carrière de Jean Racine*, de Raymond Picard Gallimard 1961.









SOCIETES

par Georges Balandier

Le pari de Bourdieu

RÉPONSES
de Pierre Bourdieu,
avec Loïc J. D. Wacquant.
Seuil, 268 p., 120 F.

IL *est des entreprises scientifiques,* des pensées qui ne s'abordent pas sans risques. Elles ne se simplifient pas en permettant ainsi d'identifier un système, un corps théorique complètement façonné. Elles ne se mettent pas en formules, même si le lexique et le mode d'écriture qui leur sont propres donnent l'impression (fausse) d'une certaine commodité d'accès. Elles entretiennent une exigence principale, inébranlable, *dans un mouvement qui* les conduit à de continuels retours sur elles-mêmes, qui nourrit *« un souci constant de réflexivité »*.

L'œuvre de Pierre Bourdieu est de cette sorte. Malgré les commentateurs, les imitateurs et les critiques, elle ne se laisse pas facilement saisir. A l'occasion d'un séminaire de doctorat tenu à Chicago, sous l'impulsion habile et libre de Loïc Wacquant, son organisateur, Bourdieu s'explique, s'expose – dans toutes les acceptions du mot – et répond à ses objecteurs réels ou supposés. Il reprend dans ses réponses ce qui s'est progressivement manifesté dans ses livres et articles, où *l'étude particulière (l'objet) s'allie* à l'exposition empirique, à l'élaboration théorique et à l'illustration de ce que devrait être le *« métier de sociologue »*.

Des repères *sont placés, mais* Bourdieu ne tarde pas à les chambouler en donnant l'impression qu'il est, selon la formule même de son présentateur, *« une sorte d'énigme intellectuelle »*. Il ne se laisse pas enfermer dans une catégorie, lui qui accorde pourtant une importance extrême aux classements, aux positions, aux *« distinctions »* qui se définissent et se négocient dans les espaces du social. Il met en œuvre les apports d'une double expérience – celle de l'ethnologue, initiale et décisive à bien des égards, et celle du sociologue, – les acquis du philosophe et ce qu'il tire d'une connaissance profonde des diverses traditions intellectuelles et des œuvres culturelles. Il se déplace en tous ces domaines sans qu'on puisse le fixer dans une généalogie, une filiation, et encore moins dans une spécialisation. Il pratique l'irrespect des frontières disciplinaires, il recourt à des moyens, des outils, variables selon l'objet même de sa recherche. Son projet est de contribuer à une science sociale totale, de parvenir à appréhender *« l'unité fondamentale de la pratique humaine »*.

Cette exigence donne de l'humeur et de la vigueur polémique. Pierre Bourdieu, à l'occasion de ses *Réponses*, précise ses rejets et distribue quelques coups. Il dénonce l'intellectualisme, sa capacité à s'illusionner et ses complaisances narcissiques. Il récuse une philosophie qui *« supporte mal les sciences de l'homme »* – celle de la conscience et du sujet – et dans un mouvement critique plus ample, les philosophes du structuro-marxisme, ceux de la post-modernité et de la communication. Et cette *abomination*, l' *« esthétisation de la philosophie »*, qui est enracinée *« dans un aristocratisme social, lui-même fondé sur un mépris pour les sciences sociales »*.

BOURDIEU n'épargne pas davantage nombre des sociologies actuelles, à commencer par celle des professeurs que la contrainte pédagogique conduit à se nourrir de *« faux débats »*. Mais, là encore, si les sociologies de l'individu (individualisme méthodologique), du système, de l'action sont réfutées, il apparaît au-delà une véritable répulsion : celle que provoquent les sociologies impressionnistes autoproclamées phénoménologiques ou anthropologiques. Bourdieu refuse la complaisance, la facilité, tout autant que la dogmatisation de la pensée ; et sur ces points, on ne peut que marquer l'acquiescement. Il est le veilleur établi aux portes de la « Cité scientifique » et n'hésite pas à demander que soient élevés les droits d'accès. Son pari le conduit à montrer inlassablement – même à partir d'objets empiriques mineurs, voire dérisoires – la possibilité et l'existence d'une science du social, autonome, libérée de l'obsession de *« mimer la structure des sciences dites dures »*. Une sociologie attentive aux risques que représentent la *« perversion méthodologique »* (la méthode satisfaite de son propre exercice) et la *« spéculation théorique »* (génératrice de systèmes autosuffisants). L'exigence scientifique conduit à accepter *toutes les contraintes de l'objectivation.*

Dans un premier mouvement, qui est la mise à l'écart de la connaissance ordinaire donnant au rapport social un caractère en quelque sorte naturel, empêchant de prendre conscience du social à l'intérieur de soi-même et de chacun. Dans un second mouvement, où le sociologue obéit à une constante obligation de *« réflexivité »*, entretient une autoanalyse et utilise ses propres instruments afin de *réduire le jeu des illusions* et *« l'impensé social »* dont il est porteur au cours de sa recherche. C'est *« l'objectivation du sujet objectivant »* : une exigence qui place dans un état de tension continue, difficile à maintenir.

Bourdieu reconnaît la difficulté de sa *« position dans le champ sociologique »*. D'un côté, il peut paraître proche des auteurs de la *« grande théorie »*, notamment des structuralistes. Il a opté pour une sociologie des relations, où n'existent que des agents, non pas des individus, des acteurs, des sujets ; mais il s'efforce de briser la *« cage de fer »* du structuralisme, en introduisant des effets de forces, des conflits, de la concurrence, du jeu, de l'histoire, dans le champ social qui peut être vu comme l'analogue d'un champ de bataille. D'où une conception de la sociologie qui l'assimile à un *« art martial de l'esprit »*. D'un autre côté, Bourdieu se dit solidaire des chercheurs qui regardent les choses de près, mais à la condition que cette vision rapprochée ne provoque pas une sorte de *« myopie théorique »*. Sa méthode d'étude des pratiques sociales implique une théorie de celles-ci tout autant qu'une théorie de la pratique théorique. Et une sorte de vigilance qui ne se voudrait jamais en défaut.

IL faudrait, en plus d'espace, procéder à l'étude des concepts mis en œuvre, des déplacements de sens qu'ils opèrent, des critiques qu'ils ont provoquées – celle d'un déterminisme qui restreint le domaine de la liberté et de la formation de la personne, celle d'un économisme à laquelle semblent donner raison les emprunts au langage économique (capital, marché, investissement, intérêt). J'acquiesce au choix d'une sociologie *« réellement génétique »* ou générative, d'une pratique de recherche qui entretient la critique en transformant le regard porté sur le social, qui révèle les effets de la domination exercée par les moyens du symbolique.

Mais il faut aussi mesurer le prix payé pour atteindre cet état de sociologie scientifique que Pierre Bourdieu promeut. La place concédée au désir, aux passions, aux apparences, aux défaillances de la rationalité ne peut qu'être chichement mesurée. Le refus, légitime, de céder aux pressions de l'actualité et de consentir aux complaisances post-modernes ne doit pas conduire à une mise entre parenthèses de ce qui est le propre de ce temps : la place des médiations techno-logiques dans les rapports sociaux, l'irruption informatique-médiatique dans tous les champs de la culture, l'impact des relations extérieures qui donne une autre force à l'événement et multiplie les conjonctions propices au syncrétisme, entre autres.

La sociologie est l'instrument du doute et de la critique, et pour cette raison elle est nécessaire à la pratique de la démocratie effective. Sans concession accordée aux demandes qui conduisent finalement à en faire un usage *« cynique »* ou narcissique. Pierre Bourdieu ne se livre qu'en de rares occasions, il affirme son *« refus de la singularité »*. Dans ses dernières *« réponses »*, il parle néanmoins de sa lutte contre les déterminants sociaux, il donne de la souplesse à sa rigueur en reconnaissant l'importance de l'intuition, de ce qui apparente le travail du sociologue au travail de l'écrivain. Il consent à un aveu : comme Flaubert, il comprend la tentation de *« vivre toutes les vies »* ; et à travers Flaubert, il désigne un interlocuteur disparu, mais d'une pensée située à la bonne hauteur : Sartre.

ANTIQUITÉ

Sapphô, pour toujours

Il ne nous reste rien de sa vie et à peine quelques centaines de vers de son œuvre. Pourtant, la fascination qu'elle exerce demeure. En témoignent trois nouvelles traductions

POÈMES ET FRAGMENTS
de Sapphô.
Traduit du grec
par Pascal Charvet,
dessins de Paolo Vallorz.
La Délirante, 56 p., 150 F.

POÈMES ET FRAGMENTS
de Sapphô.
Texte établi et traduit
par Philippe Brunet,
L'Age d'Homme, 162 p., 160 F.

LE CYCLE DES AMIES
de Sapphô.
Traduit du grec
par Yves Battistini,
Ed. Michel Chandeigne,
60 p., 240 F.

Il se publie en France, bon an mal an, au moins une et parfois deux traductions nouvelles de Sapphô. Pascal Charvet, Yves Battistini, Philippe Brunet nous offrent, à leur tour, chacun la leur. Est-ce beaucoup pour une œuvre réduite à quelques centaines de vers à peine, la plupart brisés ? Sapphô occupe plus de place qu'il n'y paraît, et il ne faudra pas moins de trois volumes à Yves Battistini pour nous la livrer tout entière.

Sapphô continue à nous fasciner, et la beauté de ces éditions le confirme. Des eaux-fortes moelleuses de Paolo Vallorz baignent le texte de Pascal Charvet dans une douce sensualité. Plus sobrement, non moins sensuellement, Yves Battistini et son éditeur Michel Chandeigne ont choisi de jouer sur la beauté matérielle du texte grec, placé au premier plan, cependant que, déférente, la traduction court en italique sous les vers, décalée avec modestie, proposant au lecteur le plaisir de l'énigme aussitôt résolue, laissant derrière elle l'énigme plus grande et à jamais insoluble du cœur de Sapphô...

Philippe Brunet fait œuvre plus classique, car il est le seul à indiquer la source des fragments, et plus complète, car il a traduit tous les témoignages anciens sur Sapphô et son art. Il a médité sur les aléas de la transmission de ces poèmes, dont la mutilation fait *« une œuvre devancée par sa propre légende »*. Avec humour et justesse, il montre à quelles méprises se prêteraient des alexandrins réduits à l'état de débris comme trop de vers de Sapphô.

Entre trois traductions également méditées et mûries, comment choisir ? A chacun de le faire, selon son oreille, selon ses goûts. Voulez-vous un texte dépouillé, à la fois proche du grec et semblant écrit directement en français ? *« Il m'apparaît l'égal des dieux/Cet homme qui face à toi/Est assis, et proche, t'écoute/Parler doucement/Et rire, désirable »* (Pascal Charvet).

Souhaitez-vous que l'on amplifie et fasse bien vibrer les résonance de l'original ? *« Mes yeux sont éblouis : il goûte le bonheur des dieux/Cet homme qui, devant toi/ Prend place, tout près de toi écoute, captivé/La douceur de ta voix/Et le désir d'aimer qui passe dans ton rire »* (Yves Battistini).

Seriez-vous sensible à une certaine recherche sur l'ordre et le relief des mots grecs ? *« Un rival des dieux, tel me semble l'homme/Que je vois assis devant toi, de face/Lui qui peut t'entendre, si proche-douce/Lorsque tu parles/Saisissante, lorsque tu ris »* (Philippe Brunet).

Depuis le XVIe siècle, il n'a jamais été aussi difficile d'apprendre le grec en France et, depuis le XVIe siècle, on ne l'a peut-être jamais autant traduit ! La *« fascination du fragment »* chère à Pierre Pachet n'est pas seule en cause. Voici en effet une *Odyssée* mise en vers de quatorze syllabes par Frédéric Mugler, présentée par Michel Butor, après une *Iliade* due au même Frédéric Mugler et un Pindare complet par Jean-Paul Savignac, tous ces bons et forts volumes aux éditions La Différence, qui nous permettent aussi de mettre à bon compte dans notre poche Théocrite ou *la Couronne de Méléagre* (1). Pour prendre le bus ou le métro, par exemple. N'en disons pas plus et terminons, avec Dominique Buisset, sur cet hommage de l'*Anthologie* à Sapphô, reprenant une formule du célèbre poème cité plus haut : *« Je te salue, égale aux dieux,/Il n'y a temps ni lieu qui tienne :/Ta poésie, aujourd'hui comme hier./Est pour nous fille d'une immortelle. »* Goûtons donc à l'immortalité des passions, aux breuvages répétés par le vieil Homère et ses disciples, qui n'ont pas fini de nous enivrer...

Pierre Chuvin

(1) *Homère, l'Odyssée*, présentée par Michel Butor, traduite par Frédéric Mugler (La Différence, 680 p., 198 F.) ; *Anthologie grecque, la Couronne de Méléagre*, traduite et présentée par Dominique Buisset (La Différence, coll. « Orphée », 128 p., 29 F.)

★ Un professeur de l'université de New-York (City College), Stephen G. Daitz, a reconstitué la psalmodie des aèdes homériques, les chants lyriques de Sapphô ou Pindare, et même la diction rythmée des orateurs attiques. Un résultat étonnant – et beau – dont le clou est peut-être l'enregistrement des *Oiseaux* d'Aristophane (par coffrets de deux, quatre ou six cassettes, chacun avec livret contenant le texte grec et une traduction anglaise ; coll. « The Living Voice of Greek and Latin », réf. S 23810, *Iliade*, chants I-VI, $ 59.50 ; etc. Catalogue complet et commandes : Audio-Forum, 31 Kensington Church St., London W84LL).

La nouvelle naissance de Rome

Les découvertes archéologiques ont renouvelé de façon spectaculaire la connaissance de la ville antique

LA FONDATION DE ROME
Réflexions sur l'histoire
d'Alexandre Grandazzi.
Préface de Pierre Grimal,
« Les Belles Lettres »,
338 p., 155 F.

Pour ses *Promenades dans Rome*, Stendhal ne voyait guère l'intérêt d'un récit des origines de la ville éternelle. Les premiers temps de l'*Urbs*, écrivait-il, *« ne sont guère moins prouvés ou plus romanesques que tout ce qu'il est d'usage de croire au collège sur l'histoire de France »*. Alexandre Grandazzi démontre le contraire. Par leur nombre et leur richesse, les trouvailles archéologiques de ces dix dernières années ont renouvelé de façon spectaculaire notre connaissance de la Rome primitive. Mieux, elles ont donné une valeur documentaire à la tradition littéraire, longtemps considérée comme un précieux, mais souvent inutile, réservoir de mythes. La légende de Romulus ne se réduit pas à une belle histoire ; elle est au centre des commencements de Rome, les *Primordia Romana*, sanctifiés par un acte unique de fondation et pourtant liés au développement continu d'un milieu, le Latium.

Dans la lignée de la *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de Rome*, publiée en 1738 par Louis de Beaufort, ce nouveau discours des origines pratique avec alacrité le doute méthodique. Alexandre Grandazzi dépoussière la bonne vieille philologie, se tient à distance des archéologues trop enthousiastes et conteste l'étude de l'héritage indo-européen faite par Georges Dumézil. Il excelle à mettre à la portée de tous les résultats de recherches spécialisées.

Bien avant les premières révélations de l'archéologie au début de ce siècle, triomphaient, chez des philologues comme Théodore Mommsen ou Ettore Pais, des thèses « hypercritiques ». Romulus, Remus et la louve nourricière étaient des fables inventées après coup pour justifier le prestige d'une famille et la grandeur d'une nation. *La pioche des archéologues montra* vite que dès l'âge du bronze le site de Rome, gué du Tibre protégé par les collines, avait attiré des hommes. Il fallait se résoudre, comme le fit Dumézil, à trouver un sens caché aux traditions littéraires sur la Rome des rois.

Aux cadres mentaux duméziliens, Grandazzi préfère la vérité des paysages. Le nom des collines de la ville de Romulus fait ressurgir sur le mont Caelius une forêt de chênes, sur le Fatugal des hêtres et sur le Viminal des plants d'osier. La déesse Palès régnait sur le Palatin et la vie pastorale, tandis que l'Esquilin se situait étymologiquement « à l'extérieur » de la communauté primitive. *« De l'autre côté du fleuve, le Janicule marquait encore le lieu du passage, placé comme tel sous l'égide du dieu Janus, vers l'étranger. »*

L'évidence d'un site

Dans la fortune de Rome, il faut compter en outre avec les marais salants près d'Ostie, l'embouchure du Tibre. Nécessaire à l'alimentation des hommes et des bêtes comme à la conservation des aliments, le sel joua un rôle majeur dans les rapports entre la cité et le fleuve. La toponymie ne l'a pas oublié. La via Salaria, sur la rive gauche, aboutissait à Rome, et la via Campana sur la droite, la route du *Campus salinarum*, c'est-à-dire des salines, partait de Rome. Au passage du Tibre, la ville était une étape obligée dans l'approvisionnement en sel des montagnards. L'évidence du site assure que Rome n'aurait pas pu ne pas être.

Mais quand est-elle vraiment devenue Rome ? *Depuis* le geste de Romulus traçant au Palatin le *pomerium*, la fortification constituant la limite sacrée de la nouvelle ville. Pour le prouver, Grandazzi dresse un admirable tableau d'un Latium archaïque soumis aux influences grecque et étrusque, ouvert *aux apports phéniciens*, transformé par un *« processus de densification et d'agrégation démographiques »*. Il rend compte enfin, de l'exploration très récente d'une zone, au pied du Palatin, sur le Forum, entre l'Arc de Titus et la maison des Vestales.

On y a découvert, sous plusieurs niveaux d'habitations d'époque républicaine, les vestiges de trois murs archaïques reprenant, presque exactement, le tracé d'un mur plus ancien doublant à quelques mètres une palissade de bois. Ce premier état date, selon les fouilleurs, des années 730-720 avant notre ère. Comment ne pas le rapprocher de la date de 754/753 communément donnée pour la naissance de Rome et transmise par *« les voies de la mémoire »* ? Avec prudence, les Romains disaient le plus souvent *« ab Urbe condita »*, depuis la fondation de la ville, en employant un verbe signifiant aussi bien « établir » que « cacher ». C'était sentir que les débuts sont aussi de l'ordre du mystère.

Hervé Duchène

L'amour de tous les livres

Roger Chartier construit un objet intellectuel volontairement déconcertant et un hommage à la masse immense des écrits manuscrits ou imprimés

L'ORDRE DES LIVRES
Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIVe et XVIIIe siècle
de Roger Chartier.
Alinéa, 120 p., 95 F.



G. RANCINAN/GLMR

Bibliothèque Angelica à Rome.

Les lecteurs du « Monde des livres » connaissent bien Roger Chartier, la finesse et la rigueur des articles qu'il consacre à l'histoire moderne, à l'histoire culturelle et à l'épistémologie historique, l'effort qu'il entreprend pour réduire l'écart entre deux discours qu'on oppose facilement : celui des journaux et celui de la science dont les impératifs de lisibilité ne se recouvrent pas. Mais la multiplicité, l'hétérogénéité, la dispersion dans le temps des interventions journalistiques de l'historien peuvent brouiller la cohérence des messages, faire oublier le sens général de la démarche mise en œuvre. Le livre, dans son unité matérielle, permet de lire un discours plus construit, plus maîtrisé, dont les intentionnalités sont plus nettement marquées.

Cela, Roger Chartier le sait mieux que quiconque puisque le livre est précisément le vecteur principal des recherches qu'il mène et qu'il dirige depuis une dizaine d'années : monumentale *Histoire de l'édition française* en quatre volumes (Fayard/Cercle de la librairie, en codirection avec Henri-Jean Martin), *Pratiques de la lecture* (Rivages), *Lectures et lecteurs dans la France de l'Ancien Régime* (Seuil), *les Usages de l'imprimé* (Fayard), *la Correspondance, les Usages de la lettre au XIXe siècle* (Fayard) et même *les Origines culturelles de la Révolution française* (Seuil), dans lequel il cherche à peser l'influence qu'a pu avoir l'explosion éditoriale du XVIIIe siècle sur l'événement révolutionnaire.

L'Ordre des livres qu'il publie maintenant est un objet intellectuel volontairement déconcertant, comme si l'auteur voulait, dans la forme même de son livre, prévenir le lecteur contre l'obstacle absolu à toute recherche historique, et à toute recherche créative en général : ce qui va de soi. Il va de soi qu'un ouvrage qui tend à rendre la maîtrise par l'Occident de la multiplicité des textes manuscrits puis imprimés mis en circulation entre le XIVe et le XVIIIe siècle ne peut être qu'un énorme traité. Le livre de Chartier ne compte qu'une centaine de pages.

Il va de soi qu'une œuvre qui cherche tout à la fois à lire les mouvements de notre histoire culturelle à travers la longue durée de l'existence du livre et à démêler les liens complexes qui unissent le discours des livres, leurs formes matérielles et les pratiques de leur lecture exige une construction de béton, une architecture démonstrative puissante et pesante. *L'Ordre des livres* est composé de trois articles, de trois « études de cas ».

Le premier, dédié à la mémoire de Michel de Certeau et composé à partir d'un texte de celui-ci sur le contraste entre la fixité de l'écrit et le caractère « braconnant » et sans cesse changeant des lectures qui en sont faites ; le second, sur l'histoire du concept d'« auteur », issu d'une lecture critique d'un article de Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? » ; le troisième, interrogeant le rêve d'une bibliothèque universelle qui comprendrait tous les livres, décrivant quelques tentatives pour réaliser cette utopie par l'intermédiaire de « bibliothèques sans murs », de livres-bibliothèques qui contiendraient tous les livres indispensables et débouchant sur le présent : la possibilité désormais offerte de réaliser cette bibliothèque *« où tous les textes peuvent être convoqués, rassemblés, lus sur un écran »*, cette dématérialisation supposant *« inévitablement une définition nouvelle du concept de texte, déboîtée de l'immédiate évidence qui l'associe pour nous à une forme particulière du livre (le* codex*), substituée il y a dix-sept ou dix-huit siècles, à une autre, le* volumen *ou livre en rouleau »*. L'auteur s'est souvenu qu'il est aussi président du conseil scientifique de la Bibliothèque de France.

On ne fera donc que suivre Chartier dans sa démarche paradoxale vers la vérité en affirmant que ce petit livre est en fait un grand livre et que ces trois articles de sujets, de tonalités et de traitements littéraires très différents marquent l'unité profonde d'une pratique scientifique de l'histoire et d'une pensée de ce qu'est la culture. Pratique et pensée qui se conçoivent comme des exigences beaucoup plus qu'elles ne s'imposent comme des recettes ou comme des dogmes.

La notion d'auteur

Il faut voir, s'agissant, par exemple, de l'émergence de la notion d'auteur qui assigne un texte à une personne dont l'individualité garantit l'unité du discours proposé, comment il multiplie les approches du texte de Foucault, comment il en élimine les lectures réductrices, comment il en montre la richesse et les articulations. Mais aussi, cette lecture intensive effectuée, comment il montre que la fonction auteur ne peut pas être mise en corrélation directe avec celle de propriété littéraire apparue massivement au XVIIIe siècle, ni avec l'appropriation pénale exercée par les pouvoirs pour déterminer, juger et punir les responsables d'écrits coupables, ni avec le contrôle exercé par un écrivain sur ses textes, qu'ils soient scientifiques ou littéraires.

Utilisant les techniques d'approches, les plus diverses, de l'analyse matérielle des textes à l'examen des dictionnaires du XVIIe siècle, de l'étude des relations entre écrivains, libraires-éditeurs et dédicataires des livres aux concepts de « distinction » ou de « champ littéraire » créés par Pierre Bourdieu, il soulève au passage une nuée de problèmes qu'il se contente de bien poser, ce qui est évidemment l'essentiel.

Des problèmes qui intéressent l'historien, bien sûr. Et la critique littéraire moderne, qui se trouve sévèrement secouée dans ses dogmes les mieux assurés. Et tous les tenants d'une culture réduite aux formes les plus hautes de l'expression esthétique dont Chartier montre, sans insistance mais non sans malice, qu'elle ne perdure que dans une relecture continuelle et changeante, nourrie de toutes les pratiques culturelles d'une époque, et qui lui confère des sens nouveaux, de nouvelles articulations vitales avec l'ordre des choses vécu au quotidien.

Car *l'Ordre des livres* est aussi, dans sa forme brève, intense, dynamique, un livre d'amour et de reconnaissance pour tous les livres, pour cette masse immense d'écrits, manuscrits et imprimés, richement ornementés ou publiés à la hâte sur du mauvais papier, porteurs des plus hautes œuvres de l'esprit ou répétant indéfiniment les peurs et les bonheurs des hommes qui *« expriment la manière dont une communauté – quelle qu'en soit l'échelle – vit et réfléchit son rapport au monde, aux autres et à elle-même »*.

Pierre Lepape

Géographie et dialectique

Le marxisme a fortement influencé les géographes formés dans les années 50

HISTOIRES DE GÉOGRAPHES
de Chantal Blanc-Pamard.
Editions du CNRS.
132 p., 150 F.

GÉOGRAPHIE ET CONTESTATIONS
Autour de Raymond Guglielmo
Centre de recherches sur les espaces de vie, université de Paris-VIII. 130 F.

GÉOGRAPHIE ENTRE ESPACE ET DÉVELOPPEMENT
de Bernard Kayser.
Presses universitaires du Mirail. 120 F.

L'HOMME, LA SOCIÉTÉ, L'ESPACE
de Guy Di Méo.
Anthropos. 319 p., 95 F.

La génération de géographes universitaires formée dans les années 50 a été marquée par le marxisme d'une façon difficile à imaginer maintenant, et que retracent avec beaucoup de franchise, de candeur même, les participants à l'ouvrage réalisé autour de Raymond Guglielmo, *Géographie et contestations*. L'un d'eux avoue ainsi qu'il s'était trouvé dans l'incapacité, à l'époque, de s'orienter vers la géographie humaine, parce qu'il savait que sa pratique l'amènerait inévitablement à se trouver en opposition avec les positions du PC, donc à le quitter d'une façon ou d'une autre.

« J'ai trouvé une solution de compromis ajoute-t-il, *dans la pratique, pendant quelques années, de la géographie physique. »* C'était l'époque où, comme le rappelle Habib Attia, dans les *Histoires de géographes*, rassemblées par Chantal Blanc-Pamard, la volonté de certains de ne s'intégrer ni dans le groupe des *« réactionnaires »* ni dans celui des *« révolutionnaires »* se traduisait par une *« floraison de géographes en blouse blanche enfermés dans des réduits minuscules et sombres, baptisés pompeusement « laboratoires »*.

L'actuel changement de génération permet de commencer à jeter un regard neuf sur le marxisme. Guy Di Méo se défend de vouloir *« remettre sur pied une quelconque géographie marxiste »*, mais affirme, dans une réflexion sur *l'Homme, la Société, l'Espace*, que *« la démarche structuralo-dialectique, à condition qu'elle se débarrasse des dogmatismes qui l'ont trop souvent dénaturée, présente toujours suffisamment d'atouts pour que ne se justifie pas le recours à des outils de substitution moins performants, faisant essentiellement appel au hasard et négligeant par trop le couple nécessité-causalité »*.

« Les chaînes causales »

Certains verront peut-être un marxisme aseptisé dans sa façon d'interpréter la valorisation des attitudes conflictuelles comme un simple souci d'éviter à l'esprit *« de s'enliser dans de trompeuses certitudes »*, mais l'originalité de Guy Di Méo tient à la recherche de similitudes entre l'approche systémique et la méthode dialectique : *« Les chaînes causales, au lieu de se développer selon un cheminement linéaire, s'édifient en permanence sur la base de la thèse et de l'antithèse, contradiction dont la synthèse représente un mouvement, aussi modeste et infime qu'il soit, sur la voie de cette fameuse complexité, dont le systémisme prétend détenir l'exclusivité. Ainsi va la raison dialectique. Elle enveloppe les systèmes comme elle intègre les structures dans sa démarche universelle. »*

Dans une volonté, peut-être dogmatique, d'établir un lien entre le concept de formation sociale et l'espace géographique, Di Méo postule l'existence de formations socio-spatiales, tout en admettant que l'individu, confronté à l'espace local, établit avec lui des relations d'intensité variable, depuis une très forte distanciation mentale qui avoisine l'indifférence jusqu'à un sentiment d'attachement très fort, que l'auteur nomme géographicité.

Dans le premier cas, l'acteur social envisage l'espace comme un simple support : les entreprises qui construisent en montagne ou en bord de mer un complexe touristique ne procèdent pas autrement. Dans le second cas, l'acteur s'identifie au contraire à l'espace, le considère comme une mémoire vivante de sa culture : *« Entre ces deux formes extrêmes de représentation de l'espace, une frontière hésitante se dresse, qui sépare deux grandes familles d'acteurs sociaux. »*

Pour les auteurs réunis par Raymond Guglielmo la question est de savoir si l'on peut *« tirer le meilleur parti du matérialisme historique »* ou, en d'autres termes, ne prendre que la méthode, sans adhérer à la conception du monde liée aux marxismes gouvernementaux. L'essentiel est contenu dans cette phrase de Roger Brunet : *« La domination est mauvaise en soi, quelles que soient les formes de société, et une tâche possible (un devoir ?) pour les intellectuels est de lui créer un contrepoids. »*

Raymond Guglielmo conteste *« les géographies neutres, apolitiques, dites objectives, qui sont en réalité au service du pouvoir (de l'Etat ou des collectivités territoriales), et ne font souvent pas autre chose que retrouver et reproduire un discours officiel »*. Il ne mésestime pas pour autant les risques inverses du « néo-stalinisme », qui consiste par exemple, pour le chercheur, à imposer son discours et sa problématique aux « enquêtés ». Comment être vraiment *« à l'écoute des gens »* ?

Dans un autre ouvrage collectif sur la *Géographie entre espace et développement*, Bernard Kayser cite le texte de Mao *« Sans enquête, pas de droit à la parole »*... En l'écrivant, ajoute-t-il, Mao ne pensait certainement pas aux professionnels de la recherche en sciences sociales : *« Pourtant, comment ne pas tirer de son interpellation l'appel à une réflexion approfondie sur le statut politique du chercheur et de la recherche ? »*

Mais l'enquête universitaire telle qu'elle est couramment pratiquée ne répond pas à cet objectif révolutionnaire : *« Qui peut nier qu'elle ne soit d'abord un moyen de promotion académique d'un individu ou d'un groupe ? Qui peut nier aussi qu'elle ne soit d'abord utile à la classe dominante : la technocratie n'appuie-t-elle pas ses plans et sa politique quotidienne sur la connaissance du « terrain » (c'est-à-dire des sujets) qui lui est fournie par la recherche sociale ? »* Et surtout la transmission « au peuple des enquêtés » des résultats du travail effectué dans l'analyse sociale rencontre des obstacles pratiques et politiques très difficiles à surmonter.

Yves Guermond

De la bibliographie

LA BIBLIOGRAPHIE ET LA SOCIOLOGIE DES TEXTES
de D. F. McKenzie.
Traduit de l'anglais par Marc Amfreville,
préface de Roger Chartier.
Ed. du Cercle de la librairie,
120 p., 95 F.

Tous ceux qui sont persuadés de *« l'importance vitale d'une histoire du livre dans toute tentative de restitution du passé »*, comme le dit D. F. McKenzie, liront avec intérêt et profit le petit ouvrage qui paraît aux Éditions du Cercle de la librairie. *La Bibliographie et la sociologie des textes* rassemble trois conférences de McKenzie – « Le livre comme forme expressive », « La fiole brisée : les textes qui ne sont pas des livres », « Dialectique de la bibliographie aujourd'hui » – et vise à définir *« une nouvelle conception du texte dans son historicité »*. Cette lecture est tout à fait bienvenue en contrepoint de *l'Ordre des livres* de Roger Chartier, qui a préfacé McKenzie.

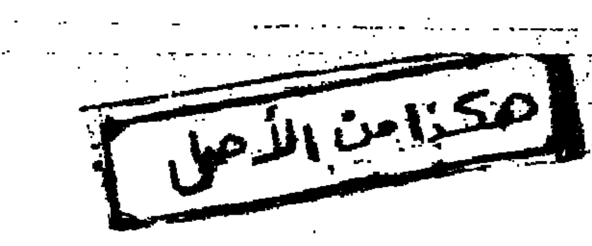
D'emblée, McKenzie se démarque de la définition de la bibliographie que donnait Walter Greg et qui est devenue « classique » : *« L'objet des recherches du bibliographe est une série de papiers ou de parchemins couverts de certains signes écrits ou imprimés. Il ne s'intéresse à ces signes que comme autant de traces arbitraires. Leur sens n'est pas son affaire. »*

Contre cette acception réductrice, *« incapable de prendre en compte l'histoire »*, McKenzie propose un principe fondamental – *« La bibliographie est la discipline qui étudie les textes en tant que formes conservées, ainsi que leurs processus de transmission, de la production à la réception »* – et une définition : *« Il me semblerait plus utile de décrire désormais la bibliographie comme l'étude de la sociologie des textes. »* Et il précise immédiatement : *« Les intentions d'un auteur quand il a écrit un texte donné, celles des imprimeurs et des libraires quand ils ont décidé de la forme de sa publication, les sens différents que ses lecteurs lui ont donnés sont autant de questions qu'aucune histoire du livre ne saurait éluder. »*

Dans la deuxième conférence, « La fiole brisée : les textes qui ne sont pas des livres », McKenzie invite la bibliographie à étendre son champ d'étude, notamment en se posant, après Roland Barthes et William Ivins, la question du statut textuel des images. Enfin, après ses deux réflexions sur « le texte », D. F. McKenzie – dont les premiers travaux bibliographiques ont été consacrés à la composition et à l'impression des pièces de Shakespeare – continue et affine sa démonstration en prenant des exemples dans la littérature, notamment dans *Ulysse* de Joyce, avant d'en venir à la question de la bibliothèque : *« Il est alors aisé de prendre conscience du fait que la bibliothèque elle-même a statut de texte ou de méta-texte, et de sa signification biographique et intellectuelle. »*

La lecture de McKenzie, stimulante, invite à la discussion, bien nécessaire dans cette période où, comme le signale Roger Chartier, *« partout dans le monde, la réflexion est ouverte sur les fonctions et les structures des grandes bibliothèques, nationales ou non »*.

Jo. S.



DOCUMENTS

L'Allemagne sans unité

Selon Peter Schneider, la réunification met en évidence les différences qui séparent la RFA et l'ex-RDA



Peter Schneider : « Tandis que l'un, dans le réfrigérateur du socialisme réel, s'est conservé traditionnellement allemand, l'autre s'est plus ou moins décomposé au doux climat de l'Ouest. »

L'ALLEMAGNE DANS TOUS SES ÉTATS
de Peter Schneider. Traduit de l'allemand par Nicole Casanova, Grasset, 250 p., 100 F.

Deux ans après la réunification, la question de l'identité nationale obsède les Allemands plus que jamais. La RFA et l'ancienne RDA réussiront-elles à former un ménage heureux ? Quarante ans de séparation ont-ils à jamais désuni le couple ? Si le mur fut longtemps le seul lien entre les deux Allemagnes, observe Peter Schneider, il a également entretenu l'illusion que celles-ci n'étaient séparées que par le mur.

L'auteur du *Sauteur de mur* (Grasset, 1983) nous fait part de ses nouvelles réflexions sur un sujet décidément riche en paradoxes. *« C'est dans le désir d'unité manifesté par les Allemands qu'apparaissent avec le plus de netteté les différences qui les séparent »*, écrit-il. Aussi longtemps que le mur fut debout, tout se déroulait à l'inverse des proclamations officielles.

Le 13 août, anniversaire de son édification, les gouvernants ouest-allemands versaient des larmes de crocodile tandis qu'à l'Est l'événement était célébré dans la joie, mais en réalité, *« de nombreux citoyens fédéraux, sinon la plupart, partageaient l'opinion que Honecker tentait vainement d'imposer à ses sujets, tandis que les citoyens de RDA gardaient cette forte nostalgie de l'unité qu'Helmut Kohl cherchait sans succès à éveiller chez les Allemands de l'Ouest »*.

L'hypocrisie n'était pas au demeurant le seul apanage des Allemands. Schneider qualifie de *« moliéresque »* la valse-hésitation que pratiqua Mitterrand après avoir si longtemps *répété* le droit des Allemands à l'autodétermination.

Une nouvelle xénophobie

Les premiers enthousiasmes de la réunification une fois refroidis, le clivage se perpétue. Les observateurs venus des anciens Länder se plaisent aujourd'hui à souligner les différences qui les opposent à ceux des nouveaux Länder, et les citoyens de ces derniers s'efforcent, au contraire, de les nier, sachant que ces différences sont pour leurs cousins occidentaux une faveur, mais pour eux une pénitence : *« On voit se rencontrer ici deux parents qui, même après les retrouvailles, continueront encore un bon moment à passer l'un devant l'autre sans se voir. Apparemment ils n'ont pas seulement vécu dans des espaces différents mais aussi à des époques diverses. Tandis que l'un, dans le réfrigérateur du socialisme réel, s'est conservé traditionnellement allemand, l'autre s'est plus ou moins décomposé au doux climat de l'Ouest. Le scénario de la rencontre aurait pu être imaginé par Stanislav Lem. »* Faut-il craindre l'Allemagne réunifiée ? Peter Schneider passe en revue les mauvaises et les bonnes raisons d'inquiétude. La réunification constitue certes un recul pour l'Europe mais l'agrandissement territorial de la nouvelle Allemagne n'est pas un danger, celle-ci restant plus petite que tous les Reich qui l'ont précédée.

Il en va de même de l'accroissement de son potentiel économique, l'ancienne RDA n'étant pas, comme on l'a cru sur la foi de statistiques falsifiées, la dixième puissance économique du monde mais tout juste comparable à la Sarre, un des plus pauvres parmi les anciens Länder. Rien à redouter non plus du côté du militarisme (l'armée allemande est la moins motivée du monde ; son modèle : le brave soldat Schweik), ni du nationalisme : l'absence de pathos avec laquelle les Allemands ont célébré le 3 octobre 1990 leur réunification en est la preuve.

La montée d'une nouvelle xénophobie, en revanche, semble à Peter Schneider un danger d'autant plus redoutable que les Allemands de l'Est n'ont guère l'expérience des non-Allemands : 1 % d'étrangers dans toute la RDA contre 12 % à Berlin. Interrogés par le *Spiegel*, 40 % des lycéens est-allemands sont d'avis qu'il y a trop d'étrangers en RDA et qu'ils *se sentent dérangés par eux*. C'est d'autant plus grave que, si la RDA a pratiqué au départ une dénazification beaucoup plus radicale que la RFA, l'antifascisme avait fini par y devenir au fil des ans une falsification de l'Histoire, entretenant l'illusion que le monstre nazi s'était miraculeusement arrêté au bord de l'Elbe.

Deux planètes

Parfois un peu confus, traduit beaucoup trop à la diable, *l'Allemagne dans tous ses états* est au demeurant une mine d'informations souvent surprenantes : la prédilection des femmes est-allemandes (seul produit dont la culture de RDA puisse se vanter, selon Schneider) pour les machos ; une collection d'anecdotes cocasses ou surréalistes : querelles d'Allemands autour du sort qu'il convient de réserver aux chiens-loups chargés de surveiller le mur et condamnés au chômage ; récits de la chute de ce mur, par témoins interposés : un visiteur venu de Berlin-Est évoque le cauchemar du gigantesque embouteillage et sa crainte de voir la carrosserie de sa « Trabi » défoncée par les passants tambourinant sur le toit en signe de bienvenue.

Le fils d'un survivant de l'Holocauste comprend, en voyant dans un kiosque les tee-shirts garnis de l'inscription *« 9 Novembre j'y étais »*, que la réunification a pris la place de la Nuit de cristal (également un 9 novembre) dans la mémoire collective allemande.

Que ceux qui craindraient qu'en se débarrassant de son mur Berlin ait perdu du même coup sa *principale attraction se rassurent* : le tremblement de terre déclenché par la soudaine confrontation de deux sociétés issues chacune d'une planète différente n'est pas près de s'apaiser.

Jean-Louis de Rambures

Enfants de nazis

Des récits qui font pénétrer dans le quotidien des fonctionnaires du national-socialisme

L'HERITAGE INFERNAL
Des filles et des fils de nazis racontent
de Dan Bar-On. Traduit de l'anglais par François Simon-Duneau, Eshel, 335 p., 135 F.

Psychologue et enseignant à l'université Ben-Gourion de Beersheba, fils de juifs allemands assimilés ayant fui en 1933 vers la Palestine, Dan Bar-On a grandi en Israël dans ce qu'il appelle une *« culture de victime »* selon laquelle *« les auteurs du génocide sont l'incarnation du Mal »*. Le point de départ de son travail est le refus de cette démonisation : renvoyant les bourreaux à la déraison, au fanatisme ou à la barbarie, figures exorcisées de l'anormalité et de l'inhumanité, elle ne permet pas de comprendre comment des hommes ordinaires, époux et pères, dans une société moderne et civilisée, ont pu ainsi perpétrer des crimes de masse.

En quête de réponses à cette énigme opaque, qui défie chez lui l'humaniste autant que le psychologue, Dan Bar-On est parti en Allemagne interroger des filles et fils de nazis sur leurs parents, leurs souvenirs de la guerre et leur devenir, dans l'ombre portée de cette histoire.

Ces récits, comme ceux qu'avait déjà recueillis Peter Sichrovski (1), nous font pénétrer dans l'intimité, la trivialité domestique et le quotidien familial des fonctionnaires du national-socialisme. Certains étaient de hauts dignitaires du régime, d'autres avaient des postes de responsabilité dans les camps, les Einsatzgruppen, le programme euthanasique, les SS ou la Gestapo, tous étaient des fervents de l'idéologie hitlérienne et, à la place qu'ils occupaient, ils ne pouvaient ignorer ce que cela impliquait. Mais *« on ne parlait pas d'extermination à la maison, en tout cas pas devant les enfants »*.

Ceux-ci vivaient dans l'ignorance de l'immense tragédie qui s'arrêtait au seuil d'un foyer traditionnel et banal, mère soumise, père rigide ou aimant, proche ou absent, mais investi d'autorité. Berndt évoque les visites de Himmler chez ses parents, Thomas se souvient du palais de son oncle Heydrich, à Prague. Jours tranquilles... Hilda a vu un détenu battu dans le camp où travaillait son père, Thomas a aperçu des déportés *« décharnés et émaciés »* images fugaces qui ne suscitèrent ni questions ni explications.

Trou de mémoire

Il n'y en eut guère plus après la défaite. *« Le mutisme de l'après-guerre au sujet du nazisme pesait sur la société tout entière »*, un véritable trou de mémoire, à l'école où l'histoire s'arrêtait à Bismarck, à la maison où le silence se refermait comme un *« double rempart »* isolant parents et enfants.

Les premiers, apeurés ou murés sur leur secret, ont tout fait pour effacer le souvenir des atrocités commises et imposer aux leurs une normalité amnésique. La prise de conscience des seconds fut tardive et souvent violente : papa avait tué, maman s'était tue, sans remords ni regrets !

Certains leur cherchèrent, sans trop y croire, des circonstances atténuantes, d'autres leur jetèrent au visage reproches et mépris, d'autres enfin mirent le plus de distance possible, physique, affective et idéologique, entre leurs parents et eux. Tel Menachem qui s'est converti au judaïsme et a émigré en Israël où il est devenu rabbin, un choix purement intellectuel, dit-il pourtant, sans rapport avec son père ou la guerre.

Difficile d'échapper au passé : l'obsession d'une sorte de tare héréditaire revient dans plusieurs entretiens, écho du biologisme nazi, inversé ici en fatalité maléfique qui interdit aujourd'hui à plusieurs d'entre eux d'avoir à leur tour des enfants, par crainte de perpétuer *« une mauvaise graine »*.

Difficile aussi de l'affronter : la visite de cet étranger ouvre une brèche qui libère une parole souvent compulsive et révèle une aliénation solitaire, car en Allemagne *« les enfants de criminels nazis, loin d'être considérés comme des témoins précieux, font plutôt figure de trouble-fête »*.

Peter Sichrovski avait donné à ses entretiens la forme de récits construits qui se lisaient comme des histoires inouïes. Dan Bar-On, lui, a conservé la dynamique des dialogues, jalonnée de ses propres réactions. C'est l'intérêt et l'originalité de sa démarche que de livrer au lecteur, sidéré, mais aussi parfois saturé comme l'auteur lui-même (il avoue, par moments, avoir *« besoin de prendre l'air »*), cet impressionnant face-à-face autour d'un terrible enjeu de mémoire.

Nicole Lapierre

(1) *Naître coupable, naître victime*, traduit de l'allemand par Klaus Schuffels et Alain Brossat, préface de Gilles Perrault, Maren Sell et Cie, 1987. L'édition française réunit en un seul volume deux séries d'entretiens publiés séparément en Allemagne, *Naître victime* en 1985, *Naître coupable* en 1987.

Guide pour le paysage politique hongrois

HONGRIE LA TRANSITION PACIFIQUE
de Thomas Schreiber. Le Monde-Editions, 152 p., 89 F.

Les lecteurs du *Monde* connaissent Thomas Schreiber. Quand il se passe quelque chose en Hongrie, il apparaît dans nos colonnes ; il possède parfaitement la langue du pays. Aussi fit-il des débuts remarqués en 1956, lorsque, jeune journaliste, il rendit compte dans *l'Express* et *le Monde* des « événements » de Budapest. Depuis, il a connu les personnages qui ont joué un rôle public pendant ces trois décennies et ceux qui dans l'ombre rêvaient de cette utopie maintenant appelée « l'après-communisme ». C'est la synthèse de ces quelque trente-cinq ans qu'il nous présente dans ce qu'il appelle lui-même *« un survol »*.

Nous retrouvons donc Kadar le « traître », suivi du Kadar qui finit par acquérir une sorte de popularité avant d'être complètement dépassé et rejeté par les siens. Révolution sanglante, contre-révolution violente et maintenant révolution tranquille, ce cycle-là est bouclé mais naturellement l'Histoire ne s'arrête pas, et c'est dans la dernière partie – celle qui traite des événements les plus contemporains – que le livre de Thomas Schreiber nous est le plus utile.

La Hongrie redevint vite, en dépit de la tragédie de 1956, un des laboratoires où se façonnèrent les sociétés débarrassées du communisme. C'est d'ailleurs là que fut coupé le rideau de fer, là que des chefs communistes réformateurs sonnèrent eux-mêmes la fin du vieux régime.

Sans doute comptaient-ils que le peuple leur en saurait gré et les maintiendrait en place. Ils ont été relégués au second plan. Donc les communistes style traditionnel ou rénovés sont présentement hors jeu.

Mais les partis, prospères avant la stalinisation, n'ont pas réussi le retour qu'ils espéraient. Des groupes nouveaux, dénommés MDF, SZDSZ ou FIDESZ, sont aux commandes avec le premier ministre Jozsef Antall ou ont des chances d'y accéder. La société hongroise, qui fut avec la Pologne la première à sortir du communisme, est encore de celles qui explorent le mieux ce territoire si peu connu, l'après-communisme. Le livre de Thomas Schreiber est un guide pour suivre ces explorateurs.

Bernard Féron

Paradoxe bolivien

L'INSTABILITÉ POLITIQUE DE L'AMÉRIQUE LATINE : LE CAS DE LA BOLIVIE
de Jean-Pierre Lavaud. L'Harmattan, 282 p., 175 F.

La Bolivie a longtemps joui de la réputation, nullement imméritée, d'être un des pays les plus turbulents, politiquement, de la planète, et certainement de l'Amérique latine : des soixante-quatorze présidents qui se sont succédé depuis l'indépendance de 1824, la moitié ont gouverné sans mandat électif, portés au pouvoir par des coups d'Etat militaires, des révolutions de palais ou, plus rarement, par de vraies révoltes populaires. Pourquoi cette instabilité ? C'est à cette question qu'entend répondre l'ouvrage de Jean-Pierre Lavaud, *l'Instabilité politique de l'Amérique latine, le cas de la Bolivie*.

L'auteur, pour ce faire, passe au crible les trois décennies, particulièrement « volatiles », qui commencent avec la révolution du MNR (Mouvement nationaliste révolutionnaire) en 1952. Il s'appuie sur une connaissance véritablement encyclopédique de la réalité bolivienne. La thèse centrale du livre est que, là où les voies de l'enrichissement privé sont plus particulièrement étroites (dans le cas bolivien : en raison de l'existence, jadis, de l'oligarchie des « barons de l'étain », et, plus récemment, d'une « néo-oligarchie » fondée sur l'import-export et la mine de dimension moyenne, l'une et l'autre solidement adossées aux « incontournables » intérêts nord-américains), il importe plus qu'ailleurs d'investir l'Etat pour camper au lieu même où sont les postes publics et les occasions de prébende, et là où se prennent les décisions économiques stratégiques. Tocqueville, déjà, écrivait que là où *« le commerce et l'industrie, gênés dans leur essor, n'offrent que des moyens difficiles et lents de faire fortune... (la) recherche des places devient la plus suivie de toutes les industries. »* On conçoit que cela ne va pas sans empoignades.

A ce degré de généralité, la thèse est certainement valide pour l'ensemble de l'Amérique latine, voire du tiers-monde. Avec honnêteté, l'auteur précise néanmoins qu'il n'est pas concevable de la transposer sans un examen minutieux de chaque réalité nationale – ce qui rend évidemment très contestable le choix de son titre.

Ce pourrait être, suggère Jean-Pierre Lavaud dans sa conclusion, l'étonnant paradoxe de la situation bolivienne que le « boom » de la drogue dans les années 80 y ait contribué à la stabilisation politique : ce lucratif commerce n'offre-t-il pas à tout un chacun des chances sinon de s'enrichir, du moins de recueillir quelques reliefs du festin... Tout, dès lors, n'est plus attendu de l'Etat, dont la conquête deviendrait, en somme, un peu moins indispensable.

Jean-Pierre Clerc

LE DÉBAT

La démocratie triomphante et blessée

En quelques mois de fulgurants progrès, la démocratie a paru triompher là où elle semblait le plus durablement interdite de séjour. Pourtant, à mesure que s'étendait son champ d'intervention et qu'elle devenait, enfin, le lot du plus grand nombre, son contenu a semblé s'affadir, sa santé s'affaiblir au sein même des pays qui avaient su la préserver.

Cette victoire paradoxale mobilise toute l'attention de Jean-François Revel, qui enrage de la voir à ce point minée de l'intérieur par une série de maux où l'argent figure en bonne place. L'inventaire que nous livre Gilles Gaetner, véritable catalogue de l'argent facile, celui des serviteurs de la démocratie, est de ce point de vue tristement édifiant.

Il n'empêche : nous n'avons que cela en magasin, comme dirait Guy Bedos ; que cela, que Churchill nommait le moins mauvais des systèmes, et que ceux-là. Mais à retrouver, sous la plume de Gérard Grunberg et Alain Bergounioux, la perspective historique dans laquelle s'inscrit un Michel Rocard, ou par leurs propres écrits les convictions d'un Jean-Pierre Chevènement ou d'un Edouard Balladur, ou le parcours d'un Edgard Pisani, il y a largement matière à garder confiance, à tenir bon, malgré le vent mauvais du populisme qui s'installe dans les esprits.



Le pouvoir, d'une gauche à l'autre

A travers la rivalité de François Mitterrand et de Michel Rocard, c'est la nature et la pérennité du socialisme français qui sont en jeu

LA HAINE TRANQUILLE
de Robert Schneider.
Seuil, 274 p., 120 F.

LE LONG REMORDS DU POUVOIR
d'Alain Bergounioux et Gérard Grunberg.
Fayard, 499 p., 180 F.

Le pragmatisme dont la gauche, au pouvoir a fait sa vertu cardinale a eu pour effet de décourager les analyses historico-sociologiques dont cette même gauche et certains de ses observateurs étaient jadis friands. Renvoyée dans la catégorie infamante de l'« idéologie », l'explication du comportement des acteurs politiques par l'enracinement historique et social des forces sur lesquelles ils s'appuient a été souvent écartée au profit du seul examen des tactiques individuelles, complété par celui des phénomènes d'opinion tels que les mesurent les sondages. Deux livres, qui paraissent simultanément, montrent à la fois le caractère indispensable du témoignage des responsables – et de leur entourage – sur leurs propres actes, et la nécessité égale de la profondeur de champ que donne l'approche historique pour comprendre leur cheminement.

Le hasard – mais est-ce bien lui? – veut que ces deux livres concernent Michel Rocard et le rocardisme. Le premier, dû au rédacteur en chef politique du *Nouvel Observateur*, Robert Schneider, scrute le comportement du champion de la « deuxième gauche » durant sa cohabitation avec François Mitterrand au sommet de l'État, tandis que le second, œuvre d'un historien et d'un politologue, Alain Bergounioux et Gérard Grunberg, tous deux rocardiens, ayant tous deux appartenu au cabinet de M. Rocard à Matignon, étudie la relation du PS avec le pouvoir, des origines (1905) à nos jours. Si les rapports entre M. Mitterrand et M. Rocard apparaissent parfois, sous la plume de Robert Schneider, comme une compétition assez fastidieuse entre deux hommes que leur commune ambition sépare, le travail des deux conseillers de l'ancien premier ministre propose d'autres clés de lecture.

« Lucky Luke et Rantanplan »

La rivalité qui oppose M. Mitterrand et M. Rocard depuis la fin des années 60, plusieurs fois relatée, méritait de l'être à nouveaux frais, à partir de leurs trois années de partage du pouvoir et alors que, désormais, le maire de Conflans-Sainte-Honorine fait figure de seul candidat socialiste possible pour une prochaine élection présidentielle. *La Haine tranquille* – titre qui paraphrase ironiquement le slogan électoral de M. Mitterrand en 1981 – est un récit, entrecoupé de rappels d'un plus lointain passé, qui n'a pas la même portée pour chacun des deux protagonistes mis en scène. Pour M. Mitterrand, ce sont quelques paragraphes ajoutés au chapitre de l'histoire qui porte déjà son nom. Pour M. Rocard, c'est l'examen de son aptitude à y entrer un jour.

Nourri d'informations puisées à toutes les sources, le dossier établi par Robert Schneider justifie souvent, au sujet de tel ou tel épisode, la grimace que sa lecture a fait naître sur le visage des amis de l'ancien premier ministre. Si ce n'est pas *« Lucky Luke et Rantanplan »*, comme le résume l'un d'entre eux, la gaucherie de M. Rocard face à M. Mitterrand y est souvent confondante. L'ensemble est, pourtant, plus équilibré qu'il n'y paraît, l'auteur ne laissant aucun doute sur le fait que le compte de son premier ministre était réglé, aux yeux de M. Mitterrand, dès qu'il l'avait nommé et que pas un instant le chef de l'Etat n'a envisagé de lui ouvrir l'accès de l'avenir. Dans ces conditions, M. Rocard pouvait-il faire autre chose que de travailler, du mieux possible, à retarder l'exécution d'une sentence prononcée avant même son entrée en fonctions?

Les désaccords entre les deux pôles de l'exécutif ont eu souvent pour thème l'opposition entre gestion et réforme. Le livre de Bergounioux et Grunberg, *le Long Remords du pouvoir*, se présente justement comme une traversée de l'histoire du socialisme français à la lumière de ce couple de notions dont ils se demandent si l'antagonisme n'est pas, aujourd'hui, révolu.

L'originalité de ce qu'ils appellent *« le cycle d'Epinay »*, ouvert en 1971 par la conquête du PS par M. Mitterrand, est d'avoir progressivement délivré la gauche de son aspiration à un pouvoir mythique – celui que lui donnerait une révolution –, alibi de son renoncement au pouvoir réel. Sans doute fallait-il, pour y parvenir, n'abdiquer au départ aucun des dogmes que la pratique se chargerait ensuite de réduire à néant. *« Pour faire du Parti socialiste un parti pouvant exercer durablement le pouvoir, il a opéré avec l'identité originelle du socialisme français, toujours très prégnante, un large compromis »*, écrivent les auteurs.

M. Mitterrand est resté, à leurs yeux, l'homme de ce compromis, même si l'exercice du pouvoir a conduit à le modifier sensiblement. M. Rocard avait, lui, anticipé dès 1979 la réalité qui s'annonçait. Il était donc logique qu'il devînt, en 1988, le premier ministre d'un nouveau septennat intégrant la mutation imposée aux socialistes par les sept années précédentes, mais il ne s'agissait, pour le chef de l'Etat, que de donner un gage de sa propre évolution et de garder les mains libres vis-à-vis des socialistes. L'avenir n'est pas, à ses yeux, l'affaire de M. Rocard mais, depuis 1984, celle de M. Fabius, avec lequel le premier vient de faire alliance. L'histoire est donc loin d'être terminée.

Patrick Jarreau

Le mythe épuisé

UNE CERTAINE IDÉE DE LA RÉPUBLIQUE M'AMÈNE A...
de Jean-Pierre Chevènement.
Albin Michel, 304 p., 120 F.

C'est bien au nom d'une certaine conception de la République que Jean-Pierre Chevènement s'est démis de ses fonctions de ministre de la défense en pleine guerre du Golfe, comme il l'a écrit à M. Mitterrand le 29 janvier 1991. Son désaccord avec le chef de l'Etat ne portait pas seulement sur les conditions de l'engagement des forces françaises dans les sables du Koweït. La guerre contre Saddam Hussein a été la cause déclenchante mais non la raison profonde de cette décision. Dans le livre auquel il a donné pour titre la première phrase de sa lettre de démission, *« Une certaine idée de la République m'amène à ... »*, le député de Belfort explique que la genèse du fossé qui s'est creusé entre lui et le fondateur du PS, dont il n'aura jamais été qu'un compagnon de route, exigeant mais incommode.

Son introduction est une sorte de longue plainte sur les valeurs et la morale mises à mal. S'il se défend de tout pessimisme historique à la Drieu la Rochelle, M. Chevènement se demande cependant si la République est bien toujours une référence et si elle constitue encore le fondement de l'identité française. Sa souffrance vient du fait que *« la gauche a mis l'espoir en congé »* et il semble parfois se tourner de nouveau vers de Gaulle, dont il ne se cache pas d'avoir *« admiré le génie »* et qu'il admire peut-être encore.

A la lumière de la situation au Moyen-Orient un an après, les analyses que fait M. Chevènement ne manquent pas d'une certaine pertinence et elles lui fournissent l'occasion d'une vaste réflexion géostratégique. En voulant associer le grand dessein gaullien d'une France réconciliée avec un socialisme à la française, M. Chevènement reconnaît qu'il a naguère rêvé un mythe, un mythe qui, peu à peu, fut *« détourné »*, puis *« épuisé »*, pour aboutir à la *« déconstruction républicaine »*. Sévère constat de la situation présente. S'il juge aujourd'hui qu'entre François Mitterrand et lui *« l'écart n'est plus soutenable »*, M. Chevènement n'est pas pour autant désespéré. Il rêve toujours d'un *« grand parti du mouvement »*. Il aspire à une éthique et il se bat délibérément dans un rôle à part, révélant peut-être sa propension gaullienne à avoir raison seul contre tous.

André Passeron

La politique

Quand Edouard Balladur
et se montre plus complexe

DES MODES ET DES CONVICTIONS
d'Edouard Balladur.
Fayard, 245 p., 98 F.

Réfléchi, indépendant d'esprit, cohérent : telles sont les qualités d'Edouard Balladur. Il les met à profit pour tenter de porter remède au trouble actuel, celui d'un pays dérangé dans sa quiétude par la rapidité des bouleversements extérieurs, celui d'une société en proie à une déprime collective, et surtout pour approcher l'essentiel, c'est-à-dire *« le contraire de la mode »*, grâce à quoi un responsable politique peut *« anticiper »*, plutôt que de subir les événements.

S'il ne s'agissait que de dénoncer les modes les plus désastreuses – comme la mode « Mao » dans les années 70, – les fausses valeurs du panthéon provisoire des « grands hommes », et de faire l'inventaire des mérites de la liberté, de la justice, de la nation, du progrès et de la paix, on pourrait se contenter d'un intérêt poli, d'une sorte de révérence obligée – qu'il ne dédaigne pas – due à son rang de candidat « virtuel » au poste de premier ministre du prochain gouvernement de cohabitation.

La référence gaullienne

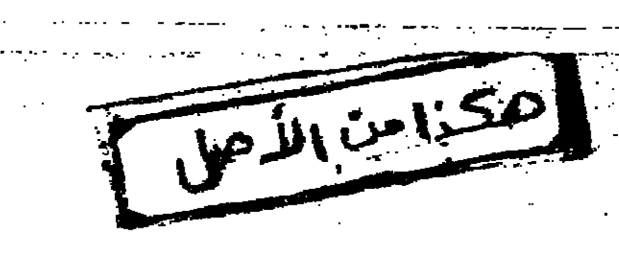
On pourrait alors se borner à lui opposer une autre mode, plus récente et plus insidieuse, qui voulait que la machine économique fût malléable à la volonté des décideurs, et qui veut encore que la croissance dont a profité le pays de 1987 à 1990 soit exclusivement l'œuvre du décideur qu'il fut au temps du premier gouvernement de cohabitation. On pourrait aussi lui reprocher de faire pencher la balance injustement aux dépens de Pierre Mendès France, dont il méconnaît la pensée, et exagérément au bénéfice de notre centenaire national, Antoine Pinay.

Mais, comme il le dit dans un sourire, *« vous savez, j'écris moi-même mes livres »*. De fait, c'est ce « moi-même », qui éveille l'intérêt, c'est cette part de vérité de l'auteur qui apparaît et qui vaut, pour le coup, qu'on aille au-delà de la mode qui consiste à ranger au rang des accessoires de la communication politique les livres des hommes politiques. *« Ce n'est pas un hasard si les plus grands sont à contre-courant des modes du moment, ne trouvant de renfort qu'en eux-mêmes, et préférant se référer aux valeurs éternelles »*, écrit-il. Là encore, on peut se satisfaire de déceler un condensé sans surprise de la pensée balladurienne : la référence gaullienne, car de Gaulle fut d'abord un rebelle, et on ne peut imaginer plus *« à contre-courant »* que l'acte fondateur du 18 juin ; l'enracinement chrétien, qui veut qu'en dernier ressort, dans les temps difficiles, c'est en soi-même que l'on puise la force nécessaire ; l'appartenance, enfin, à la tradition conservatrice qui érige les *« valeurs éternelles »* en rempart contre le changement social.

A y regarder de plus près, pourtant, l'homme n'est pas aussi simple à saisir. Il se révèle, au fil des pages, plus complexe et, finalement, moins conservateur et plus moderne qu'il y paraît.

Sans doute Edouard Balladur sacrifie-t-il, lui aussi, au culte des « grands hommes » : outre de Gaulle, Soljenitsyne et Jean-Paul II sont en tête de son « hit-parade » personnel. L'essentiel pourtant n'est ni dans cette liste, au demeurant largement admise aujourd'hui, ni dans les portraits qu'il en tire : ses jugements en la matière sont même parfois « prudhommesques ». l'important est que ceux auxquels ils tressent des louanges, ces héros flamboyants mais inaccessibles, masquent trop, à ses yeux, l'apport de ces « numéros deux » qui, dans la réalité, ont fait avancer leur temps ; les hommes dont il se sent le plus proche sont, non des rebelles, mais des hommes capables, et discrets. Ainsi l'éloge de Chou En-lai, ou bien celui d'Helmut Kohl – *« qui fit plus, pour l'Allemagne, depuis Bismarck ? »* demande-t-il – montrent bien l'intérêt qu'il porte aux responsables sages, avisés et solides même si, au départ, ils ne payaient pas de mine. En attendant que les circonstances lui permettent d'être assimilé, ou comparé, à ces hommes-là.

Ce livre est également imprégné d'une foi catholique sur laquelle Edouard Balladur s'était, jusqu'à présent, fort peu livré. Là réside son ressort profond, cette face cachée qui surgit au fil des jugements et des analyses qu'il livre sur



LE DÉBAT

Un combat inachevé

Jean-François Revel voit des menaces pour la démocratie partout où étatisme économique et despotisme politique se confondent



LE REGAIN DÉMOCRATIQUE
de Jean-François Revel.
Fayard, 522 p., 145 F.

Bon an, mal an, de plus en plus d'hommes, sur cette planète instable, vivent en démocratie. Ce progrès, là où la démocratie n'avait pas encore percé, ce regain, là où elle avait été fauchée, Jean-François Revel s'en félicite d'autant plus qu'il a vigoureusement combattu pour la cause, la plume au poing, le verbe haut. Cependant, il ne se laisse pas aller à la félicité car le combat est loin, il s'en faut, d'être achevé. Aussi, est-ce avec la même ardeur polémique et vengeresse, la même conviction, renforcée par les faits, qu'il remonte au front avec son dernier essai, *le Regain démocratique.*

Ces images guerrières ne sont pas de pure forme s'agissant d'un auteur qui, loin de pratiquer la litote, ferraille ferme dans l'édition et dans la presse, ne laisse rien passer à ses ennemis déclarés et à ceux qui leur concèdent la moindre parcelle de terrain, ne se soucie guère de ménager celui-ci ou celui-là et trouve toujours dans le spectacle du monde matière à mobiliser sa verve, le bon sens et la raison, contre l'absurdité et le mensonge. Dans ses assauts, ses emportements, son style, il y a, chez lui, du mousquetaire. Cyrano s'est mis au service de la démocratie libérale et n'en démord pas.

Engagé depuis longtemps dans la croisade et ayant connu des moments plus rudes, Jean-François Revel a, aujourd'hui, et à juste titre, le sentiment d'avoir mené le bon combat dans le bon camp, bien avant d'autres. Il ne se prive pas de le rappeler, avec insistance mais sans illusions, car, note-t-il, *« les révisions intellectuelles ou politiques ont une caractéristique singulière : elles sont tenues pour légitimes surtout si elles émanent de ceux qui se sont eux-mêmes trompés ».*

Il n'empêche que Jean-François Revel se sent pleinement justifié, mieux et plus tôt qu'il ne l'aurait espéré (même si c'est toujours trop tard compte tenu des ravages enregistrés), dans sa dénonciation acharnée du communisme et, à la suite, des diverses variétés de socialisme et d'étatisme qui ont, explique-t-il, spectaculairement échoué alors que la démocratie, si imparfaite qu'elle soit, a obtenu de meilleurs résultats en s'associant au libéralisme économique. D'où une certaine euphorie dans laquelle, on l'a dit, notre essayiste ne veut point tomber. S'il croit, aujourd'hui plus sûrement qu'hier, à la victoire de la démocratie libérale, il pense qu'elle est plus *« une victoire morale et virtuelle qu'une réalité concrète ».*

Il reste encore, rappelle-t-il, beaucoup à faire. D'abord pour en finir avec le communisme et ce qui persiste de lui au-delà de son effondrement, pour sortir de ses conséquences, ce qui est loin d'être facile comme l'ont montré les illusions sur la capacité de réforme du système, et comme le prouve la nécessité de recréer un tissu économique détruit et de retrouver le goût de l'initiative et les sens de la responsabilité. S'il y a l'espoir d'un regain, il y a, aussi, la crainte d'une régression toujours possible, prévient-il en écrivant : *« L'origine du communisme se situe non dans l'histoire, non dans le concret, non dans la praxis, mais, tout au rebours, dans la capacité humaine de n'en tenir aucun compte. Cette capacité vivra toujours ou sommeillera longtemps pour se réveiller tôt ou tard en nous, et c'est pourquoi le danger totalitaire existera toujours pour nous. »*

« Amer optimisme »

Le communisme totalitaire procéderait donc d'une maladie de l'esprit humain, d'un refus pathologique de la réalité. Sans doute a-t-il fallu, si cette explication est la bonne, qu'à certains moments de l'histoire cette réalité fût singulièrement insupportable aux hommes pour précipiter tant d'entre eux dans tant d'aveuglement ! Ce ne serait pas, à terme, une excuse, le vrai problème n'étant pas de se tromper de voie, au départ, mais de ne plus avoir la possibilité de changer de parcours quand l'erreur se révèle. L'avantage de la démocratie, rappelle Jean-François Revel, est de laisser le choix ouvert : *« Il n'y a de démocratie que si l'on peut exercer cette liberté de choix. »*

En supposant que toute rechute dans le totalitarisme soit prévenue, d'autres menaces persistent, selon l'auteur, partout où, avec ou sans marxisme, se conjuguent l'étatisme économique et le despotisme politique. Le tiers-mondisme *« qui attribue la responsabilité de la pauvreté du tiers-monde aux seules interventions jugées néfastes du capitalisme étranger »* lui paraît être de celles-là. Grand lecteur et grand voyageur, Jean-François Revel n'est pas en peine, sur ce chapitre comme sur les autres, de puiser dans sa documentation les exemples étayant sa démonstration. *« Le jumelage de la démocratie et du marché fournit,* assure-t-il, *la seule clef de sortie aussi bien du communisme que du sous-développement. »*

Cependant, la démocratie ne tient pas lieu, à elle seule, de développement : elle le favorise à condition que les pays qui y aspirent ne s'enferment pas, comme ils le font trop souvent, dans le pernicieux modèle de centralisme autoritaire que leur a légué l'Occident. La quête des moyens de la prospérité conduit l'auteur à contester les jugements négatifs qui furent portés sur des régimes provisoirement autoritaires. Tout compte fait, il estime que, par exemple, le Chili s'est mieux sorti de ses malheurs que Cuba des siens.

Aux yeux de cet homme de raison, pour lequel la religion relève du domaine privé, les diverses formes d'intégrisme ne sauraient être absoutes. Il voit dans l'islam *« une réalité politico-religieuse jusqu'à présent foncièrement totalitaire ».* Ce n'est pas une condamnation sans appel dans la mesure où certains pays islamisés ont su se donner, comme en Turquie, des institutions laïques, mais l'auteur en vient à se demander si *« la résistance à la démocratie et au développement ne serait pas une maladie arabe au moins autant qu'islamique. »*

Enfin, les démocraties les plus anciennement établies ne sont pas à l'abri, car elles ont leurs propres maux internes : la corruption de la politique par l'argent, son dévoiement par la publicité et le marketing, l'indifférence des citoyens et la propension à croire que la liberté crée plus de droits que de devoirs. *« La démocratie ne se répandra pas,* écrit Jean-François Revel, *si les peuples qui ont le bonheur de la posséder depuis plus longtemps que d'autres n'extirpent pas de leur Etat les deux maladies qui, chez eux, le rongent : le mensonge et la vénalité. »* Armé de son *« amer optimisme »,* le rude docteur Revel n'a pas, on le pressent, fini de veiller.

André Laurens

L'alphabet de la corruption

L'ARGENT FACILE
Dictionnaire de la corruption en France
de Gilles Gaetner.
Stock, collection « Au vif », 387 p., 130 F

Avis aux amateurs d'argent facile : il y a encore des places à prendre dans le *Dictionnaire de la corruption en France* qu'a établi Gilles Gaetner. En effet, ce journaliste de *l'Express* désireux de prolonger de manière plus durable les révélations forcément parcellaires et fugaces que la presse a faites sur la question ces dernières années n'a pas réussi à illustrer tout son classement alphabétique. Il n'a rien à signaler aux lettres, il est vrai peu fréquentées, K, Q, W, Y, Z. Ne désespérons-pas, au train où vont les affaires cela ne saurait durer.

Pourtant, avec ce qui se trouve déjà rassemblé dans ce volume en matière de corruption, prébendes, détournements, passe-droits et autres compromissions de la politique avec l'argent, la coupe paraît pleine et la cause entendue. Certes, ce n'est pas une pratique nouvelle, comme le souligne l'auteur, et elle n'est ni l'apanage de la France ni celle d'un parti. Le pouvoir a toujours rendu l'argent plus facile, si on se laisse aller à en abuser. L'impression produite par ce pavé de mauvaises actions n'en est pas moins forte, même si elle découle plus de l'effet de masse que de l'effet de surprise.

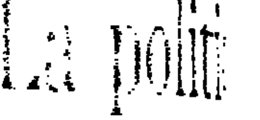
D'amnistie, cette curieuse et opportune *« spécialité française »,* à Urba, que de scandales remis en mémoire et de personnages en délicatesse répertoriés ! L'inventaire n'est pas négatif pour tout le monde, puisque y figurent, c'est la part de l'honneur, ceux qui luttent à leur manière contre la corruption. De même, si certaines professions, notamment celle des journalistes, sont citées, ce n'est point qu'elles soient suspectes en bloc, mais parce qu'elles sont en première ligne et donc exposées à la tentation.

Gilles Gaetner ne se contente pas de réutiliser ses notes d'investigation et ses fiches de documentation. Il rappelle que, depuis plusieurs années, les scories en marge de l'action publique se sont multipliées sous l'égide d'un parti que les exigences d'une morale de gauche affichée et l'éloignement du pouvoir avaient auparavant mieux protégé de l'*« argent facile ».*

Comme toujours en semblables circonstances, les faiblesses de quelques-uns, la confusion entre solidarité et laxisme, le sentiment que la défense de la cause l'emporte sur la qualité des moyens, ont des retombées qui, pour peu qu'on veuille les étouffer, rejaillissent sur tout le monde. C'est ce qui arrive au PS bien qu'il ait, par ailleurs, réellement cherché à moraliser le système, pas au point, toutefois, de battre sa coulpe ou de réduire le pouvoir qu'il détient.

Les remèdes existent dans l'appareil des lois et des règlements, les organes de contrôle et d'enquête, les juridictions spécialisées. Certains ne demandent qu'à être utilisés ou rendus plus efficaces : on sait comment. L'auteur suggère, par exemple, de libérer le parquet de sa tutelle politique, de réduire les effets pervers de la décentralisation, de surveiller le *« pantouflage »* confortable et organisé des hauts fonctionnaires, afin qu'à travers l'exemplarité de ceux qui la servent, élus ou non, la République retrouve une grande vertu, la seule qui lui convienne.

A. L.



hors les modes

dévoile sa face cachée et moins conservateur

les hommes et leurs sociétés, et qui le conduisent à tenter de faire reculer *« un monde sans règle et sans morale ».* C'est le moraliste, en effet, qu'il révèle lorsqu'il fustige cette autre « mode » qui a fait du marquis de Sade l'objet d'une *« dévotion constante »* : *« Y eut-il jamais quelque chose de plus ahurissant que ce culte rendu à ce féodal par des hommes attachés à l'émancipation du plus grand nombre ? »*

Quant aux *« valeurs éternelles »* dont il fait l'éloge, elles pourraient conduire à classer Edouard Balladur parmi les adeptes de la réaction, ceux pour qui, selon l'historien anglais Badgehot, *« rien ne saurait se comparer à la douleur que provoque en l'homme une idée nouvelle ».* Rien ne serait, en fait, plus injuste. Car Edouard Balladur revendique au contraire l'idée du mouvement, et donne en gage de sa conversion réformiste une forte inflexion qui le conduit à délaisser les dogmes ultra-libéraux de 1986, et à s'intéresser, sérieusement, semble-t-il, au « social », dans un livre où, il est vrai, l'économie tient une place tout à fait accessoire. Aussi ce livre débouche-t-il naturellement sur les débats qui, à l'occasion des prochaines échéances électorales, devraient occuper les esprits.

Dans ce domaine on retiendra au passage qu'Edouard Balladur n'hésite pas, pour la bonne cause, la sienne, à pécher par omission : c'est ainsi qu'il évite soigneusement de nous livrer son portrait de Valéry Giscard d'Estaing, pas plus qu'il ne nous parle de Jacques Chirac. Et c'est sans doute *« en lui-même »* qu'il puise la force de faire ce qui, par les temps qui courent, peut apparaître comme un éloge de François Mitterrand, à savoir un jugement modéré et pondéré sur l'action de l'actuel chef de l'Etat. Mais à ce moment précis, le « premier ministre virtuel » prend le pas sur Edouard Balladur.

Jean-Marie Colombani

Chant profane

CHANTE, PETIT COQ, CHANTE !
de Guy Konopnicki.
Grasset, 188 p., 98 F.

Si Guy Konopnicki invite le sempiternel coq gaulois à chanter, c'est pour mieux le repérer, afin de lui tordre le cou. Il en a plus qu'assez du caquetage et des péroraisons de l'insupportable volatile, dressé sur son coin de poulailler qu'il prend pour le centre du monde. En finir avec ce discours prétentieux et vide ! Guy Konopnicki veut que la politique lui parle *« du monde d'aujourd'hui et non d'une France imaginaire, d'un vieux pays qui n'existe plus ».*

Las, il entend seulement ressasser les querelles du village, au mieux du canton, de médiocres scandales et des velléités planétaires ! Lui, le citoyen urbanisé, formé à une culture populaire de plus en plus cosmopolite, ne serait-ce que par la musique, le cinéma, la télévision, l'Européen spontanément constitué, bien avant l'achèvement de l'Europe, réclame autre chose qu'une France rurale, *« ringardisée »,* magnifiée comme un grand pays qui, en réalité, *« se traverse en douze heures en respectant les limitations de vitesse »* ; il espère un autre message que l'éternel et vague discours humaniste sur fond de ventes d'armes, d'autres élans que cette générosité de principe offerte en bloc aux peuples déshérités, mais mesurée aux familles qui viennent en recueillir les miettes dans l'Hexagone.

Guy Konopnicki dit qu'il faut revenir au profane, car *« la démocratie n'aime pas le sacré »,* qu'il faut inventer une nouvelle forme d'engagement *« sur les ruines du vieux socialisme »,* qu'il faut, enfin, mettre la politique en phase avec la modernité. Et, comme il préfère la polémique au consensus, il le crie plus violemment que ne le fait cette sage transcription.

A. L.

Entre Créon et Antigone

Toute sa vie, Edgard Pisani a tenté de concilier « la raison de l'Etat et celle de l'individu »

PERSISTE ET SIGNE
d'Edgard Pisani.
Ed. Odile Jacob, 480 p., 150 F.

Cela fait un demi-siècle qu'Edgard Pisani promène à grandes enjambées de basketteur sa barbe de moine-soldat dans les dédales du pouvoir. Fantassin de l'Etat, spartiate du service public, missionnaire de la cause tiers-mondiste, apparatchik de l'Europe, passe-muraille des ambassades secrètes, il a assumé les plus ingrats des emplois austères que la République, prêtresse abusive, réserve à ses plus fidèles apôtres.

Entre elle et lui, c'est l'histoire d'une passion vécue jusqu'à la déchirure. Elle l'a remarqué pour la première fois sur les sentiers de l'honneur, pendant la bataille pour la libération de Paris, en août 1944, quand, jeune maître d'internat, membre du réseau résistant de la NAP (Nouvelle administration publique), il participait à la prise de la préfecture de police. Elle l'a propulsé sur les chemins de la notoriété en faisant de lui, à vingt-huit ans, le plus jeune préfet de France. Elle l'a initié aux voies parlementaires jusqu'au Sénat et jusqu'à l'Assemblée nationale. Elle l'a porté vers les cimes de la gloire politique : peu d'hommes peuvent se targuer d'avoir été, comme lui, ministre de Charles de Gaulle, puis de François Mitterrand. Edgard Pisani n'avait donc pas besoin que le fondateur de la Ve République lui dise un jour : *« Vous êtes fait pour servir l'Etat ».* Il le savait déjà parce qu'il avait, lui aussi, depuis toujours, *« une certaine idée de la France »* : *« Mon ambition a été de m'accomplir pleinement au service de l'Etat et de la société ».*

Mais Edgard Pisani a aussi une certaine idée des devoirs de la République vis-à-vis des individus composant la société, et une certaine conception de la politique, proclamant la prééminence de *« la liberté individuelle que doit garder celui qui prétend faire de la politique une morale et une vision en actes ».* Toute sa vie, il a tenté de concilier *« Créon et Antigone, la raison de l'Etat et celle de l'individu ».* Son drame personnel, justement, est que cette entreprise reste contre nature et que la morale tend, hélas, à devenir, en politique, une valeur archaïque.

Ses Mémoires composent ici un hymne à l'Etat paternel, tourmenté par des blessures qui ne se refermeront jamais sous la cuirasse de ce grand commis épris d'absolu. Edgard Pisani porte en lui désormais trop de fractures. Avec le temps, les exigences du service public cèdent insensiblement devant celles de la société des hommes. *« Antigone, en moi, prend le dessus sur Créon, sans pourtant le faire taire. »* L'ostracisme dont l'avaient frappé ses premiers compagnons de route, après qu'il eut voté en mai 1968 la censure du gouvernement de Georges Pompidou, *« préoccupé de durer plus que de gouverner et de préparer notre avenir »,* n'avait été qu'une péripétie.

Le traumatisme d'Ouvéa

Le traumatisme calédonien le hantera jusqu'à la fin de sa quête. Comment oublier les obscénités qui s'étalaient en graffitis sur les murs de Nouméa en 1984-1985 quand il rêvait, pour la Nouvelle-Calédonie, d'un statut indépendance-association, inspiré des idéaux gaullistes ? *« Je n'ai jamais vu de ma vie autant de vulgarité et de haine. »* Comment ne pas regretter *« l'attitude intransigeante à tous points de vue dommageable »* de Jacques Lafleur, qui *« n'était pas encore le signataire des accords de Matignon »* ? Comment ne pas s'incliner devant le souvenir douloureux de Jean-Marie Tjibaou, ce Kanak dont la parole surgissait des profondeurs de sa terre natale ? Comment, surtout, effacer l'image d'Eloi Machoro ? *« Je n'ai jamais donné l'ordre que l'on abatte Eloi Machoro »,* jure l'ancien ministre de la Nouvelle-Calédonie. C'est vrai, l'ordre officiel fut de *« neutraliser »* le chef de guerre du FLNKS. Mais, qui impute la « maladresse » de cette mort aux gendarmes d'élite ? Créon ou Antigone ?

C'est Créon-Pisani, en tout cas, qui, devenu chargé de mission à l'Elysée, ne pardonnera jamais à Jacques Chirac et, Bernard Pons d'avoir refusé, en mai 1988, un règlement pacifique de la prise d'otages d'Ouvéa. Edgard Pisani révèle que ses négociations parallèles avec Jean-Marie Tjibaou étaient allées si loin que les modalités techniques d'une solution avaient été arrêtées : *« Dès la libération des gendarmes, un avion militaire se poserait sur la piste d'Ouvéa, chargerait les insurgés à son bord, traverserait la mer pour se poser en Australie où ils seraient transférés sur un avion de ligne. Arrivés à Paris, ils seraient jugés dans le cadre d'une procédure criminelle régulière ».* C'est Créon-Pisani, qui dénonce : *« Le gouvernement de M. Chirac a fait passer ses intérêts partisans avant l'intérêt de l'Etat ».* Mais c'est Antigone-Pisani qui occulte sa propre colère pour absoudre facilement le candidat François Mitterrand de sa part de responsabilité dans le dénouement sanglant de cette affaire entre les deux tours de l'élection présidentielle.

Le crève-cœur de la guerre du Golfe aura fait boire à Edgard Pisani, artisan infatigable du dialogue franco-arabe, le calice jusqu'à la lie. Interlocuteur privilégié de Yasser Arafat, il a secrètement rencontré à quatre reprises à Genève le frère de Saddam Hussein. Jusqu'au dernier moment, il s'est battu pour que la France empêche la guerre. Il a échoué et ne dissimule pas ses regrets. *« Je me dis parfois que si l'on était allé à Bagdad pour discuter vraiment avec Saddam Hussein, on aurait pu changer son comportement. Je me dis, peut-être à tort, qu'avec ou sans chances de succès, il fallait le faire. »*

Au soir de cette belle vie, voilà Créon qui, soudain, relève la tête : *« Sachant pourtant la suite, je referais aujourd'hui ce que j'ai fait hier ou avant-hier ».*

Mais c'est Antigone qui s'épanche sous sa plume et révèle, derrière ce tragique masque grec, la sensibilité d'un esthète qui pratique aussi, dans son jardin secret, le culte de la langue française, cette langue qu'il aime *« caresser »* pour essayer de *« la faire chanter juste et haut ».* Edgard Pisani en fait une surprenante démonstration dans ses Mémoires d'orgueil, si lourds de leçons d'Etat.

Alain Rollat

ACTUALITÉS

Deux « noires » pour une « blanche »

La « Série noire » change de peau et se dédouble

C'est le problème de toute institution : changer sans se renier, évoluer sans perdre son âme. Un dilemme qu'un auteur de romans policiers, Edgar Sanday, mieux connu sous le nom d'Edgar Faure, avait résolu d'une célèbre formule : *« Le changement dans la continuité »*. Nouveau directeur de la «Série noire», institution s'il en est au royaume de la littérature policière, Patrick Raynal (1) a choisi d'appliquer le précepte du sage Edgar : s'il a modifié la présentation de la célèbre collection, c'est pour mieux retrouver ses racines.

Couverture noire, liseré blanc, absence d'illustration, retour discret du sigle NRF ; en dos de couverture – vierge de toute publicité, – résumé en pavé et réintroduction de ces délicieuses photos – genre Photomaton – de l'auteur, qui nous firent si souvent rêver sur les visages énigmatiques de Charles Williams, Harry Whittington ou Ed Lacy : tel est le nouvel habit de la «Série noire», qui s'inspire fortement, n'était le graphisme modernisé du titre, de celui qui avait cours dans les années 50, l'âge d'or de la collection de Marcel Duhamel.

Ce retour à une jaquette de tradition s'accompagne d'une nouvelle politique d'édition : sur les quatre titres mensuels, il n'y aura plus désormais que deux inédits, les deux autres étant des reprises, soit du fonds prestigieux de la maison, soit de titres publiés par d'autres éditeurs, mais n'ayant pas rencontré le succès qu'ils méritaient.

Le classicisme retrouvé de la forme n'exclut pas l'audace dans le contenu. On continuera à trouver, dans la «Série noire», des auteurs confirmés comme, dans les premières livraisons de cette année, Lawrence Block ou Robert Parker, côté américain, Jean-Bernard Pouy, côté français. Mais sont aussi au programme le premier roman de Paul Auster, *Fausse Balle*, publié, aux Etats-Unis, sous pseudonyme, ou de jeunes Français dont c'est la première apparition littéraire, Laurent Fétis et Pascale Fonteneau.

Surtout, afin que nul n'en ignore, Patrick Raynal a choisi, pour ouvrir l'ère nouvelle de la «Série noire», un brulôt, *Cosmix banditos*, d'un Américain inconnu, A. C. Weisbecker. *« Un bouquin atypique, comme la « Série noire » en publie tous les cinq ou six ans »*, résume-t-il en souriant. C'est le moins qu'on puisse dire : histoire totalement délirante, comme écrite sous hallucinogène, *Cosmix banditos* se veut le premier livre construit selon... la théorie de la mécanique quantique et de la physique des particules!

Témoigne, surtout, de cette volonté de renouvellement la création, dès le deuxième trimestre 1992, d'une nouvelle collection, sobrement intitulée «La Noire», comme il y a déjà, chez Gallimard, «La Blanche». Façon de marquer sa filiation, la première reprendra, d'ailleurs, la jaquette de la seconde... en négatif. On y trouvera, pour un prix qui ne saurait excéder 100 francs, des coups de cœur aux frontières de la littérature noire, mais aussi des auteurs que leur succès – et donc, leurs droits élevés – ont éloigné de la «Série noire», collection de poche qui ne peut leur assurer, même avec de bonnes ventes, qu'un revenu modeste. C'est le premier roman de James Crumley, *Et un, pour marquer la cadence*, qui ouvrira le feu. *« Dans notre esprit*, précise Patrick Raynal, *cette collection serait le cadre d'accueil idéal pour un Manchette ou un Daeninckx. »*

Sur le bureau du nouveau directeur, s'entassent une dizaine de «poches» américains aux couleurs criardes. Tous d'un même auteur, inconnu ici, Donald Goines, écrivain noir des ghettos, assassiné, en 1974, que Raynal présente comme *« aussi fort et même plus authentique que Chester Himes »*, en précisant, gourmand : *« C'est notre bombe atomique »*. Pour cause de traduction, il faudra cependant attendre la fin de l'année pour juger sur pièces...

Bertrand Audusse

(1) Romancier, auteur notamment de *Fenêtre sur femmes* et *Arrêt d'urgence* (Albin Michel), Patrick Raynal a été critique de romans policiers à *Nice-Matin*, puis au *Monde*.

Passage en revues

Littérature, poésie

L'Autre, Po&sie, Polyphonies et *Recueil* peuvent bien défendre, plus ou moins explicitement, des sensibilités poétiques et littéraires différentes ; leurs animateurs se réclamer d'options et de théories, d'héritages divers... Le lecteur reconnaîtra, lui, une commune exigence, un commun désir de faire lire, venus de multiples langues et contrées, des textes et des auteurs dont les noms, même prestigieux ou importants, restent largement méconnus.

• Pour sa troisième livraison, **l'Autre** propose un riche sommaire en forme de périple géographique : de Kathleen Raine, l'Anglaise, au Bengali Lokenath Bhattacharya, de l'Allemand Erich Arendt et du Hongrois Janos Pilinszki à Carlo Betocchi, le Turinois... Et puis aussi de Wallace Stevens, ce grand poète américain mort en 1955, quelques poèmes animés d'une vibration particulière sous l'apparente impassibilité : *« Je lisais sans qu'aucune lampe fût allumée, / Et une voix marmonnait : « Toute chose / Retourne à la froideur, / Même le muscat musqué, / Les melons, les poires vermeilles / Du jardin dénudé. »* (Traduction : Anne Wade Minkowski.) Signalons enfin un texte de Beckett, reproduit en fac-similé et daté de janvier 1952, sur son ami *« l'homme-peintre »* Henri Hayden. (Association «l'Autre», 35, rue Le Marois, 75016 Paris, 130 F.)

• Nous avons déjà eu l'occasion de dire ici la qualité et l'importance de la revue trimestrielle **Po&sie**, dirigée par Michel Deguy. Depuis bientôt quinze ans, sans chercher à faire école, cette publication, qui ne cherche pas non plus l'élégance ostentatoire, offre, à côté d'un choix très vaste de poètes étrangers, des textes de réflexion, dans les domaines, ainsi rapprochés, de la philosophie et de la poétique.

A ce niveau, la volonté de constituer des ensembles dont la cohérence visible satisferait l'esprit passe derrière celle de simplement donner à lire des textes, poèmes et essais qui valent pour eux-mêmes. Le numéro 57 s'ouvre sur un discours d'Arno Schmidt (1), lu par la femme de l'écrivain lors de la réception du prix Goethe en 1973. Citons aussi quelques autres noms de ce numéro : Robert Herrick, né en Angleterre voici quatre cent un an ; Sylvia Plath ; Peter Riley ; Marie-Claire Bancquart ; d'étonnantes proses d'Yves Charnet ; et du côté des textes critiques : Josef Simon sur Goethe et le langage ; Reginald McGinnis sur la religion de Baudelaire... Enfin, et ce n'est pas la moindre originalité de *Po&sie*, Robert Marteau présente des critiques d'art sous une forme poétique : le résultat n'est pas moins convaincant et sérieux qu'ailleurs... (Ed. Belin, 60 F.)

• **Polyphonies** s'en tient également à une grande sobriété extérieure, pariant sur la qualité de ses choix, rassemblés, pour chaque cahier, autour d'une thématique poétique : ici, pour le numéro 14, *« le jardin »*. Là aussi, une large place est faite aux poésies d'expression étrangère : Eugenio Montale, Czeslaw Milosz, Angelos Sikelianos, Rose Auslander et des extraits, fort beaux, de l'œuvre poétique de Giambattista Marino – connu en France sous le nom du Cavalier Marin –, l'un des maîtres du baroque italien, mort en 1625. Du côté des Français, citons Jean-Pierre Chambon, James Sacré et Philippe Delaveau. (*Polyphonies*, BP 189, 75665 Paris Cedex 14, 65 F.)

• **Recueil**, dirigé par Richard Millet, en est à son vingtième numéro. Donnant globalement plus de place aux auteurs français que les précédentes, cette revue peut se réclamer d'une même exigence et qualité. Michel Deguy, François Boddaert, Yves Peyré, Patrick Maury, Gil Jouanard, notamment, composent la substance de ce cahier. Outre de beaux poèmes de Johannes Bobrowski, traduits par Jean-Claude Schneider, signalons aussi l'importante part faite aux textes critiques et aux comptes rendus. Elle s'ouvre sur une intéressante étude de Jean-Claude Pinson sur la place du sacré dans la poésie contemporaine. (Ed. Champ Vallon, 85 F.)

◆ Dans l'éditorial-préface de son récent premier numéro, le **Moule à gaufres**, sous la plume de son rédacteur en chef Frédéric de Lachèze, présentait son ambition : *« ... recueillir sans contraindre, comme les lettres s'empilant dans les cases de l'imprimeur, les guetteurs du temps qu'il fait, le petit théâtre de la littérature en marche, l'indice hors la loi de la création »*. Suivaient des textes courts de Patrick Drevet, Jean-Marie Gleize... Le programme ne manquait ni de panache ni de style. Le résultat, au deuxième numéro, découpé en tranches trop fines de textes, demeure plus incertain. Attendons de voir venir... (Ed. Méréal, 14, rue de l'Atlas, 75 F.)

• **Signalons pour terminer quatre ensembles thématiques** : « Littérature orale, Arabes, Juifs et Siciliens » dans **le Cheval de Troie**, nº 4 (21, cours Victor-Hugo, 33000 Bordeaux, 100 F) ; « Voix albanaises dans la nuit, avec Ismaïl Kadaré », une anthologie traduite et présentée par Alexandre Zotos, dans **Aires**, nº 13 (BP 221, 42013 Saint-Etienne, 65 F) ; un dossier Villiers de L'Isle-Adam, préparé par Pascal Rannou, dans le numéro 30 des **Cahiers de l'imaginaire** (Société des Cahiers de l'imaginaire, L'Ardrais, 35580 Laillé, 40 F) ; « Littérature d'une fin de siècle » dans le numéro de novembre-décembre d'**Europe** (Europe, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris, 85 F).

P. K.

(1) Outre deux volumes d'Arno Schmidt récemment parus chez Christian Bourgois (« le Monde des livres » du 30 août 1991), signalons le superbe et étonnant volume publié par Maurice Nadeau reproduisant le tapuscrit de *Soir bordé d'or*, « farce-féerie » d'Arno Schmidt, traduit par Claude Riehl (600 F).

Pharmacie et édition

La pratique du mécénat, public ou privé, existait depuis longtemps dans le domaine de l'édition. Nombre de livres, souvent parmi les plus rares et les plus fragiles, et dont la rentabilité ne pouvait pas espérer rivaliser avec la qualité littéraire, ont dû leur publication à l'aide apportée par des subventions de l'Etat, des collectivités locales, des fondations privées. Mais, dans ce domaine, les laboratoires pharmaceutiques Delagrange innovent puisqu'ils financent entièrement une maison d'édition : Les Empêcheurs de penser en rond.

Cet éditeur, on ne s'en étonnera pas, a pris la science comme axe de ses publications. Mais il ne s'en tient ni aux seules publications sur la pharmacologie – *Ces drôles de médicaments*, de Philippe Pignarre – ou sur les psychotropes – *les Psychotropes, une manière de penser le psychisme*, de Daniel Widlöcher. Il a par exemple entrepris de publier les œuvres étranges de Gaëtan Gatian de Clérambault, notamment sa fameuse *Passion érotique des étoffes chez la femme*, ou le livre de Léon Chertok et Isabelle Stengers sur l'hypnose.

► **Les Empêcheurs de penser en rond. Département communication des Laboratoires Delagrange. Ulysse diffusion.**

□ **«Qu'est-ce qu'une vie?».** – Pierre Michon et Philippe Lejeune tenteront de répondre à cette question, mercredi 29 janvier à 21 heures, au cours d'un débat animé par Jean-Pierre Salgas dans le cadre de la «Revue parlée» au Centre Pompidou. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un cycle de débats sur le thème «Penser la littérature aujourd'hui», qui se poursuivra le 17 février avec Michel Deguy et Vincent Descombes («Littérature et philosophie») et le 16 mars avec Philippe Sollers et Pierre-Marc de Biasi («La biographie du texte»).

Patrick Griolet perd son procès contre Jean Vautrin

La première chambre de la cour d'appel de Paris a confirmé mardi 14 janvier le jugement rendu le 16 janvier 1991 déboutant l'universitaire Patrick Griolet de l'action en contrefaçon qu'il avait intentée contre Jean Vautrin.

Auteur de deux ouvrages, *Cadjins et créoles en Louisiane* et *Mots de Louisiane, étude lexicale d'une francophonie*, Patrick Griolet reprochait à Jean Vautrin d'avoir, dans son roman *Un grand pas vers le Bon Dieu* (Grasset, prix Goncourt 1989) emprunté abusivement des mots et des expressions rassemblées dans son ouvrage. La cour d'appel, comme les juges de première instance, ne l'a pas suivi, estimant que *« l'originalité du style* (de Jean Vautrin) *unanimement salué par la critique, provient de sa capacité à intégrer les termes et expressions cadjines dans une langue de son cru et que seuls son imagination et son talent ont pu donner naissance au roman litigieux qui porte ainsi l'empreinte de sa personnalité »*.

Patrick Griolet, qui réclamait l'ensemble des droits d'auteurs du livre, plus 1 million de francs de dommages-intérêts et 1 million de francs en *« réparation des actes de concurrence déloyale distincts de la contrefaçon »* a été condamné aux dépens.

□ **Colloque Handke.** Un colloque international sur Peter Handke, « Partir, revenir : en route avec Peter Handke », se tiendra à la Cité internationale universitaire de Paris, boulevard Jourdan, vendredi 31 janvier et samedi 1er février. Cette manifestation est organisée par Jacques Le Rider, Laurent Cassagnau et Erika Tunner.

LETTRES ÉTRANGÈRES

La mélancolie de l'Indien

Un recueil de poèmes et le premier roman de Luis Mizon témoignent, de son art de rigueur et de rêve

JARDIN DE RUINES
(Jardin de ruinas), poèmes de Luis Mizon. Traduit de l'espagnol (Chili) par Jacques Ancet. Ed. Obsidiane, 94 p. (à paraître en février).

LA MORT DE L'INCA
(El Hombre del Cerro Plomo) roman de Luis Mizon. Traduit par Claude Couffon. Seuil, 204 p., 95 F.

La force et la beauté singulière des poèmes de Luis Mizon ont le caractère d'une évidence; d'une évidence qui devrait à présent, face à une œuvre ayant atteint sa pleine maturité, largement s'imposer.

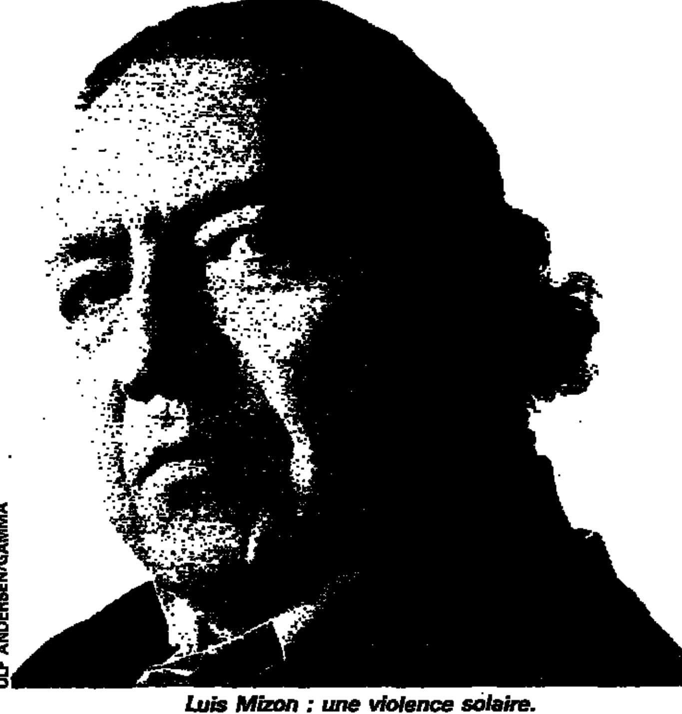
Chilien d'origine – il est né à Valparaiso en 1942, – vivant en France depuis 1974 et écrivant en espagnol, il a été salué par Roger Caillois, qui, le premier, le traduisit, et par André Pieyre de Mandiargues. Claude Couffon fut ensuite le fidèle traducteur de la plupart de ses livres (1). Mais cette singularité dont nous parlions est aussi une solitude, un retrait. A la différence de Pablo Neruda ou du mexicain Octavio Paz, dont les voix font corps avec leur pays ou le continent entier, Mizon entretient avec le monde de ses origines une relation plus intime et secrète, plus ambiguë aussi; l'exil en est l'espace; exil dont, cependant, il a toujours refusé d'exploiter les images politiques et culturelles.

Le dernier recueil de poèmes de Luis Mizon, *Jardin de ruines*, témoigne magnifiquement de cet art de rigueur et de rêve qui est le sien. On reste médusé par l'architecture parfaite de ces frêles constructions poétiques qui créent, en quelques vers, tout un jeu de résonances, d'échos et de sens, qui inventent un monde à la frontière de la terre et du ciel, un monde où l'homme, ce *« faiseur d'indicible »*, parfois se lève dans sa nudité première.

Sur un mode différent, cet art et ce jeu se retrouvent dans le premier roman que publie Mizon, *la Mort de l'Inca*, qui sort presque simultanément en Espagne (sous le titre de *l'Homme de la montagne de plomb*) et en France.

« Fausse mémoire »

Œuvre riche et complexe, *la Mort de l'Inca* est le fruit visible, la transposition littéraire de l'expérience vécue, réfléchie par l'auteur. Mais, là aussi, la singularité de la démarche, son tâtonnement, ses incertitudes avouées, prennent le pas sur la volonté de maîtriser la réalité et de l'enfermer dans le cadre d'une fiction construite à son intention.


ULF ANDERSEN/GAMMA
Luis Mizon : une violence solaire.

Quelle est cette réalité? Au niveau le plus manifeste, elle est celle de la rencontre – ou de la non-rencontre – de deux mondes, de deux civilisations, celle de « l'homme blanc » et celle de « l'autre » homme, l'étranger, l'Indien, qui vivait d'ignorer l'orgueil hégémonique et meurtrier du premier. Mais le temps a passé; l'histoire a vieilli, s'est usée; les fantômes sont devenus les doublures des premiers acteurs, des conquérants comme des conquis. Le supplice atroce que les Espagnols font subir, en 1781, à José-Gabriel Tupac Amaru, chef *de la révolte contre l'occupant* au Pérou, et à sa famille, prend ainsi les couleurs d'une caricature, la forme d'une gesticulation. Le corps de l'Indien est écartelé sur un théâtre sinistre, celui du rêve ancien de la conquête. Inconscients d'eux-mêmes, les protagonistes miment le mythe dont ils sont nés. L'inconscient et le rêve ne sont pas les espaces d'un progrès mais d'une répétition, d'une *« fausse mémoire »*. Répétition où les identités se brouillent où les gestes meurtriers s'accomplissent de nouveau, aujourd'hui, dans une fatalité sanglante et misérable : Gabriel, le créole, errant dans les rues de Lima entre les grands hôtels et les décharges publiques où l'on élève les porcs, peut bien rêver *« d'être un conquistador flottant, protégé par une armure aux ondes magnétiques, invisibles et dures »*; Bartolomé Tusqui, l'Indien, peut bien chercher le sens de la vie dans les églises et dans les bars, *« demander quelle est l'origine de l'homme et d'où nous venons, nous, les Indiens »*...

Leur rencontre n'a plus de sens, sinon celui de cette répétition, de cette fatalité, de ce rituel meurtrier. *« La rencontre avait été un rêve de l'Indien et non de Gabriel, comme elle avait été, dans le passé, un rêve de chroniqueur ou de missionnaire. Un rêve détruit auquel on accède par la voie du hasard. »* On atteint le second niveau, celui où *« l'élément extérieur se mêle à l'élément intérieur et ces deux univers, celui de l'Histoire et celui de l'intimité, celui de la ville et celui de l'âme se mêlent, s'expliquent et se justifient mutuellement »*. Ici *« les lieux communs de la mort produisent un écho qu'il est possible d'entendre et d'admirer à travers les traces mêlées comme un choc de plaques souterraines »*.

Le beau roman de Luis Mizon est une œuvre où la violence terrible, solaire, et le vertige devant la *« décadence intime »* qui se fomente à l'abri de l'Histoire, coexistent dans une méditation mélancolique. Mélancolie qui est une invitation à la compréhension du monde par les voies et le pouvoir de l'imaginaire. Et l'égarement dont le lecteur pourra ressentir les effets dans la trop grande richesse onirique et symbolique de cet imaginaire est probablement l'un des chemins de cette connaissance.

Patrick Kéchichian

(1) Voir notamment : *Poèmes du Sud et autres poèmes* (Gallimard, 1982); *Passage des nuages* (Unes, 1986); *Province perdue* (Fondation de Royaumont, 1987); *l'Éclipse* (Unes, 1988); *Voyages et Retours* (Obsidiane, 1989)... La troisième livraison de *Caravanes* publie un beau texte en prose de Mizon, *les Manuscrits du Minotaure*.

Le surréaliste d'Athènes

Poète et psychanalyste, Andréas Embiricos fit connaître en Grèce le mouvement d'André Breton

ARGO OU VOL D'AÉROSTAT
d'Andréas Embiricos. Traduit du grec par Michel Saunier, Actes Sud, Institut français d'Athènes, 80 p., 70 F.

HAUT-FOURNEAU
d'Andréas Embiricos. Traduit du grec par Jacques Bouchard, Actes Sud, Institut français d'Athènes, 80 p., 70 F.

SURRÉALISTES GRECS
sous la direction de Ketty Tsékénis et Nanos Valaoritis. « Cahiers pour un temps », Centre Georges-Pompidou, 261 p., 130 F.

S'il n'y eut jamais de groupe surréaliste en Grèce, au sens ou l'entendait André Breton, avec une mise en commun de la pensée et une réflexion politique et philosophique sur les événements, on ne peut nier en revanche que le surréalisme exerça son influence du côté d'Athènes. Le poète et psychanalyste Andréas Embiricos (1901-1975) fut, avant et après la seconde guerre mondiale, le pivot autour duquel s'articula cette activité surréaliste.

Lors d'un séjour à Paris, de 1926 à 1931, Andréas Embiricos s'initie à la psychanalyse auprès de René Laforgue et rencontre André Breton, Benjamin Péret, Paul Eluard et les autres membres du groupe surréaliste. La fascination qu'exercera sur lui l'auteur des *Manifestes du surréalisme* sera telle que, quelques années plus tard, il écrira un poème dans lequel il compare Breton à un oiseau de haute solitude qui culmine *« tel un cristal sur le sommet des altiers Himalayas »*.

De retour à Athènes, il s'emploie de son mieux à faire connaître le surréalisme. En 1935, il prononce une conférence sur ce mouvement et, l'année suivante, organise une exposition dans son appartement avec des œuvres de Tanguy, Brauner, Ernst, Dominguez et Elytis. Ce dernier, alors dans sa première période de poète et de plasticien, partage son engouement pour le surréalisme et, autour d'eux, se retrouvent bientôt l'essayiste et poète Nicolas Calas, le peintre et écrivain Nicos Engonopoulos, ainsi que Yannis Tsarouchis et Nicos Gatsos.

Fête païenne

L'instauration d'une dictature militaire, le 4 août 1936, par le général Metaxas, limitera au domaine des lettres et des arts les *ambitions subversives de ces* créateurs. Face à l'obscurantisme, les mots n'ont que peu de poids, mais au moins portent-ils témoignage.

Dans *Haut-Fourneau*, son premier recueil publié en 1935, Andréas Embiricos dissipait par avance les ténèbres en s'exerçant à l'*absolue liberté* de l'écriture automatique. La beauté de ces poèmes en prose n'est pas sans rappeler certaines pages de Maurice Blanchard. *« Tout est permis »* en poésie à qui sait dépasser ses propres limites. On est loin, évidemment, de la poétique de préparateur en pharmacie, aujourd'hui à la mode dans certains cénacles parisiens!

Le charisme d'Andréas Embiricos lui valut bien des amitiés. Marguerite Yourcenar, après un voyage en sa compagnie à Constantinople, lui dédiera ses *Nouvelles orientales* et André Fraigneau s'inspirera de sa personnalité pour camper le personnage d'Andréas Mavrodacos dans son roman *l'Amour vagabond* (1). Andréas Embiricos publiait le plus souvent ses œuvres dans des revues avant de les rassembler en volumes. *Argo ou vol d'aérostat* parut ainsi dans trois livraisons de la revue *Pali*. *Le Mercure de France* en donnera à lire une traduction, aujourd'hui reprise en volume, dans son numéro de juillet-août 1964.

Cette nouvelle à l'érotisme flamboyant est un hymne au *«Grand Pan»*, une fête païenne dans laquelle l'auteur fustige *toutes les hypocrisies sociales* et sexuelles. Les corps y exultent jusque dans la mort. *« Peut-on vivre une vie entière en portant un masque? »* questionne Embiricos, qui, par ailleurs, nous invite à tout voir et à jouir de tout, *« sans chagrins et sans chaînes »*. Ce programme, qui ne déplairait pas à Raoul Vaneigem, il le sert par une écriture où chaque mot paraît ciselé à même la chair.

Andréas Embiricos formera, *après la guerre, le premier groupe* de psychanalyse en Grèce avec Georges Zavitzianos, Dimitri Kourétas et Marie Bonaparte. Cette activité, qu'il exercera jusqu'en 1951, ne le guérira pas de la poésie et il continuera à multiplier les interventions et les publications en s'inspirant toujours *du surréalisme. Celui-ci* trouvera un second souffle en Grèce avec les poètes Miltos Sachtouris, Hector Kaknavatos et Nanos Valaoritis, sans oublier la «diaspora» grecque, où s'illustreront l'écrivain Gisèle Prassinos, le peintre Mayo, le critique et cinéaste Ado Kyrou.

Il est à souhaiter que les deux volumes publiés par Actes Sud et les autres textes d'Embiricos, remarquablement traduits et présentés par Jacques Bouchard dans l'ensemble *Surréalistes grecs*, inspirent d'autres publications. Les voix universelles ne sont pas si nombreuses pour que l'on puisse ainsi se passer de l'une d'entre elles.

Pierre Drachline

Highsmith retrouve Ripley

Suite de la page 23

Patricia Highsmith, dans ses romans – même ceux où l'on tue beaucoup – ne s'est jamais vraiment intéressée aux péripéties, aux assassinats, à la résolution des énigmes. Son propos est dans le trouble, la distorsion, la menace, voire l'épouvante naissant de l'affrontement entre des personnes qui, dans un jeu psychologique et social porté à son paroxysme, ne peuvent que se vouloir du mal.

Patricia Highsmith n'aime pas la société et les compromis qu'elle propose pour que les individus vivent «en bonne intelligence» – ou en *toute bêtise admise. Elle a fui la vie* sociale, en s'installant d'abord dans un petit village français, près de Fontainebleau, puis en Suisse, à Aurigeno, et aujourd'hui dans un autre village du Tessin où elle a fait construire une maison selon son goût.

L'agonie des homards

Ses personnages ne se résignent pas plus qu'elle à accepter l'empiétement des autres sur ce qu'ils ont décidé. Mais ils «passent à l'acte» plus radicalement, surtout Ripley : il élimine les gêneurs, à moins que, comme dans ce *Ripley entre deux eaux*, le hasard ne se porte à son secours.

Ripley n'aime pas particulièrement repenser à ceux qu'il a dû faire disparaître. Pourtant Murchison, qui enquêtait d'un peu trop près sur une *affaire de faux tableaux*, a laissé une trace sur le plancher de la cave : *« Murchison avait eu le crâne défoncé par une bouteille de vin. Une bouteille de margaux, que Tom avait abattu lui-même »*. Ripley ne commente pas. Il ne commente jamais. Mais on l'imagine désolé au premier chef pour la bouteille de margaux, cassée dans l'«incident», lui qui apprécie tant bons vins et mets raffinés, bien qu'il ait quelques «états d'âme» au sujet de la cuisson des homards : *« Tom avait lu récemment un article tout aussi déprimant, à propos des fours à micro-ondes (et de la cuisson des homards) : l'auteur prétendait qu'après avoir mis le four en marche on disposait de quinze secondes à peine pour se précipiter hors de la cuisine si l'on voulait éviter d'entendre (et probablement de voir) les homards cogner avec leurs pinces la vitre du four avant de rendre l'âme. Dire qu'il y avait des gens capables d'éplucher tranquillement leurs pommes de terre tandis que les homards agonisaient à un mètre d'eux... »*

Si Tom Ripley peut s'abstenir de contempler l'agonie des homards et laisser le soin de les cuire à la domestique – la très française et très dévouée Mme Annette, – il lui faudra pourtant s'occuper du cadavre de Murchison, malgré qu'il en ait. Car un couple d'Américains qui lui déplaît d'emblée (les Pritchard) *vient de s'installer à quelques kilo*mètres de chez lui, bien décidé à remuer cette vieille histoire. Le mari David est un violent, qui entretient de bizarres rapports avec sa femme : celle-ci dissimule mal les bleus que portent son cou et ses avant-bras. Pritchard croit savoir que Ripley a tué Murchison et a jeté son corps dans un cours d'eau des environs.

Il met tout en œuvre pour inquiéter Ripley et il y parvient. En lui montrant qu'il connaît bien son passé. En le suivant au Maroc quand il part en vacances. Par des coups de téléphone répétés où il se fait passer pour l'une des anciennes victimes de Ripley. En commençant de draguer les rivières alentour. Pritchard pense avoir retrouvé le corps et être en mesure de confondre Ripley. C'est compter sans le sang-froid de celui-ci et la bonne chance, qui, en dépit de toute morale, le protège depuis des années et le *conserve frais et dispos* pour la destinée que voudra bien lui donner Patricia Highsmith.

Dans les fictions de Patricia Highsmith, pas de morale. La terreur, l'humour, la désagrégation des personnalités, quelques propos sans indulgence sur la manière dont on traite les artistes – ici Van Gogh – dans le milieu des affaires : au lecteur de juger. Tout comme pour l'épigraphe de ce roman, qu'il ne faut pas oublier de lire : *« Aux morts et aux victimes de l'Intifada et du peuple kurde, à tous ceux – où qu'ils soient – qui luttent contre l'oppression et qui se lèvent, non seulement pour qu'on les compte, mais pour qu'on leur tire dessus »*.

Josyane Savigneau

LES YEUX BLEUS ET LE SERPENT
(Lives of the saints)
de Nino Ricci.
Traduit de l'anglais (Canada)
par Anne Rabinovitch.
Denoël, 285 p. 130 F

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

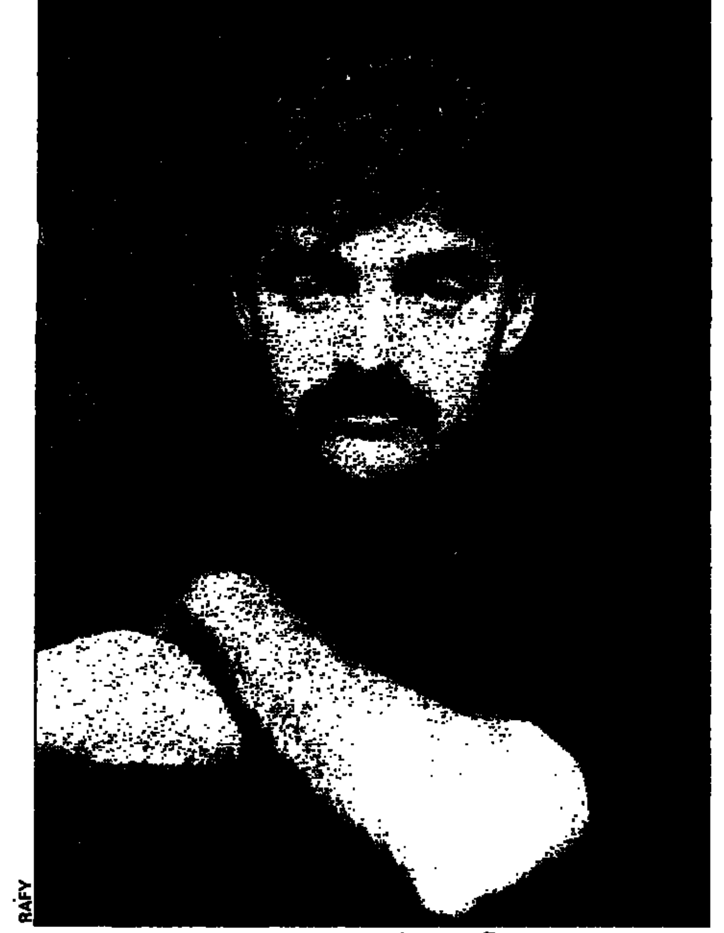
Sous le signe du serpent

LE ton personnel, singulièrement maîtrisé, de Nino Ricci, un Canadien de l'Ontario qui a publié chez un éditeur inconnu son premier roman, lui a valu la plus haute récompense littéraire du Canada, le Governor General's Award 1990. Après la traduction française, la première traduction étrangère, chez Denoël dans la collection « Empreinte » de Marie-Pierre Bay, le livre est annoncé en espagnol, suédois, danois, allemand. D'origine italienne, comme son nom l'indique, le jeune romancier – né en 1959, cinq ans après l'arrivée de ses parents au Canada – semble s'être immergé, comme s'il y avait toujours vécu, dans le village de Molise dont sa mère est originaire pour nous donner cet adieu à l'enfance au titre étrange : *les Yeux bleus et le Serpent.*

Vittorio Innocente, le narrateur, vit dans un village des Apennins qui semble isolé du monde moderne, avec sa mère, Cristina, et son grand-père, le maire qui ne rougit pas de son passé mussolinien. Vittorio avait trois ans quand le père, comme beaucoup d'hommes de la région, comme l'arrière-grand-père grâce à qui on a pu construire il y a cinquante ans la maison au bout du village, est parti chercher fortune en Amérique. Il n'a pas tout à fait sept ans, le premier âge de raison, quand va se produire le tournant de son existence : *« Si cette histoire a un commencement, si un geste suffit à briser la surface des événements, tel un galet décrivant d'innombrables ricochets sur la mer, ce moment s'est produit par une chaude journée de 1960, dans le village de Valle del Sole, lorsque ma mère a été mordue par un serpent. »* Il a vu un serpent sortir de l'étable, immédiatement suivi par l'éclat de deux yeux bleus, flammes incandescentes qui effacent la silhouette de l'homme qui s'enfuit. Sans bien comprendre, il va braver la calomnie. Il prend le parti de sa mère.

« Qu'il m'ait mordue dans l'église ou dans l'étable, quelle différence ? », répondra Cristina, exaspérée par les questions du curé Don Nicola, toujours en quête de signes de péché, par la curiosité et les ragots des paysans, qui lui reprochent *« son air de princesse »*, la traitent de putain *(« Les gens commencent à jaser. Eh bien ! Qu'ils jasent... »)*. Impie, distante, méprisante, libre, différente de tous les autres dans cette société archaïque qui se sent guettée par le Malin et qui a gardé, à côté du Christ et de ses processions pour la Vierge Marie *(« une femme pour laquelle un enfantement dans la virginité était simplement le signe extérieur d'une pureté profonde,* (qui) *a dû subir la honte à cause des sceptiques qui ne croyaient pas à son histoire »)* ses croyances païennes héritées de l'Antiquité.

Toute une mythologie qui forme dans la tête de l'enfant un amas de faits embrouillés, survivance des religions primitives donnant la clé de toute chose : *« Pour blesser un ennemi, on mettait des tessons de verre dans ses empreintes de pas ou bien on rôtissait son manteau sur le feu ; certains oiseaux, les faisans et les roitelets, ne devaient être tués qu'à certains moments de l'année parce que le chasseur risquait de se casser un os et le lait de ses vaches de se changer en sang. »*


RAFY

Nino Ricci, italo-canadien

LA ville la plus proche, une ancienne cité samnite détruite par les Romains, a été peu à peu vidée de ses hommes, partis en Argentine, laissant des quartiers entiers abandonnés, des maisons murées. L'un d'eux, revenu au pays après une mystérieuse absence, avait voulu transformer sa colline en un petit bout d'Afrique, important des arbres tropicaux, des gazelles, des singes, des oiseaux exotiques, qui, à sa mort, moururent les uns après les autres tandis que la maison s'écroulait. *« Les gens de la ville évitaient ces lieux comme s'ils étaient maudits. »*

Le village va rejeter Cristina, dont la taille s'arrondit, déserter la maison du grand-père, le priver de sa charge de maire. Nourri tout à la fois des légendes transmises par le village et par les brimades des copains d'école qui le terrorisent (*« Si une femme couche avec un autre homme que son mari et se fait mordre par un serpent, le prochain bébé aura une tête de vipère »*, lui a-t-on dit). Passionné surtout par l'album de *la Vie des saints* qu'on lui lit à l'école, le petit Vittorio va identifier sa mère aux exploits des saints du livre de la *maestra.* Martyrisés, persécutés, écorchés vifs : San Leonardo et le serpent, San Victorinus et San Vittorio, connus pour leur endurance à la souffrance ; Santa Cristina, surtout, battue, *« jetée dans une fosse remplie de cent serpents venimeux »*, déchirée avec de grands crochets de fer, brûlée comme une sorcière, précipitée dans l'huile bouillante, les seins tranchés, la langue coupée, précipitée dans la mer, mais indemne et victorieuse. Comme l'autre Cristina, sa mère.

L'enfant s'embarquera pour l'Amérique, pour le Canada où se retrouvent les hommes du village, moins pour retrouver son père que pour suivre cette mère fabuleuse qui lui insuffle son anticonformisme, qui le réchauffe, qui le protège, qui donne la vie avant de mourir. De le laisser seul, ayant perdu sa mère, sa famille, son pays, le grigri qui aurait dû lui porter bonheur, tentant de retrouver les images fugitives d'une enfance perdue. A sept ans...

« Ce roman est la première partie d'une trilogie dont je viens de finir le second tome, In a glass house, *qui traite de la vie de Vittorio au Canada »*, nous dit l'auteur, arrivé de Toronto pour la sortie de son livre, encore tout étonné d'un succès qui lui a permis, d'un coup, de se consacrer à la littérature. Il avoue une admiration pour Proust et, surtout, pour Dostoïevski *« parce qu'il sait imaginer le pire dans la société »*. Il poursuit : *« J'avais été très impressionné par un roman de Robertson Davies,* Fifth business (1) *: un garçon d'un village de l'Ontario rencontre une femme qu'il croit être une sainte...* Les Yeux bleus et le Serpent *– j'aime bien le titre français –, ce n'est pas autobiographique. Seulement des fragments d'histoires vraies que j'ai entendues. Un retour aux sources païennes que j'ai éprouvé dans le village natal de ma mère où je suis allé plusieurs fois depuis l'âge de douze ans. Mais le village change complètement, rattrapé par la civilisation : les gens regardent la télévision, vivent autrement, et il continue de se vider de ses habitants... Le troisième tome, ce sera l'histoire de Rita, la petite fille née sur le bateau qui la menait vers l'Amérique. »* Sa mère morte à la naissance. Comme la mère de sa mère avant elle...

ON reste fasciné, comme par le serpent qui transmet le mauvais œil, par la fluidité de la narration, qui déroule d'une façon savante, cyclique, les anneaux d'un destin terrible et inéluctable : la fin d'une enfance. Nino Ricci ne s'attendrit jamais pour exposer, avec une froideur efficace, une tragédie quasi mythologique prenant sa source dans un lieu clos, retiré du monde et du siècle.

Il cisèle, avec une sûreté psychologique étonnante, la vie du village, un monde de femmes où les pères sont absents ; il retrouve le poids du passé, les relations sadiques des enfants entre eux, obsédés par le sexe, les rapports des paysans marqués par le passé familial, les options politiques, d'autres séquelles aussi inexplicables qu'ambiguës, l'omniprésence du sang qui marque la naissance comme la mort. Le serpent enfin...

Tout un monde de symboles psychanalytiques, chrétiens, païens, magiques, qui se répondent d'un bout à l'autre du livre, imbriqués à tel point que l'explication freudienne (ou jungienne), trop tentante, ne saurait seule en rendre compte. S'il n'y avait, plus fort que toute interprétation rationnelle, le pouvoir d'une fiction qui, avec ses fantasmes, ses rêves et ses obsessions, nous fait passer de l'autre côté du miroir grâce à la recherche d'un temps perdu par un enfant de sept ans.

(1) Traduit en français sous le titre *l'Objet du scandale* (Payot, 1989-« Points- Seuil »), c'est le premier tome de la *Trilogie de Deptford* (*le Manticore*, t. 2 ; *le Monde des merveilles*, t. 3, Payot, 1990)

Le sang de Moscou

Un roman apocalyptique de Léonide Latynine publié à l'heure où la réalité semble s'approcher de l'anticipation

CELUI QUI DORT PENDANT LA MOISSON
de Léonide Latynine.
Traduit du russe
par Christine Zeytounian-Beloüs.
Flammarion, 177 p., 98 F.

Une histoire qui court à travers les millénaires, depuis les temps légendaires où des sacrifices humains se pratiquaient dans une petite clairière entre les très vieux chênes qui se dressaient aux alentours de ce qui est aujourd'hui la place Rouge – et qui s'achève quelque part durant le vingt et unième siècle, mais en ce même lieu, alors que Moscou brûle de son énième incendie. Les scènes, entre-temps, reliées par un fil conducteur ténu – un jeune homme destiné à traverser les siècles, – basculent sans cesse entre un très lointain passé et un avenir à peine anticipé où se décèlent d'inquiétantes visions.

De tous les régimes qu'a pu connaître l'ancienne Russie, il ne reste évidemment rien, sinon une sorte d'autorité dont l'obsession semble être de parquer les habitants par groupe sanguin, ou plutôt par mélange identifié, car on peut très bien être, pour prendre un cas relativement simple, *« arménio-azéro-géorgeo-tadjiko-ouzbèko-kirghizo-kazakho-turkmène »*. A condition que la moindre trace de vos origines puisse être décelée et reconnue par des *« percenteurs »* attitrés.

Ce qui n'empêche pas l'anarchie de régner dans une ville en proie à la famine (les balcons permettent quelques cultures individuelles de survie), où l'on se tire dessus à tout bout de champ, où *« des guerres libres éclatent souvent dans différents quartiers »*. La situation – en particulier la sécurité – n'est pas bien meilleure dans les sous-sols, c'est-à-dire essentiellement dans les galeries du métro, depuis longtemps désaffectées, ce que l'on appelle la *« ville basse »*. On y vit dans une complète obscurité, mais les contrôles sanguins y sont inévitablement plus aléatoires qu'en plein jour et il y fait moins froid qu'en surface...

A l'automne 1989, un écrivain alors inconnu, Alexandre Kabakov, avait publié dans *les Nouvelles de Moscou* un court roman, *Non-retour* (1), dans lequel il imaginait ce que pourrait être l'avenir à la courte échéance de 1993 au cas où les réformes entreprises par Mikhaïl Gorbatchev auraient échoué. Les traits communs entre les deux livres sont évidents : même chaos, même violence – il est de la dernière imprudence de sortir la nuit sans son kalachnikov ou au minimum un revolver de gros calibre, – même famine, fruit à la fois de la totale désorganisation sociale et d'une hyperinflation privant de ressources tous ceux qui n'ont pas accès à une économie parallèle, guère plus florissante au demeurant que le marché officiel.

Ce n'est pas un hasard non plus si les deux auteurs, en nous faisant passer par les jardins des Etangs du patriarche, où commence *le Maître et Marguerite,* adressent une commune pensée de connivence à celui qui fut en son temps un maître du fantastique et de l'anticipation, Mikhaïl Boulgakov.

Il y a toutefois chez Boulgakov une note d'humour, pour ne pas dire un goût de la farce, totalement absents chez Kabakov comme chez Latynine et que ne compense pas chez ce dernier son incantation permanente à un passé mythique. On évoquera Orwell, évidemment. Mais faut-il s'étonner que des auteurs russes n'aient guère le cœur à sourire ou faire sourire à l'heure où leur pays se déchire, où éclatent les premières émeutes de la faim, où la société paraît chaque jour un peu plus près de la désagrégation ? A l'heure, en somme, où la réalité se rapproche progressivement – inexorablement ? – de leurs anticipations.

Alain Jacob

(1) Traduit du russe par Elizabeth Mouravieff chez Christian Bourgois (*le Monde* du 20 avril 1990), *Non-retour* vient d'être repris en poche (10/18 n° 2240)

Exils roumains

L'art pictural considéré comme rempart de la mémoire dans deux récits écrits directement en français

LE REPENTIR
de Rodica Iulian.
Balland, 208 p., 109 F.

UN PAYS QUI NE FIGURE PAS SUR LA CARTE
d'Ana Novac. Balland, 112 F.

Bientôt, il ne restera plus d'écrivains en Roumanie et ce sera bien dommage, tant ils sont nombreux à choisir le Français comme langue d'expression. D'ailleurs, ce pays n'est-il pas sur le point de rejoindre, à part entière, la francophonie ? Ana Novac, déjà connue par un premier beau roman, rageur et décapant, publié l'an dernier (1), est surtout l'auteur d'un témoignage, *J'avais quatorze ans à Auschwitz* (2). Rodica Iulian, médecin, a déjà publié dans son pays plusieurs recueils de poèmes et récits. Elle vit depuis une douzaine d'années en France et *le Repentir*, son premier texte écrit directement en français, semble résonner à la fois comme écho et réponse à celui d'Ana Novac, bien qu'il ait été publié avant.

Si l'objet de la quête des deux écrivains reste commun, la conclusion d'un itinéraire initiatique en exil, leurs chemins se séparent pour prendre tous deux des directions opposées. L'un, celui d'Ana Novac, après plusieurs détours fabuleux, s'arrête aux limbes de la folie, alors que le sentier escarpé de Rodica Iulian aboutira au rachat, par l'amour de l'art pictural, du crime commis en ce siècle contre la mémoire d'un peuple réduit à la misère et à l'amnésie.

Celle qui dit « je » dans le roman d'Ana Novac est peintre, tout comme Matei, le personnage clé de Rodica Iulian. La première promène son désespoir ironique entre la fête baroque de mai 68, l'appartement élégant d'une cousine gauchiste et un deux-pièces misérable rue Dieu, au bord du canal Saint-Martin, prêté par une clocharde, jadis archiduchesse russe, rencontrée dans les couloirs du métro. Le second, Matei, trouve, grâce à son travail, une nouvelle raison de vivre : il doit restaurer en France une vieille église campagnarde, tout comme autrefois il avait remis à neuf un manoir roumain ruiné.

Mensonges, culpabilité et délires

Tenaillé par la culpabilité de ses anciennes complaisances, Matei découvre derrière un mur ajouté une fresque du douzième siècle représentant la vie d'un saint de l'Antiquité tardive, arrivé, comme lui, en Gaule depuis son Orient tourmenté. Plus que récompense symbolique d'un authentique repentir, cette découverte confirme une fois encore les fonctions magiques de l'art : conserver et restituer la mémoire. Avec ses jeux de miroirs, ses glissements de la première à la troisième personne, où le présent et le passé se télescopent, Rodica Iulian nous donne toute la mesure de son grand talent.

Tout autre est le destin de l'héroïne d'Ana Novac, porté par une écriture étourdissante où l'invective, l'auto-ironie, la mise en dérision et une grandiose méchanceté mêlée au génie que donne parfois le désespoir se fondent. Nous suivons la narratrice sur le chemin de son déracinement jusqu'au bout de sa nuit. Ana Novac règle ses comptes avec elle-même et le monde entier.

Ce n'est pas la plainte de celle qui a d'abord failli être exterminée par les nazis, qui fut ensuite piégée dans son pays par l'imposture du siècle pour se retrouver abandonnée sur les pavés de Paris. Le texte d'Ana Novac est le cri du non-amour et de la solitude absolue. Elle survivra grâce à une maigre rente allemande, dédommagement pour une enfance passée dans les camps.

Entre l'angoisse d'un permis de séjour en France qui tarde à venir et les petits travaux alimentaires *en marge d'un univers trop* opulent, elle trace, avec la maîtrise d'un grand écrivain, les portraits au vitriol de ceux qu'elle croise au long de son exil. Est-ce bien l'histoire d'une diablesse au bord d'un paradis dérisoire ou celle d'un ange plongé dans cet enfer climatisé ? Un vague ami lui offre une somme importante pour qu'elle peigne le portrait de Marx pour la Fête de l'*Humanité*. Alors, c'est le refuge au sein consolateur et familier de la folie. Puisse Ana Novac nous donner encore d'aussi beaux livres, mais moins désespérés.

Edgar Reichmann

(1) « Le Monde des livres » du 26 avril 1991.

(2) Presse de la Renaissance.



